



HAL
open science

**Cahier du GHFF Forêt, environnement, société n°28,
"FORÊT, ARTS ET CULTURE : L'ESPRIT DES
LIEUX"**

Véronique Dassié, Yves Poss, Charles Dereix, Marc Galochet

► **To cite this version:**

Véronique Dassié, Yves Poss, Charles Dereix, Marc Galochet (Dir.). Cahier du GHFF Forêt, environnement, société n°28, "FORÊT, ARTS ET CULTURE : L'ESPRIT DES LIEUX". 2018. hal-01791623

HAL Id: hal-01791623

<https://hal.science/hal-01791623>

Submitted on 28 Nov 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



CAHIER DU GHFF FORÊT, ENVIRONNEMENT ET SOCIÉTÉ

N° 28
2018



FORÊT, ARTS ET CULTURE : L'ESPRIT DES LIEUX

Journée d'études, 28 janvier 2017

DANS LES PAS D'UNE FAMILLE DE L' AISNE

Visite en forêt de La Tournelle, 12 mai 2017

LE TEMPS DES TERRITOIRES : LES FORESTIERS FACE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Journée d'études de terrain du GHFF, PNR du Haut-Languedoc, 14 et 15 septembre 2017

INTRODUCTION



Lors de notre Assemblée générale du 27 janvier 2017, nous avons délimité le champ d'action du Groupe d'Histoire des forêts Françaises selon les trois registres suivants :

– **L'approche historique** : la connaissance, la compréhension du passé, ce que nous dit l'Histoire, ce en quoi elle nous aide à déchiffrer le présent et à imaginer l'avenir, c'est le fondement de notre groupe ;

– **L'approche culturelle** : les arts, les représentations, la dimension du symbolique, les valeurs sentimentales, affectives, les perceptions, les approches sensorielles, l'univers donc de l'humain, la dimension sociétale et la communication ;

– **L'approche interdisciplinaire par le terrain** : la pratique des regards croisés sur un territoire et une thématique, avec, à la fois, le regard des sciences humaines, sociales et juridiques, le regard des sciences et techniques forestières, les regards et pratiques des acteurs locaux.

Le Cahier du GHFF Forêt, Environnement et Société, n° 28, que vous avez sous les yeux illustre bien ces trois registres avec ses trois parties :

– la journée d'études du 28 janvier 2017, deuxième session du cycle triennal « Forêt, arts et culture, perceptions et représentations de l'Antiquité à nos jours » : toujours dans l'objectif de mieux cerner « tout ce qui met l'âme au cœur de la forêt », cette journée s'est intéressée à « la forêt, lieu de récit et esprit des lieux » ;

– la journée de terrain du 12 mai, « Dans les pas d'une famille forestière de l'Aisne » : sous la conduite de son propriétaire et gestionnaire actuel – et membre du GHFF –, elle nous a permis de découvrir comment le patrimoine forestier familial s'est constitué, agrandi, conforté durant les 150 dernières années, comment il a été géré et comment il l'est aujourd'hui ;

– la session de terrain des 14 et 15 septembre dans le Haut-Languedoc : ce quatrième « Temps des territoires » sur le thème « Les forestiers face aux changements climatiques » a donné un visage à ces changements climatiques, a permis d'apprécier les impacts qu'il peut avoir, de mieux percevoir comment il peut se manifester concrètement, ce que font les forestiers, ce qu'ils peuvent faire, ce qu'ils pourraient faire.

Le présent Cahier restitue les travaux de ces trois temps forts du GHFF en 2017. Nous espérons qu'il vous intéressera et renforcera votre envie de participer aux prochaines activités de notre Groupe.

Véronique Dassié, Charles Dereix,
Marc Galochet, Yves Poss

SOMMAIRE



THÈME 1

FORÊT, ARTS ET CULTURE : L'ESPRIT DES LIEUX

INTRODUCTION	6
ZOU! « Dans les bois », promenades surprises...	15
En Provence, une forêt mosaïque où résonne l'esprit des lieux	21
Paysage forestier recherche esprit des lieux	28
L'esprit des lieux, entre rêverie et énergie	30
Existe-t-il un mode de pensée forestier?	33
Appréhender l'esprit des lieux en forêt domaniale, de Compiègne à la Sainte-Baume	42
Les artistes-promeneurs en région marseillaise, héritiers des excursionnistes?	54
La maison forestière : un intrus dans la forêt domaniale?	68
Forêts et littérature : l'esprit des résineux	76
De l'Écologie à la Peinture Un chemin dans les forêts méditerranéennes	88
Espaces et forêts en Basse Casamance Une analyse de la forêt sacrée à partir de l'initiation masculine de Youtou (Sénégal)	95
Des forêts wallonnes à la forêt boréale du Canada : les racines spirituelles d'un lieu. Récit de vie	112

THÈME 2

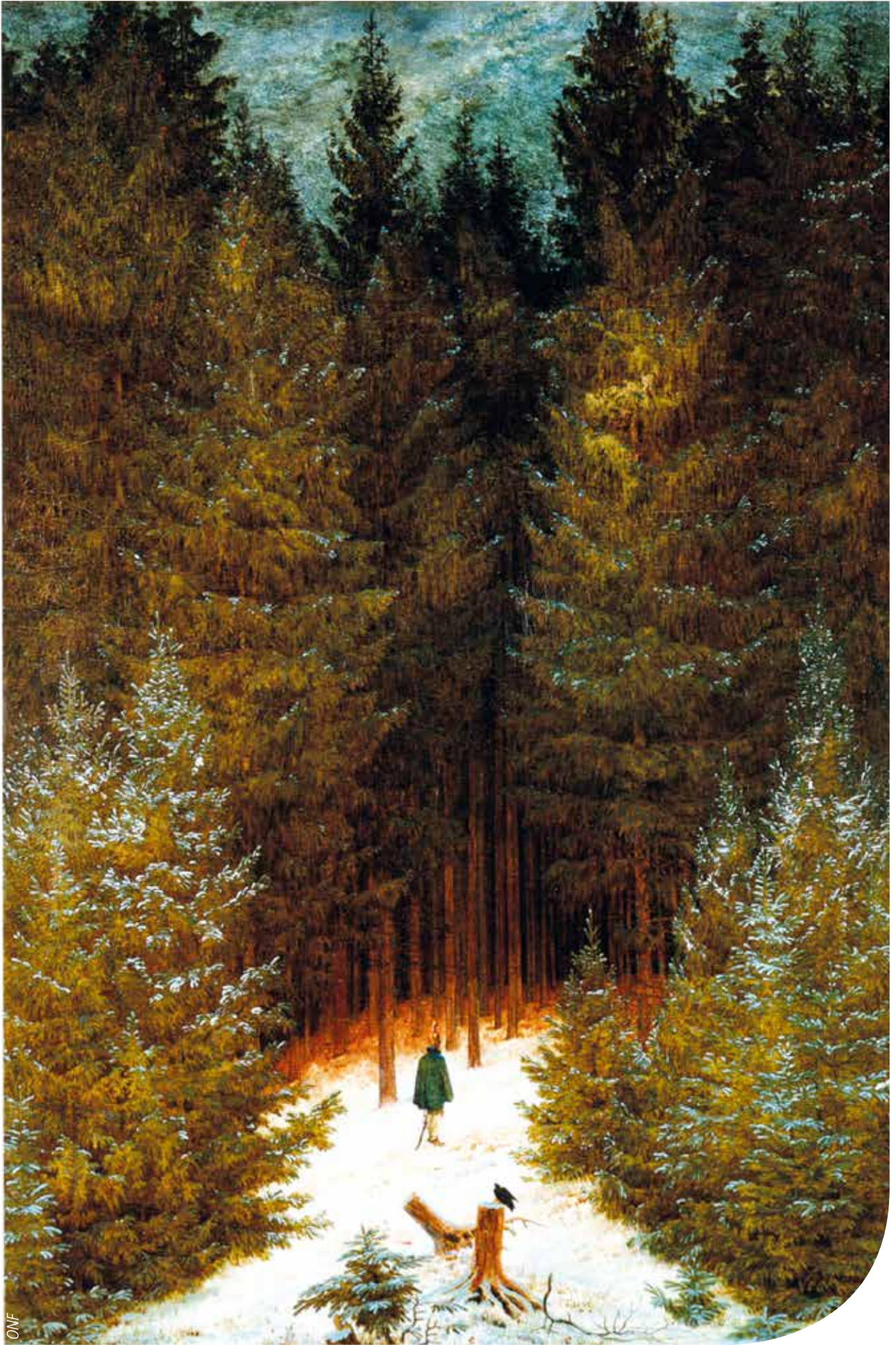
DANS LES PAS D'UNE FAMILLE FORESTIÈRE DE L' AISNE

INTRODUCTION	124
Une famille, une forêt, La Tournelle 1867-2017	125
La place de la forêt de La Tournelle au sein des forêts picardes	154

THÈME 3

LES FORESTIERS FACE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES QUELLES FORÊTS, QUELS FORESTIERS DEMAIN ?

INTRODUCTION	163
Regard historique sur le climat	167
Deux forêts du Haut-Languedoc d'antan et de naguère face aux changements.....	169
Envisager le long terme climatique dans le champ forestier : une résistible émergence	174
Et les forestiers français se préoccupèrent des changements climatiques... Petite (première) histoire d'une émergence	178
Changement climatique et santé des forêts Quels impacts visibles des agents biotiques dans le sud du Massif central?.....	182
Approche territoriale et intégration du changement climatique dans les stratégies adaptatives.....	188
Agriculture et déprise agricole sur le Parc naturel régional du Haut-Languedoc	190
Quelles gestions forestières (en forêt privée)? Principales voies explorées dans le cadre du projet FORECCAsT	194
Quelle gestion forestière? Le point de vue de la forêt publique	198
Un Programme régional de la forêt et du bois pour une forêt occitane pleinement valorisée	203
Quelles forêts pour demain?.....	208
Une stratégie forestière partenariale ville-campagne	210
Projet de paysage et feux de forêt : penser et agir autrement avec le changement climatique. Démarche prospective pour la forêt varoise	212
Enseigner le changement climatique.....	220
« Nous serons des forestiers climato-concernés »	223



FORÊT, ARTS ET CULTURE : L'ESPRIT DES LIEUX

Journée d'études

THÈME

INTRODUCTION

Forêt, arts et culture : l'esprit des lieux → <i>Véronique Dassié et Yves Poss</i>	6
ZOU ! « Dans les bois », promenades surprises → <i>Karine de Barbarin</i>	15
En Provence, une forêt mosaïque où résonne l'esprit des lieux → <i>Laurence Le Legard-Moreau</i>	21
Paysage forestier recherche esprit des lieux → <i>Jean-Michel Pirastru</i>	28
L'esprit des lieux, entre rêverie et énergie → <i>Yann Honoré</i>	30
Existe-t-il un mode de pensée forestier ? → <i>Augustin Berque</i>	33
Appréhender l'esprit des lieux en forêt domaniale, de Compiègne à la Sainte-Baume → <i>Christèle Gernigon</i>	42
Les artistes-promeneurs en région marseillaise, héritiers des excursionnistes ? → <i>Christian Tamisier</i>	54
La maison forestière : un intrus dans la forêt domaniale ? → <i>Stéphanie Barioz Aquilon</i>	68
Forêts et littérature : l'esprit des résineux → <i>Vincent Moriniaux</i>	76
De l'Écologie à la Peinture Un chemin dans les forêts méditerranéennes → <i>Gilles Bonin</i>	88
Espaces et forêts en Basse Casamance Une analyse de la forêt sacrée à partir de l'initiation masculine de Youtou (Sénégal) → <i>Mouhamed Ahmed Badji et Monica Labonia</i>	95
Des forêts wallonnes à la forêt boréale du Canada : les racines spirituelles d'un lieu. Récit de vie. → <i>Nicole Huybens</i>	112

 INTRODUCTION

Forêt, arts et culture : l'esprit des lieux

→ *Véronique Dassié et Yves Poss*¹

Questionner « l'esprit des lieux » à propos des forêts, tel est le projet du deuxième volet de la trilogie forestière lancée en 2016 sur le thème « forêt, arts et culture ». Après avoir envisagé les sens mis à l'épreuve par l'expérience forestière, le conseil scientifique des journées d'études du Groupe d'Histoire des Forêt françaises a retenu ce thème, faisant le pari que l'effusion de sens auxquels se prête la forêt soit aussi propice à une captation formelle singulière. Laissant cette fois de côté la part de relation interindividuelle qui se déploie entre les éléments physiques constitutifs d'une forêt et celui qui les découvre, nous avons souhaité considérer comment le ressenti met en forme la rencontre forestière. Les modalités de la découverte sensible et la diversité des manières d'entrer en relation avec la forêt qui inspirent les créateurs, artistes ou aménageurs, invitent à porter attention à l'effet d'ambiance produit par la forêt. Car si la forêt est univers de sensations, mélange de bruits et de silence, d'odeurs et de saveurs, de lumières et de pénombres, elle est aussi un tout, une singularité ressentie.

À travers la notion de lieu, c'est donc cette dimension spatiale que nous avons souhaité interroger, partant du principe que la traduction de l'expérience forestière ne s'arrête pas à la seule description des éléments matériels qui s'y trouvent.

La forêt, lieu et milieu d'expériences sensorielles

Aborder l'expérience forestière sous cet angle n'est pas anodin. Le fait même de désigner un espace en tant que forêt implique la prise en compte d'une « portion déterminée d'espace ». Cette définition du sens courant laisse entrevoir deux opérations intellectuelles simultanées nécessaires à la désignation d'une forêt : il s'agit de cerner les limites d'un espace physique d'une part et d'attribuer à l'ensemble constitué une valeur de forêt d'autre part. Massif forestier ou saltus, bosquet, clairière, sous-bois, canopée, futaie ou taillis, garrigue ou maquis, jungle ou forêt boréale, forêt vierge ou accrue, la présence d'une forêt s'impose cependant aussi comme diversité offerte aux sens. La nomination forestière ne va donc pas de soi et est parfois discutée, nous le verrons, la typologie renvoyant à des ensembles formels très divers. Mais quelles que soient leurs caractéristiques, les forêts n'en sont pas moins des lieux à part entière, et qui du fait des usages spécifiques qui leur sont associés sont aussi des lieux de mémoire au sens où l'a envisagé Pierre Nora, à savoir « immédiatement offerts à l'expérience la plus sensible et, en même temps, relevant de l'élaboration la plus abstraite »². En tant que tel, le lieu « forêt » est donc le produit d'interprétations dans lesquelles sont injectés des imaginaires, des récits, ou pour le dire autrement, de la culture. Lieu singulier cependant puisqu'à l'écart et peu propice aux relations sociales qui selon Marc Augé fondent un « lieu anthropologique »³. Y voir un non-lieu reviendrait toutefois à faire abstraction des relations biologiques qui s'y nouent et qui lui valent d'être un « milieu ». En tant que milieu, la forêt est non seulement un espace intermédiaire, qui par conséquent sépare ses éléments constitutifs les uns des autres, mais aussi un élément physique à part entière, doté de propriétés et dans lequel évoluent et entrent en relation des êtres vivants.

¹ Respectivement chargée de recherche à l'IDEMEC, UMR CNRS, Université Aix-Marseille et ingénieur général honoraire des ponts, des eaux et des forêts.

² Pierre Nora, « Entre mémoire et histoire », *Les lieux de mémoire*, Paris, Gallimard, 1997, p. 37.

³ Marc Augé, « Retour sur les « non-lieux ». Les transformations du paysage urbain », *Communications*, vol. 2, n° 87, 2010, p. 171.

Le milieu n'est donc pas seulement peuplement d'arbres et juxtaposition d'emblèmes de naturalité, il est aussi une totalité, « système éco-techno-symbolique », nous dit Augustin Berque. La distinction qu'opère ce dernier entre milieu et environnement est d'importance puisqu'elle permet d'intégrer dans l'analyse le biologique et l'anthropologique. La notion de milieu appliquée aux forêts renvoie donc peut-être plus que pour tout autre espace aussi bien à sa portée anthropologique qu'à ses propriétés physiques et environnementales. Sa perception prend en compte ce maillage des expériences qu'elle suppose, mélange d'impression mais aussi convocation d'imaginaires ou de mémoires, de relations avec des êtres vivants végétaux ou animaux qui donnent à cet espace appréhendé en lieu sa portée singulière.

Que la perception humaine l'envisage à partir d'un point de vue distancié ou en s'y plongeant, il s'agit bien de mettre en forme la forêt, de l'esthétiser en tableau, de l'écologiser en milieu. Appréhendée de loin ou de l'intérieur, par-dessous ou par-dessus, comme un ensemble homogène ou rempli de singularité, en tant qu'espace anthropisé ou vierge, elle fait ainsi impression autant sur le plan émotionnel que formel. Espace complexe où se mêlent bruits, odeurs, mouvements, elle éprouve les corps de ceux qui s'y confrontent. Dans de multiples modes d'expression, textes, illustrations, décors, jeux, danses, etc., la forêt est l'espace qui structure l'espace social, culturel ou affectif.

L'entrée par le registre sensoriel à propos des forêts n'est pas neuve. La philosophie a depuis longtemps établi l'existence d'un lien entre art et nature. Les travaux de Michel Ribon permettent d'envisager les deux pôles de cette relation, qui implique à la fois ce que l'art doit à la nature et ce que la perception de la nature doit à la représentation artistique. C'est ainsi, remarque-t-il, autour de l'expression « l'art imite la nature »⁴, qu'Aristote a élaboré la doctrine du « mimesis » dont, pendant plus de deux millénaires, se sont réclamés de nombreux artistes. L'auteur nous rappelle également que, selon Kant, « l'art doit avoir l'apparence de la nature bien qu'on ait conscience que c'est de l'art »⁵, et qu'Hegel concédait que « la nature, la réalité sont des sources auxquelles l'art ne peut s'empêcher de puiser »⁶. La création littéraire s'est également nourrie de cette relation, puisque, comme le remarque également Ribon, sous la plume de Balzac, dans *Le chef d'œuvre inconnu*, « La mission de l'art n'est pas de copier la nature, mais de l'exprimer »⁷. La forêt, espace archétypique du sublime et emblème de nature, nourrit le discours esthétique. Si les écrits de Kant en font ce lieu du sublime par opposition au beau, peut-être est-ce parce qu'elle est propice au lien avec des forces invisibles inhumaines ? Toujours est-il que l'émotion ressentie au contact des arbres est au cœur de la distinction établie par le philosophe entre beau et sublime :

*« Des grands chênes et des ombrages solitaires dans un bois sacré sont sublimes ; des lits de fleurs, de petites haies, des arbres taillés en figure, sont beaux. La nuit est sublime, le jour est beau. (...) Le sublime émeut, le beau charme. Le sublime est toujours grand, le beau peut aussi être petit. Le sublime requiert la simplicité, le beau supporte l'ornement. Une longue durée est sublime ».*⁸

⁴ Michel Ribon, *L'art et la nature*, Paris : Hatier, 1988. p. 48.

⁵ *Ibid.*, p. 85, extrait de Kant, *Critique de la faculté de juger*, 1790, § 45, trad. A. Philonenko, Paris : Éd. Vrin, 1993, pp. 202-204.

⁶ *Ibid.*, p. 145, extrait de Hegel, *Esthétique*, 1832, trad. S. Jankélévitch, vol. 1, Paris : Éd. Flammarion, 1979, pp. 37-41.

⁷ *Ibid.*, p. 146, extrait de Balzac, *Le chef d'œuvre inconnu*, 1831, Paris : Éd. Flammarion, 1981, pp. 48-49.

⁸ Emmanuel Kant, *Observations sur le sentiment du beau et du sublime*, traduction R. Kempf, Paris : Éd. Vrin, 1980 [1764], pp. 18-20.

L'émotion éprouvée face au sublime n'est pas pour autant rupture avec l'agentivité⁹ humaine face à ce qui l'entoure. Elle est au contraire indice d'un potentiel enfoui au plus profond de chacun et qui peut, à l'occasion de cette confrontation avec la nature, se révéler :

« Mais si nous nous trouvons en sécurité, le spectacle est d'autant plus attrayant qu'il est plus propre à susciter la peur; et nous nommons volontiers ces objets sublimes parce qu'ils élèvent les forces de l'âme au-dessus de l'habituelle moyenne et nous font découvrir en nous un pouvoir de résistance d'un tout autre genre, qui nous donne le courage de nous mesurer avec l'apparente toute-puissance de la nature (...). En ce sens, la nature n'est pas considérée comme sublime dans notre jugement esthétique dans la mesure où elle engendre la peur, mais parce qu'elle constitue un appel à la force qui est en nous (mais qui n'est pas nature), force qui nous permet de regarder tout ce dont nous nous soucions (les biens, la santé et la vie) comme de petites choses et par conséquent de ne pas voir en celle de la nature (...) une puissance devant laquelle nous devrions nous incliner, lorsqu'il s'agit de nos principes suprêmes et de leur maintien ou de leur abandon ».¹⁰

La force des éléments naturels est en quelque sorte appel au courage de chacun.

D'où l'inversion du regard entre la forêt et ses peintres qui a valu à nombre d'entre eux l'impression d'être regardé par elle. Cette inversion des rôles entre le visible et le peintre a été soulignée par Merleau-Ponty qui y voit le moteur de l'inspiration :

« C'est pourquoi tant de peintres ont dit que les choses les regardent, et André Marchand après Klee : « Dans une forêt, j'ai senti à plusieurs reprises que ce n'était pas moi qui regardais la forêt. J'ai senti, certains jours, que c'étaient les arbres qui me regardaient, me parlaient... Moi j'étais là, écoutant... Je crois que le peintre doit être transpercé par l'univers, et non vouloir le transpercer... J'attends d'être intérieurement submergé, enseveli. Je peins peut-être pour surgir ».¹¹

La manière dont la perception elle-même contribue à faire espace se déploie quant à elle dans la notion même de « paysage » puisqu'elle suppose une mise à distance du visible par le regard. L'entrée par le registre sensoriel à propos des forêts n'est pas neuve : la notion même du « paysage » a largement questionné leur mise à distance par le regard. Trouver un point de vue pour appréhender un ensemble boisé signe d'ailleurs l'acte de naissance de l'idée de paysage pour les élites françaises de la fin du XVIII^e siècle du fait de la place de l'arbre « au sommet de la hiérarchie des éléments de la nature »¹². Le paysage appelle une mise en perspective, organisation du visible qui suppose une distanciation. Une telle mise à distance n'est pas sans effet ni sans condition : s'il devient possible de regarder de loin, c'est aussi parce que le recul fait sens. Que nous disent ces forêts vues au loin ? La place qui leur est accordée dans l'entreprise des lieux de mémoire dirigée par Pierre Nora apporte une réponse à cette question. Traitée dans la partie dédiée aux « conflits et partages », divisions et oppositions qui traversent la société française, la forêt intervient comme frontière, au même titre que le sont le front de mer ou les découpages administratifs territoriaux qui figurent à ses côtés dans

⁹ La notion d'agentivité renvoie au concept anglo-saxon d'agency forgé par la sociologie de l'action à partir de la psychologie cognitive pour traduire une capacité humaine à s'affranchir des contraintes extérieures pour peser sur son propre destin et en devenir l'auteur. Depuis les années 2000, l'anthropologie a développé une réflexion qui place cette notion au cœur de relations symétriques entre l'humain et ce qui l'entoure, qu'il s'agisse de l'art, (voir par exemple Charles W. Haxthausen, « Art, agentivité et collectivité », *Grahiva*, n° 14, 2011, mis en ligne le 30 novembre 2014, consulté le 30 septembre 2016. URL : <http://grahiva.revues.org/2159>) ou des animaux (voir Vanessa Manceron, « Exil ou agentivité ? Ce que l'anthropologie fabrique avec les animaux », *L'année sociologique*, vol. 66, n° 2, 2015, pp. 279-298). Nous l'utilisons ici dans cette même perspective pour traduire une intentionnalité active qui se noue dans l'interaction avec la forêt et qui permet d'envisager un processus de transformation du rapport au monde en tension avec les déterminismes socio-culturels.

¹⁰ Emmanuel Kant, 1790, *Critique de la faculté de juger*, traduction Philonenko, Paris : Éd. Vrin, 1968, pp.99-100

¹¹ Maurice Merleau-Ponty, *L'œil et l'esprit*, Paris : Éd. Gallimard, 1964, pp. 23-32.

¹² Yves Luginbuhl, *Paysages : textes et représentations*, Lyon : La Manufacture, 1989, p. 120.

l'ouvrage. Elle est de ce point de vue largement associée aux massifs montagneux qui marquent, eux aussi bien souvent, les frontières entre nations au XVII^e et XVIII^e siècle, moment où « on s'active à transformer l'espace en territoire, c'est-à-dire en une configuration gérée par des choix politique et administratif »¹³. Mais les forêts ne sont pas toutes en périphérie des limites administratives. En tant que frontière intérieure, la forêt dessine aussi un espace intérieur, celui des marges d'une culture. Cela pas seulement parce qu'elle est un espace dissocié des espaces cultivés, au sens propre ou figuré, mais parce qu'elle est aussi et peut-être avant tout emblème du sauvage. Andrée Corvol souligne d'ailleurs cette qualification paradoxale de la forêt qui lui vaut « d'être un univers à la fois familier et dérangent » que les mythes ont abondamment mis en scène en racontant le périple des héros de contes qui viennent s'y éprouver.

Néanmoins, si en tant que tableau, le paysage forestier invite à l'identification d'un ailleurs, d'un monde autre, en tant que milieu, c'est l'immersion qui s'impose, la plongée dans un univers de sensations, où le visible cède la place aux odeurs, aux bruits et au vent. Car, comme le souligne Yvonne Verdier, la forêt des contes n'est jamais « présentée comme une collection d'arbres de telle ou telle espèce mais comme un élément, au même titre que la mer ou l'air, avec ses propriétés singulières »¹⁴. La traversée forestière se superpose au parcours initiatique pour le héros des contes. La succession d'épreuves qu'il y subit est condition de son accomplissement social et personnel. En cela, c'est finalement l'expérience d'un « non-lieu » dans lequel « l'individu s'éprouve en spectateur »¹⁵ qui se met en œuvre dans la forêt. Ce n'est sans doute pas par hasard si la création artistique et littéraire emprunte ce thème de l'immersion, suivant pour ainsi dire les pas des personnages des contes de fées. Avec le projet de « révéler l'esprit des lieux »¹⁶ cher à Jean-Robert Pitte, il s'agit d'envisager à la fois la portée spirituelle dans toute sa force introspective mais aussi de l'ancrer dans une vision du monde partageable. Car à chaque société ses codes sociaux et ses lectures forestières. Les sciences humaines en ont balisé quelques contours : spectacle garant d'un temps cyclique quand elle est mangée par le feu au Viêt-Nam¹⁷, sujet qui s'incarne dans un espace pensé comme « à part » au Japon¹⁸, ou « interminable tunnel verdâtre »¹⁹ en quelque sorte dépourvu d'esthétique en Amazonie, le traitement physique et symbolique des forêts par les différentes cultures témoignent de la manière dont chacune tente d'ordonner le monde.

Vers un art de l'aménagement forestier ?

Cette intrication entre la forme forestière et la définition d'une culture commune invite à ne pas considérer l'enjeu de la gestion forestière sous le seul angle de la rationalisation, de la mise à disposition et du stockage d'une ressource. C'est tout l'enjeu de l'aménagement forestier qui est ici questionné. La mise en place d'une politique d'aménagement centralisée au XVII^e siècle en est elle-même révélatrice puisque la démarche signe à la fois la mise en scène du pouvoir royal, la naissance d'une vision patrimoniale d'État et d'une politique d'administration de la culture commune. Fait curieux mais ô combien significatif qui implique une seule et même personne pour la mise en place de la première ordonnance royale en matière de gestion forestière et la protection des arts et lettres. Comme l'a souligné Thierry Mariage, l'idée d'aménagement du territoire est née à Versailles au moment où est pensée la forme du jardin classique.²⁰

¹³ François Walter, « La montagne des Suisses. Invention et usage d'une représentation paysagère (XVIII^e-XX^e siècle), *Études rurales*, n° 121-124, p. 91.

¹⁴ Yvonne Verdier, « Chemins dans la forêt. Les contes », *Revue forestière française*, numéro spécial, 1980, p. 346.

¹⁵ Marc Augé, *Non-lieux. Introduction à une anthropologie de la surmodernité*, Paris, Seuil, coll. « La librairie du XXI^e siècle », 1992, p. 72.

¹⁶ Jean-Robert Pitte, *Le génie des lieux*, Paris : CNRS-Editions, 2010.

¹⁷ Georges Condominas, *Nous avons mangé la forêt de la pierre génie Gôo*, Paris : Mercure de France, 2003.

¹⁸ Augustin Berque, *Le Sauvage et l'artifice, les Japonais devant la nature*, Paris : Gallimard, 1997 (1^{re} éd. 1986).

¹⁹ Philippe Descola, *Les Lances du crépuscule : relations Jivaros. Haute-Amazonie*, Paris : Plon, collection Terre humaine, 1993.

²⁰ Thierry Mariage, 1990, *L'univers de le Nostre. Les origines de l'aménagement du territoire*, Bruxelles/Liège : Pierre : Mardaga.

Si les forestiers parlent aujourd'hui de multifonctionnalité forestière, reconnaissant qu'il puisse y avoir diverses attentes des usagers de la forêt, selon qu'ils sont propriétaires, touristes, chasseurs, agriculteurs, etc., c'est peut-être en oubliant que l'enjeu de l'esthétique forestière dépasse largement ces catégorisations socio-culturelles. Dès les années 1950, Léon Schaeffer invitait ainsi à penser « une sylviculture esthétique et récréative »²¹ pour répondre aux préoccupations du « public », catégorie pensée comme dépourvue de connaissances forestières. Pour autant, force est de constater que non seulement une « belle » forêt trouve ses amateurs dans tous les milieux socio-professionnels, même si les critères de son esthétique varient de l'un à l'autre, mais aussi que la prise en compte de l'esthétique n'est pas exclue de la démarche d'aménagement elle-même puisqu'une idée du beau peut se superposer à l'appréciation économique d'un arbre ou d'un peuplement forestier. *A contrario*, Jennifer Farnum, Troy Hall et Linda E. Kruger²² remarquent à propos des activités récréatives et du tourisme en milieu naturel que l'idée d'esprit des lieux permet de rassembler des composantes affectives et cognitives d'un lieu qui jouent dans l'attachement à celui-ci ou dans le plaisir de le fréquenter. Pour ce faire, si les attributs physiques et les potentialités biologiques de l'endroit interviennent dans son appréciation, les dispositions psychologiques et socio-culturelles, à travers leurs interconnexions, jouent tout autant.

La démarche d'aménagement elle-même s'en trouve influencée. Véronique Fourault²³ a par exemple montré que la modélisation des dynamiques forestières privilégie une approche paysagère qui marque l'importance accordée à la perception visuelle dans l'aménagement. En optant pour une lecture surplombante et distante à la faveur du développement de la photographie aérienne ou, plus récemment, de la technologie du LIDAR²⁴, les méthodes de l'inventaire forestier ont favorisé le développement d'autres esthétiques paysagères. Ces différents modes de structuration spatiale induisent des manières d'appréhender les paysages forestiers et types d'aménagement dont on peut supposer qu'ils répondent à des enjeux de société laissés dans l'ombre mais qui justifient l'attachement de nos contemporains à ces espaces et que les gestionnaires de forêts arbitrent à partir de leur connaissance technique mais aussi affective du monde qui les entoure. De ce point de vue, la forêt est « hétérotopie » au sens foucauldien du terme dans la mesure où elle est le point d'ancrage matériel dans lequel s'arrime une société. La quête de l'esprit des lieux forestiers semble d'ailleurs pouvoir conduire à des propositions d'espaces récréatifs nouvelles de la part des aménageurs forestiers attentifs au plaisir que peut procurer la fréquentation forestière (Farnom, Hall et Kruger, 2005). Intégrant le « spatial turn » des Anglo-Saxons (« le tournant géographique »), les enjeux de la spatialité forestière se déploient autour de la rencontre entre deux perspectives : celle dont les arts traitent la forêt et celle des aménageurs qui intègrent la portée sensorielle forestière dans les plans qu'ils produisent. D'où les tensions à l'œuvre et qui conduisent Laurent Mermet et Christine Farcy à envisager l'aménagement comme démarche interdisciplinaire dans laquelle il importe désormais de pouvoir concilier des considérations socio-culturelles, historiques, d'écologie appliquée et de gestion, et donc d'« intégrer des considérations et des processus de nature très diverse ».²⁵

²¹ Léon Schaeffer, « L'aménagement esthétique et récréatif des forêts », *Revue forestière française*, n° 1, vol 21, 1951, pp. 21-30.

²² Jennifer Farnum, Troy Hall et Linda E. Kruger, *Sense of Place In Natural Resource. Recreation and Tourism : An Evaluation and Assessment of Research Findings*, Portland : U.S. Department of Agriculture, Forest Service, Pacific Northwest Research, 2005.

²³ Véronique Fourault-Cauët, « Le paysage, outil de territorialisation et d'aménagement incomplet pour les forêts méditerranéennes ? », *Annales de géographie*, vol. 3, n° 673, 2010, pp. 268-292.

²⁴ La télédétection par laser ou lidar, acronyme de l'expression en langue anglaise « light detection and ranging » ou « laser detection and ranging », est une technique de mesure à distance. Un scanner laser aéroporté permet de réaliser des relevés de la topographie et de la structure de la végétation, en envoyant des flashes laser qui sont réfléchis par les objets rencontrés. Les données brutes sont ensuite enregistrées sous forme de nuage de points en 3D.

²⁵ Laurent Mermet et Christine Farcy, « Repenser l'enseignement et la recherche en aménagement forestier dans un monde diversifié et contradictoire », in Christine Farcy, Jean-Luc Peyron et Yves Poss (dir.), *Forêts et foresterie, mutations et décloisonnements*, Paris : L'Harmattan éd., 2013, pp. 321-336.

Une même question peut donc être posée aux projets artistiques et d'aménagement forestiers : quel est l'arrière-plan inconscient de leur mise en forme forestière ? Ne pourrait-on envisager la démarche comme un « art de l'aménagement » autour d'une telle rencontre ? Cette rencontre, les articles qui suivent souhaitent en faire un prélude. Il y a en premier lieu celle des acteurs de terrain, qui agissent sur ou pour, une ou des forêts. Puis vient le regard des sciences humaines sur ces « lieux » et les pratiques et imaginaires qui s'y déploient.

Nous avons opté pour une entrée en matière par le retour d'expérience de ceux qui se trouvent en charge de décider du sort d'une forêt. Avant de repenser les enjeux sociaux et culturels à l'œuvre, il importe d'entrer dans le vif des préoccupations contemporaines, de dresser un contour de la diversité des situations et des réponses qui peuvent être apportées à ce délicat impératif de décider du devenir d'une forêt. Comment leurs responsables prennent-ils en compte l'esprit des forêts qu'ils gèrent au quotidien ? Ce retour d'expérience démontre que l'enjeu ne concerne pas les seuls gestionnaires des forêts publiques de l'ONF : il y a aussi des propriétaires, paysagistes, conservateurs de réserves naturelles et sans doute aurait-on pu trouver d'autres acteurs aptes à décrypter la valeur esthétique des lieux qu'ils côtoient. C'est en tant que « sylvisculptrice », heureux néologisme qui traduit l'impératif d'une gestion tridimensionnelle du volume forestier, que Karine de Barbarin nous fait ainsi entrer dans « sa » forêt. Sa posture artistique lui donne sans doute plus aisément la possibilité d'affirmer la valeur formelle et sensible de cette « filière bois en circuit court » et de la mettre au premier plan, en la partageant avec d'autres : visiteurs, jardiniers, artistes mais aussi sangliers et champignons. Avec Laurence Le Legard-Moreau nous poursuivons notre visite des forêts provençales mais du côté de celles gérées par l'État. La partition de l'aménagement se joue autour de l'histoire nationale et des mémoires locales. Aux anciens pâturages en quelque sorte panthéonisés par la littérature, ont succédé les espaces boisés et, avec eux, la nostalgie d'une société révolue dont la forêt porte la trace. Ces traces patrimoniales font corps avec la forêt et alimentent un esprit des lieux qui vient pour ainsi dire hanter le présent. Sur ce même territoire, confronté aux mêmes défis et, sans doute, aux mêmes esprits du lieu, Jean-Michel Pirastru voit dans les boisements du XX^e siècle une homogénéisation préjudiciable à la diversité biologique. À travers cette lecture environnementaliste, l'opposition entre boisement-fermeture et enherbement-ouverture marque une autre opposition, culturelle cette fois, entre muséification et identité vivante, deux options possibles qui révèlent la portée sociétale des choix d'aménagement. C'est à Brocéliande que se termine notre périple avec Yann Honnoré. Sous le regard du paysagiste, les esprits s'y croisent : récit personnel de la reviviscence de l'enfance passée en Ardèche, puis âmes des légendes arthuriennes, mais aussi interprétations les plus diverses et fantaisistes, tous esprits avec lesquels il convient de composer pour faire du beau, nous explique-t-il.

Ces quatre cas portent en eux tous les ingrédients d'un esprit des lieux : mémoire individuelle, mémoire collective, histoire, valeurs patrimoniales et biologique, des interrelations, mais aussi, ce qui n'est pas dit et transparait, attachement à des lieux familiers, plaisir souvent à être en forêt et nostalgie parfois. Pour saisir pleinement cette concrétion affective qu'est la forêt, l'invitation d'Augustin Berque, qui ouvre les débats, est essentielle. Appel à une approche qu'il qualifie de mésologique afin de prendre acte de la vaine opposition entre sciences humaines et biologie. Il s'agit autrement dit de mettre en œuvre une écologie qui ne récuse pas la présence de l'homme, non seulement comme être biologique mais aussi comme être pensant. Posture qui rejoint dans une certaine mesure l'invitation lancée par Georges Guille-Escuret²⁶ dans les années 1980 d'une anthropo-écologie assumée comme science des relations. La réalité que l'humain tente de saisir passe en quelque sorte par le filtre de l'histoire et des héritages dans un maillage propice à la production de systèmes symboliques. Augustin Berque nous

²⁶ Georges Guille-Escuret, *Les Sociétés et leurs natures*, Paris : A. Colin, 1989.

apprend que les Japonais envisagent leur manière d'appréhender le monde comme la conséquence d'un mode de pensée qualifié de « forestier », caractéristique de la culture japonaise dans la mesure où il s'oppose au mode « désertique » attribué à la pensée occidentale. Il importe finalement peu de répondre au présupposé déterministe qui alimente cette thèse japonaise, l'important au final étant de voir le lien qui peut être établi entre la présence forestière sur le territoire japonais et le mode de pensée.

À cette approche, nourrie par la géographie humaine, répond comme en miroir celle théologique et spirituelle de Nicole Huybens en conclusion. Les deux propositions montrent les fruits d'une interdisciplinarité puisqu'à partir de perspectives différentes, nourries d'histoires disciplinaires également différentes, d'un vocabulaire tout autre, une boucle est pour ainsi dire bouclée pour saisir l'esprit des lieux forestiers. Dans sa quête de spiritualité, l'auteur nous fait entrer dans l'intimité d'une relation nouée avec la forêt depuis son enfance. Le récit, autobiographique, fait la part belle à cette présence concrète de l'ambiance forestière et du cheminement socio-biographique qui l'accompagne, des forêts wallonnes aux forêts boréales. Le propos revient sur la notion d'éthique environnementale, notant, là encore, les limites qu'il y aurait à n'y pas voir les relations qui s'y nouent, appelant au contraire au « partenariat », à la « co-création » d'un destin commun. C'est donc par l'interrelation avec la forêt que l'auteur, et plus largement les humains dans leur ensemble, se modèlent et modèlent la société dans laquelle ils vivent.

Entre ces deux propositions, entre donc ces forêts nipponnes, wallonnes et boréales, le lecteur voyagera d'un continent à l'autre, en France avec Stéphanie Barioz-Aquilon et plus particulièrement en Provence avec Christian Tamisier et Christèle Gernigon, puis en Italie avec Gilles Bonnin, en Allemagne avec Vincent Moriniaux, en Casamance avec Monica Labonia et Mouhamed Ahmed Badji. Ce périple nous fait croiser la dialectique du présent et du passé, des héritages multiples de l'esthétique forestière et des usages de l'aménagement du territoire à travers le monde.

Tout d'abord avec Christèle Gernigon, de Compiègne à la Sainte Beune, nous entrons au cœur de forêts domaniales que l'Office national des forêts entend valoriser à travers le nouveau label Forêts d'exception. Les projets d'aménagement doivent dans ce cadre permettre de renforcer « l'esprit des lieux » des forêts considérées. Il s'agit de décrypter ce qui fonde le « caractère unique » de ces espaces, éléments sensibles mais aussi en prise avec l'histoire des lieux, dans une démarche de co-construction de la valeur dont l'ONF devient en quelque sorte le chef d'orchestre.

Grâce à Christian Tamisier, ce sont les héritiers des excursionnistes du XIX^e siècle à Fontainebleau que nous croisons dans la métropole marseillaise. Surprenant héritage convoqué autour de la rencontre de la forêt et du saltus dans la région marseillaise et qui amène à la promotion de nouveaux parcours de randonnée dont l'auteur souligne aussi la portée éminemment politique. À propos de l'aménagement du territoire mis en scène autour de la métropolisation, l'auteur va en effet jusqu'à envisager la production d'une « ségrégation socio-spatiale d'un territoire métropolitain », cela à travers les lectures paysagère et artistique qui s'y sont sédimentées au fil des siècles.

Stéphanie Barioz nous fait ensuite entrer dans l'histoire de l'administration. Histoire qui suppose l'installation des gestionnaires au contact des forêts et qui est donc aussi une histoire de leur habitat. C'est cette fois une quête de l'esprit de la forêt à rebours que nous faisons : à rebours parce qu'elle nous plonge dans le XIX^e siècle, mais aussi parce que la valeur accordée à la forêt s'y devine dans sa mise en scène littéraire et dans les modèles types retenus par les architectes. Intruse en forêt, la maison, par son isolement et son organisation fonctionnelle, devient en quelque sorte l'attribut du forestier, pour être en relation intime avec la forêt.

Avec les forêts résineuses qui peuplent l'Allemagne, Vincent Moriniaux nous permet de suivre comment la présence d'une essence forestière se trouve associée à la mise en scène nationale à travers la littérature romantique, au moment où l'Europe questionne ses propres frontières. Sous le regard des écrivains français, le sapin, associé à l'Allemagne, apparaît austère quand le pin est vu comme chaleureux. L'arbre forestier se trouve ainsi doté de caractères humains, qui se retrouvent dans la lecture de ses caractéristiques technologiques et de ses aires de répartition.

Le caractère du paysage qui en résulte, nous le découvrons sous le regard de l'écologue quand ce dernier prend des pinceaux pour traduire l'ambiance des lieux qu'il a étudiés. Là encore, le filtre de la mémoire opère, favorisant la mise en lien des formes associées au paysage et de la société qui le produit. Au fil des années, le paysage, comme ses usagers, change et avec lui, le regard porté sur la présence floristique. Mais c'est aussi la superposition de l'abandon et du sauvage qui fonde dans le même temps la richesse biologique et esthétique, Gilles Bonin notant aussi avec nostalgie que la « domestication des lieux a éteint leur spiritualité ».

Enfin, nous partons avec Mouhamed Ahmed Badji et Monica Labonia en Casamance, dans des forêts qui sont à la fois lieu d'initiation masculine pour les populations qui y vivent et zone de frontière et de conflits entre ces mêmes protagonistes. Cette présence du rituel nous amène à questionner une dimension peu envisagée dans le cas des forêts occidentales considérées auparavant : celle d'un temps cyclique qui vient rebattre les cartes du jeu forestier. De plus, l'exemple montre avec une acuité particulière la manière dont la forêt peut se diffuser au-delà de ses limites physiques, s'incarnant dans les initiés qui deviennent eux-mêmes ses éléments constitutifs, autrement dit des parcelles forestières externalisées dans l'humain, renforçant la thèse d'André Leroi-Gourhan²⁷ d'une mémoire externalisée dans le social en montrant sa réversibilité.

La forêt, nous le voyons, réserve bien des surprises et n'y voir qu'un réservoir de ressources économiques s'avère au final une vision bien partielle quand on découvre son aptitude à fédérer ou mettre en conflit des mémoires. Ces contributions éclairent également les enjeux patrimoniaux qui traversent aujourd'hui la prise en charge de ces espaces singuliers, miroir des sociétés qui les ont vus croître, disparaître ou renaître.

²⁷ André Leroi-Gourhan, *Le geste et la parole II. La mémoire et les rythmes*, Paris : Albin Michel, 1964.

La veille de notre journée d'étude, nous avons renoué avec le principe établi l'année précédente, d'une mise en bouche sensible de notre thématique. Cette année, c'est autour du film de Pascale Ferran, *Lady Chatterley*, et sous le regard du paysagiste Gilles Clément que nous nous sommes laissé toucher par l'esprit de la forêt.

Avant la projection du film dans la salle du cinéma La clef, rue Daubenton à Paris, Gilles Clément nous a permis de revenir sur l'idée d'un génie naturel des écosystèmes forestiers et sur les questions soulevées par leur mise en paysage. Lors de sa conférence, largement illustrée par les photographies d'arbres et de forêts prises au cours de sa carrière à travers le monde, il a proposé de considérer l'arbre autrement : non pas un individu mais une « colonie » ; de porter attention à l'importance de l'arbre, ce qu'il nous apporte et le respect qui lui est dû, qu'il soit vertical ou horizontal ; d'envisager l'arbre dans ses incroyables adaptations au milieu ; et de prendre en compte l'arbre qui s'anastomose, qui s'unit à d'autres et cette idée d'un programme de recherche « la conversation entre les plantes ». Le paysagiste a invité les forestiers à laisser la nature opérer seule après tempête, le forestier ne venant, ensuite et à mesure du développement de la régénération naturelle, que pour conforter ce qui l'intéresse et enlever ce qui ne lui paraît pas adapté. Ce à quoi les forestiers lui ont répondu qu'un coup de pouce était parfois nécessaire, les retours des régénérations naturelles opérées volontairement ou, plus souvent, passivement, après Lothar et Martin, n'ayant pas toujours été favorables et ne correspondant souvent pas à la formation forestière que les forestiers souhaitent au regard des demandes locales ou sociales. Ces régénérations après tempêtes posent à tous la question : quelle forêt voulons-nous ? La contribution de Gilles Clément au choix des paysages du film de Pascale Ferran illustre aussi les enjeux de la spatialité forestière.

Nul besoin de présenter le film *Lady Chatterley*, réalisé par Pascale Ferran en 2006. Ses nombreux prix attestent sa notoriété. Mais peu savent que ses paysages ont été filmés dans les forêts limousines. C'est en effet dans le Château de Montlhéry et dans les forêts qui l'entourent, là où, trente ans plus tôt, Alain Resnais, un des maîtres de Pascale Ferran, avait réalisé *Providence*, que la réalisatrice a installé ses personnages de l'Angleterre puritaine des années 1920. Pour représenter le domaine des Chatterley, la cinéaste a filmé une dizaine de lieux différents en Corrèze. La forêt y tient une place majeure et abrite plusieurs scènes essentielles. Pour la réalisatrice : « le règne végétal n'intervient pas seulement ici comme métaphore de l'élan vital qui fait se rejoindre les deux protagonistes, mais il les accompagne sans cesse dans leur transformation. C'est cela pour moi la plus grande beauté de *Lady Chatterley* et l'homme des bois : le récit d'un amour qui ne fait qu'un avec l'expérience concrète de la transformation »¹. Un film qu'il fallait donc redécouvrir pour saisir l'esprit de la forêt qui habite les personnages...

¹ Interview de Pascale Ferran, recueillie pour « Anecdotes, potins, actus, voire secrets inavouables autour de «Lady Chatterley» et de son tournage ! », s. d., <http://www.allocine.fr/film/fichefilm-61490/secrets-tournage/>

ZOU! « Dans les bois », promenades surprises...

→ Karine de Barbarin¹

Sculpter le paysage forestier comme un paysan, tel est mon sentiment dans l'intervention ; avec un sécateur et une scie, je créais une clairière dans ma forêt afin d'y accueillir les gens d'ici et d'ailleurs lors de la première *rencontre de druides* intitulée « Dans les bois » au printemps 2007. Le plaisir fut tel que je me fis le pari de faire au moins un événement par an, ce que je fais depuis, en explorant à chaque fois de nouveaux vecteurs de réflexions ou de sensations : la marche, la parole, le mouvement, le vin, les victuailles, la musique, la nuit, etc., et de poursuivre des aménagements de lieux tels que lisières, chemins, sous-bois, restanques, etc., avec un sens esthétique primordial.



Signalétique à l'entrée du site forestier (© Eileen Morizure)

Félicien Rops écrit :

*« ... les peintres sont stupides et ridicules, se dire artistes et tâcher de rendre ce qu'on ne peut pas rendre, l'âme et la nature, mais idiots et infirmes que vous êtes, si vous vous sentez réellement artistes, c'est-à-dire si vous aimez le beau, jetez-là vos pinceaux, vos couleurs et vos crayons : courez dans les bois, enivrez-vous de tous les parfums... ».*²

¹ Directrice de projets de l'association ZOU!, www.zouk2b.fr; citoyenne, artiste et propriétaire « *sylvicultrice* ».

² Félicien Rops, lettre à Élise Mériel, 1859-1865, www.ropslettres.be

Le lieu, sa situation géographique et son caractère sont les sources d'inspiration des diverses interventions expérimentales, artistiques, ou scientifiques.

À Gavot, j'habite, aux environs d'Aix-en-Provence, sur le site classé Concors-Sainte Victoire, une ancienne étape de transhumance, lieu de croisement d'espèces, entre agriculture et collines, en bordure de la forêt. Jadis le loup y attendait le mouton, le chasseur (actuel prédateur) y dépose quelques douilles de cartouches, le quidam des bidons d'huile de vidange, le propriétaire terrien des clôtures, le promeneur y dépose un regard.

Les arbres y sont mes repères, les cailloux sont mes miettes de Petit Poucet et l'urbain mon horizon.



Conférence de Jean-Georges Tartar(e) et Jean-Marie Souriau, 2007 (© Eileen Morizure)

En 2010, ressentant la nécessité de structure, avec le collectif de jardiniers, nous créons l'association : *ZOU! mélange des genres et des gens*. Nous tentons de nous inscrire dans le paysage des collectivités locales, nous élargissons l'éventail des rencontres et augmentons le nombre des participants.

Les partenariats avec le Grand Site Sainte Victoire³ et le Syndicat de Propriétaires Forestiers Sylviculteurs (Fransylva 13)⁴ se font naturellement, pour organiser des rencontres sur les enjeux forestiers, écologiques, environnementaux... au cœur de la forêt, ainsi qu'avec par exemple le lieu d'art contemporain le 200RD10 pour des expositions, ou Clin d'Œil et Saffir Galerie Nomade pour des conférences intitulées : *petites rencontres à l'usage des curieux*⁵.

« Dans les bois » permet la rencontre des différents acteurs et usagers de la forêt, souvent par le biais d'une marche. Comme si le corps en mouvement oxygénait la pensée et la perception vers le sensible ou l'émotion ? Comme si la forêt favorisait l'écoute ? « ... manières d'attraper le monde à travers le corps, se fondre dans le paysage, ressentir le continuum entre soi et l'environnement... ».⁶

³ www.grandsitesainte victoire.com

⁴ Syndicat forêt privée, fransylva 13, 2015, <http://fransylva-paca.fr/wp/promenade-artistique-et-forestiere/>

⁵ 200RD10, lieu d'art contemporain à Vauvenargues, www.raymond.galle.com. Clin d'Œil, www.clindoeil13.com et Saffir, Galerie Nomade.

⁶ Françoise Léger, « Les Envies Rhônements », colloque *L'art de la marche, nouveau terrain de jeu pour les artistes*, Marais du Viguérat, 2015.

Marche au cours de laquelle il y a la découverte d'un parcours de nature ponctué d'interventions humaines (sylvicoles, apicoles, viticoles, théâtrales, plastiques, paysagères, etc.). Côtayer la pomme sauvage et *l'œuvre d'arbre*.

Promenade surprises est un concept (inspiré du film « voyage surprise » de Jacques Prévert), qui invite un public aussi varié que possible (notion de biodiversité humaine) à l'imprévu et aux impronptues socio-climatiques de dernière minute; l'effet de surprise contribue par sa mise en déroute à l'ouverture d'esprit du collectif des promeneurs?

« Dans les bois », *promenade surprise*, est un rendez-vous thématique où des artistes, des chercheurs et du public sont invités à faire un bout de chemin ensemble, être là, partager une tarte ou un moment d'étonnement, de rire, de poésie... C'est une sorte de laboratoire en mouvement, qui confronte les regards, alimente les palabres *en la Silva*; en présence de, la terre, l'arbre, la sève « ... la sève dite élaborée..., celle qui redescend des feuilles vers les racines... ce phénomène qui s'ancre et nous ancre dans le sol, notre socle commun, nous ramène invisiblement au fondement qu'est la terre »⁷.



Performance musicale de Dominique Noël, 2015 (© Karine de Barbarin)

Je joue donc mon rôle de propriétaire forestier tout en disant à l'assemblée : « *si t'es propriétaire, t'es rien* »⁸... (extrait d'une parole volée de Jean Georges Tartare), et à l'orée des bois, je recommande toujours de respecter la multitude d'individus et de peuplements qui vivent et cohabitent ici toute l'année (du champignon au sanglier) alors que nous ne faisons que passer.

Propriétaire « sylvisculpteur », donc... gestion, débroussaillage sélectif manuel, plantations mellifères, zones de non gestion aussi, accueil ponctuel du public, coupe de bois pédagogique, éclaircie douce de pin d'Alep, destination pâte à papier ou bois énergie, quelques billons deviennent un banc ou un pont,

⁷ Céline Aubertin, « Sentir comme un arbre », in Céline Aubertin et Alain Chareyre-Méja, *Esthétique de l'arbre*, PUP, Aix-en-Provence, 2010, pp. 169-178.

⁸ Tarar(e), artiste et auteur de rue et de diverses publications aux éditions L'entretemps.

l'un d'eux sera scié sur place à la « gruminette », les planches participent à l'aménagement sur place d'un atelier éphémère de menuiserie. C'est une mini filière bois en circuit court, de pin d'Alep, dont la revalorisation et la qualification en bois d'œuvre sont en cours.

Les esprits des lieux? Un peu de tout cela mélangé, plus un élevage d'adolescents, une bande de jeunes en *free party*, des chèvres échappées d'un troupeau, et autres loisirs à moteurs.

Christiane Capus écrit à propos :

*« ... balade artistique dans la forêt, où l'art tutoie l'environnement, la nature, les arbres, les animaux, la vie, et au bout du chemin..... L'Auberge Espagnole! Le partage, combler celui des cinq sens qui avait été le plus laissé en repos : le goût. Celui des Autres ».*⁹



« Sustentation », installation d'Eric Noe, 2016 (© Eric Noël)

⁹ Article 29/11/16 – Facebook-page : st victoire protégée



« Le radeau de la méduse », performance théâtrale de la Compagnie Inflammable, 2010
(© Karine de Barbarin)



« Forum », installation du collectif Zou, 2015
(© Karine de Barbarin)



« Éloge du poil », causerie de Claude Guéhenne, 2007
(© Kevin Morizure)

En Provence, une forêt mosaïque où résonne l'esprit des lieux

→ *Laurence Le Legard-Moreau*¹⁰

Dans nos forêts provençales, la notion d'histoire et d'esprit des lieux est fortement présente de par la jeunesse des massifs forestiers en place aujourd'hui. Pour beaucoup de locaux, la forêt reste avant tout « la colline » qui traduit une culture, une histoire locale, la persistance du vécu raconté par les anciens, ancré dans ces paysages.

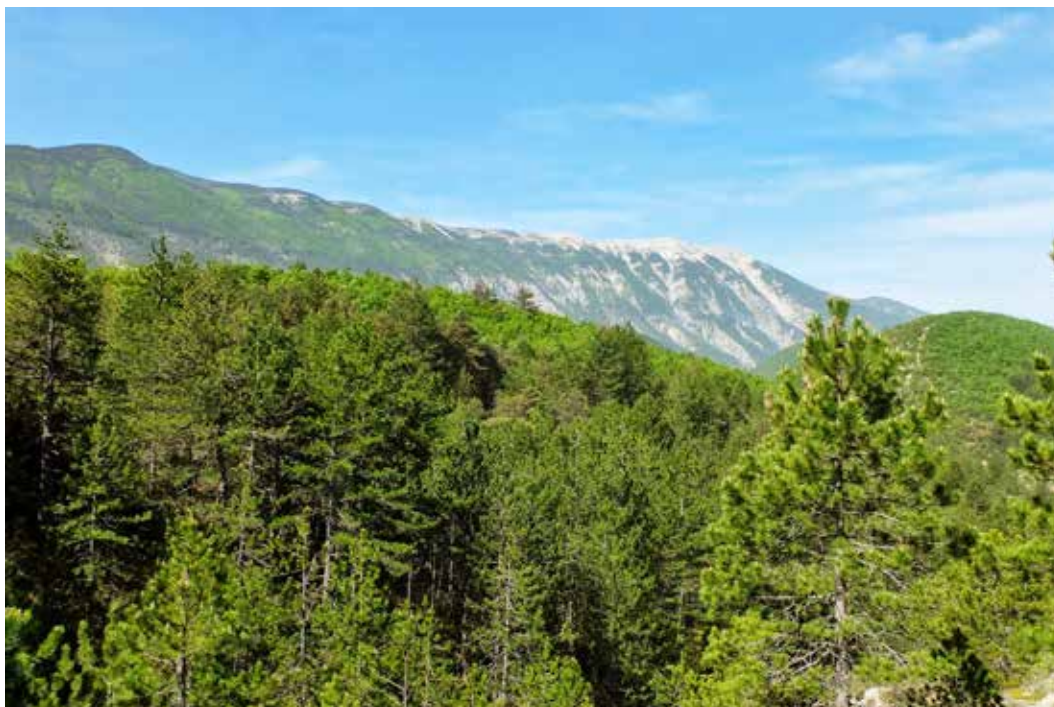
La colline provençale et ses paysages, plus que sa forêt au sens propre, ont été sublimés par nombre d'écrivains ou de peintres : c'est la colline de Pagnol où les hommes vont chasser la bartavelle dans la garrigue ensoleillée, le moulin de Daudet perché sur des collines souvent dénudées, ou encore la campagne aixoise de Cézanne qui met en scène la montagne Sainte-Victoire, minérale, avec quelques sujets de pins d'Alep aux houppiers élargis, témoignant de leur situation d'arbres de place, plus que d'arbres forestiers.

L'esprit des lieux dans ces forêts provençales actuelles, ce sont les collines « d'autrefois ». Il est ressenti, forgé par des ambiances, des formes, des couleurs et des odeurs qui se dégagent et reste nourri par les références à l'histoire des hommes. L'imaginaire collectif local et la mémoire portent sur une dimension finalement peu forestière. Cette colline était ouverte, parcourue, habitée, bien humaine. Avant le massif exode rural du début du XX^e siècle, on y amenait les troupeaux mais on y cultivait aussi ponctuellement la lavande, l'amandier, l'olivier, voire des fruitiers et mêmes quelques céréales dans les zones de thalwegs plus riches.



Versant nord du Ventoux – cliché administration des eaux et forêts – début XX^e siècle (© ONF)

¹⁰ Agence ONF Bouches-du-Rhône/Vaucluse.



Versant nord du Ventoux aujourd'hui (© google image)

Le manteau forestier qui la recouvre à présent lui a fait perdre cette « identité ». Ces lieux n'étaient pas forestiers. Ces forêts actuelles, majoritairement constituées, en Provence calcaire, de pinèdes à pins d'Alep et de taillis de chênes, se sont naturellement boisées, le pin d'Alep en étant majoritairement l'artisan. Ponctuellement, l'homme a accentué la dynamique par des plantations, et, sur des territoires spécifiques, comme les versants du Mont Ventoux, y a entrepris des reboisements RTM (Restauration des Terrains en Montagne) de grande ampleur.



Refuge des ramayettes – cliché administration des eaux et forêts – début XX^e siècle (© ONF)

Ces forêts ont aujourd'hui une autre dimension que la colline : la pinède leur a offert son couvert en mosaïque avec les garrigues, ses perspectives, mais aussi un certain risque de « banalisation » des paysages.



Pinède à pin d'Alep – FC La Roque d'Anthéron (13), 2008 (© ONF)

Sur le Mont Ventoux, la forêt actuelle résulte certes de la même histoire d'abandon par exode rural, mais surtout de l'action des forestiers des programmes de restauration des terrains en montagne « RTM » à la fin du XIX^e siècle. Les forestiers y ont alors planté et semé des milliers d'hectares de forêt pour fixer les sols et enrayer l'érosion majeure qui était en marche. Ces plantations d'ampleur ont fortement marqué l'esprit des lieux. À l'époque, la montagne devient le lieu d'une activité importante. La main d'œuvre est puisée dans les villages : les ouvriers planteurs arpentent les versants, sous la direction des forestiers de l'Administration des Eaux et forêts. Des pépinières « volantes » sont mises en place in situ pour que les milliers de plants nécessaires soient éduqués au plus près de leur futur lieu de plantation : le Ventoux comptait plus de 280 pépinières volantes.

Les chantiers s'organisent autour de campements, de cabanes et de refuges pour éviter les trajets depuis les villages. Les enfants sont réquisitionnés pour éloigner les oiseaux au proche des pépinières. On emploie des femmes pour porter les repas et l'eau à boire au milieu des chantiers. Des sentiers reliant villages aux chantiers sont, par la force des choses, pratiqués et désormais fixés dans le paysage. C'est cette identité qui se retrouve aujourd'hui dans l'esprit des lieux, dans la toponymie.

Les chantiers RTM ont constitué une véritable activité économique sur le Ventoux pendant plus de 40 ans, ils ont façonné le paysage forestier mosaïque d'aujourd'hui mélangeant les peuplements aux essences variées, les pierriers et les pelouses, les traces bâties de cette épopée.

Quelle prise en compte de l'esprit des lieux par les forestiers ?

La dimension de mémoire des lieux reste prégnante dans l'analyse que portent les forestiers notamment dans les plans d'aménagements : dans la façon de mener une gestion durable, dans l'approche nécessaire de ces collines désormais forestières, du risque incendie de forêt, de la dimension « ressource bois » récente.



Coupure de combustible de Valescure-massif du Luberon (84), 2009 (© ONF)



Restanques en forêt communale de Saumane en Vaucluse (84), 2008 (© ONF)

Le petit patrimoine des jas, aiguiers, cabanes de forestiers planteurs ou de bergers est pris en compte et traité spécifiquement au niveau paysager. Le plus souvent les fonds de vallons autrefois cultivés redeviennent des cultures cynégétiques après avoir été boisés, servant aussi de coupure de combustible.

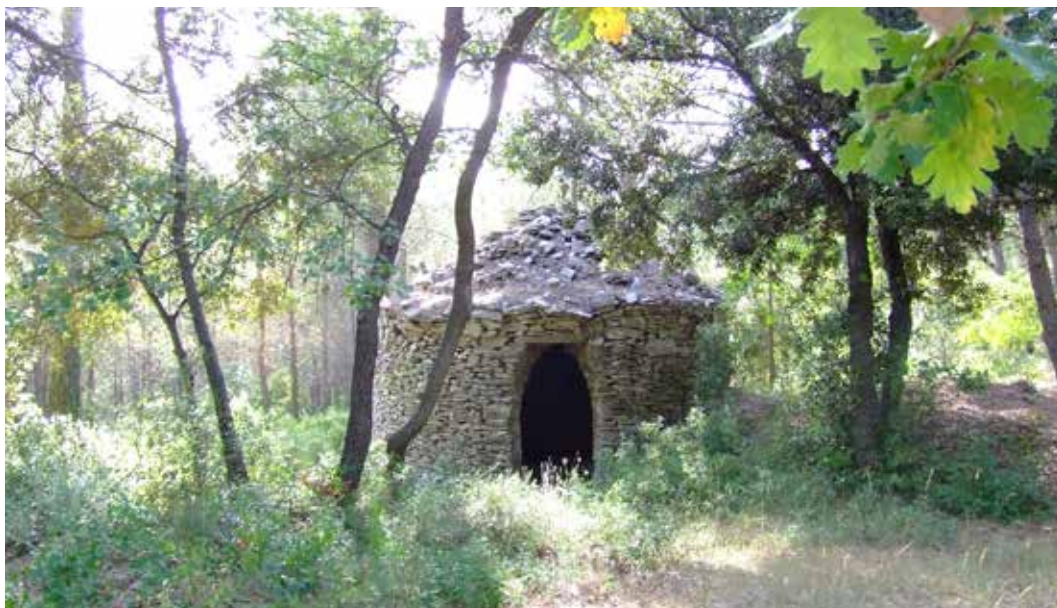
La dimension de cette forêt « mosaïque » est portée par les forestiers au titre de la multifonctionnalité. Un exemple en est l'importance des conventions de pâturage en forêt autorisées le long des pistes de défense des forêts contre l'incendie. Les troupeaux réinvestissent cette colline désormais boisée par le biais d'entretien d'équipements anti incendie, dans une logique de bénéfice réciproque. Les troupeaux y trouvent des compléments hivernaux et le forestier un mode d'entretien traditionnel qui fait résonner l'histoire.



Forêt départementale de Roques Hautes (13) oliveraies au sein du massif forestier, 2008 (© ONF)



Forêt communale de Peyrolles (13) pâturage ovin sur débroussaillments de pistes, 2008 (© ONF)



Fontaine de Vaucluse (84), borie sous couvert forestier, 2012 (© ONF)

Pour la plupart, ces pâturages sont conventionnés gracieusement et gérés finement dans le temps et dans l'espace afin que la forêt au sens noble n'y perde pas ses capacités naturelles de maturité et de renouvellement.

Le forestier raisonne en « temps long », ce temps résonne bien avec l'histoire du lieu, elle-même en résonance avec celle des « hommes ». Cette prise en compte, accompagnée par la mise en valeur des éléments du patrimoine en présence peut transmettre l'esprit d'un lieu : en jouant sur la densité boisée, sur la mise en valeur d'essences plus que d'autres en ouvrant des clairières, en autorisant une mosaïque forestière. En Provence, aiguiers, jas, bergeries et restanques transmettent l'identité du lieu. Le forestier sort des peuplements, il laisse la place en forêt à des espaces non boisés. Les dynamiques actuelles de gestion valorisent au sein des forêts les espaces ouverts de garrigue et de pelouses écorchées, le petit patrimoine. L'esprit des lieux se recompose aujourd'hui entre forêt et histoire, la colline vivrière a laissé la place à une forêt paysage qui apporte aussi une identité, un cadre de vie et un facteur d'attrait touristique.



Forêt communale de Roquefort la Bédoule (13) pinèdes mosaïques, 2016 (© ONF)



Massif des Alpilles (13), pelouses pâturées de piémont, 2008 (© ONF)

Paysage forestier recherche esprit des lieux

→ *Jean-Michel Pirastru*¹¹



La forêt communale d'Aureille au sud du massif, avec au premier plan la « forêt fruitière » des Alpilles
(© Jean-Michel Pirastru)

Au sein du triangle d'or de la biodiversité méditerranéenne (Crau-Camargue-Alpilles), la spécificité du territoire des Alpilles est d'être comme une île au milieu des plaines : falaises, garrigues et forêts émergent ainsi au centre du Comtat Venaissin au nord et de la Crau au sud.

Dernier relief à poindre jusqu'au lit du Rhône, cette situation géographique unique lui donne toute son importance en terme de richesse et de complexité (imbrication des milieux « naturels » et cultivés, des milieux secs et des milieux humides). Englobant le plus grand massif forestier du département des Bouches-du-Rhône, le territoire des Alpilles est aujourd'hui un territoire péri-urbain qui a su garder les atouts d'une agriculture dynamique et d'une ruralité préservée, héritière d'un passé glorieux dans le domaine des arts et de la culture. Vincent Van Gogh, Frédéric Mistral en sont les plus célèbres laudateurs.

Pour ce qu'on appelle localement la colline (parfois la montagne pour les anciens), une longue histoire de pastoralisme et d'exploitation traditionnelle laisse les traces de paysages très ouverts (roches et garrigues magnifiées dans les œuvres artistiques). Cette garrigue, vieille comme les Grecs (comme le chante Mistral), est liée à la première activité humaine dans cette région (le pastoralisme étant arrivé vers 8000 av. J.-C., bien avant l'arrivée de la culture de céréales par exemple).

¹¹ Responsable Biodiversité, coordination scientifique, animation du conseil scientifique du Parc naturel régional des Alpilles, conservateur de la Réserve naturelle régionale de l'Illon.

Avec la déprise et l'abandon des activités, les broussailles et pinèdes ont recouvert une bonne partie des espaces naturels, entraînant une banalisation de la faune et de la flore : les espèces les plus typiques (méditerranéennes) étant peu à peu remplacées par les espèces plus banales à l'échelle européenne. Avec une très grande diversité floristique (jusqu'à 80 espèces floristiques au mètre carré) et un rôle prépondérant pour les espèces de faune typiquement méditerranéennes menacées ou en déclin (chauves-souris, lézards, serpents, papillons, sauterelles, passereaux méditerranéens, rapaces, etc.), les mosaïques ouvertes de pelouses sèches occupent le premier plan des axes de gestion prévus par le Parc naturel régional des Alpilles.

Le pastoralisme apparaît aujourd'hui comme le moyen privilégié pour la réhabilitation et l'entretien de ces mosaïques de pelouses sèches. L'action hétérogène du troupeau crée en effet une multitude de micro-faciès favorables à la biodiversité et la présence de coprophages apportés par le troupeau sont favorables à la conservation du patrimoine des Alpilles. L'enjeu affiché de réhabilitation et d'entretien des milieux ouverts permet donc de faire converger les enjeux de vie locale (élevage), de biodiversité, de paysage, de chasse (petit gibier) et de prévention des incendies.

Vergers d'oliviers et vignobles participent grandement à la mosaïque de milieux favorables aux espèces de faune et de flore présentes sur le massif (beaucoup d'espèces utilisent le massif pour nicher et s'abriter et viennent se nourrir dans les espaces agricoles de piémonts). Les milieux cultivés constituant ainsi des lieux de vie, d'alimentation et de reproduction pour la faune et la flore, la limitation de l'usage des produits phyto-sanitaires, les pratiques d'enherbement, le maintien des haies sont autant de pratiques à développer auprès des agriculteurs.

Pour la forêt, l'enjeu biologique principal est la conservation et la maturation des peuplements de feuillus sur les stations les plus fraîches et humides du massif. Chênaies vertes de fonds de vallon et forêts galeries occupent en effet un rôle déterminant au niveau écologique : corridors, lieu de refuge, de dissémination et d'approvisionnement en eau et en nourriture.

A contrario les nombreux peuplements résineux peu productifs, très sensibles aux incendies sur des milliers d'hectares posent de vraies questions à la fois au regard de la nouvelle donne climatique mais aussi au niveau de nouvelles perspectives de gestion traditionnelle, rentable et préventive. Les nouvelles convergences économiques, paysagères, sécuritaires et environnementales permettent de démontrer que la gestion de mosaïque agricole et pastorale traditionnelle en lieu et place de zones à vocation uniquement sylvicole apportait des solutions adaptées localement.

La civilisation rurale méditerranéenne française a inspiré plus d'un artiste, elle possède encore sur le territoire des Alpilles une relique « illustre », comme une île au milieu des plaines du Rhône et de la Durance, exemple d'une identité vivante, lien entre passé et avenir, au-delà de la muséification que certains redoutent.

L'esprit des lieux, entre rêverie et énergie

→ Yann Honnoré¹²

J'ai grandi en Ardèche dans un village de 100 habitants du nom de Prunet. Nous habitons une maison ayant appartenu à mes ancêtres paternels. En contrebas coule une rivière et, à plus de dix minutes de marche, vit la forêt. Je me promenais souvent seul à la rivière, je sautais de rocher en rocher parcourant les gours, ces trous d'eau où l'eau est profonde. Quand on est seul, on n'a pas peur de s'inventer des histoires, on n'a pas peur d'attribuer des vertus magiques à un lieu. Si je suis régulièrement allé à la rivière, je suis moins allé en forêt, nous l'avons traversée lors de randonnées en famille mais jamais je n'y suis resté comme je suis resté auprès de l'eau. La forêt me faisait peur. Le soir y tombe plus rapidement.

Aujourd'hui je suis plus grand, j'ai moins peur, mais une part de ma rêverie d'enfant m'échappe. C'est pourquoi maintenant que les choses ne sont plus innées, qu'il me faut les saisir, je souhaite me replonger dans le lieu, dialoguer avec lui plus intensément. Dans le cadre de mon mémoire de troisième année de paysage intitulé rêverie j'ai choisi de travailler sur la forêt de Brocéliande.

Je dois dire que si « petit bleu » était le paysage, et si « petit jaune » était la philosophie, alors « petit vert » serait l'esprit des lieux. C'est la première chose qui me vient à l'esprit.

Au sein du lieu, il se passe quelque chose. On dit que quelque chose « aura lieu ». On parle aussi d'un lieu comme d'un espace où il y a de la vie sans pour autant qu'il y ait événement. Objectivement il ne s'y passe que des choses quotidiennes. Le lieu est empreint de magie, (on parle des bottes de sept lieues) comme d'une unité de mesure (à cinq lieues de là). Si le lieu pose autant de questions c'est bien à cause de notre incapacité à le cerner. Peut-être n'est-il pas tout seul à œuvrer, il y a l'esprit, l'esprit du lieu.

Le milieu agira comme réceptacle. Chaque milieu naturel a ses personnages mythologiques des plus primitifs (les géants de Vico) aux plus évolués, (le miroir de Narcisse) en passant par Dionysos et ses ménades. Un milieu est la moitié d'une lieue (mesure spatiale) alors il est probablement aussi une distance. Mais si un lieu est une plage, une étendue, alors son milieu est soit l'espace autour, soit le milieu du lieu, autrement dit son centre. Du lieu, en son milieu se trouve le cœur, l'esprit du lieu. Il est le centre d'énergie, comme toute cellule vivante il suffit d'un noyau, d'une limite, et d'un entre-deux pour que l'espace prenne vie et devienne lieu.

Libre à chacun de croire ou non aux esprits. De toute évidence selon certains, si esprits il y a, alors la notion d'esprit des lieux paraît déjà un minimum renseignée. J'aime beaucoup le fait de nommer ces esprits. Les Arabes les appellent djinns, ou génies, les Bretons ont les korrigans, sans parler des centaures, licornes, gnomes, fées, et personnages mythologiques humains dont la trace participe à l'esprit des lieux.

Prendre en considération un hypothétique esprit du lieu, c'est déjà considérer qu'on n'est pas seul sur le pays, et que ce dernier a déjà ses lois, ses mécanismes intrinsèques. Selon John Michell dans *L'esprit de la terre ou le génie du lieu*, « les oriflammes de prière sur un sanctuaire bouddhiste du Bhoutan égayaient les esprits du pays et ses habitants »¹³. Le dialogue est manifestement au centre

¹² Étudiant, École Nationale Supérieure de Paysage, Versailles.

¹³ John Michell, *L'Esprit de la terre ou le Génie du lieu*, Paris, éditions du Seuil, 1975.

de la pratique de l'esprit du lieu. C'est pour cela qu'il y a incompatibilité entre la pratique paysagère contemporaine et celle de toujours. Il nous faut assumer le fait de s'adresser à un quelque chose immatériel. Sans quoi le paysage ne pourrait plus compter que sur la sobriété du projet permettant de ne pas déranger les méditations métaphysiques du visiteur.

Le pays est parsemé de croix, rochers, statues. Ces marqueurs de toutes sortes ont depuis toujours fait partie de l'aménagement collectif. Ils ont constitué des points de repères pour promeneurs, pèlerins et marchands. Faire du paysage c'est voir et créer les indicateurs spatiaux du pays. Ce n'est pas seulement l'art de dessiner les chemins, d'aménager des milieux naturels et humains. Le paradoxe dans lequel on se trouve c'est que le paysagiste n'a aucune connaissance des rites locaux ni de la symbolique des formes. Dans l'incapacité d'œuvrer dans ce domaine-là, il se tourne vers des pratiques plus relatives à un esprit globalisant : il pense les flux, les dimensions, les matériaux, avec de la norme il essaie de faire un espace singulier. Cela est tout à son honneur, il n'y a pas de mal à faire du beau. Simplement le paysagiste doit travailler en collaboration avec les pratiques mystiques locales pour que la symbiose espace/esprit vive.

La vision que nous allons avoir de l'esprit des lieux part d'une double lecture. Il y a un esprit des lieux littéraire et un esprit mathématique. Tous deux gravitant autour de la notion d'espace.

L'espace c'est l'ensemble des qualités propres du site, il agira comme réceptacle, si le lieu est bien aménagé, ou au contraire, bien préservé, alors il aura une puissance attractive pour la rêverie et par conséquent l'élaboration d'histoires, mythes fondateurs : tous les sens s'éveillent et s'harmonisent dans la rêverie poétique, dit Gaston Bachelard.

Brocéliande est une forêt qui m'a beaucoup impressionné, c'est une forêt mature, cela se voit au premier coup d'œil, les arbres sont vieux en périphérie des parcelles sylvicoles, des houx parcourent la forêt dans ses espaces les plus sauvages. Cette forêt, par ses qualités spatiales et l'espace environnant, a vraiment le potentiel pour accueillir les histoires recueillies par Chrétien de Troyes. La légende dit que l'on est venu greffer sur la forêt de Paimpont ces histoires, mais certains disent que les histoires seraient nées en ces mêmes lieux. La forêt en général a une mémoire, et selon son socle géologique des éléments qui accentuent sa présence. Brocéliande a de grands lacs, de grandes landes, des affleurements rocheux, des sources ferrugineuses, une brume caractéristique, bref tout pour accentuer cette ambiance d'une folle intensité.

Troisième grille de lecture, l'espace mathématique. Qui est-il celui-là ? Il y a déjà un certain temps de cela je travaillais sur les croix et les statues-menhirs autour du canton de Saint Sernin sur Rance, en Aveyron. Je me suis donc rendu compte que l'homme édifiait des ouvrages de pierre sur l'intégralité du paysage. Un éperon rocheux, un croisement, une crête, le lit d'une rivière, les abords d'un village, d'une abbaye, le centre d'un village. J'ai compris que les croix étaient un maillage territorial, un réseau religieux, sacré. J'ai tout d'abord analysé ces éléments sous un jour culturel. Mais j'ai eu une autre intuition, ces croix ne seraient-elles pas des antennes ? Comme des points d'acupuncture dialoguant avec les forces cosmiques et telluriques à l'échelle du territoire ?

Selon la *Revue d'histoire de la pharmacie* consacrée aux guérisseurs d'hier et d'aujourd'hui, « les croyances thérapeutiques attachées aux dolmens et menhirs prennent aujourd'hui une allure scientifique avec la géobiologie ».¹⁴

¹⁴Julien Pierre, « Guérisseurs de toutes sortes : Guérisseurs d'hier et d'aujourd'hui », *Revue d'histoire de la pharmacie*, n° 341, 2004, p. 126.

« Un menhir interfère sur toutes les énergies du lieu dont il devient le centre », écrit Thierry Gautier dans *L'énergie des lieux sacrés*¹⁵.

Je ne sais pas trop quoi penser de tout cela mais une chose est sûre, si certaines personnes pensent cela, il faut aussi en tenir compte. Aussi, quand on dit d'un lieu qu'il est « chargé », ne serait-ce pas que l'énergie est particulièrement forte en ce point-ci ?

Le pluriel de lieux plutôt que le singulier vous semble-t-il approprié ?

J'avoue que j'ai plus réfléchi sur le lieu au singulier, à chaud je dirais que le lieu est un organe et que les lieux sont un corps ou encore une entité paysagère.

Pensez-vous qu'il existe des forêts sans esprit des lieux ?

Non, je ne le pense pas, tout lieu a un esprit, la forêt en particulier.

Ce qui est par contre assez sûr, c'est que chaque lieu vit à sa manière, la forêt porte en elle le génie de la mémoire, les arbres sont une écriture de chaque brin de vent, chaque année une par une... La forêt est un milieu englobant, on y respire son air frais.

Si on voit chaque lieu en fonction de la temporalité de la mémoire, la forêt marque probablement la mémoire la plus longue pour le vivant, mais elle est dépassée de loin par les paysages minéraux et l'océan. Le minéral s'inscrit sur l'échelle du temps de la terre, l'élément eau s'inscrit à l'échelle du temps de l'univers. L'eau qui coule dans nos rivières est la même que celle qui nous est probablement arrivée par le biais d'astéroïdes. Dans des temporalités beaucoup plus courtes, citons les milieux herbacés, ou tout simplement l'animal. Dans ces règnes, la mémoire se passe autrement que dans les autres éléments car tout est péremptoire et tout se recrée très vite.

Si l'on prend l'exemple de la mer, en plus d'y avoir de l'eau, il y a aussi de l'air, de la terre et même du feu. Difficile *a priori* d'aborder un milieu sous le signe d'un élément prépondérant, et pourtant cette double lecture semble intéressante : si l'élément prépondérant crée l'unité du milieu, alors les autres éléments créent la diversité, autrement dit le paysage.

¹⁵Thierry Gautier, *L'énergie des lieux sacrés*, Rennes, éditions Ouest France, 2016.

Existe-t-il un mode de pensée forestier ?

→ *Augustin Berque*¹

L'approche mésologique des forêts

Précisons tout de suite qu'il ne s'agira pas ici de biosémiotique, ni *a fortiori* de bioherméneutique. Je ne suis pas encore, et ne serai sans doute jamais en mesure de poser, comme déjà le font certains chercheurs en écologie végétale, la question « à quoi pensent les plantes ? ».² Encore moins la question « les forêts pensent-elles ? », qui est beaucoup plus complexe, et de nos jours encore passerait facilement pour une absurdité. Je suis pourtant persuadé que tous les êtres vivants, à quelque degré que ce soit, sont dotés de la capacité d'interpréter leur environnement dans un sens qui est propre à chacun, ou du moins à chaque espèce; capacité interprétative qui n'est autre que l'ancêtre et le substrat de toute pensée, humaine y compris. Même au niveau le plus primitif, c'est accomplir déjà l'analogue du jugement prédicatif « S est P », en saisissant S (l'environnement) en tant que P (une ressource, une contrainte, un risque, un agrément) par les sens et par l'action – cela concerne tous les êtres vivants –, par la pensée – cela concerne les animaux supérieurs –, et par la parole – ce qui, double articulation oblige, ne concerne jusqu'à nouvel ordre que le seul animal possédant la parole : le *zôon logon echôn*, i.e. nous autres humains. Toutefois, n'étant pas assez formé dans les sciences naturelles, c'est de ces derniers seulement que je vais m'occuper ici, en me posant la question ambivalente : « comment les humains pensent-ils les forêts ? » et « la manière dont ils les pensent peut-elle avoir quelque chose de forestier ? ».

Seconde précision. La manière classique de répondre à une telle question serait de recenser, en ethnologue, les modes de pensée des diverses ethnies vivant encore ou ayant vécu en milieu forestier, essentiellement de chasse, cueillette et pêche, et de voir si ces modes de pensée ont quelque chose de particulier par rapport à ceux de sociétés au genre de vie non forestier. Or même de seconde main, je ne tenterai pas la chose, parce que c'est d'un autre point de vue que je conçois la question.

Ce point de vue, c'est celui de la mésologie – la *Umweltlehre* d'Uexküll, le *fûdoron* 風土論 de Watsuji³. Cela consiste d'abord à distinguer le milieu (*Umwelt*, *fûdo* 風土) de l'environnement (*Umgebung*, *kankyô* 環境). L'environnement, donnée brute et universelle, n'est que la matière première du milieu, qui est la relation spécifique établie avec son environnement par un certain sujet, individuel ou collectif (une espèce, une société). L'environnement fait l'objet de l'écologie, *science moderne* supposant l'abstraction de l'observateur hors de la relation qu'est son milieu. Les milieux font l'objet de la mésologie, science transmoderne reconnaissant que l'observateur ne peut jamais s'abstraire parfaitement de son milieu. C'est là non seulement une position métaphysique et phénoménologique, mais un fait constaté et prouvé par la physique depuis bientôt un siècle :

« S'il est permis de parler de l'image de la nature selon les sciences exactes de notre temps, il faut entendre par là, plutôt que l'image de la nature, l'image de nos rapports avec la nature. (...) C'est avant tout le réseau des rapports entre l'homme et la nature qui est la visée de cette

¹ Directeur d'étude Ehess en géographie.

² Jacques Tassin, *À quoi pensent les plantes ?*, Paris, Odile Jacob, 2016.

³ Jakob von Uexküll, *Milieu animal et milieu humain*, trad. par Charles Martin-Freville, Paris, Rivages, 2010 (*Streifzüge durch die Umwelten von Tieren und Menschen*, 1934); Watsuji Tetsurô, *Fûdo, le milieu humain*, trad. par Augustin Berque, Paris, CNRS, 2011 (*Fûdo*, *Ningengakuteki kôsatsu*, 1935); Augustin Berque, *Écoumène. Introduction à l'étude des milieux humains*, Paris, Belin, 2008 (2000); *Id.*, *La Mésologie, pourquoi et pour quoi faire ?*, Nanterre La Défense, Presses universitaires de Paris Ouest, 2014.

science. (...) La science, cessant d'être le spectateur de la nature, se reconnaît elle-même comme partie des actions réciproques entre la nature et l'homme. La méthode scientifique, qui choisit, explique, ordonne, admet les limites qui lui sont imposées par le fait que l'emploi de la méthode transforme son objet, et que, par conséquent, la méthode ne peut plus se séparer de son objet »⁴.

Que la méthode ne puisse se séparer de l'objet, c'est dire que l'objet, en fait, n'est pas un pur objet. Contrairement à ce que posait dans l'abstrait le dualisme moderne, son existence est en relation concrète avec celle de l'observateur, serait-ce par dispositif instrumental interposé. Corrélativement, l'observateur aussi est pris dans cette relation. Il ne peut pas s'en abstraire pour se poser, de son seul fait, en un pur *cogito*. Pas plus que la *res extensa* ne peut donc être purement objective, la *res cogitans* non plus ne peut être purement subjective. Elles sont l'une et l'autre *trajectives*, c'est-à-dire que, concrètement, elles sont en relation mutuelle et se construisent l'une l'autre. Ce ne sont pas ces deux pôles théoriques et abstraits, le sujet et l'objet, propres au *paradigme occidental moderne classique* (ci-dessous abrégé en POMC) ; elles sont concrescentes, c'est-à-dire qu'elles croissent ensemble (*cum crescere*, d'où le participe *concretus*) dans une certaine histoire corrélatrice : celle du milieu dont elles relèvent l'une et l'autre, l'une en fonction de l'autre.

C'est dire, pour commencer, qu'un milieu humain ne peut se réduire à l'ensemble d'écosystèmes qu'est l'environnement. Il est proprement humain, à savoir qu'il est également cet ensemble de systèmes techniques et symboliques dans lequel nous vivons concrètement. C'est un système éco-techno-symbolique. Corrélativement, l'être humain aussi est irréductible à la physiologie de son corps animal individuel. Comme l'a montré Leroi-Gourhan⁵, notre espèce a émergé par extériorisation et déploiement de certaines des fonctions de notre corps animal sous forme de systèmes techniques et symboliques, constituant ce qu'il appelait notre *corps social*, et par rétroaction de ce corps social sur le corps animal, provoquant son hominisation. Pour la mésologie toutefois, le corps social s'inscrivant nécessairement dans les écosystèmes de la biosphère, il n'est pas seulement social ; c'est notre *corps médial*, i.e. notre milieu éco-techno-symbolique. Entre le corps animal, qui est individuel, et le corps médial, qui est collectif, il y a un couplage dynamique ; c'est ce qu'Uexküll appelait *Gegengefüge*, le contre-assemblage ou l'appariement de l'animal et de son milieu, et Watsuji *fûdosei* 風土性, ce qu'il définissait comme « le moment structurel de l'existence humaine », et que j'ai traduit par *médiance*.

En ce sens, les forêts de notre milieu ne sont pas de simples écosystèmes ; elles font partie de notre corps médial, éco-techno-symbolique. C'est en ce sens que je poserai la question « existe-t-il un mode de pensée forestier ? », à propos de quelques exemples concrets choisis dans le milieu nippon – *Nihon no fûdo* 日本の風土.

Les forêts japonaises

Le Japon est aux deux tiers couvert de forêts, auxquelles l'allongement latitudinal, la mousson, la variété géologique et la montuosité confèrent une richesse florale peu commune⁶. La végétation naturelle, au niveau de la mer, compte du sud au nord cinq formations principales, auxquelles il faut ajouter une ou deux zones de végétation d'altitude :

- Dans les îles du sud (Okinawa, etc.), les forêts sont de type subtropical, pluviales, sempervirentes, très riches en espèces, avec des associations complexes marquées par la présence de fougères arborescentes, de lianes, de feuillus comme le banyan, etc.

⁴ Werner Heisenberg, *La nature dans la physique contemporaine (Das Naturbild der heutigen Physik, 1955)*, Paris, Gallimard, 1962, pp. 33-34.

⁵ André Leroi-Gourhan, *Le Geste et la parole*, Paris, Albin Michel, 1964, 2 vol.

⁶ Je reprends ci-après quelques passages de mon livre *Le Sauvage et l'artifice. Les Japonais devant la nature*, Paris, Gallimard, 1997 (1986), p. 94 *sqq.*

- Les plaines méridionales des grandes îles – jusqu'au Kantô versant Pacifique, jusqu'à l'île de Sado versant mer du Japon – étaient primitivement couvertes par une formation originale : la laurisylve, ou forêt à feuilles luisantes, zone de végétation qui prend en écharpe l'Asie des moussons vers les vingtième et trentième parallèles, du Népal au Japon. Cette zone se caractérise par des feuillus toujours verts, aux feuilles généralement petites et épaisses, dures, luisantes, qui se protègent du froid hivernal de diverses façons : poils, écailles, cire, etc. Les espèces représentatives sont le chêne vert, le laurier, le pasania *shii*, avec en sous-bois canneliers, camélias, théacées – c'est la zone de la culture du thé... Au-dessus de cette formation, soit de 800 à 1 400 m environs à Kyûshû, vers 300-400 m dans le Kantô, le climax est celui d'une forêt intermédiaire, mixte, avec des résineux comme le cyprès *hinoki*, le cèdre *sugi*, le sapin *tsuga*, le pin parasol, le sorbier, le hêtre *Fagus japonica*, etc.
- Au nord du Kantô, cette zone altitudinale disparaît. Dans le Tôhoku, l'on trouve au niveau de la mer la forêt tempérée froide qui la surmonte à Kyûshû. Celle-ci s'étend jusqu'au sud de Hokkaidô, dans la péninsule d'Oshima. Elle est caractérisée par des arbres à feuilles caduques comme le hêtre *F. crenata*, le marronnier, le chêne blanc *mizu-nara*. Les bambous, nombreux plus au sud, laissent ici la place au bambou nain *sasa*; d'où le nom de « formation à hêtre et *sasa* », laquelle domine du côté Pacifique, tandis que le hêtre s'associe au houx du côté de la mer du Japon.
- Plus au nord, dans le corps principal de Hokkaidô, les plaines étaient originellement couvertes par la forêt boréale à résineux (que l'on trouve vers 1 500-2 500 m dans les Alpes japonaises), avec sapins, épicéas et bouleaux. Il en reste encore de vastes ensembles, notamment dans l'est. Le sous-bois est souvent constitué de *sasa*.
- Enfin, l'étage que l'on trouve au-dessus de 2 500 m dans le centre de Honshû, de 1 500 m dans le nord du Tôhoku, et à quelques centaines de mètres dans les Kouriles japonaises⁷, est une brousse d'altitude avec pin rampant *haimatsu*.

Il va sans dire que, dans les plaines, l'occupation humaine a profondément modifié cette végétation. Certaines formations représentatives ont presque disparu du fait des défrichements, notamment la forêt à feuilles luisantes qui ne subsiste plus guère que dans les bois sacrés des sanctuaires shintô (*chinju no mori* 鎮守の森). C'est dire son lien avec l'identité japonaise, que l'on a pu qualifier de « culture de la laurisylve » (*shôyô jurin bunka* 照葉樹林文化)⁸. Ailleurs, la forêt primaire a généralement laissé place à la forêt secondaire et aux reboisements. Il faut néanmoins souligner que, par rapport aux pays comparables, le Japon a gardé une grande partie de son territoire en forêts (les deux tiers), et que ces forêts sont encore assez largement naturelles : environ le quart n'ont pas subi d'influences anthropiques notables, et ce n'est que vers 1970 que les superficies reboisées artificiellement ont dépassé les superficies boisées ou reboisées naturellement. La forêt reste donc une réalité géographique massive.

Le végétal dans la culture japonaise

Cette réalité géographique massive est aussi une réalité culturelle omniprésente. Non seulement les Japonais utilisent beaucoup le bois, mais ils ont très fortement conscience qu'il s'agit là d'un paradigme de leur culture. Témoin, entre mille exemples, le livre de Haga Yaichi⁹ *Dix thèses sur le caractère national nippon (Kokuminsei jû ron)*¹⁰, qui connut un grand succès au début du siècle dernier. L'ouvrage comprenait dix chapitres, respectivement consacrés à un trait remarquable de la

⁷ Sous occupation russe depuis 1945.

⁸ UEYAMA Shunpei et al., *Shôyô jurin bunka*, Tokyo, Chûô kôron sha, vol. I, 1969, vol. II, 1976.

⁹ Dans cet article, les noms japonais sont donnés dans l'ordre normal en Asie orientale, patronyme en premier.

¹⁰ Tokyo, Fuzanbô, 1907.

japonité; à savoir 1. Loyauté et patriotisme; 2. Culte des ancêtres, respect de l'honneur familial; 3. Attachement au présent et au pratique; 4. Amour du végétal, jouissance du naturel; 5. Optimisme et détachement; 6. Goût du délié, raffinement; 7. Délicatesse, agilité; 8. Goût de la propreté et de la pureté; 9. Politesse et réserve; 10. Calme et indulgence.

Ces divers caractères, notamment celui classé en premier, portent bien entendu la marque de l'époque, les dernières années du règne de Meiji; mais intéressons-nous ici au chapitre IV, celui qui nous parle de l'amour de la nature, et plus particulièrement des plantes. Comme il est fréquent dans ce genre littéraire (qu'on appelle au Japon *nihonjinron* 日本人論, « nippologie »), ce caractère des Japonais leur viendrait directement de la nature elle-même : douceur du climat, beauté du relief et de la végétation feraient « naturellement (*shizen* 自然) » et « bien évidemment (*tôzen* 当然) » que les Japonais aiment la nature, et en particulier le végétal¹¹. On notera que Haga, de la manière classique, emploie *shizen* adverbialement, alors qu'aujourd'hui ce terme est devenu quasi exclusivement un substantif, l'équivalent de notre « nature ». *Shizen* est la lecture *on* (dérivée phonétiquement du chinois) des sinogrammes 自然, qui en chinois se lisent *ziran*. C'est un terme venu du taoïsme. En japonais, il se lit également *jinen* dans le bouddhisme, mais aussi *onozukara shikari* en lecture *kun* (rendant phonétiquement les sinogrammes en lecture proprement japonaise). Là, le sens classique de *ziran*, à savoir « de soi-même ainsi », est conservé à l'évidence. Or cette notion implique une forte prégnance du social dans le naturel, autrement dit la trajectivité d'un certain milieu, lequel ne saurait être cet universel objectal qu'est devenue la nature dans le POMC. Traditionnellement, *shizen*, plus encore *jinen*, et à plus forte raison *onozukara shikari*, c'était la médiane même du milieu nippon. C'était le Japon – un « soi » (*ji* 自) appariant concrètement l'archipel physique et la nation qui l'habitait. Et c'est visiblement dans ce sens-là que Haga emploie *shizen*.

Poursuivons son propos. Haga montre que les Japonais utilisent profusément le végétal pour leur vêtement, leur nourriture, leur habitation. De même, le végétal domine leur esthétique, par exemple la décoration des kimonos. Même les *geta* 下駄 (socques de bois très rudimentaires) sont ornés d'un motif végétal à leur attache. Les noms de couleurs viennent largement du domaine végétal : « couleur cerisier (*sakura iro* 桜色, un certain rose) », « couleur pêche (*momo iro* 桃色, un rose un peu plus foncé) », « couleur corête (*yamabuki iro* 山吹色, jaune d'or) », « couleur raisin (*budô iro* 葡萄色¹², bordeaux) »... La décoration des armures, les emblèmes, les armoiries *kamon* 家紋 ont pour motif le végétal (par exemple le chrysanthème pour la maison impériale). Celui-ci régit encore la terminologie culinaire, témoins ces noms de gâteaux traditionnels : « vent dans les pins (*matsu kaze* 松風)¹³ » – lequel est aussi un genre de théâtre nô, de musique et de danse –, « pin sur la grève (*iso matsu* 磯松) », ce qui est aussi un assortiment de sushi, etc. Dans les auberges¹⁴ les noms des chambres, l'habillement des servantes et leurs surnoms mêmes : *o-Hana* (Fleur), *o-Matsu* (Pin), *o-Ume* (Prunier), viennent directement du végétal. Les arts portent souvent sur le végétal, soit directement comme dans l'art floral et les jardins en boîte ou sur plat comme les fameux *bonsai* 盆栽 (« plantations sur plat »), soit indirectement, comme motif en peinture ou en littérature. Souvent même aussi les jeux : témoin le *hana awase* 花合わせ, littéralement « assemblage des fleurs », dérivé pourtant de jeux de cartes appris de l'Europe... Enfin l'architecture utilise beaucoup le végétal, tant pour les structures que pour les aménagements, avec les tatamis, le papier des cloisons... ; elle le fait en outre systématiquement jouer comme environnement du bâti (le jardin sur lequel ouvre traditionnellement la maison).

¹¹ *Op. cit.*, p. 91

¹² Les mêmes caractères peuvent aussi se lire *ebi iro*, couleur moins foncée que le *budô iro*.

¹³ Composé de *miso* (soja fermenté), œuf, pâte de riz sucré; de couleur jaune avec un parement de couleur chocolat.

¹⁴ Les *ryokan* 旅館, hôtels à la japonaise, que la langue distingue des hôtels à l'occidentale, *hoteru* ホテル.

Haga ne déformait pas la réalité : par mille facettes, la vie des Japonais les référerait en effet quotidiennement au végétal ; et cela reste en grande partie vrai même aujourd'hui. Cependant, il fondait en nature une tendance culturelle dont rendent largement compte – ce que le livre passe sous silence – certaines influences reçues de la civilisation chinoise, ainsi d'ailleurs qu'une élaboration historique proprement japonaise¹⁵. Largement compte, mais non point totalement compte ; car si l'introduction des schèmes esthétiques de la Chine (notamment la tradition de l'érémisme mandarinal)¹⁶, et leur transformation par la créativité japonaise, peuvent être datées et décrites avec une relative certitude, il n'en va pas de même quant aux dispositions profondes qui font que la thématique végétale a pu se développer à tel point dans l'esthétique japonaise.

Les arguments que l'on invoque à ce sujet restent le plus souvent de l'ordre de ceux que nous livre Haga ; à savoir, tautologiquement, que c'est la beauté et la générosité de la nature qui feraient qu'on l'aime et la trouve belle. On ira même jusqu'à montrer que si les Japonais sont si attachés à la nature de leur pays, c'est par définition du fait que le Japon est très beau, et que « beau » (*utsukushii* 美しい) s'écrivait autrefois avec le caractère « amour », soit *utsukushii* 愛しい. Ces naïvetés circulaires ne font qu'illustrer une règle mésologique mise en lumière par Uexküll, à savoir que, l'environnement serait-il pessimal pour d'autres espèces, le milieu est toujours optimal pour l'espèce concernée, puisque c'est le sien propre et que son être en est indissociable. C'est ce même effet de médiance, ou de *cosmophanie*, qu'illustrait Platon – mais sans le savoir – lorsqu'il écrivit, dans les dernières lignes du *Timée*, cette phrase *a priori* surprenante : « très grand, très bon, très beau et très parfait (*megistos kai aristos kallistos te kai teleôtatos*), le Monde (*ho kosmos*) est né : c'est le ciel, qui est un (*heis ouranos*) et seul de sa race (*monogenês*) ». Le monde de l'humain Platon ne pouvait effectivement que mériter de tels superlatifs, puisqu'il était proprement humain : c'était la *Umwelt* humaine, celle propre à la seule race humaine, Platon ignorant encore les travaux d'Uexküll. Et de même, pour les Japonais, le Japon ne peut être qu'*aristos kallistos* (愛.美しい) puisque c'est leur propre *fûdo* ! Dans le moment structurel de leur propre existence, c'est le corps médial de ce qu'ils sont eux-mêmes, et, comme l'écrivit Watsuji, le milieu de leur « découverte de soi » (*jikohakkensei* 自己発見性)...

Chaînes sémiologiques et chaînes trajectives

Cela dit, le milieu n'étant justement pas l'environnement naturel, mais une certaine interprétation de ce même environnement par l'histoire, il nous faut aller plus loin que de simplement rappeler cette règle mésologique. Watsuji a mis en lumière que si le milieu est la chair de l'histoire, c'est l'histoire qui donne sens au milieu. L'histoire, en somme, est la suite indéfinie des prédicats P, P', P'', etc. selon lesquels est saisi le donné environnemental, la *Umgebung*, qui se trouve là en position de sujet logique S (ce dont il s'agit), produisant ainsi la réalité concrète du milieu ; soit $r = S/P$: la réalité qu'est le milieu – la réalité – c'est S en tant que P.

Ce n'est pas tout. La trajection qui fait que S apparaît, existe (ek-siste) concrètement en tant que P, soit la cosmophanie d'un certain monde (kosmos)¹⁷, c'est un processus historique, lequel se formalise en chaînes trajectives où de nouveaux prédicats P', P'', P''', etc. viennent indéfiniment surprédiquer (réinterpréter) la réalité S/P ; soit la formule $((S/P)/P')/P''$..., et ainsi de suite. Or ces chaînes trajectives sont homologues à ce que Barthes, dans ses *Mythologies* (1957), appelait « chaînes

¹⁵ Pour plus de détails, v. *Le Sauvage et l'artifice*, op. cit.

¹⁶ Sur ce thème, v. mon *Histoire de l'habitat idéal. De l'Orient vers l'Occident*, Paris, Le Félin, 2010, 2016.

¹⁷ Je dois l'idée de « monde prédicatif » (*jutsugo sekai* 述語世界) à la « logique du prédicat (*jutsugo no ronri* 述語の論理) » – dite aussi « logique du lieu (*basho no ronri* 場所の論理) » de Nishida Kitarô (1870-1945). Sur ce thème, V. Augustin Berque (dir.) *Logique du lieu et dépassement de la modernité*, Bruxelles, Ousia, 2000, 2 vol. ; et plus particulièrement du point de vue mésologique, mon *Écoumène*, op. cit.. Dans la formule $r = S/P$, S est le donné environnemental, P un certain monde (la manière de saisir S), et S/P (S en tant que P) la réalité du milieu.

sémiologiques », lesquelles, indéfiniment, tendent à transformer l'histoire en mythe. On sait que, pour Barthes, un signe se définit par l'association d'un signifié Sé à un signifiant Sâ ; soit la formule signe = Sâ/Sé, i.e. « signifiant en tant que signifié », laquelle est homologue à la formule $r = S/P$, i.e. « sujet en tant que prédicat ». On peut, de même, représenter¹⁸ les chaînes sémiologiques barthésiennes comme les chaînes trajectives de la mésologie, soit $((S\hat{a}/S\acute{e})/S\acute{e})/S\acute{e}''$..., et ainsi de suite.

Or si les chaînes sémiologiques représentent la transformation de l'histoire en mythe, en quoi donc la réalité S/P se transforme-t-elle dans une chaîne trajective ? Toujours en réalité, certes, mais une réalité qui évolue historiquement, et dans laquelle – sauf catastrophe, qui ramènerait au point de départ – l'insubstance des prédicats P, P', P'', etc. est toujours plus prégnante. On voit en effet que, dans la formule susdite, il n'y a qu'un S initial, mais de plus en plus de P, P', P'', etc. Il faut ici rappeler, d'une part, que tant pour Aristote que pour Nishida le prédicat est insubstantiel, et d'autre part que, dans l'histoire de la pensée européenne depuis Aristote, le rapport substance/accident en métaphysique est homologue au rapport sujet/prédicat en logique. Bref, le sujet est substantiel, et le prédicat insubstantiel. Or, dans la chaîne trajective, le rapport S/P se trouve indéfiniment placé en position de sujet S, S', S'', etc. par rapport aux prédicats ultérieurs P', P'', P''', etc. En somme, l'insubstance de P se trouve de plus en plus substantialisée, ce que l'on appelle en ontologie une hypostase.

Qu'est-ce que cela signifie ? Que ce qui est dit à propos de S devient S. Les histoires qu'on raconte deviennent substance, les mots deviennent des choses¹⁹. Or cela, c'est le propre du mythe²⁰ ; et c'est bien cela que veut dire l'homologie des chaînes trajectives et des chaînes sémiologiques. Autrement dit, la réalité S/P est toujours tant soit peu mythique ; et c'est justement cette hypostase qui, indéfiniment, est à l'œuvre dans le moment structurel de l'existence : la médiane concrète de la réalité²¹.

Revenons maintenant au cas japonais.

« Pensée forestière, pensée désertique »

Le goût du végétal n'a pas manqué d'entraîner, dans l'esprit des Japonais, l'identification de certains traits de leur culture à l'environnement dont ils ont fait leur milieu. Cette identification revient à confondre, en chaîne à la fois trajective et sémiologique, la manière (P) dont ils ont saisi cet environnement avec cet environnement lui-même (S). Cette hypostase, c'est l'essence mythique de ce que l'on appelle le déterminisme géographique, ou environnemental ; à savoir l'idée que les conditions naturelles détermineraient causalement les civilisations. Un bel exemple de ce déterminisme nous est fourni par le géographe Suzuki Hideo, exemple d'autant plus remarquable que Suzuki invoque expressément la mésologie de Watsuji pour justifier ses thèses, alors que Watsuji, dès la seconde phrase de *Fûdo*, récusait le déterminisme :

« Ce que vise ce livre, c'est à élucider la médiane en tant que moment structurel de l'existence humaine. La question n'est donc pas ici de savoir en quoi l'environnement naturel régit la vie

¹⁸ Barthes lui-même adoptait un autre mode de représentation, mais qui revient strictement au même. J'adopte volontairement la même formulation que pour mes chaînes trajectives, lesquelles, en retour, pourraient aussi être représentées à la façon barthésienne.

¹⁹ J'ai montré par exemple, dans *Histoire de l'habitat idéal, op. cit.*, comment ce qui à l'origine n'était qu'un mythe – celui de l'Âge d'or en Europe, celui de la Grande Identité (*Datong* 大同) en Chine – est devenu, en trois mille ans d'histoire, d'abord paysage, puis jardin paysager, puis pavillon suburbain, puis étalement urbain, pour aboutir, avec l'urbain diffus, à jouer un rôle substantiel dans le réchauffement de la planète Terre.

²⁰ En particulier des religions, comme le début de l'évangile selon saint Jean l'exprime superbement : Au commencement était le Verbe (i.e. P), et le Verbe était auprès de Dieu (*pros ton Theon*, ce qu'on peut aussi bien comprendre comme « au sujet de Dieu »), et le Verbe (P) était Dieu (S, la substance absolue).

²¹ Hypostase au sens éventuellement le plus matériel. Pour la mésologie, c'est là en effet comment fonctionnent – i.e. trajectivement – non seulement l'histoire, mais l'évolution, comme j'ai essayé de le montrer dans *Poétique de la Terre. Histoire naturelle et histoire humaine, essai de mésologie*, Paris, Belin, 2014. V. également la postface (« La mésologie d'Imanishi ») de ma traduction d'Imanishi Kinji, *La Liberté dans l'évolution. Le vivant comme sujet*, Marseille, Wildproject, 2015 (*Shutaisei no shinkaron*, 1980).

humaine. Ce qu'on entend généralement par environnement naturel est une chose que, pour en faire un objet, l'on a dégagée de son sol concret, la médiance humaine. Quand on pense la relation entre cette chose et la vie humaine, celle-ci est elle-même déjà objectivée. Cette position consiste donc à examiner le rapport de deux objets; elle ne concerne pas l'existence humaine dans sa subjectivité. C'est celle-ci en revanche qui est pour nous la question. Bien que les phénomènes médiatiques soient ici constamment mis en question, c'est en tant qu'expressions de l'existence humaine dans sa subjectivité, non pas en tant que ce qu'on appelle l'environnement naturel. Je récusé d'avance toute confusion sur ce point ».²²

Or c'est précisément cette confusion que commet Suzuki, comme du reste la grande majorité des lecteurs de *Fûdo*, pour n'avoir pas saisi la distinction établie par Watsuji – à la suite d'Uexküll – entre milieu et environnement, *fûdo* et *shizen kankyô*, *Umwelt* et *Umgebung*. Alors que Watsuji montre que le milieu est une « entente-propre (*jiko ryôkai* 自己了解) » du sujet humain par lui-même, Suzuki ne voit là qu'une détermination causale de l'humain par l'environnement. Ainsi, la manière de penser devient un effet de l'environnement. Telle est la thèse soutenue par Suzuki dans un ouvrage intitulé *Pensée forestière, pensée désertique* (*Shinrin no shikô, sabaku no shikô*)²³, dans lequel sont contrastés, comme il est courant dans les nippologies, un modèle nippon et un modèle occidental. La raison occidentale serait fille du désert (celui du Proche-Orient, i.e. la tradition biblique). La pensée japonaise, elle, s'enracinerait, via le bouddhisme, dans la forêt de mousson. Si les Japonais n'aiment pas les grandes théories et font peu de grandes découvertes, c'est qu'ils penseraient sur le mode forestier, cumulativement, se bornant à la proximité, sans intérêt pour l'invisible. Cette pensée excellerait dans le particulier, pas dans le général. Sa vision du temps serait cyclique parce que, dans la forêt de mousson, la mort débouche toujours sur la vie, la pourriture devient exubérance; d'où l'idée de transmigration. Etc. Le tableau ci-dessous résume cette théorie :

FORÊT	DÉSERT
Vue de près (le particulier)	Vue de loin (le général)
Pourriture : vie	Dessèchement : mort
Temps cyclique	Temps linéaire
Analyse	Synthèse
Complexité, accumulation	Simplicité, disjonction
Bouddhisme	Christianisme
Orient	Occident

L'auteur, qui était d'abord climatologue, appuie ces conceptions sur des développements de paléoclimatologie relativement poussés, et du reste de bonne venue. Il commet typiquement l'erreur du scientisme, laquelle est de dévoyer le discours du naturalisme par une extrapolation inconsidérée de la causalité aux faits culturels, dans lesquels intervient toujours le symbolique, i.e. la métaphore. Le lien causal que Suzuki établit entre l'environnement écologique et les mentalités ne résisterait pas à la moindre investigation sérieuse dans l'histoire des idées. Cela dit, les dispositions mentales qu'il qualifie de « pensée forestière » constituent un ensemble assez cohérent, que je ne discuterai pas ici en lui-même. Le problème, c'est de savoir quel lien cela peut bien avoir avec la forêt de mousson; car pour la mésologie, qui récusé le métabasisme²⁴, il y a là nécessairement un lien. Excluons d'emblée un lien causal : les milieux ne fonctionnent pas selon des chaînes causales, ils fonctionnent selon des chaînes trajectives, par hypostase et mythification de l'histoire, mais toujours avec une base qui

²² *Op. cit.*, p. 35 de la traduction.

²³ Tokyo, Nippon Hôshô Shuppan Kyôkai, 1978.

²⁴ J'appelle ainsi le constructivisme absolu qui aboutit à fermer sur eux-mêmes les systèmes de signes, sans plus de lien avec la nature, à la façon de Derrida et plus largement de la *French theory*.

n'est autre que la substance tellurique de la Terre, autrement dit l'environnement; soit ici la forêt de mousson. Alors comment la forêt de mousson (S), par enchaînement trajectif, est-elle devenue « pensée forestière » (P) ?

« Pensée forestière » et mésologie

Je n'ai pas la réponse, laquelle ne serait autre qu'une minutieuse histoire de la pensée en Asie orientale : l'histoire plurimillénaire de tous les chaînons de la chaîne trajectrice par laquelle S a été saisi comme P, puis P', P'' et ainsi de suite, tout en maintenant indéfiniment un contact vécu, concret avec l'environnement objectif (S). Un contact toujours immédiat, tout en étant aussi toujours médié par la longue histoire de cette chaîne trajectrice, c'est-à-dire par un certain milieu (S/P).

Ce « médiat immédiat », c'est bien le nœud de la question. Il va de soi qu'en logique aristotélicienne, le médiat ne peut pas être immédiat ; car A ne peut pas être non-A, et il n'y a pas de tierce possibilité. C'est le principe du tiers exclu, qui a dominé la pensée occidentale jusqu'à ce que la réalité quantique nous oblige à penser autrement. A peut aussi être non-A, une onde peut aussi être un corpuscule, et le chat de Schrödinger peut à la fois être vivant ou mort. Cela dépend du *dispositif* expérimental, et à cet égard, il y a d'intéressantes analogies à faire entre les chaînes trajectrices de la mésologie et ce que les physiciens appellent « chaînes de von Neumann »²⁵ ; mais je ne m'aventurerai pas plus avant dans ce domaine, que je ne maîtrise pas.

Je mentionnerai seulement qu'en Asie orientale, et spécialement dans le bouddhisme du Grand Véhicule, le principe du tiers exclu n'a pas régné aussi rigoureusement qu'il l'a fait en Occident²⁶. L'on y a volontiers pratiqué le tétralemme, où A peut aussi être non-A. Peut-être est-ce effectivement lié à la forêt de mousson, où la vie tant végétale qu'animale est bien plus riche et variée qu'elle ne l'a jamais été dans les forêts d'Europe occidentale (du moins depuis les glaciations), et peut-être cela prédisposait-il ses premiers occupants *Sapiens* à reconnaître l'infinie variété des possibles ; mais cette possible prédisposition, il a fallu nécessairement qu'à un certain chaînon de la chaîne trajectrice, elle devienne un *dispositif*, un *habitus* conduisant la pensée elle-même à évoluer dans un certain sens. Quand, comment et pourquoi, nous ne le saurons jamais, parce qu'il n'en reste pas trace. Alors, tout ce que nous pouvons faire, c'est interpréter à notre tour, i.e. surprédiquer l'héritage que nous avons de cette chaîne trajectrice.

À titre purement hypothétique²⁷, donc, je verrais l'un des premiers indices de cette *disposition à la pensée complexe* dès le II^e millénaire avant notre ère, dans les hymnes védiques, lesquels en effet révèlent une conscience de la langue dont les principes sont étrangers au logos. La petite introduction au sanskrit de Filliozat rapporte par exemple la strophe suivante (*Rgveda* VIII, 11) :

« Les dieux ont engendré la déesse Parole (*vācam*). Les créatures de toutes formes la parlent. Puisse cette Parole, aimable, vache nous donnant son lait de force et de sève, bien louée, venir près de nous ».²⁸

Ladite « parole » (*vāc*) est rituelle. Sa valeur religieuse met en ordre le monde, elle cosmise l'environnement. Le mot *vāc* vient d'une racine indo-européenne, *WEK*, indiquant l'émission de la voix, qui a par ailleurs engendré notamment le grec *epos* et le latin *vox* ; d'où le français *épique*, *épopée*, *voix*, *vocable*, *avocat*, *aveu*, *révoquer*, etc. Réalités humaines s'il en fut... Or que nous dit

²⁵ Sur ce thème, v. Bernard d'Espagnat, *Traité de physique et de philosophie*, Paris, Fayard, 2002, p. 128.

²⁶ Sur ce thème, v. Yamauchi Tokuryū, *Rogosu to renma (Logos et lemme)*, Tokyo, Iwanami, 1974. Trad. française par A. Berque à paraître aux éditions du CNRS.

²⁷ Je reprends ci-après un passage de mon *Poétique de la Terre*, *op. cit.*, chap. VII, « Admettre le tiers ».

²⁸ Pierre-Sylvain Filliozat, *Le sanskrit*, Paris, PUF, 2010 (1992), p. 17.

l'hymne en question ? Que cette parole, toutes les créatures la parlent ! Que toutes, en somme, sont des *zôa logon echonta* – des animaux possédant la parole, si une telle chose pouvait se penser en grec, hormis dans les fables...

Cette lointaine prémonition de ce que la biosémiotique mettra en lumière à la fin du XX^e siècle, à savoir que la transmission de sens est coextensive à la vie, ne fait pas que rapprocher l'humain des autres vivants (ce qui, à n'en pas douter, entretiendra quelque rapport avec l'idée de transmigration) ; c'est aussi, plus particulièrement, refuser d'abstraire la parole du reste des phénomènes. Empêcher donc le logos de s'en aller tout seul, et parier plutôt sur la concrescence, l'aller-avec des mots et des choses... La même disposition s'affirme dans la poésie japonaise, qui entend ne pas séparer le *waka* 和歌 (« poésie japonaise ») des autres manifestations de la vie, comme en témoigne la fameuse introduction de Ki no Tsurayuki au *Recueil de poèmes anciens et modernes (Kokin waka-shû, compilé vers 905)* : « À écouter la fauvette qui chante parmi les fleurs ou la grenouille qui gîte dans les eaux, on voit qu'il n'est pas d'être vivant qui ne chante son chant/ne compose de poème (*iki toshite ikeru mono izure ka uta wo yomazarikeru*) »²⁹.

D'une foulée téméraire, je rapprocherai donc ladite strophe de l'une des stances les plus fameuses du *Traité du Milieu* (II, 8) de Nāgārjuna, texte fondateur du bouddhisme du Grand Véhicule. Dans la traduction de Guy Bugault³⁰, celle-ci s'énonce :

« *Tout d'abord, celui qui marche ne marche pas, pas davantage celui qui ne marche pas* ».

Que « celui qui marche ne marche pas », *gantā na gacchati*³¹, voilà qui répugne au logos. À juste titre, du moins dans la dimension régaliennne que celui-ci s'est arrogée. Or qu'en est-il si vous considérez l'ensemble complexe mais unitaire du phénomène de la marche ? Autrement dit, la réalité ? Pouvez-vous y distinguer – y discrétiser – l'agent de mouvement du mouvement lui-même ? Non. L'absurdité apparente de ce paradoxe, « celui qui marche ne marche pas », ne se définit qu'à partir du moment où, de cette concrescence qu'est le phénomène de la marche, la langue abstrait d'une part un sujet (le marcheur), de l'autre un verbe (marcher) ; puis la logique, à son image, un sujet d'une part (le marcheur), de l'autre un prédicat (marcher) ; soit, se donnant libre cours, les structures mères du logos européen, S-V-C³² et S-P. C'est justement cette « fiction logico-grammaticale » (l'expression est de Bugault, p. 55) que Nāgārjuna entend défaire. Or comment ne pas voir que son intention s'apparente au parti susdit : refuser d'abstraire la parole du reste des phénomènes, et reconnaître la complexité unitaire de la réalité ?

Dire que le logos discrétise (décompose analytiquement) la concrescence de la réalité, c'est dire du même pas qu'il dénoue l'aller-avec des mots et des choses, autrement dit qu'il désymbolise³³, dépoétise, dévitalise. Au fil de l'histoire, cette tendance finira par engendrer le dualisme mécaniciste moderne, pensée non forestière s'il en fut, c'est-à-dire étrangère à la vie. Ne nous étonnons pas que, vue du Japon, cette pensée puisse être qualifiée de « désertique »...

²⁹ Traduction Jacqueline Pigeot, *Questions de poésie japonaise*, Paris, PUF, 1997, p. 9. Le *ka* 歌 de *waka* 和歌 se lit également *uta* et signifie à la fois « chant » ou « poème ».

³⁰ Nāgārjuna, *Stances du milieu par excellence. Traduit de l'original sanskrit, présenté et annoté par Guy Bugault*, Paris, Gallimard, 2002, p. 61.

³¹ Pour le texte sanskrit, je me réfère à l'édition quintilingue (sanskrit, tibétain, chinois, japonais, allemand) de Teramoto, *Chûron* 中論 (*Traité du milieu*), Tokyo, 1977 (1937), p. 40, qui écrit ici *ganatā* au lieu de *gantā* ; mais on cite plus couramment la forme *gantā*. Le mot est de même racine que l'allemand *gehen* ou l'anglais *go* ; d'où les traductions habituelles *der Geher geht nicht*, et *a goer does not go*.

³² Il n'y a certes pas ici de complément (C), mais cela n'affecte pas la structure, qui est prête à en recevoir.

³³ Ce qui, en l'occurrence, donne au logos un je-ne-sais-quoi de *dia-bolique*... Mais ne renions quand même pas ce qui a fait la modernité ! D'autant que ce sont les deux reines de la science moderne, la physique et la biologie elles-mêmes, qui permettent aujourd'hui de fonder dans la nature la trajectivité et les chaînes trajectives. Quant à l'Asie, le taoïsme, tout autant que le bouddhisme, a préféré au dualisme la « com-préhension » ; témoin ce passage du *Zhuangzi* (*Qiwulun*, II, 1) : « Le grand savoir embrasse, le petit savoir sépare » (*da zhi xianxian, xiao zhi jianjian* 大知閑閑、小知聞聞).

Appréhender l'esprit des lieux en forêt domaniale, de Compiègne à la Sainte-Baume

→ *Christèle Gernigon*¹

Préambule

De tout temps les forêts ont été source d'inspiration pour les hommes qui les parcourent ou y travaillent. Attiré naturellement par la sylve enchantresse ou apeuré par ce monde sauvage au couvert sombre et hostile, l'homme ne reste pas insensible à la forêt. Les forestiers gestionnaires, à qui revient la mission d'aménager et transmettre ce patrimoine, appréhendent au quotidien ce milieu sensible et complexe. Pour y exercer leur métier, les forestiers s'oblignent à objectiver une grande partie de leurs analyses et décisions, avant de passer à l'action, même si des critères d'appréciation personnelle sont intégrés dans leur pratique. Le milieu forestier est vaste et complexe en lui-même, sa gestion opérationnelle nécessite d'être synthétique.

Cette « simplification » et la mise à distance apportées par l'approche technique des lieux est-elle réellement compatible avec le respect de « l'esprit des lieux » ? Quelles démarches et quelles compétences sont sollicitées pour intégrer une telle composante en partie immatérielle, dans la gestion d'une forêt domaniale ?

Avant d'illustrer mon propos, il me semble utile de présenter en quelques mots le parcours qui m'a conduite à la forêt et au paysage. Mon métier d'ingénieur forestier a toujours été motivé par une démarche d'aménagement du territoire, menée dans des contextes à la fois ruraux et périurbains, souvent touristiques. Issue d'une famille d'entrepreneurs forestiers (exploitant-scieur) vivant au cœur d'un massif forestier renommé, mon regard professionnel n'a jamais pu s'affranchir du regard de l'habitant des lieux et de l'enfant profane. Avec la pratique libre du milieu forestier depuis l'enfance, ma perception de la forêt et de ses mystères s'est enrichie par la lecture d'ouvrages scientifiques mais aussi touristiques, et par l'écoute des témoignages sur les pratiques usagères anciennes ou plus récentes.

Mon expérience de l'approche paysagère en forêt s'est structurée progressivement au contact de lieux enchanteurs tels que les forêts de Brocéliande en Bretagne, Fontainebleau en Île-de-France, la New Forest dans le sud de l'Angleterre, ou le plateau de Millevaches en Limousin ; ainsi qu'au contact de spécialistes des paysages forestiers tels que Peter Breman et Oliver W.R. Lucas, son homologue britannique.

Forêt, territoires, paysages, ces mots font écho à la démarche Forêt d'Exception® que j'anime à l'Office national des forêts (ONF). Après une présentation succincte de la démarche et du label Forêt d'Exception®², je proposerai un témoignage centré sur deux forêts intégrées dans la démarche : les forêts domaniales de Compiègne (Oise) et de la Sainte-Baume (Var).

¹ Expert nationale Paysage et Forêt d'Exception®, Direction Forêts et risques naturels, Office national des forêts, Paris.

Je tiens tout particulièrement à citer ici ma collègue Anne-Marie Granet, pour le soutien qu'elle a su apporter à ce travail rédactionnel mené au cours d'une année professionnelle bien tumultueuse.

² Sur le label Forêt d'Exception®, voir le site de l'office national des Forêts : <http://www.onf.fr/foret-exception/@@index.html>

L'esprit des lieux, une notion inscrite dans les fondations du label Forêt d'Exception®

Depuis 2007, l'ONF a engagé une démarche novatrice avec le label Forêt d'Exception®. Cette politique s'inscrit dans les logiques de développement durable et d'engagements internationaux pour la gestion concertée des patrimoines naturels et culturels.

Si l'objectif est d'illustrer la mise en œuvre concrète de la gestion multifonctionnelle et exemplaire de grandes forêts domaniales emblématiques, le label distingue un projet territorial rassemblant les acteurs locaux autour d'un patrimoine national, une forêt domaniale aux valeurs particulièrement affirmées. Le label consacre à la fois les valeurs de la forêt dans son territoire, la qualité du projet technique élaboré avec les partenaires locaux, ainsi qu'un début de réalisation effective du projet, dans le respect des objectifs définis en commun.

« Les projets de valorisation, établis pour chaque forêt en fonction de sa tonalité propre et des enjeux identifiés, respectent, voire renforcent, le caractère et l'ESPRIT DES LIEUX : la nature des aménagements et des équipements, leur répartition, leur intégration, participent à cet objectif. »
Extrait de l'article 7 de la Charte nationale Forêt d'Exception®³ (ONF, 2012)

L'esprit des lieux s'inscrit au cœur du projet, au sein de la Charte nationale Forêt d'Exception®, document fondateur de la démarche dont elle formule les principes de base.

Le label Forêt d'Exception® concerne aujourd'hui une quinzaine de forêts domaniales sur les 1500 gérées par l'ONF : sept d'entre elles sont labellisées en mars 2017 (Fontainebleau, Verdun, Grande Chartreuse, Rouen, Val Suzon, Montagne de Reims et Bercé).



Illustration n° 1 – Carte des 17 forêts engagées dans la démarche (ONF, mai 2017)

³ Direction forêts et risques naturels, ONF, Note de service « Label Forêt d'Exception®, modalités de mise en œuvre », du 31 juillet 2012 (NDS-12-T-343), 13 p. (5 annexes dont la « Charte nationale Forêt d'Exception® »)

Pour cet article, je fais le choix de m'appuyer sur deux exemples complémentaires, avec deux approches différentes. Situées dans des contextes géographiques et culturels contrastés, les forêts domaniales de Compiègne, dans l'Oise, et de la Sainte-Baume, dans le Var, illustrent la diversité des enjeux, des paysages forestiers et de l'esprit des lieux.

J'aborderai l'exemple de Compiègne par l'élaboration de l'aménagement forestier⁴ pour la période 2012-2031. Pour la Sainte-Baume, je m'appuierai sur l'établissement du schéma d'accueil du public, formulation d'une stratégie d'accueil du public concertée à l'échelle du massif.

Paysage et esprit des lieux, des liens toujours présents.

La notion de *paysage* est étroitement liée au sensible, c'est-à-dire à la perception de l'environnement par les sens. Aménager et planifier le paysage fait partie du projet d'accueil du public en forêt, en complément des approches paysagères intégrées depuis 1993 dans l'aménagement forestier. Cette dimension est tout particulièrement étudiée dans le cadre des schémas d'accueil du public déployés en forêt domaniale par l'Office national des forêts depuis 2009. Démarche concertée avec les parties prenantes, le schéma d'accueil formule une stratégie globale d'accueil à l'échelle d'un territoire forestier comportant plusieurs sites attractifs.

En forêt, *l'ambiance d'un lieu* est créée par des éléments sensibles : formes végétales et présence de matériaux particuliers, trajet de la lumière dans le couvert forestier, présence d'eau, odeurs ou bruits perceptibles en certaines saisons. Peuvent s'y ajouter des vestiges et des toponymes témoignant de l'histoire de cette portion de territoire, de la permanence ou de la résurgence d'une légende.

L'esprit des lieux appréhende l'ambiance unique d'un lieu et les sentiments qu'elle génère. Cet objet s'appuie sur les perceptions et les impressions de l'observateur. Il est constitué par la synthèse d'éléments matériels et immatériels qui contribuent à l'identité d'un site. Respecter l'esprit des lieux est un principe de base de l'approche paysagère menée en forêt : en croisant différents regards, il s'agit de prendre en considération des valeurs partagées pour conserver à un site ce « quelque chose d'unique » qu'apprécie le visiteur.

Les forêts domaniales d'origine ancienne bénéficient d'une forme héritée des usages passés. Si ces espaces portent en eux une émotion perceptible par tous, la notion de paysage en forêt a pu se construire à partir de la vision d'une élite sociale contemplant de loin un espace à dominante rurale. Initialement organisés pour la chasse ou la contemplation de la nature, ces territoires aménagés de manière « classique » sont confrontés aujourd'hui à la cohabitation des usages et aux regards croisés d'usagers aux motivations très diverses.

Le diagnostic paysager va révéler les éléments matériels et immatériels qui contribuent à l'identité du site, puis permettre de l'aménager en veillant à favoriser l'émergence d'impressions positives pour le visiteur, habituel ou occasionnel. Le développement touristique en espace naturel s'appuie beaucoup aujourd'hui sur l'expérience sensible du lieu.

Différente du tableau contemplé au musée, l'expérience individuelle des lieux reste propre à chacun, avec la surprise de la découverte et de l'émotion qui le saisit en plein cœur de la forêt, selon ses propres références culturelles et ses motivations personnelles.

En parallèle, dans l'esprit de la convention européenne du paysage (2000), les riverains des forêts revendiquent un droit à la qualité de leurs paysages quotidiens.

⁴ Plan de gestion des forêts publiques, l'aménagement forestier est un document à valeur réglementaire qui établit une programmation de la gestion des peuplements et de la desserte forestière sur une propriété, sur la base d'objectifs de gestion durable conciliant fonctions économiques, écologiques et sociales.

La difficulté reste de répondre à la diversité des objectifs assignés à la forêt (produire, protéger, accueillir), comme aux besoins et aux sources de satisfaction recherchées par les différents usagers (promeneur, exploitant, gestionnaire, propriétaire...).

Compiègne, un aménagement forestier pour « la forêt des rois et des empereurs »⁵

Autrefois terrain de chasse des rois de France, la forêt domaniale de Compiègne doit sa renommée au fort attrait qu'elle a exercé sur les souverains français, de François 1er à Napoléon III. La continuité de ses limites, définies dès le Moyen Âge, sa gestion, ainsi que les mesures de protection paysagère et écologique dont elle bénéficie depuis longtemps, lui ont permis de préserver certains paysages au fil des siècles. Compiègne est à ce titre typique des domaines royaux de plaine, associant Château, Parc et Forêt dessinée pour la chasse.

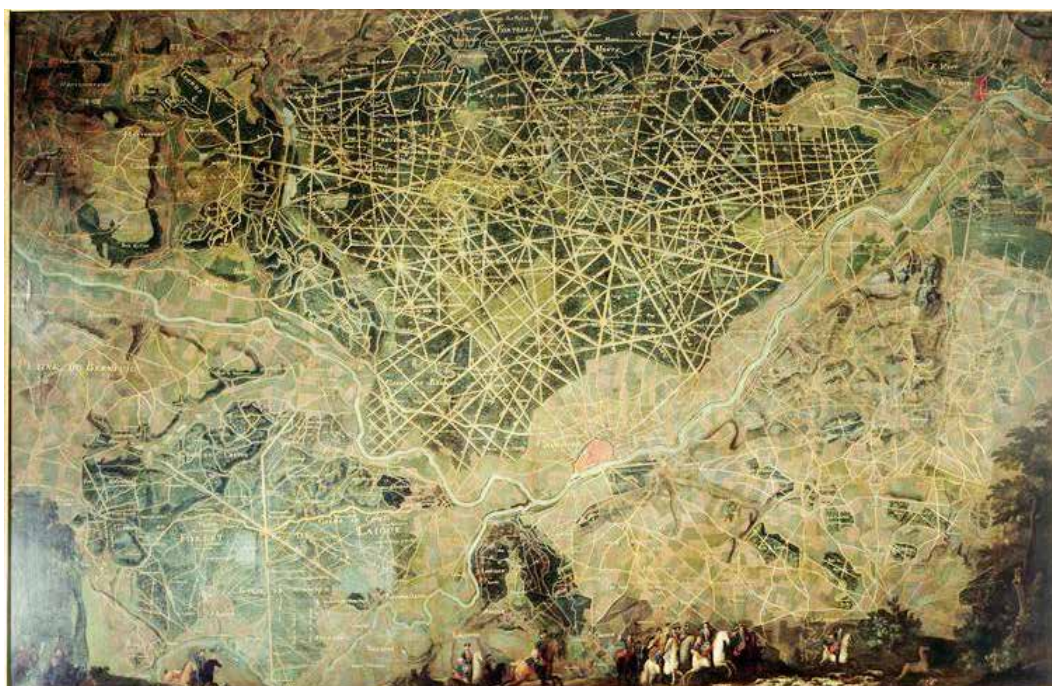


Illustration n° 2 – Carte de la forêt de Compiègne avec une chasse royale, 1739
(© RMN – Grand Palais, domaine de Compiègne/Daniel Arnaudet)

Parmi les sources d'information mobilisées pour l'aménagement forestier, l'atlas départemental des paysages de l'Oise a fourni une approche synthétique sur la place des paysages forestiers à l'échelle du territoire environnant. Formulé à cette échelle supra-forestière et par d'autres acteurs, cet atlas apporte du recul au gestionnaire forestier. Les enjeux signalés sont ici conformes à ses observations de terrain : le parcours des lieux vient compléter l'analyse bibliographique avec photographies et cartographies détaillées.

⁵ J'ai emprunté ici les mots de Éva Simon, rédactrice de l'aménagement forestier de la forêt domaniale de Compiègne (voir Éva Simon/ ONF, *Aménagement forestier de la forêt domaniale de Compiègne (2012-2031)*, ONF, 2012, 110 p. sans annexes), et Alison Drancourt, chef de projet Forêt d'Exception® à Compiègne (Alison Drancourt/ONF, *Schéma d'accueil du public de la Forêt domaniale de Compiègne (2016-2025)*, ONF, 2016, 64 p.

Voir également le projet de Compiègne Forêt d'Exception® sur le site de l'ONF : <http://www.onf.fr/foret-exception/sommaire/foretreseau/compiègne/@index.html>

Les massifs forestiers de l'Oise constituent un paysage référent de l'Oise, caractérisé par de grandes forêts domaniales; des éléments typiques y sont soulignés. Dans l'entité paysagère de la vallée de l'Oise compiégnnoise, les motifs identitaires qui concernent la forêt de Compiègne sont directement visibles sur la carte topographique :

- **La structure des carrefours en étoile**, avec leurs poteaux caractéristiques, liée à la vénerie (la chasse à courre est encore pratiquée aujourd'hui). Un réseau de chemins d'exploitation plus sinueux vient compléter le dispositif dès que le relief s'accroît.



Illustration n° 3 – Photographie d'une chasse à courre et poteaux de carrefour en forêt de Compiègne
(© Sylvain Duffart/ONF, 2009)

- **Les percées et grandes perspectives des allées**, articulées entre château et forêt.

Véritable trait d'union entre le Palais et la forêt, l'avenue des Beaux-Monts a été créée à partir de 1810, par Napoléon Ier à l'intention de l'impératrice Marie-Louise, avec une percée de 60 mètres de large sur 4 km de long.

Un autre geste pour rejoindre la forêt à partir du Parc fut la création du Berceau de l'Impératrice, une tonnelle de 1 200 mètres de long qui permettait à l'Empereur et à l'Impératrice de se rendre en forêt en étant abrités du soleil.

Avec la route Eugénie, Napoléon III a ensuite créé un véritable parcours touristique à travers les sites les plus remarquables, faisant remanier l'étang Saint-Pierre et construire à cet endroit le pavillon de l'Impératrice.

Ces ouvrages napoléoniens sont uniques et ne cessent d'impressionner le visiteur. Sur site, la toponymie des routes et carrefours évoque également les empereurs Napoléon Ier ou Napoléon III, les impératrices Eugénie ou Marie-Louise, etc.



Illustration n° 4 – Photographie de l'avenue des Beaux Monts, vue vers le château impérial
(© Christèle Gernigon/ONF, 2008)

→ **Un maillage de maisons forestières ponctue l'espace forestier.**

32 maisons sont recensées en forêt domaniale de Compiègne dont la moitié date du Second Empire. 9 sont classées au titre des monuments historiques et témoignent de la richesse de patrimoine architectural forestier.

→ **Les « villages-clairières », habitat groupé dans un écrin de verdure**

Saint-Jean-aux-Bois et Vieux-Moulin sont deux villages pittoresques situés au cœur de la forêt de Compiègne.

→ **Des ambiances paysagères variées à l'échelle du massif** en fonction des traitements sylvicoles, des coupes, des essences, du relief et de la présence d'étangs.

La gestion forestière influence fortement l'évolution des paysages sur le plateau forestier : dans un contexte de changement climatique, de vastes coupes et plantations répondent au besoin de remplacer le Hêtre par du Chêne sessile.

La question de la préservation de ce cadre d'exception a été légitimement traitée lors de la révision d'aménagement forestier en 2012. La formulation de cartes thématiques et tableaux de synthèse prend en considération la vision globale de ce massif forestier de plus de 14 000 hectares et bien sûr les statuts de protection écologiques et paysagers, souvent imbriqués : sites classés, sites Natura 2000 et réserves biologiques.

Des actions paysagères localisées sont programmées (liste non exhaustive) :

- la requalification de certains carrefours et allées du Grand Parc (en site classé) ;
- la présentation de scénarii de régénération dans les sites majeurs (Étangs Saint-Pierre, Clairière de l'armistice, abords de Saint-Jean-aux-Bois et de Lacroix-Saint-Ouen), avant les premières coupes ;
- la préservation et l'entretien des points de vue majeurs (Beaux monts, Pierrefonds), prenant en compte l'évolution des peuplements forestiers proches ;
- la création de nouvelles places de dépôt de bois, pour éloigner le stockage des bois des lieux les plus attractifs et fréquentés ;
- l'entretien des poteaux de carrefours (réhabilités en 2007), en partenariat avec le réseau associatif local attaché à ces éléments identitaires de la forêt.

La question de la mise en régénération de la forêt, avec la préservation des chênaies pluriséculaires ou la perpétuation d'une futaie cathédrale de Hêtre, reste au cœur des débats. D'autres actions plus transversales sont donc prévues, avec le changement d'essence objectif sur certains secteurs et le changement d'échelle des coupes dans certains peuplements en phase de renouvellement :

- le traitement en futaie irrégulière sur l'ensemble du Grand Parc (avec un plan de gestion spécifique) ;
- la conservation du Hêtre en mélange avec le Pin sylvestre, déjà en place près de Lacroix-Saint-Ouen, au lieu du Chêne sessile idéalement souhaité par le sylviculteur ;
- la conservation de bouquets paysagers dans les zones sensibles, pouvant représenter plus de 50 % d'une parcelle, pour préserver une ambiance boisée perceptible par le visiteur.

L'analyse des fonctions écologiques et sociales, ainsi que les programmes d'actions paysagères, écologiques et sylvicoles de l'aménagement forestier de 2012 se sont largement inspirés des réflexions des comités et groupes de travail thématiques instaurés, notamment, dans le cadre de la démarche Forêt d'Exception®. Ce travail de co-construction animé par l'ONF facilite la prise en compte des richesses patrimoniales et de l'esprit des lieux. Cinq ans après, en 2017, des réalisations patrimoniales marquent le paysage et rehaussent l'esprit des lieux (restauration du Berceau de l'impératrice, aménagement du carrefour Amélie...). D'autres sont en projet.

Cependant, les aléas inhérents à la gestion d'un milieu vivant, avec de nouveaux dépérissements (invasion de hannetons, par exemple) perturbent la gestion et la mise en œuvre conforme de l'aménagement forestier. Ces imprévus font aussi partie des défis que doivent relever les forestiers au quotidien. Dans ce contexte, le travail collectif conforté par la démarche Forêt d'Exception® est un atout pour mieux rebondir, pour rechercher ensemble les adaptations possibles.

La Sainte-Baume, un schéma d'accueil du public pour concilier naturalité et empreinte spirituelle⁶

La forêt domaniale de la Sainte-Baume abrite la grotte de Sainte Marie-Madeleine, troisième tombeau de la chrétienté. Avec cette forte composante religieuse, la notoriété de la forêt, associée à l'Hostellerie tenue par les frères dominicains, reste aujourd'hui encore très marquée par des valeurs spirituelles.

Cette forêt sacrée ne laisse personne indifférent, avec ses futaies de hêtres séculaires uniques en contexte méditerranéen, qu'une falaise calcaire protège des lumières et chaleurs vives du sud. Dès 1973, le gestionnaire forestier sanctuarise ce lieu avec la création de l'une des premières réserves biologiques domaniales.

Deux caractéristiques fortes sont relevées par le Comité national Forêt d'Exception[®] en visite le 8 mars 2016 : la vieille forêt relique mature, avec la question de son devenir dans un contexte de changement climatique; le « bois sacré » et la forêt à forte spiritualité, avec une tonalité judéo-chrétienne et une pratique culturelle. Cette dualité apparaît dans les débats concernant la gestion des lieux : comment combiner nature et culture, avec la conservation d'un patrimoine naturel exceptionnel et sa valorisation touristique et culturelle ?

L'approche sensible menée par la chef de projet fait référence à ces dimensions immatérielles et matérielles des lieux, comme dans les extraits ci-dessous (BLAIS Angéline, ONF, 2014).



Illustration n° 5 – Photographie de la « vieille forêt » abritée par la falaise, versant nord vu depuis l'Hostellerie de la Sainte-Baume (© Christèle Gernigon/ONF, 2008)

⁶J'ai ici consulté le travail d'Angéline Blais, chargée d'étude qui pilote la rédaction et la mise en œuvre du schéma d'accueil de la forêt domaniale de la Sainte-Baume (Angéline Blais/ONF, *Schéma d'accueil du public du Massif de la Sainte-Baume (2014-2018)*, 2014. Voir également sur le site de l'ONF, le projet de La Sainte-Baume Forêt d'Exception[®] : <http://www.onf.fr/foret-exception/sommaire/foretreseau/la-sainte-baume/@@index.html>

UN LIEU PROPICE À L'IMAGINAIRE, AUX LÉGENDES ET AUX MYTHES

Étroits sentiers qui s'enfoncent dans de sombres sous-bois d'ifs, arbres majestueux, troncs tortueux et moussus, jeu mêlé de roche et de bois, bruissement des feuilles, craquement d'une branche, odeur d'humus...

La forêt de la Sainte Baume est une invitation à l'imaginaire et au rêve. Chaque tronc, chaque souche, chaque branche peut être le support d'une histoire particulière, l'abri d'un être magique, il suffit d'avoir un peu d'imagination ou de se laisser conter les fabuleuses histoires du site comme la légende des Trois Frères...

LES PAYSAGES DE LA SAINTE-BAUME, UNE IDENTITÉ AFFIRMÉE ET REPOSANT SUR QUATRE ÉLÉMENTS ESSENTIELS

- **La falaise** Le massif se dresse en une longue barre rocheuse majestueuse et imposante. C'est un élément « repère » incontournable qui s'impose en toile de fond du paysage local.
- **La forêt** Lovée au pied de la falaise, cette forêt moussue et humide, à la fois lumineuse et sombre, apparaît tour à tour mystérieuse et inquiétante. Elle est une exception dans le paysage local.
- **L'eau** Omniprésente dans le massif, l'eau participe pleinement à l'ambiance du lieu par le chant de son ruissellement, les végétaux qu'elle favorise (mousse et champignons) ou la soif du visiteur qu'elle étanche.
- **Le sacré** Tintement des cloches, rencontre avec un frère dominicain, ascension vers la grotte ponctuée d'oratoires, le caractère sacré du massif s'impose comme une évidence.

Neuf unités paysagères ont été identifiées sur le massif. Leur description permet d'appréhender leur identité propre, c'est-à-dire ce qui les différencie les unes des autres, afin de mieux les protéger et les mettre en valeur. Ces unités sont ici considérées comme une ressource patrimoniale à part entière, fondement d'une valorisation touristique du massif.

Chaque unité est cartographiée, photographiée et décrite en termes sensibles : composition minérale ou végétale, ambiances (humidité, luminosité, couleurs, densité du couvert, diversité visuelle...), modalités de découverte (cheminements, relief, pression visuelle liées à la fréquentation, émotions). Cette approche permet de caractériser la valeur patrimoniale, esthétique, ou scientifique, la fragilité et la vulnérabilité des lieux, les altérations des patrimoines ou les dysfonctionnements paysagers (parkings, signalétique, lignes électriques).

Atouts et enjeux des lieux peuvent alors être exprimés en termes paysagers (voir tableau ci-dessous).

DES ATOUTS PAYSAGERS	DES ENJEUX PAYSAGERS POUR L'ACTION À VENIR
Une identité paysagère forte	→ Maintenir la diversité paysagère.
Des micro-paysages offrant des ambiances contrastées, support d'une découverte touristique.	→ Réduire les dysfonctionnements paysagers.
De nombreux éléments paysagers d'intérêt (arbre remarquable, source, roche, muret en pierre sèche...)	→ Créer des outils communs pour la restauration du patrimoine.
Des lisières forestières bien gérées	→ Préserver le petit patrimoine faisant partie, à part entière, du paysage.
Des panoramas remarquables	→ Mettre en valeur les panoramas.

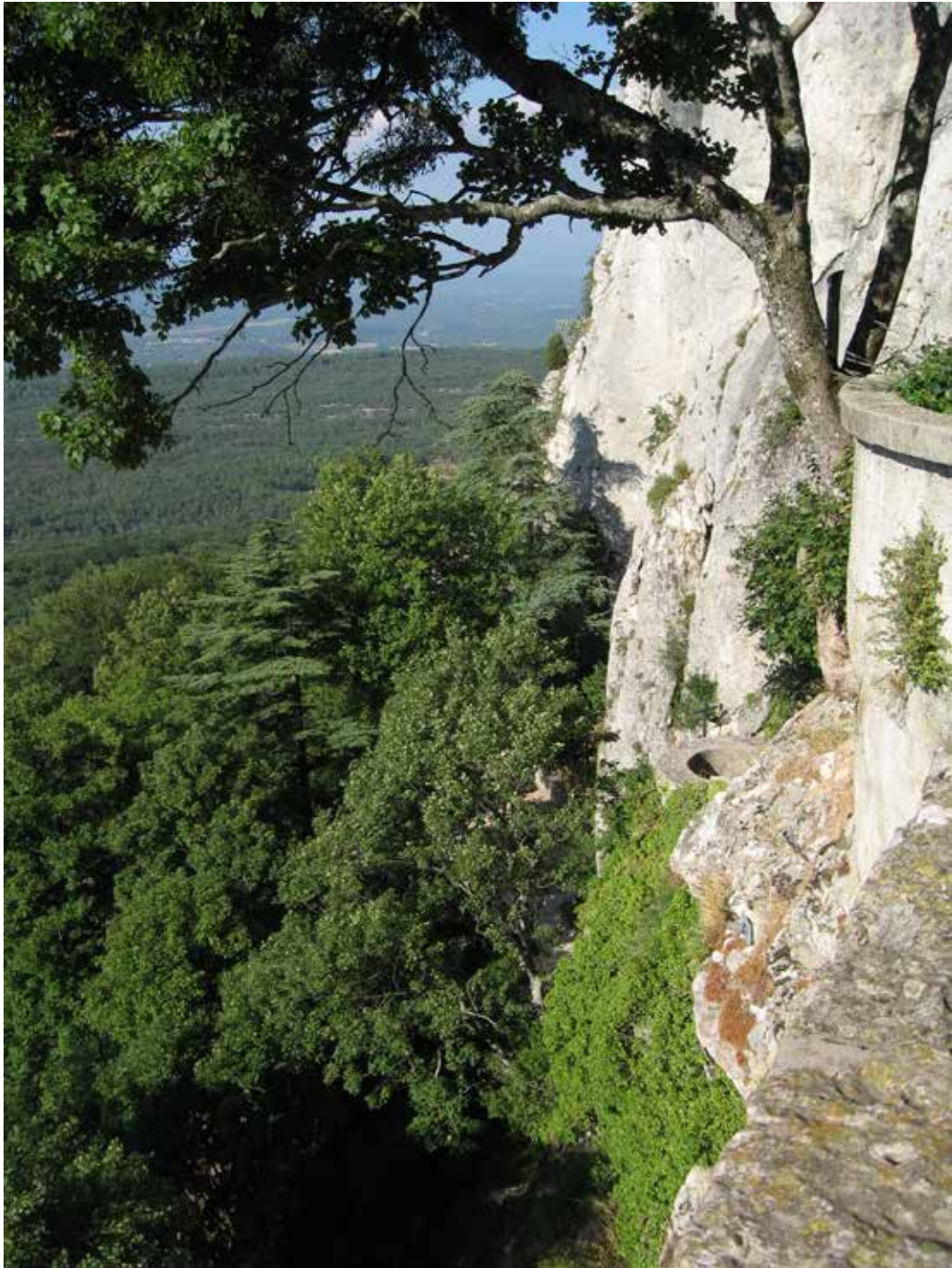


Illustration n° 6 – Photographie depuis la terrasse de la Grotte Marie-Madeleine, en forêt de la Sainte-Baume
(© Christèle Gernigon/ONF, 2008)

La stratégie d'accueil du public s'appuie sur la vocation différenciée des espaces : zone d'entrée, espace de découverte et cœur de forêt préservée. Une part de mystère doit être entretenue au cours de la découverte. Naturalité et spiritualité demandent ici une grande sobriété des aménagements pour l'accueil du public, qui donnent à chacun l'opportunité de cheminer à partir de l'une des trois entrées vers la « vieille forêt ».

Il est proposé de travailler avec les matériaux pierre et bois en rappel des éléments fondateurs de l'identité du site que sont la barre rocheuse et la forêt; plus on s'éloignera de l'Hostellerie, plus l'aménagement sera naturel, depuis les murets qui marquent la présence humaine vers des éléments bruts dont les formes expriment davantage la naturalité; l'aménagement s'efface progressivement pour respecter « l'esprit des lieux ». Dans les espaces les plus fragiles, les lisières de sentiers sont aménagées avec mise en scène de bois mort ou fermeture des sentiers sauvages par des petits tas de bois empilés.

Nature et sacré sont ici très complémentaires et se valorisent mutuellement pour renforcer l'esprit des lieux. La difficulté n'est pas la conciliation du paysage avec un enjeu de production très marginal mais le risque d'une sur-fréquentation qui entraîne à la fois une dégradation des milieux et une perte de qualité de l'expérience sensible des lieux par les visiteurs. Au sein de ce massif impressionnant, c'est par la mise en découverte de la diversité des espaces et des ambiances, voire par leur mise en scène, discrète et sobre, que l'on cherche à répondre à des usages différenciés en même temps qu'à préserver un patrimoine exceptionnel.

Une évolution de l'approche des paysages forestiers pleine de promesses ?

Parmi les activités de l'ONF, l'élaboration de projets de gestion sur 5, 10 ou 20 ans, qu'il s'agisse d'un aménagement forestier ou d'un schéma d'accueil du public, constitue un moment clé. La prise de recul, le changement d'échelle de temps et d'espace apportent une respiration utile, avec l'apport d'un nouveau regard au sein de l'équipe gestionnaire. Le chargé d'étude recueille le vécu des gestionnaires et le croise avec d'autres sources d'information : contacts avec les élus et associations, synthèses bibliographique, résultat d'études préalables. Il apporte un diagnostic d'étape, pose de nouvelles questions. L'objectif reste ici de formuler un projet et un plan d'actions concrètes, adaptées aux divers enjeux. Dans les forêts publiques françaises, ces documents de programmation doivent intégrer une approche paysagère : depuis 1993 pour l'aménagement forestier et depuis 2009 dans les schémas d'accueil du public en forêt.

Dans leur démarche d'aménagement, le forestier et le paysagiste⁷ doivent s'assurer que les principes structurants, et assurant la renommée et la qualité des lieux, sont toujours perceptibles. Il s'agit de ne pas décevoir le plus grand nombre. La mission du gestionnaire est à la fois de répondre aux besoins actuels et de transmettre ce riche patrimoine, reflet du passé, témoin de pratiques et croyances encore vivantes.

Opérateurs pragmatiques de terrain, forestier et paysagiste de l'ONF sont amenés à rationaliser leur démarche selon les moyens dont ils disposent, en priorisant les objectifs et leurs actions sur les sites les plus emblématiques.

⁷ En 2017, les équipes de l'Office national des forêts comprennent une vingtaine de paysagistes diplômés (ou paysagistes-concepteurs) répartis dans ses différentes directions territoriales.

Derrière la nécessité de concilier « vue de près » et « vue de loin », se trouve la nécessité de penser et agir à différentes échelles de perception et de fonctionnement du paysage forestier. Une « démarche trajective », dirait Augustin Berque, est envisagée afin de passer d'un objet ponctuel, à l'évolution d'une parcelle (10 ha), puis à l'identité globale d'un site (100 ha), lui-même élément d'un massif forestier (1 000 ha) et partie prenante d'un territoire (10 000 ha)⁸.

En pratique, une grande part est donnée à la préservation du patrimoine historique et des éléments pittoresques ponctuels : mise en lumière et points de vue, valorisation d'arbres remarquables, restauration d'éléments architecturaux ou monumentaux. Par certains choix d'aménagement, le gestionnaire peut révéler ces patrimoines lors de découvertes guidées collectives, de parcours d'interprétation dématérialisés, ou bien laisser libre cours aux expériences individuelles des visiteurs qui s'aventurent dans les chemins sauvages, guidés par un discret travail des lisières et cheminements.

Au-delà du paysagiste, le forestier peut solliciter différents spécialistes : animateur du dialogue avec les acteurs locaux ou le public, artiste, historien ou naturaliste. Chacun de ces apports ou regards d'experts contribue à l'enrichissement de la connaissance des lieux et de leur relation avec la société. L'apport de la concertation est quant à lui essentiel pour recueillir les perceptions des usagers et riverains, public souvent profane mais possédant une forme de connaissance unique car issue de l'expérience et du vécu sur les lieux.

Lorsque l'équipe de l'ONF en a les moyens, l'animation d'un Comité réunissant les parties intéressées par les lieux et leur gestion, permet de co-construire un projet paysager adapté à l'échelle de chaque massif forestier. L'existence d'une telle instance de dialogue, associée à la conception et au suivi du projet, permet d'enrichir la réflexion et d'adapter les propositions d'actions, avec parfois d'intéressantes innovations techniques. En mobilisant en amont les parties intéressées (collectivités territoriales, acteurs socio-économiques) pour construire et réaliser des actions répondant mieux aux contextes et aux besoins recensés, elle augmente leur faisabilité technique, réglementaire et aussi financière tout en favorisant la prise en compte de tous les enjeux.

⁸ Voir l'article écrit au sujet de ces changements d'échelle du paysage forestier, lors du colloque du Groupe d'histoire des forêts françaises, intitulé « Forêt et paysage », Besançon, septembre 2009 (Christèle, Gernigon, « Typologie et représentation des paysages forestiers, des méthodes à l'échelle du site, de la forêt ou du territoire », in Andrée Corvol (dir.), *Forêt et paysage : X^e-XXI^e siècle*, Paris : L'Harmattan, 2011, pp. 349-369).

Les artistes-promeneurs en région marseillaise, héritiers des excursionnistes ?

→ *Christian Tamisier*³⁴

Le GR 2013 et le territoire

À l'occasion de la désignation de Marseille comme Capitale européenne de la Culture en 2013, ses promoteurs ont pris l'initiative de fédérer les nombreux artistes-promeneurs œuvrant dans cette région urbaine, dans un projet phare contribuant à une mise en visibilité accrue de l'échelle métropolitaine pour l'appréhension des nouvelles réalités territoriales par la population et tous les acteurs du développement (Chambre de Commerce, Euroméditerranée, Mission Métropole, etc.). La mise en place d'un sentier de Grande Randonnée métropolitain de balades urbaines est vite devenue un des axes majeurs de cette opération dont l'un des buts était de redynamiser Marseille dans et par un projet de création d'une institution métropolitaine.

Or ces artistes promeneurs revendiquent l'héritage des excursions qui réunissaient en forêt de Fontainebleau les peintres paysagistes et les ingénieurs forestiers à l'origine de cette innovation esthétique et de l'institutionnalisation des loisirs de nature³⁵. Le principal concepteur de ce projet déclare en effet : « *Un siècle et demi après Barbizon et Fontainebleau, un siècle après les Excursionnistes marseillais du Félibrige, le Cercle des marcheurs et le GR® 2013 cristallisent aujourd'hui une réinvention déjà bien entamée de l'art de la marche. À travers les paysages périurbains de Marseille Provence, le GR 2013 donne à la marche sa forme contemporaine. Et espère partager avec la société cette nouvelle gamme d'émotions esthétiques* ». ³⁶

S'il y a bien quelque chose de comparable entre les deux démarches, alors que ni l'époque (industrialisation/post-industrialisation), ni les lieux (massifs naturels/étendue suburbaine) ne le sont, quelle est-elle et comment l'appréhender ? Il y a lieu pour le saisir de revenir sur ce qu'étaient ces excursions, sur ce que désigne le terme de forêt dans l'ensemble français et de s'interroger sur ce que recouvrent les deux notions d'« artistes-promeneurs » et de « région métropolitaine », ainsi que sur les effets attendus de leur mise en synergie. Car les artistes-promeneurs semblent constituer à la fois des acteurs et des marqueurs symptomatiques de la perception de cette nouvelle réalité métropolitaine comme les excursionnistes ont été un des indicateurs des rapports ville-nature dans la nouvelle réalité urbaine du tournant du XX^e siècle : la découverte, par le parcours et la marche à pied, des espaces naturels autour des villes où se déploient aussi les échanges sociaux. Mais ce qu'on pourra constater dans cette évolution, c'est un glissement du centre de gravité de l'interface ville-territoire qui est passé d'une relation des villes avec les massifs auxquels elles sont adossées à l'est, à une relation avec les grands espaces des plaines de l'ouest sur lesquels la conurbation étend ses réseaux, ce qui change profondément la nature de l'habitat urbain aujourd'hui.

Les relations des villes de la région urbaine avec la nature environnante sont en effet passées d'un ancrage stabilisé dans les montagnes proches à une extension fluidifiée de leurs réseaux dans les plaines voisines.

³⁴ Enseignant à l'École Nationale supérieure de paysage, ENSP-LAREP, chercheur associé au Laboratoire population environnement développement, (LPED – IRD – Aix-Marseille Université) à Marseille.

³⁵ Bernard Kalaora, *Le musée vert*, Paris : L'Harmattan, 1993. Jean-Louis Parisis et Michel Peraldi, *Le grand square*, Marseille : CERFISE, 1981.

³⁶ Baptiste Lanaspèze, plaquette de présentation du GR 2013, Marseille, 2012.



Topo-guide artistique du GR® 2013
(© Éditions Wild project – Fédération française de randonnée)

Les Artistes-promeneurs visionnaires de l'inéluctable métropolisation ?

Les mutations économiques, sociales et culturelles en cours dans le cadre de la mondialisation et de la globalisation financière affectent les villes et leurs territoires à travers des processus de métropolisation plus ou moins uniformisateurs qui tendent à effacer les héritages territoriaux et à redéfinir les rapports particuliers de chacune avec la nature environnante³⁷. Les particularités morphologiques, géographiques et historiques de la région marseillaise donnent à cette reconfiguration des aspects singuliers. À côté et en complément des représentations politico-institutionnelles divergentes de l'État et des collectivités locales sur la mise en place d'une nouvelle entité administrative pour Aix-Marseille-Provence, apparaissent des acteurs issus des classes sociales urbaines « émergentes » ou « créatives » plus ou moins mobiles et mondialisées liées à la révolution électro-télématique et à l'orientation culturelle et patrimoniale de l'économie aujourd'hui dominantes, dont les artistes-promeneurs sont emblématiques.

Après la liquidation de l'ancienne économie industrialo-portuaire marseillaise suite à la décolonisation et à la globalisation de l'économie, ainsi qu'au développement concomitant d'une dynamique plus récente autour d'Aix-en-Provence liée aux nouvelles technologies soutenue par l'État (en complément du projet de Fos-sur-Mer qui a stagné pendant 30 ans), un nouveau projet économique et territorial pour Marseille et sa région voit le jour autour deux logiques :

- celle de la culture comme moteur de la redynamisation de l'économie de la ville par différentes revalorisations d'espaces en friche, de tissu social délité, désignées comme « reconquêtes » en termes d'image,
- celle d'une tentative d'homogénéisation de cet ensemble urbain par son intégration dans une région dynamique car axée sur les nouvelles technologies et la culture.

L'héritage de la relation ville-massif

Les principales villes historiques de la région urbaine, Marseille et Aix-en-Provence, et un archipel de villes secondaires (Aubagne, Gardanne, La Ciotat) se trouvent à l'est du territoire, dans les collines, au pied des massifs alors que le développement centrifuge lié à la massification et à la fluidité des marchandises se fait dans les étendues de l'ouest. Cette proximité avec les massifs a généré de longue date des pratiques populaires (pèlerinages, chasse, excursionnisme) mais aussi des aménagements urbains (places ombragées, fontaines, cours et boulevards-promenades) dont la scénographie fait écho aux ambiances ombragées, fraîches et humides que l'on trouve à leur pied autour des résurgences qui permettent l'humidification du territoire.

Si les massifs sont investis par les usages urbains et les représentations que s'en faisaient leurs habitants, ces villes, adossées à leurs montagnes et à leurs forêts font corps dans une même « masse territoriale ». Co-visibilité avec les reliefs, ressource en eau venant de la montagne, complémentarité climatique par la production d'humidité, d'ombre et de fraîcheur, fournissent les motifs des scénographies urbaines de leurs espaces publics dans les cours-promenades. On pourrait presque dire avec Aldo Léopold que les villes, elles aussi, doivent « penser comme une montagne » car aujourd'hui elles ignorent trop les liens profonds qui les unissent à cette partie du territoire.

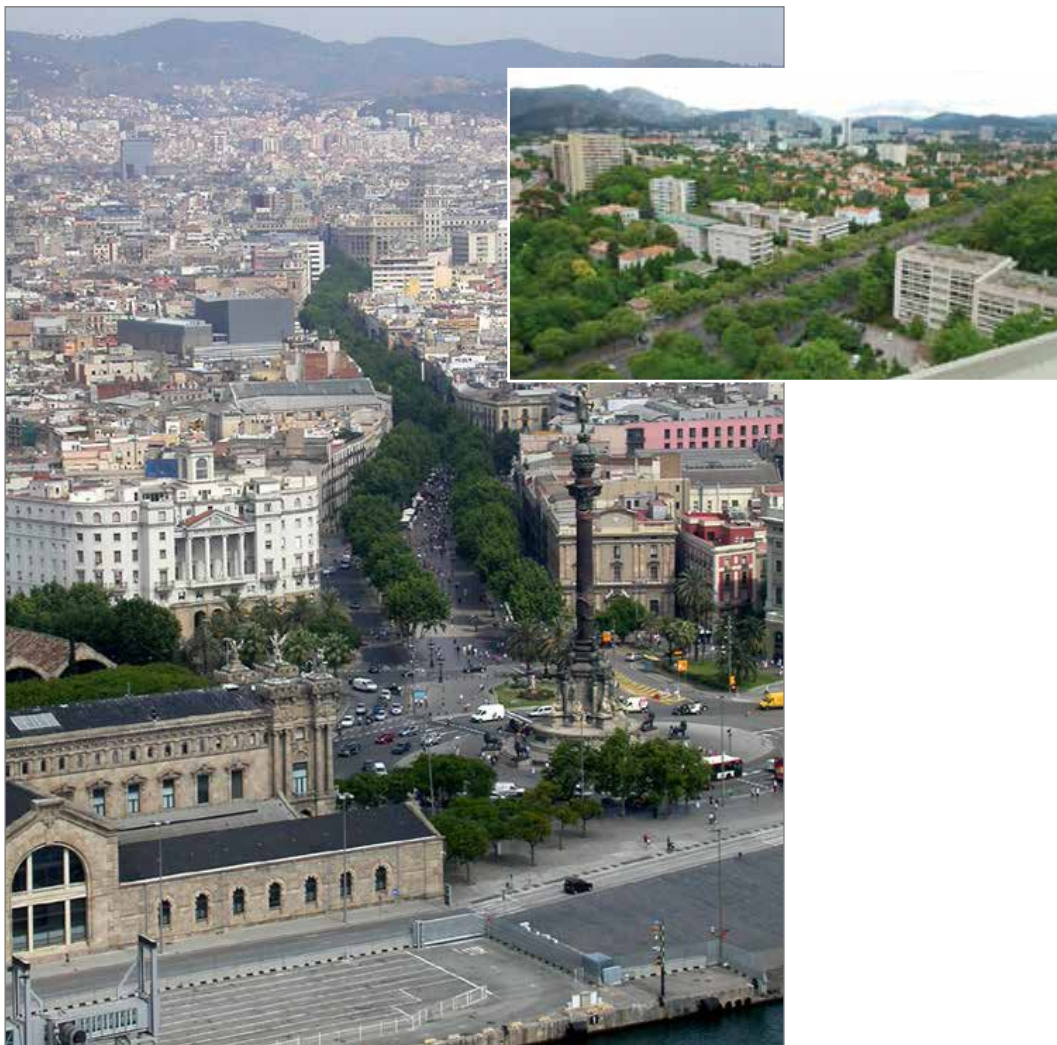
³⁷ Alberto Magnaghi, *Le projet local*, Bruxelles : Mardaga, 2003.

François Ascher, *Métapolis ou l'avenir des villes*, Paris : Odile Jacob, 1995.

Saskia Sassen, *La ville globale*, Paris : Descartes et Cie, 1996.

Pierre Veltz, *Mondialisation, villes et territoires : l'économie d'archipel*, Paris : PUF, 1996.

Depuis toujours et en particulier au XIX^e siècle avec la construction de grands ouvrages, l'eau a d'une certaine façon contribué à renforcer l'interdépendance des villes provençales avec les montagnes de leur région à toutes les échelles. À l'époque industrielle, malgré leur développement démographique et l'émergence de formes urbaines plus denses (Haussmann, Cerdà), elles ont pu s'adapter au mode de vie et au climat méditerranéens grâce à la généralisation d'un système d'espaces publics plantés offrant ombre et fraîcheur comme au XVIII^e. Cette réinterprétation dans la ville dense du vocabulaire et des qualités des jardins frais et des paysages humides suburbains, Ramblas à Barcelone, corso en Italie, cours et boulevard-promenades à Marseille, traduit l'enracinement dans le XVIII^e de ces extensions du XIX^e³⁸. Ces qualités tiennent surtout au confort qu'elles apportent, dans un contexte climatique méditerranéen que le cumul de la saison chaude et de la saison sèche transforme en zone quasi-subtropicale une bonne partie de l'année (4 à 5 mois). Par évaporation, les arbres, qui procurent déjà l'ombre, produisent aussi une humidité qui « climatise » les espaces publics³⁹. Les cours et leurs fontaines sont ainsi de véritables ripisylves (littéralement forêts de rivières) ordonnées et policées dans la ville.



Les Ramblas à Barcelone et l'avenue du Prado à Marseille
(© C. Tamisier)

³⁸ Marcel Roncayolo, *Les grammaires d'une ville. Essai sur la genèse des structures urbaines à Marseille*, Paris : Éd. de l'École des Hautes Études en Sciences sociales, 1996.

³⁹ Francis Hallé, *Plaidoyer pour l'arbre*, Arles : Actes Sud, 2005, prix « Homme et botanique ».

Les trois massifs emblématiques de la région d'Aix-Marseille sont-ils forestiers ?

Dans le milieu collinaire dont ils sont issus et qui leur sert de cadre ou d'écrin, trois massifs sont des hauts-lieux de nature, emblématiques de la région urbaine d'Aix-Marseille. Forêt-climax de la Sainte Baume, forêt méditerranéenne de la Sainte Victoire et forêt dégradée du massif des Calanques. Mais peut-on parler à leur propos de « forêt » au regard de leur diversité et de la grande hétérogénéité de leurs couverts boisés respectifs ?

En milieu méditerranéen français, il semble difficile d'employer pour désigner ces espaces le mot forêt, qui semble comme « déjà pris » pour désigner tout autre chose. De l'expression latine « silvaforestis » le français a retenu forêt, l'italien *silva*, le provençal *selve* et l'espagnol *selva*. En italien le « forestiere », c'est l'étranger ; le forain désigne le commerçant extérieur à la ville. En français étymologique, la forêt est un univers extérieur, étranger, lointain, hostile. Il ne faut pas oublier que « la plus importante des frontières de l'expansion européenne a été la frontière intérieure de la forêt, du marécage et de la lande. Les vides de son espace reculèrent longtemps devant ses paysans défricheurs »⁴⁰. Les espaces du nord en sont restés marqués.

Dans le sud, au contraire, on ne parle guère de forêt mais plutôt de collines : il s'agit d'espaces boisés familiers, de bois tout simplement, d'une colline intégrée dans le paysage quotidien qui était encore il y a tout juste un siècle cultivée en terrasses et qui, aujourd'hui recolonisée par la pinède, fournit matière à la plupart des incendies « de forêt » qui défraient la chronique. Ne s'agit-il pas tout simplement de l'ancien *saltus* des Romains, territoire du parcours des troupeaux, de la cueillette et du braconnage, oscillant entre *ager* et *silva* imbriqués de diverses façons selon les lieux et les époques ?

Sous la même désignation, on aura donc au nord, quelque chose d'étendu, d'infini, de frais, de sombre, de mystérieux, de moussu et d'humide et au sud quelque chose de délimité, de clair, lumineux, sec, piquant, quelque chose de proche et de familier. Seule la minuscule forêt de la Sainte Baume (138 hectares) peut prétendre à cette appellation⁴¹.

Pendant tout le XIX^e siècle et jusqu'à récemment, l'ONF et le corps des forestiers ont raisonné en fonction des modèles du nord dans une logique économique de production de bois et fait peu de cas de ces spécificités car il n'y a pas ici de territoire forestier autonome justifiant une gestion spécifique mais une globalité territoriale en mosaïque, appropriable par tous les usages, source naturellement de conflits mais aussi de négociations.

Structure du paysage méditerranéen et rapport ville-campagne

« Le mur, dit le proverbe allemand, sépare le citadin du paysan »⁴². En Méditerranée, il semble que ce soit plutôt le jardin qui ait toujours uni la campagne à la ville, au point que toute la campagne devienne le jardin de la ville. Villas italiennes, bastides provençales en sont encore les témoignages.

Il a toujours existé dans les régions méditerranéennes un rapport ville-campagne permettant de jouir d'un jardin, de la campagne en ayant un mode de vie urbain, du fait de la présence d'un réseau dense de villes, petites ou moyennes. Il faut en effet revenir sur les grandes composantes et les principes généraux structurant l'organisation de l'espace en Méditerranée, à l'origine des diverses facettes d'une

⁴⁰ Fernand Braudel, *Civilisation matérielle, économie et capitalisme, XV^e-XVIII^e siècle*, 1. *Les Structures du quotidien* – 2. *Les Jeux de l'échange* – 3. *Le Temps du monde*, Paris : Armand Colin, 1979.

⁴¹ Martine Chalvet, « La forêt domaniale de la Sainte-Baume : un espace exceptionnel et protégé en Provence », *Cahiers de Framespa*, n° 13, 2013, URL : <http://framespa.revues.org/2250>.

⁴² Fernand Braudel, *op. cit.*

ambiance paysagère marquée par des contrastes très forts entre des lieux plus ou moins propices à l'installation humaine en fonction de contraintes géographiques que les sociétés ont vaincues ou apprivoisées de diverses façons.

Le réseau dense des villes ou des bourgs et villages ruraux organisés selon un modèle urbain (habitat groupé, place publique), est installé dans un territoire caractérisé par l'opposition entre des massifs plus ou moins inhospitaliers, peu favorables à l'installation des activités humaines (production ou habitat), et des zones de cuvettes ou de petites plaines intensément jardinées. Ce sont elles, le plus souvent minoritaires dans le territoire, que se partagent avec plus ou moins de bonheur mais de façon très imbriquée la ville et la campagne, au point que pendant tout le XIX^e siècle, les historiens ont dû inventer le terme de « ville-campagne »⁴³ pour désigner une ville atypique comme Marseille.

Du fait du relief, des conditions climatiques et d'une longue adaptation historique à ces contraintes, le paysage méditerranéen présente un caractère artificiel, morcelé, en mosaïque mettant en exergue la rupture et la mobilité plutôt que la continuité et la stabilité, ce qui semble le prédisposer à apporter des éléments de réponses au morcellement spatial moderne et au paysage généralisé de la banlieue en tant que rapport ville-campagne devenu illisible. Ainsi, dans les territoires méditerranéens cloisonnés par le relief, les paysages se sont constitués par une répétition rythmée à de petites échelles de la déclinaison traditionnelle « *urbs, ager, saltus, sylva* », caractéristique des collines provençales comme en Ligurie, en Toscane, dans tout l'Apennin et ailleurs, alors que dans d'autres territoires, cette organisation se déroule de façon plus linéaire (et plus simple en supprimant le *saltus*) à de grandes échelles comme dans les plaines de la moitié nord de la France ou de l'Europe.

Dans l'espace méditerranéen, là où les terroirs investis par les villes ou bourgades et leurs périphéries fortement cultivées se prolongent dans de vastes espaces, c'est soit dans les basses plaines du littoral ou au bord des grands fleuves, soit sur des hauts plateaux semi-arides balayés par les vents mais non dans de grandes étendues forestières. Dans les deux cas, leur occupation pour une mise en culture ou l'élevage extensif nécessitera d'importants investissements fonciers, ou d'amélioration et d'amendement par drainage puis irrigation que seules de vastes entreprises de colonisation comme celles des légions romaines ou du grand capital pourront assumer. Colonisation romaine des plaines du Pô, du Rhône ou du Bas-Languedoc, investissement du capital vénitien pour assainir et exploiter la Vénétie du bas-Adige, élevage extensif dans les grands domaines fonciers en Espagne ou Italie du Sud.

*« Bien plus encore qu'au climat, à la géologie, au relief, la Méditerranée doit son unité à un réseau de villes et de bourgs précocement constitué et remarquablement tenace ; c'est autour de lui que s'est construit l'espace méditerranéen. Les villes ne naissent pas de la campagne mais la campagne des villes ».*⁴⁴

À ce régime du *latifundium*⁴⁵ lié aux aristocraties foncières ou au grand capital urbain s'opposera toujours celui du « *minifundium* » caractéristique des terroirs en mosaïque des villes et bourgades, investi par le peuple. Ce dernier, à proximité de l'espace public urbain et comme lui, espace citoyen, crée des paysages porteurs d'urbanité.

⁴³ M. Roncayolo, *L'imaginaire de Marseille. Port, Ville, Pôle. Histoire du commerce et de l'industrie de Marseille, XIXe-XXe siècles*, Marseille : Chambre de commerce et d'industrie, 1990.

⁴⁴ Fernand Braudel, Georges Duby, Filippo Coarelli et Maurice Aymard, *La Méditerranée, l'espace et l'histoire*, Paris : Flammarion, 1985.

⁴⁵ Latifundium désigne les grandes propriétés foncières de l'aristocratie ou des grandes bourgeoisies urbaines.

L'Huveaune relie la Sainte Baume à Marseille jusqu'à la mer

Deux montagnes jumelles que tout oppose se font face à l'est de la métropole provençale. Si seule l'une des deux est appelée forêt (la Sainte Baume) et l'autre montagne (Sainte Victoire), alors qu'il s'agit de deux massifs forestiers, c'est bien que l'imaginaire de la forêt concerne d'abord les milieux forestiers humides, caractéristiques de la moitié nord de l'Europe et peu les forêts méditerranéennes. La hêtraie-relique de la Sainte Baume, qui ne couvre que 138 hectares mais correspond au premier type, est l'emblème de tout un massif d'une centaine de milliers d'hectares faisant l'objet d'un projet de PNR. Sa falaise, orientée plein nord, domine une forêt humide exceptionnelle dans cette région, sacralisée depuis le Moyen Âge par le légendaire séjour de Marie-Madeleine dans une grotte, « polarisant deux types d'espaces désirants, le sommet – plus près de Dieu – et la grotte – plus près de l'enfer »⁴⁶. Dans une lecture plus junguienne on pourrait parler du masculin et du féminin. Alors que l'adret, en pente douce vers la côte, est couvert de pinèdes et de garrigues.

Parmi la riche iconographie évoquant ces illustres lieux, il existe au musée royal des Beaux-Arts de Bruxelles un triptyque du XVI^e siècle particulièrement éloquent pour notre propos. On y voit que le chemin entre le ciel comme origine et comme but passe par l'incarnation terrestre, la pénitence (la vie sur la Terre), la prière et la montagne (médiation de Jésus, de Marie-Madeleine et du clergé).

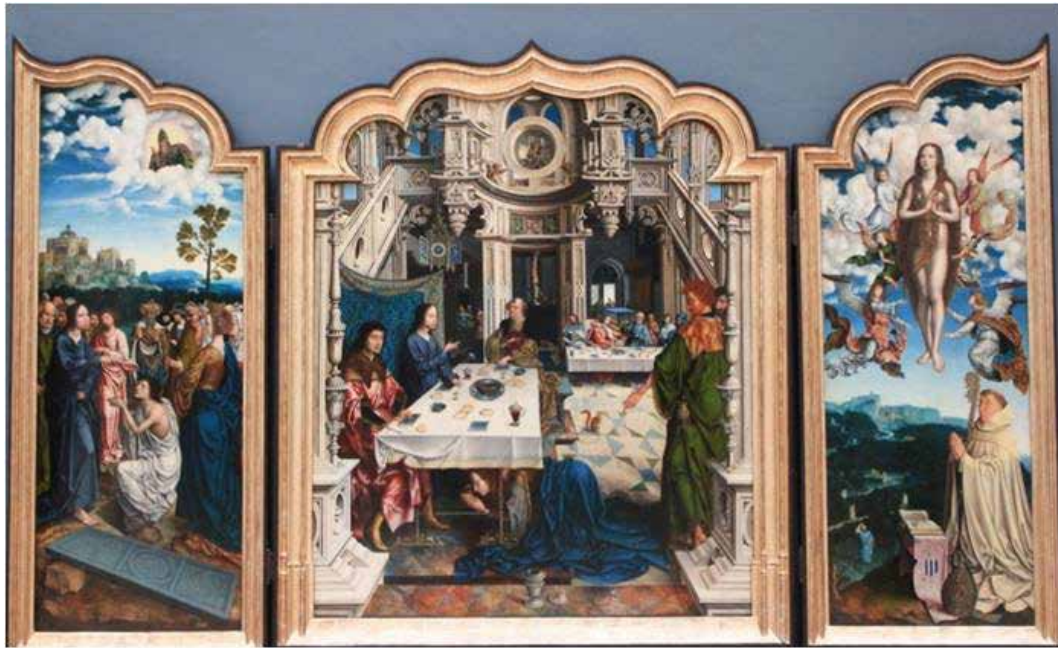
Mais ce triptyque est aussi un discours sur les rapports ville-nature dans la tradition occidentale. Dieu le père, à gauche dans les nuages, se projette dans son fils mais aussi dans Jérusalem évoquant la Jérusalem céleste, forme spatiale de l'habitation terrestre du peuple élu et archétype du modèle urbanistique. Ainsi, comme le souligne Thierry Paquot, l'on peut voir que « (...) paradoxalement, le désert, refuge de l'anachorète, et la ville, lieu de naissance de l'homo urbanus, facilitent l'heureuse découverte du je. Celui qui s'entretient directement avec Dieu de ses tourments comme de son amour pour lui, et celui qui se détourne progressivement de Dieu, occupé qu'il est par l'agitation de la ville, ce condensé du monde. On connaît la suite : l'homo urbanus se libère du lignage, comme un serpent de sa mue, se construit une famille qui porte son nom et hérite de ses biens. Les « portraits » et les « autoportraits » des peintres italiens, flamands ou allemands et français de la fin du XV^e siècle et du début du XVI^e siècle confirment cette tendance qui aboutira à l'hyper-individualisme du XXI^e siècle (...) »⁴⁷.

Les deux plus célèbres héritiers de cette histoire, Paul Cézanne puis Pablo Picasso, peintres les plus emblématiques de la modernité aux deux extrémités du XX^e siècle, semblent parachever ce processus dans le massif de la Sainte Victoire. Les sports « extrêmes » également dans l'autre des trois massifs les plus accidentés de la région, celui des Calanques comme nous allons le voir.

Du massif de la Sainte Baume, énorme réservoir karstique, sont issues de nombreuses résurgences (les larmes de Marie-Madeleine, affirme la légende) qui s'écoulent jusqu'à la plage de Marseille dans l'Huveaune. Même si au cours du XX^e siècle ce fleuve côtier est devenu un égout industriel avant sa « renaturation » en cours, il a fourni auparavant avec son affluent le Jarret, une énergie utile aux moulins, et un cadre de fraîcheur et de verdure où se sont installées des propriétés d'agrément que les tracés urbains ont repris (Prado, Baille, Longchamp), et que la construction d'un canal de transfert de l'eau des Alpes a ensuite permis d'étendre à tout le territoire communal.

⁴⁶ Louis Parisis et Michel Peraldi, *Le grand square*, éd. CERFISE, pp. 88-89.

⁴⁷ Thierry Paquot, *Utopies et Utopistes*, Paris, La Découverte, 2007, pp. 20-21.



En haut : Triptyque de l'abbaye de Dielegem, Maître de 1518 (Jan van Domicke ?) ;
à droite, détail du triptyque (©Musée royal des Beaux-arts, Bruxelles)



Peinture moderne et pratiques sportives dans les massifs aujourd'hui : Sainte Victoire et Calanques

À l'inverse de la Sainte Baume, la Sainte Victoire présente une falaise dénudée orientée plein sud qui devra attendre le siècle dernier pour que Paul Cézanne, inventeur de la peinture moderne, lui donne une visibilité sociale. Son ubac en pente douce accueille un riche et ancien milieu forestier de chênaie mixte d'yeuses et de chênes pubescents particulièrement giboyeux, comme en témoigne l'étymologie de Vauvenargues (vallée de la chasse), nom du village au creux de la vallée où Picasso, successeur tout aussi célèbre du premier peintre, a trouvé refuge pour sa dernière demeure.

*« C'est en effet au cours du XX^e siècle que la montagne Sainte-Victoire a vu se transformer sa fonction sociale. Espace rural « sans qualités » avant Cézanne, Sainte-Victoire est devenue, par la suite, un territoire hautement qualifié, un espace emblématique, saturé de sens. Les mesures étatiques de protection et de classement, prises entre 1958 et 1983, ont consacré l'identité de cette montagne en même temps qu'elles l'ont réifiée ».*⁴⁸

Après Cézanne, sans oublier Zola qui y a situé son premier roman, André Masson, Picasso ou Kandinsky, ce seront Peter Handke, Georges Duby, Jacqueline de Romilly, pour ne citer que les plus connus d'entre eux qui vont fréquenter les lieux et alimenter cette « accumulation primitive » de sens préalable à un « marquage » socio-spatial instrumentalisé par les classes supérieures de régions urbaines, souvent exogènes (nationale ou internationale), qui élisent domicile sur son pourtour, et finalement institutionnalisé par la récente création d'un Label Grand Site Ste Victoire. Mais encore davantage qu'à Marseille avec l'Huveaune, les liens de longue durée entre la ville et sa montagne beaucoup plus proche ont produit ici aussi les mêmes motifs de scénographie urbaine qui reposent sur des vues perspectives et la mise en scène de l'eau de la Sainte Victoire (cours Mirabeau) ou l'emploi de ses ressources pétrées (Marbre du Tholonet, pierre de Bibemus) à l'instar des jardins de bastides et de pavillons de plaisance conçus comme autant de salons de verdure aux portes de la ville.

Aujourd'hui la Sainte Victoire focalise l'attention sociale sur deux plans, celui des représentations et celui des pratiques. Pour les nouvelles populations de cadres attirées dans la région d'Aix par l'économie des nouvelles technologies, la Sainte Victoire, c'est Cézanne. À son propos Daniel Pinson parle de « la portée moderne et internationale de l'œuvre de Cézanne; le caractère non provincial de son œuvre (...) La « haute culture » (H. Ganz) initialement portée et importée par les élites, désormais moins locales qu'internationales, est ici relayée par ces nouvelles classes moyennes, qui, à défaut d'y adhérer, peuvent brandir ces références comme marques emblématiques de l'univers dans lequel elles évoluent avec l'avènement de l'hyper modernité (F. Ascher) ». Il souligne encore qu'alors qu'Aix n'a quasiment pas d'œuvre du peintre, « l'on éprouve une émotion très particulière, lorsque, au cours d'un séjour à New York, au Guggenheim, ou à Philadelphie, au Museum of Art, on découvre sous la palette de Cézanne un paysage des environs d'Aix. (...) En ce sens Cézanne est un ambassadeur parmi les plus éminents de la Provence, traducteur génial de ses beautés naturelles et une incontournable référence pour les gens cultivés auxquels ont le souci d'appartenir les élites et les classes moyennes. Faire référence à la Sainte Victoire, c'est aussi une occasion de faire un clin d'œil à Cézanne, lancer une allusion qui vous place dans les gens de goût, parmi ceux qui, sur un mode renouvelé, sont en mesure de lire d'une autre manière la lumière de Provence que par la seule énonciation des 300 jours de soleil du cycle annuel ».⁴⁹

⁴⁸ Pierre Vidal-Naquet, « Genèse d'un haut lieu », in, *Méditerranée*, tome 75, 1-2-1992, p. 7.

⁴⁹ Daniel Pinson, in Augustin Berque, Philippe Bonnin, Cynthia Ghorra-Gobin. *La ville insoutenable*, Paris : Belin, 2006 pp. 56-66.

Ces références, instrumentalisées par la sphère politique, participent fortement à la production de la ségrégation socio-spatiale d'un territoire métropolitain au sein duquel Aix ne veut pas « mélanger » avec Marseille.

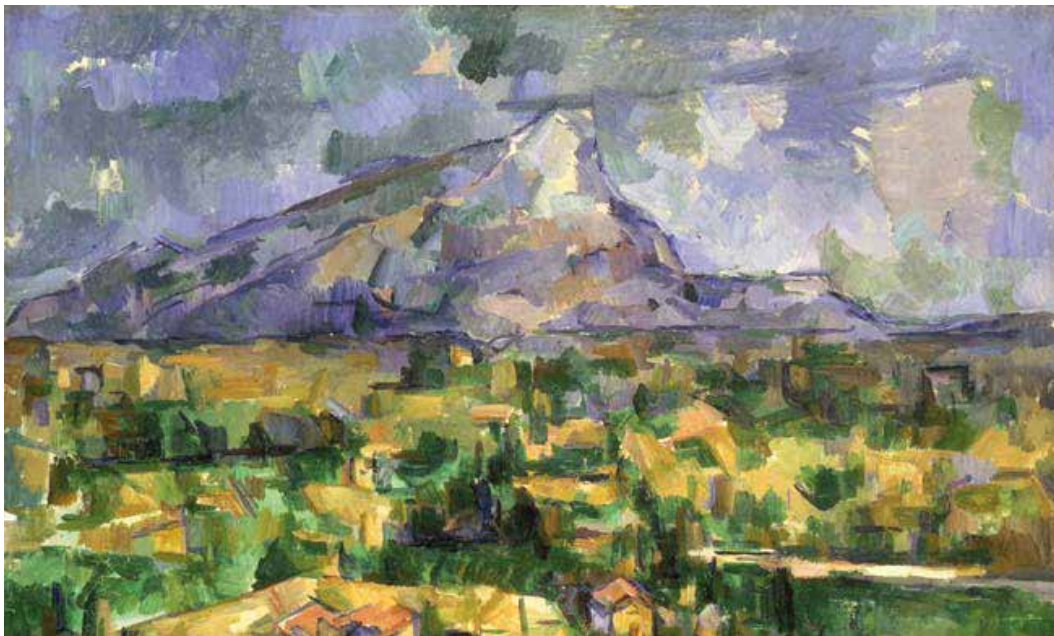


Tableau de Cézanne sur la page internet dédiée aux sites « incontournables » de la Provence et qui propose de randonner « Sur les traces de Cézanne », <http://www.la-provence-verte.net/decouvrir/top10-sainte-victoire.php> (© Office du tourisme « La Provence Verte »)



Dépliant touristique Aix country side (© Office du tourisme Aix-en-Provence)

Randonneurs, escaladeurs et parapente

Sur la célèbre falaise calcaire de la Sainte Victoire comme sur celles du massif des Calanques s'est développée à la fin du siècle dernier la pratique de nouveaux sports extrêmes (voltige, équilibre, parapente) après une tradition de l'escalade rendue célèbre depuis les années 40 par Gaston Rebuffat, compagnon d'Herzog à l'Annapurna, ou Daniel Gorgeon, qui l'a popularisée dans les années 1960 suite à l'excursionnisme de la fin du XIX^e siècle. Plus récemment, ces parcours « forestiers » ont acquis leurs lettres de noblesse avec Simone de Beauvoir dans les calanques et Georges Duby, Peter Handke ou Jacqueline de Romilly sur « les sentiers de la Sainte Victoire » ou pour y recueillir « ses leçons ».

Ces pratiques, à l'origine élitistes, sont devenues des loisirs de masse à la fin du XX^e siècle avec la montée en puissance des classes moyennes urbaines, aujourd'hui avides à la fois de références culturelles et/ou environnementales et de terrains de jeux excitants selon la propre histoire familiale et sociale de chacun. Mais « ... s'ils fréquentent les mêmes lieux, ce n'est pas pour les mêmes raisons et ils n'y voient pas les mêmes paysages »⁵⁰. Si la montagne n'est plus contemplée comme un tableau mais parcourue comme un terrain de jeux on peut remarquer, au-delà d'une différence de perception, une certaine permanence de l'attraction vers les sommets, interface entre les lieux de vie de la terre anthropisée et la lisière du cosmos. Ces rapports ludiques et désacralisés à la nature semblent annoncer les artistes-promeneurs qui en font la synthèse. Ils sont déjà le fait de groupes d'acteurs majoritairement extérieurs à la région qui inventent de nouvelles pratiques et représentations des espaces naturels.

Pour qu'une forêt soit ressentie comme telle et accède au statut de haut-lieu, dans une région méditerranéenne comme celle de Marseille, il faut d'une part qu'elle corresponde aux forêts humides du nord et que d'autre part cette exceptionnalité soit confirmée par un légendaire sacré immémorial, sorte de « canopée sociale et culturelle » : mythique à la Sainte Baume, de « haute culture » à la Sainte Victoire, sportive et ludique dans les Calanques.

Dans tous les cas et globalement en Provence, en plus de ce que la nature donne, ce coup de pouce du social, supplément d'âme ou béquille, expose ces types d'espaces aux débats démocratiques sur leur protection et leurs usages : la nature n'est plus la seule à avoir la parole, la composante sociale est indissociable de l'intérêt accordé aux écosystèmes en tant que tels.



Promenades et activités de plein air dans les calanques », <http://calanques-cassis.fr/activites-plein-air/>
(© 2014 – Site d'information sur les calanques)

⁵⁰ Alain Corbin, *L'homme dans le paysage*, entretiens avec Jean Lebrun, Paris : Éd. Textuel, 2001, p. 16.

Le nouvel esthétisme des artistes promeneurs et la migration urbaine vers l'Ouest

« Premier né des sentiers métropolitains, le GR® 2013 a été conçu en 2010 par Wildproject pour Marseille-Provence 2013 Capitale européenne de la culture. Il s'agit d'un projet culturel et artistique qui consiste en la création d'un chemin dit de grande randonnée (GR®) en milieu périurbain avec des artistes-promeneurs. Ce sentier entre ville et nature explore le territoire de cette métropole en archipel qui, autour de Marseille, s'étend de l'étang de Berre à Aubagne. En proposant un sentier de randonnée dans un milieu périurbain, le GR® 2013 revendique les éléments de l'identité GR®, pour en détourner les codes et en renouveler le sens en ce début de 21^e siècle. Le GR® 2013 veut inviter la société à vivre physiquement la naturalité de nos territoires de vie urbains et périurbains, par-delà l'opposition entre nature et culture.

Le GR® 2013 veut ainsi incarner et accompagner le changement culturel profond, actuellement en cours dans le renouvellement de la relation homme/nature, ville/nature ». ⁵¹

Cette déclaration d'intention des concepteurs du tracé du GR 2013 témoigne d'un inexorable glissement du centre de gravité urbain vers les plaines de l'ouest aux dépens du vieil arrimage des villes aux collines de l'est, suivant en cela la logique de circulation de masse généralisée de la marchandise et des hommes vers les espaces ouverts de connexion entre le littoral portuaire de Fos, les autoroutes et le TGV de la vallée du Rhône ou l'axe Paris-Nice. Pour la Provence comme pour l'Italie, « si la civilisation fordiste était une civilisation des plaines, la civilisation postfordiste sera une civilisation des collines », ces « grandes manœuvres » ⁵² de la logistique sèment toujours leurs cailloux comme un Petit Poucet de la taille de Gargantua, sous forme de locaux industriels et commerciaux démesurés qui s'éparpillent autour de l'étang de Berre et dans la plaine de Crau. La double boucle du GR se croise à la gare TGV de l'Arbois au milieu d'un ancien no man's land occupé par l'armée américaine à la Libération et associe ainsi le pourtour de l'étang de Berre jusqu'aux confins de La Crau au nord-ouest, à la grande périphérie de Marseille et d'Aix du côté du piémont des massifs au sud-est. Mais, même si ce tracé laisse de côté ces derniers, balisés depuis longtemps et qui n'ont plus besoin de lui pour être parcourus, il englobe toute l'interface entre les villes de l'est, notamment Marseille, et les grands territoires des réseaux de l'ouest dans une tentative de synthèse et de rassemblement de ce qui est éparpillé autour de ce point central assez virtuel. Les paysages agraires et naturels délaissés, souvent à l'état de lambeaux ou d'éclats, sont ainsi regardés de la même façon que les horizons lointains des collines ou du littoral ou les objets violents de l'industrie et de la grande distribution, souvent inhumains par leur échelle, produits par le mouvement de la marchandise, ou encore les étendues pavillonnaires et le paysage routier qui les relie. Ils constituent en quelque sorte le saltus contemporain ⁵³.

Ce faisant, et c'est là que les artistes promeneurs d'aujourd'hui rejoignent ceux du passé, ils procèdent bien à l'élaboration de nouveaux cadres perceptifs pour les paysages de la métropole marseillaise et partagent cette recherche avec les urbanistes, architectes et paysagistes projeteurs qui constituent leur public, voire leurs commanditaires, un peu comme Claude Denecourt l'avait fait avec les peintres de Barbizon et les ingénieurs forestiers pour « inventer » les paysages de la forêt de Fontainebleau par la promenade pédestre et la piste fléchée ⁵⁴. Il s'agit en effet pour eux de « penser avec les pieds » ⁵⁵

⁵¹ Baptiste Lanaspèze, Plaquette de présentation du GR 2013.

⁵² Alberto Magnagui, *op. cit.*, p. 95.

⁵³ Michel Peraldi, « Étang de Berre, interprétation d'un paysage métropolitain », *Ethnologie française*, 1989, n° 1, Juillet-Septembre, pp. 282-283.

⁵⁴ Bernard Kalaora, *Le musée vert, radiographie d'un loisir urbain en forêt de Fontainebleau*, Paris : L'Harmattan, 1993.

Simon Schama, *Le paysage et la mémoire*, Paris : Seuil, 1999.

⁵⁵ B. Lanaspèze, *op. cit.*

Leur sensibilité et les propositions qui pourraient en découler dans les décisions d'aménagement interpellent les acteurs de la maîtrise d'ouvrage territoriale publique en recentrant l'attention sur les paysages oubliés, usagés, relégués dans les non-dits du territoire d'une ville-archipel, reflet historique du cloisonnement morphologique naturel par les massifs et plans d'eau, et artificiel par le zonage moderne et les infrastructures de transport. Il y a là invention d'un nouveau pittoresque et d'un nouveau sublime qui, faute de beaux paysages, sont les deux grandes catégories de la sensibilité paysagère occidentale, recrées à partir des espaces du développement urbain et industriel anarchique à l'échelle de Marseille et de la région urbaine.

Toute « relation homme/nature, ville/nature » ne peut se passer de la médiation du paysage, en tout cas dans la civilisation occidentale⁵⁶. Or d'une part, le paysage fait référence à un mythe, celui de l'Arcadie⁵⁷, qui s'exprime à travers les trois éléments de base du paysage que sont le bois, l'eau et le rocher (Schama) dont les proportions respectives, varient selon les lieux et les époques, mais qui conditionnent les mémoires culturelles dans la durée. Si le bois (la forêt) est relativement discret en région marseillaise où domine le saltus, le rocher et l'eau y occupent le devant de la scène. La perception du paysage obéit d'autre part aussi à des codes historiquement élaborés⁵⁸, qui évoluent eux aussi avec le temps et le contexte.

Le beau paysage, le paysage sublime et le paysage pittoresque conditionnent, dans des synthèses variables, toute perception paysagère dans notre civilisation et relèguent dans la laideur tout ce qui ne leur appartient pas. Or la perception de cette laideur évolue elle-aussi pour intégrer les codes précédents en les renouvelant. Cela passe par l'artialisation des espaces qui en sont l'expression pour certains.

*« Peu à peu, la route, l'autoroute, la station-service sont entrées dans la sphère de l'esthétique. (...) Une grande partie de la population se délecte des zones appelées naguère industrielles ou commerciales et qui sont devenues « zones d'activités ». Tout donne à penser que le super ou l'hypermarché et l'ensemble des installations qui les entourent font l'objet d'un plaisir esthétique. (...) À mes yeux, les tours du XIII^e arrondissement de Paris vers l'est sont laides, les zones d'activités sont laides, mais de tels jugements de valeur ne concernent peut-être que moi... (...) En bref, il nous est impossible de décréter la laideur absolue d'un espace; cela supposerait qu'il soit ainsi apprécié par l'ensemble de la société ».*⁵⁹

Si les deux premiers codes concernent des affects ou des émotions relativement statiques de sécurité ou de contemplation, le troisième s'apparente à une sorte de « chasse du point de vue », (pittoresque, aujourd'hui photographique) qui suppose le parcours. Les artistes promeneurs aiment à rappeler avec Baptiste Lanaspèze qu'« ancrée dans un art du panorama fortement inspiré par la peinture de paysage, la randonnée pédestre est, dès son origine au milieu du XIX^e siècle, une activité très informée culturellement, et peut-être même d'entrée une forme d'activité artistique; on va soudain en forêt comme on va au musée »⁶⁰. Idée déjà développée par C-F Denecourt :

« Le tableau d'une nature aussi grandiose doit être l'œuvre du peintre ou du poète, dont elle enflamme le génie, et ma mission doit se borner à diriger le voyageur qui vient en admirer les beautés. Attiré moi-même par la douce paix et le bonheur qui résident au fond de ces bois et de ces déserts, je les ai longtemps parcourus et, aidé par les observations des artistes qui les

⁵⁶ Augustin Berque, *Les raisons du paysage*, Vanves : Hazan, 1986.

⁵⁷ Voir Augustin Berque et la référence à la petite maison dans la prairie, in Augustin Berque, Philippe Bonnin et Cynthia Ghorra-Gobin (dir.), *La ville insoutenable*, Paris : Belin, 2006.

⁵⁸ Alain Corbin, *L'homme dans le paysage*, Paris : Textuel, 2001.

⁵⁹ Alain Corbin, *ibid.*, pp. 92-93.

⁶⁰ Cité par J-B. Lanaspèze in Plaquette de présentation sur le GR 2013, *op cit.*

fréquentent journallement, j'ai acquis une connaissance de la localité qui m'a mis à même d'en signaler toutes les parties les plus pittoresques, et d'offrir au voyageur les moyens de les visiter avec autant de facilité que d'agrément ».⁶¹

À quoi font écho les motivations et les principes artistiques d'un des plus en vue des artistes promeneurs marseillais contemporains, Hendrik Sturm :

« Avec la marche, il s'agit de sortir du musée et de l'institution. Un de mes plaisirs singuliers, c'est l'interaction entre le naturel et l'artefact.

Je 'crée' des lieux, un peu comme un anatomiste détache des objets. Je cherche dans la ville ce basculement entre conscient et inconscient, entre volontaire et accidentel. L'art de la marche se situe entre le visible et l'invisible. Je n'ai plus besoin de musée : il est là, dehors, partout. »



Les artistes promeneurs Topo-guide artistique du GR® 2013
(© Éditions Wild project – Fédération française de randonnée)

⁶¹ Claude-François Denecourt, *Indicateur historique et descriptif de Fontainebleau. Itinéraire du palais, de la forêt et des environs*, Première édition : 1839; dernière édition : 1931, (idem), accessible en ligne, URL : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6526216c>

La maison forestière : un intrus dans la forêt domaniale ?

→ *Stéphanie Barioz Aquilon*⁶²

Cette étude fait suite à un inventaire topographique mené entre 2009 et 2012 autour de la forêt domaniale de Bercé⁶³, dans le sud de la Sarthe. Ce dernier m'a amenée à approcher les maisons forestières et à dresser plusieurs constats. Le premier est que le bâti est rare en forêt. Dans toute la France, à l'exception des constructions à vocation religieuse de type abbaye, prieuré, ermitage, parfois réutilisées par les forestiers au XIX^e siècle, il a souvent été temporaire et très modeste : abris, loges, cabanes de charbonniers... Le second constat est que les maisons forestières, qui ont été construites en très grand nombre au XIX^e siècle, n'ont pas été étudiées de manière systématique, alors qu'elles présentent un intérêt réel pour l'histoire du bâti. Elles font l'objet de développements moindres dans les meilleures études et expositions consacrées à l'histoire de la forêt⁶⁴, alors que les fonds des archives nationales et des archives départementales⁶⁵ se révèlent assez complets pour l'analyse de leur implantation au XIX^e siècle.

Cette étude, qui ne prétend pas à l'exhaustivité, cherche à combler ce manque, en prenant pour axe l'articulation entre la planification administrative et la variété interrégionale. On s'interrogera aussi sur l'idée d'un esprit des lieux : est-ce que l'imaginaire véhiculé par la forêt a pu influencer sur la conception des maisons forestières.

Deux courts extraits de la littérature jeunesse de l'époque permettent de se faire une idée de la manière dont les maisons forestières étaient alors perçues.

Publié en 1870, *La Maison forestière racontée aux enfants* de Mélanie Bourotte a été écrit notamment pour « inspirer l'amour des bois » et « faire entrevoir le rôle des forêts » aux enfants⁶⁶ :

« Ce n'était point un palais, tant s'en faut ; mais elle était bien attrayante, cette maison forestière, avec ses murs blancs, ses larges fenêtres et son toit d'un rouge brun. La porte semblait s'ouvrir d'elle-même pour le visiteur, et quand une fois l'on y était entré, on s'y trouvait si bien qu'on y restait longtemps. »

Au rez-de-chaussée, un spacieux corridor la séparait en deux parties égales : d'un côté s'ouvrait la cuisine avec sa haute cheminée [...] avec deux chambres, une salle à manger. [...] Les murs en étaient badigeonnés à la chaux, mais d'une blancheur éclatante ; les meubles, rustiques, mais brillants de propreté... »

⁶² Chargée de mission Inventaire du patrimoine, PETR Pays Vallée du Loir (Sarthe)/Région Pays de la Loire.

⁶³ Forêt domaniale de 5 400 hectares, labellisée Forêt d'Exception[®] en 2017.

⁶⁴ Coll., *Les Eaux et forêts du XII^e et XX^e siècle, Histoire de l'Administration française*, Paris, CNRS, 1987.

Coll., *Histoire de forêts La forêt française du XIII^e au XX^e siècle*. (catalogue d'exposition), Centre historique des archives nationales/MHF, Paris, Adam Biro, 1997.

Coll., *Histoire des corps des Eaux et forêts. Des officiers royaux aux ingénieurs d'État de la France rurale (1219-1965)*, Association des ingénieurs du génie rural, Paris, Tec et Doc, 2001.

Quelques exemples d'études locales :

R. Blanchard, *Les Gardiennes de la forêt*, sans éd., 2009. L'auteure s'intéresse aux maisons des massifs de Compiègne et de Laigue, en Picardie.

Y. Gouchet, « Bercé au fil du temps : les maisons forestières », *Au Fil du Temps*, Villaines-sous-Lucé/Sarthe, 2009.

Y. Gouchet, *Le Massif forestier de Bercé*, Saint-Cyr-sur-Loire, éd. Alan Sutton, 2002.

⁶⁵ Les documents de l'administration forestière (devis, fiches signalétiques, statistiques, courriers) ont été en partie versés aux services départementaux d'archives, en partie aux archives nationales sur le site de Fontainebleau (voire de Paris) en 1977, et ces fonds ont été récemment transférés à Pierrefitte-sur-Seine. L'ONF dispose également de documents antérieurs à sa création. Archives nationales, site de Pierrefitte, cotes 19771615. Archives départementales, série 7 M.

⁶⁶ M. Bourotte, *La Maison forestière racontée aux enfants*, Limoges : Eugène Ardant et Cie, 1870. <http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb301478875>

L'auteure poursuit en mentionnant à l'étage deux chambres et un vaste grenier, et à l'extérieur une étable pour deux vaches, un poulailler, une buanderie avec un four, un jardin potager, un parterre où viennent butiner les abeilles du rucher... Il y a aussi bien sûr la route forestière.

Dans *La Maison forestière*⁶⁷, ouvrage édité en 1924, Denise Aubert [fille naturelle d'Émile Zola] raconte :
« Pendant ce temps, Pierre était rentré chez lui, à la maison forestière qui s'élevait à une autre lisière. C'était une habitation carrée, aux murs blancs qui tranchaient sur la masse verte et sombre des arbres. Une cour fermée d'une palissade s'étendait à droite. Un poulailler, une cabane de lapins y étaient installés ainsi que la niche d'un chien-loup (...) ».

S'il y a sans doute une distance entre la description littéraire et la réalité, propre au regard que porte le romancier sur les lieux, force est de constater que les auteures savent ce qu'est une maison forestière, comme nous le verrons plus tard. Pour elles, l'esprit des lieux résiderait dans la simplicité, dans un certain « charme rustique ».



La maison forestière ONF n° 2 de Longeville-lès-Saint-Avold (Moselle), 2014
(© Stéphanie Barioz-Aquilon)

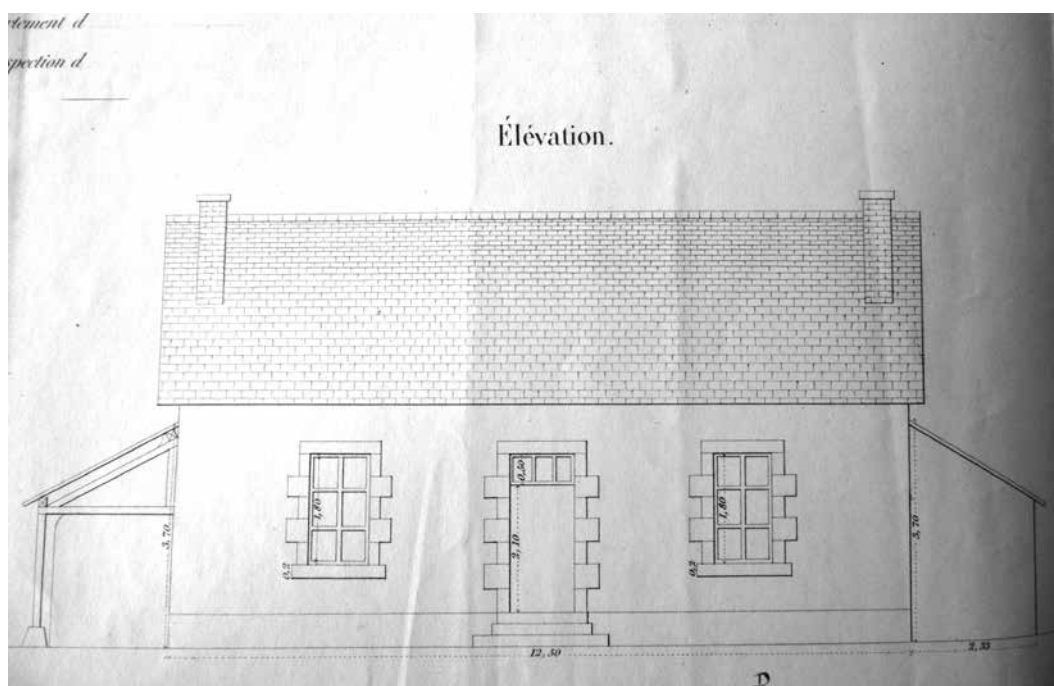
⁶⁷ D. Aubert, *La maison forestière*, Paris, libr. Hachette, 1924, <http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb31738262c>

La maison forestière, un programme fonctionnel

Dans ce contexte de mise en place de la nouvelle administration forestière du début du XIX^e siècle, et de politique forestière active, tout particulièrement sous le Second Empire, des centaines de maisons forestières sont établies dans toutes les forêts domaniales de France durant le XIX^e siècle⁶⁸. En 1901, plus de 1 600 de ces constructions couvrent le territoire⁶⁹. La majorité date du XIX^e siècle.

La maison forestière est un logement de fonction, sur le terrain du service, prévu pour le personnel subalterne⁷⁰, gardes et brigadiers, payés par l'État. Encadrés par un brigadier et chargés d'un triage, les gardes sont responsables du respect des règlements, de l'ordre et de la sécurité dans les forêts domaniales. La construction de maisons forestières répond alors à la volonté de l'administration de « mieux organiser [leur] service » et de « rapprocher le forestier de la forêt »⁷¹.

En termes architecturaux, la maison forestière correspond à un programme de construction modélisé, fonctionnel et sériel, caractéristique du XIX^e siècle, de la même façon que les maisons d'éclusier, de garde-barrière, les mairies-écoles... Dès le début du XIX^e siècle, elle semble pensée selon un programme qui sera formalisé autour de 1847. On retrouve aux archives nationales, à Pierrefitte-sur-Seine, une dizaine de modèles-types différents, établis dans la seconde moitié du XIX^e siècle. La Direction générale des Forêts a élaboré et diffusé ces modèles-types, aux différentes Conservations : ils comprennent un plan et un cahier des charges détaillés avec un devis descriptif, qui devaient être suivis sur tout le territoire (à l'exception des sites de dunes et de montagnes).



Extrait du plan d'une maison de garde : élévation principale, 1863.
(Archives départementales de la Sarthe, côte 7 M 843)

⁶⁸ Voir les ouvrages cités en référence note 3.

⁶⁹ Arch. Nat., site de Pierrefitte-sur-Seine, 19771 615/34. État des logements occupés gratuitement, au 1^{er} janvier 1901, par les préposés domaniaux en activité de service dans les maisons forestières ou immeubles appartenant à l'État. Actuellement, l'ONF gère quelques 2 000 maisons forestières.

⁷⁰ Ce personnel du XIX^e siècle correspond aux chefs de districts et agents techniques (catégorie C de la fonction publique) et aux techniciens forestiers (catégorie B) institués dans la seconde moitié du XX^e siècle.

⁷¹ *Les Eaux et forêts du XII^e et XX^e siècle, Histoire de l'Administration française...*, *ibid.*

Un ensemble complet, incluant logis et dépendances

La maison forestière est implantée dans la forêt ou en proximité, répondant ainsi au souhait de l'administration. Elle est souvent isolée mais ce constat doit être nuancé : si certaines sont au cœur ou en lisière de la forêt, d'autres sont implantées à quelques centaines de mètres d'une ferme, d'autres encore font partie d'un hameau voire d'un bourg.

De manière très simple, la maison prend le nom du lieu-dit sur lequel elle se trouve. À partir de 1875 un cartouche en fonte (« maison forestière de XX ») est apposé au-dessus de son entrée. L'emplacement de chaque maison est désigné et tracé par un agent forestier. L'environnement reste systématiquement le même. Desservie par un chemin, la maison dispose d'un point d'eau, mare, fontaine, puits ou citerne (dont le plan est donné par une circulaire de 1850), d'une courette et de lieux d'aisance. Elle est entourée d'un jardin potager et d'une terre cultivable pour l'usage du préposé.

La composition de l'ensemble inclut le logis du forestier, une étable [à vaches], une buanderie (ou laverie) avec un four, un bûcher, un toit à porcs, un poulailler... parfois une grange, un hangar ou une remise, une cave sous la maison ou un cellier.

Le logis du forestier présente le plus souvent un aspect uniforme et un gabarit modeste : rectangle long de 12,5 m et large de 9 m. Un modèle plus grand étend la maison à 19 m sur 12. En ce qui concerne l'élévation du logis, il y a deux grands modèles, avec leurs variantes : l'un en rez-de-chaussée (1847), l'autre à étage (1875), qui se diffusent différemment selon les Conservations. À noter que cette différence de conception est adaptée à chaque Conservation. La maison forestière étant implantée en milieu rural, elle présente des similitudes avec la maison de ferme. Dans le Grand Ouest par exemple, cette dernière est généralement en rez-de-chaussée, tandis que dans les régions plus froides de l'est de la France, elle présente un étage, ne serait-ce que pour gagner en chaleur.

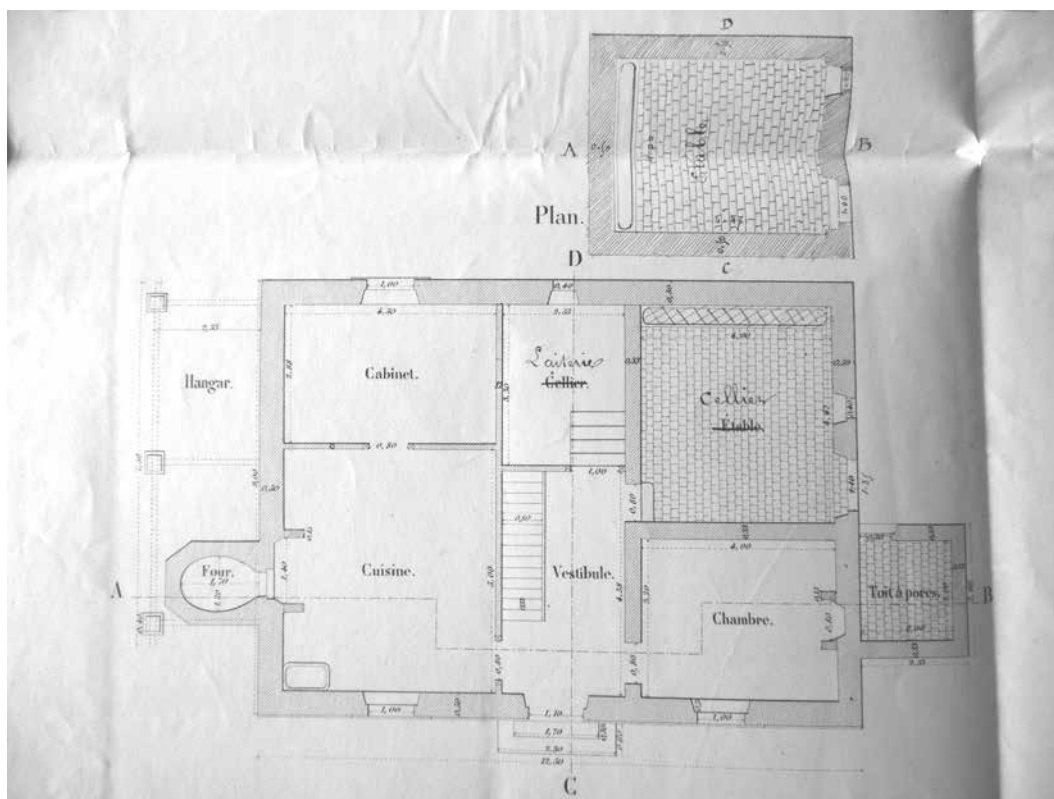
La façade antérieure est identique sur la plupart des modèles, qui préconisent un rez-de-chaussée unique, surélevé, précédé d'un perron de quelques marches, pour des raisons de salubrité en milieu humide. Elle est percée de trois ouvertures (une fenêtre, une porte d'entrée, une fenêtre) qui lui confèrent sa symétrie. Les baies sont souvent en arc « segmentaire », ce qui contribue à l'« élégance » (reconnue à l'époque) de la construction.

Le choix des matériaux est suggéré par les modèles-types. Pour les murs, les matériaux préconisés sont la pierre locale, en moellons, jointoyés au mortier de chaux et enduits à chaux et à sable. Les chaînages et encadrements de baies sont en pierre de taille ou en brique, ou alternent les deux. Le devis-type accorde quelques concessions selon la qualité ou la rareté des matériaux locaux : la brique peut ainsi remplacer la pierre lorsqu'elle est de bonne qualité et non gélive, et inversement. Le toit est couvert d'ardoises ou de tuiles. Le souci d'économie transparaît dans ces consignes. La provenance des matériaux doit par exemple être précisée avant la mise en œuvre des travaux. Attribués par adjudication à un entrepreneur local, ces derniers devaient être réalisés en quelques mois.

En matière de distribution, on constate que le modèle est compact. Le nombre de pièces varie avec la taille de la maison : la cuisine est, comme à la campagne la pièce à vivre, donc généralement la plus grande ; il y a une chambre à coucher au minimum, voire deux ou trois. Le rez-de-chaussée est distribué par un couloir central, qui permet de traverser la maison voire de sortir du côté des dépendances. Il est double en profondeur, divisé en six pièces : à gauche du vestibule, la cuisine et un cabinet à l'arrière ; à droite du vestibule, une chambre à feu et une grande étable à l'arrière. Dans le vestibule, un escalier droit permet de descendre au cellier, en soubassement, ou de monter

au grenier. Le comble à surcroît [à exhaussement] facilite l'engrangement des fourrages pour les animaux⁷². Lorsque le modèle-type propose un étage, ce dernier peut compter une ou deux chambres supplémentaires réservées aux agents en tournée.

Les modèles-types ont-ils été systématiquement suivis ? Une étude exhaustive des maisons forestières du XIX^e siècle et de celles qui ont été reconstruites après la Première Guerre mondiale, devrait faire le point sur cette question d'ici à quelques années. Seront notamment dépouillés tous les rapports effectués dans la seconde moitié du XIX^e siècle, Conservation par Conservation, département par département, car ils précisent la conformité ou non des maisons visitées aux modèles-types.



Extrait du plan d'une maison de garde : distribution du rez-de-chaussée, 1863.
(Archives départementales de la Sarthe, côte 7 M 843)

⁷² Arch. Nat., site de Pierrefitte, 19771 615. Modèle-type daté de 1856.

La maison forestière domaniale, un intrus en forêt ?

Quelles sont donc les caractéristiques de la maison forestière du XIX^e siècle ?

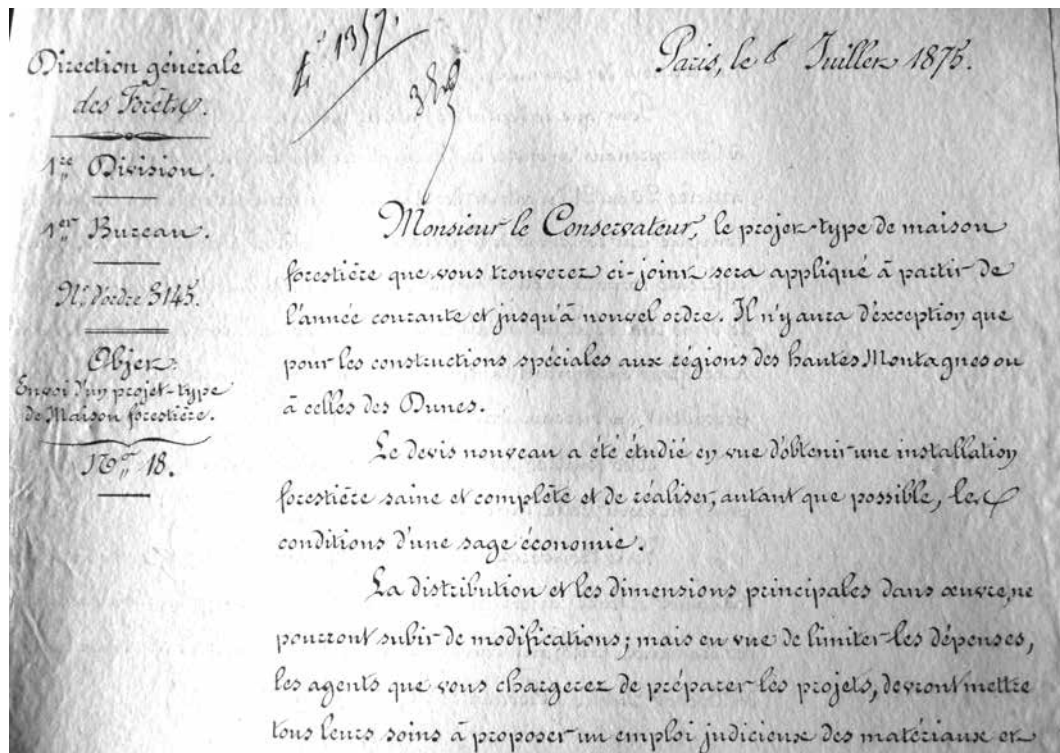
Tout d'abord, la maison forestière inscrit une présence humaine dans la forêt, ceci de manière durable puisqu'à travers le principe de résidence permanente. Elle permet d'instaurer une relation quotidienne voire un lien privilégié entre le professionnel et le milieu. Elle crée une expérience qui va probablement au-delà de l'ordinaire, et qu'il faudrait interroger : comment le forestier concevait-il les limites entre sa fonction et vie privée, quels rapports entretenait-il avec la forêt, sa hiérarchie, sa famille... ?

La maison forestière est isolée. Cela paraît évident or elle aurait pu être systématiquement en village. Dans quelle mesure l'esprit des lieux a-t-il été corrélé avec la solitude, le calme ?

La maison forestière n'est pas une maison de bourg mais une maison de la campagne, une maison rurale, comme un logis de ferme : elle nécessite un minimum d'espace (jardin, terre) et de nombreuses dépendances domestiques voire agricoles. L'esprit des lieux correspond-il à un mode de vie rude voire autarcique ?

En matière architecturale, la maison forestière se caractérise avant tout par l'uniformité que nécessite un programme fonctionnel, uniformité dont la permanence est davantage temporelle que spatiale.

C'est une construction à la fois modeste, sobre et sophistiquée pour le monde rural, à la recherche de l'économie tout en préservant un souci de qualité tout à fait courant au XIX^e siècle. Mais elle est aussi à la fois moderne (symétrie de la façade antérieure, forme des baies, importance donnée aux matériaux, mention nouvelle du béton dans le modèle de 1875, corridor central distributif) et archaïque. Elle témoigne d'une méconnaissance du monde rural, voire fait preuve d'un retard surprenant. L'administration centrale persiste ainsi à vouloir abriter sous le même toit, au sein même de la maison, l'étable et la chambre à coucher ! Or l'évolution du bâti rural tend depuis longtemps à dissocier l'habitat de l'homme et des bêtes, notamment pour des raisons d'hygiène et de salubrité.



Courrier de la Direction générale des forêts aux Conservations : projet-type de maison forestière, 1875 (Archives départementales de la Sarthe, côte 7 M 843)

Les modèles-types n'échappent d'ailleurs pas aux critiques du terrain, comme en témoignent les courriers à la Direction générale des Forêts. Ces critiques portent sur le manque de considération pour le climat et le type de sol. Elles signalent également de façon récurrente l'inconfort de la distribution (corridor peu pratique car contraire aux usages du monde rural et construit au détriment des pièces à vivre ; cuisine non ouverte sur l'extérieur ; cellier ou laiterie inutilement construits en soubassement ; toit à porcs mal positionné, etc.). Surtout, la situation de l'étable, dans la maison, pose un véritable problème aux gardes : ces dernières regrettent les émanations dans les pièces à vivre, s'inquiètent de l'hygiène et de la salubrité. Un autre souci est la petitesse des pièces à vivre. Le modèle-type n'accorde tout simplement pas assez de place au logement du garde et de sa famille (femme et enfants).

En réalité, la conception de ces habitations révèle avant tout des traits caractéristiques de l'administration forestière et, au-delà, de l'État au XIX^e siècle : volonté d'uniformisation pour l'habitat du personnel subalterne (hiérarchie des personnels), volonté entachée d'un certain paternalisme, sans grande considération pour le bâti local, opposition entre modernité et archaïsme dans la conception même de la maison forestière, qui dénote la méconnaissance parisienne du monde rural, voire une volonté d'estomper certains particularismes locaux sans y parvenir complètement. La maison forestière pouvait dès lors être considérée comme un intrus dans la forêt domaniale. Pour l'administration, elle permettait de marquer la spécificité du personnel qu'elle administrait, son professionnalisme mais aussi sa distance vis-à-vis de la population locale. Pour cette dernière, sa proximité avec la forêt signait aussi sa place en marge de la société.

Et ensuite, au XX^e siècle ?

Suite aux destructions massives de la Première Guerre mondiale dans l'est de la France, les Conservations concernées ont fait établir de nouveaux plans pour les reconstructions à partir de 1919, essayant d'améliorer les trois plans jugés les plus intéressants du XIX^e siècle. Les maisons forestières ont alors été plus souvent reconstruites de manière moins isolée, par exemple dans les bourgs. Dans les années qui ont suivi, les considérations ont évolué vers d'autres problématiques avec la mise en point de cabanes, d'abris ou de chalets forestiers qui n'étaient pas des logements de fonction.

Aujourd'hui, un très grand nombre des maisons forestières du XIX^e siècle subsiste, d'autant qu'elles logeaient il y a peu ou logent encore des forestiers⁷³. Depuis plusieurs années, dans le cadre du grand mouvement de cession du patrimoine immobilier de l'État, de plus en plus de maisons forestières sont mises en vente par adjudication⁷⁴. Certaines sont devenues des habitations privées, d'autres des gîtes, des restaurants... Quelques-unes ont motivé la création d'associations patrimoniales autour de projets de conservation, de restauration, de réhabilitation, de valorisation. Dans le département du Nord, la maison forestière d'Ors, qui fut le refuge du soldat et poète anglais Wilfried Owen, a par exemple récemment été transformée en « maison poétique », entièrement blanche, par l'architecte parisien Denise⁷⁵. Les exemples de valorisation patrimoniale, qui seront de plus en plus courants, traduisent un intérêt sentimental, historique et/ou touristique qui justifierait une réflexion sur leurs caractéristiques pour leur donner un « esprit ».

⁷³ L'ONF les gère en propriété propre ou sous bail emphytéotique (domaine privé de l'État).

⁷⁴ La liste de ces maisons était consultable en février 2017 sur : http://www.onf.fr/onf/sommaire/acheter_maison_forestiere
Ventes à venir sur <http://www.economie.gouv.fr/cessions/maison-forestiere>.

⁷⁵ Cf. <http://www.tourisme-cambresis.fr/maison-forestiere-ors.html> et <http://www.nouveauxcommanditaires.eu/fr/25/163/la-maison-forestiere>
Sites consultés le 15 février 2017.

Au-delà de ces quelques évolutions, on constate que les maisons forestières ne sont pas étudiées de manière sérieuse et synthétique, et ne suscitent en général au mieux qu'un intérêt local. Elles sont donc menacées par l'oubli ou/et l'indifférence. Nous souhaiterions fortement pouvoir continuer dans les années à venir les recherches historiques en lançant plusieurs chantiers. Il faudrait :

- faire le point sur le corpus qui subsiste,
- inventorier les maisons forestières construites selon un modèle-type aux XIX^e et XX^e siècles (en distinguant les maisons reconstruites après guerre), puis celles qui n'y répondent pas pour diverses raisons (antériorité, réemploi de bâtiments, etc.),
- analyser le corpus des maisons forestières « hors-normes » de par leur situation exceptionnelle (par exemple en Île-de-France),
- recenser les différentes expériences de conservation, restauration, réhabilitation, valorisation de maisons forestières en France.

Les résultats devraient permettre de mieux comprendre près de deux siècles d'histoire d'une extraordinaire intrusion dans la forêt.



La maison forestière ONF des Hutteries, à Marigné-Laillé (Sarthe), 2014
(© Stéphanie Barioz-Aquilon)

Forêts et littérature : l'esprit des résineux

→ Vincent Moriniaux⁷⁶

Sculpter le paysage forestier comme un paysan, tel est mon sentiment dans l'intervention; (...) et quand je vois aux sapins cet air de cimetière...

Byron, cité par Alfred de Musset



Photographie de la vallée du Ban de la Roche dans les Vosges alsaciennes sur les traces de Lenz du nom de la nouvelle éponyme et inachevée de Georg Büchner par Sylvain Maestraggi, in Sylvain Maestraggi, Georg Büchner, Jean-Christophe Bailly, *Waldesbach*, Paris : L'Astrée rugueuse, 2014 (© Sylvain Maestraggi)

⁷⁶ Maître de conférences de géographie, Université Paris-Sorbonne, UMR 8085 ENeC.

Pourquoi étudier les occurrences des résineux dans la littérature française ?⁷⁷ Au-delà de l'intérêt purement littéraire, la littérature influence de manière déterminante les perceptions populaires. Or, lorsqu'un résineux est cité dans une œuvre littéraire, c'est le résultat d'une volonté délibérée. L'écrivain en effet, contrairement au peintre, pourrait rester dans l'indéfini, et parler de forêt sans décrire précisément l'essence qui la compose. S'il refuse le terme générique « arbre » ou « forêt » pour lui préférer une essence particulière, c'est que son choix fait sens. Cela ne lève pas pour autant le problème d'identification de l'essence. Les dénominations vernaculaires sont parfois trompeuses : dans bien des régions, on appelle « sapins » des pins, voire des douglas, alors que dans d'autres, « sapin » désigne aussi bien l'*abies que le picéa*. Si on peut rarement prendre le terme littéraire pour une identification taxonomique, l'opposition entre les genres *abies/picea* et *pinus* est néanmoins évocatrice, leur « statut littéraire » étant aussi opposé que l'est leur biologie. C'est d'ailleurs le principal enseignement de notre corpus⁷⁸ : nous verrons qu'associé aux paysages chers aux romantiques allemands et aux paysages de montagne, le sapin est l'arbre de la forêt sombre, qui suscite l'effroi alors que la forêt de pins, associée aux paysages ensoleillés, inspire l'optimisme.

Le Sapin

Dans la littérature française et allemande, les résineux n'apparaissent qu'à l'époque où les écrivains découvrent les espaces montagnards, c'est-à-dire avec l'essor du mouvement romantique en Allemagne⁷⁹.

••• Le Sapin romantique

Le motif littéraire de la forêt résineuse effrayante doit beaucoup aux romantiques allemands⁸⁰. Peut-être faut-il voir ici l'origine, ou plutôt une des origines, de l'association plus ou moins consciente des résineux et de l'Allemagne.

Ludwig Tieck (1773-1853), dans *Les Elfes*⁸¹, décrit un bois de sapins dans le fond d'une gorge. Ce bois effrayant abrite des étrangers. Avec ses sapins sombres, des maisons en ruines, des hommes en loques, l'endroit est maléfique.

Le sombre endroit dont ils parlaient se trouvait à l'écart du village. Dans un renforcement de terrain bordé de sapins, on voyait une hutte et divers bâtiments délabrés. (...) Parfois, des curieux avaient osé s'approcher, ils avaient aperçu sur le banc devant la maisonnette d'horribles femmes en loques, qui faisaient sauter sur leurs genoux des enfants aussi laids et malpropres qu'elles-mêmes; des chiens noirs erraient autour de la maison, et le soir on voyait un homme effrayant, que personne ne connaissait, franchir la passerelle du ruisseau et disparaître dans la chaumière. (...) Cette gorge, les sapins et la hutte lézardée faisaient vraiment le plus singulier contraste avec le paysage riant, les blanches maisons du village et la splendeur du château neuf.

Le sapin appartient à un monde différent, triste et monotone, effrayant car marqué par le mal et le malheur. Son motif est sciemment utilisé pour faire peur. Sombre, la forêt de sapins est froide et nimbée de brumes.

⁷⁷ Cet article s'inspire de notre thèse *Les Français face aux résineux et à l'enrésinement XVI^e-XX^e siècle* (Paris-Sorbonne, 1999), sous la direction de Jean-Robert Pitte.

⁷⁸ Plusieurs ouvrages recensent les extraits littéraires relatifs aux forêts mais c'est à Georges Plaisance, (*Amour de la forêt – Anthologie forestière française*, non publié, dactyl. 1994), que l'on doit la plus riche anthologie. Nous avons ajouté à ces ouvrages nos propres lectures, excluant la littérature à tirage régional afin de privilégier la perception française dans sa plus large représentation.

⁷⁹ La grande période du romantisme allemand s'étend des dernières années du XVIII^e siècle aux années 1820 (BOYER 1985). En France, le romantisme triomphe sous la Restauration et la Monarchie de juillet. *De l'Allemagne* de Madame de Staël paraît en 1813.

⁸⁰ Cette étude s'appuie sur *Les Romantiques allemands* de la Bibliothèque de la Pléiade.

⁸¹ Traduction Albert Béguin, Paris : Gallimard, 1963, pp. 670-671.

Elles montèrent jusqu'aux sombres sapins; un vent froid venait du dehors, et tout le paysage semblait enveloppé de brume. Sur le remblai, elles virent d'étranges êtres dont les visages enfarinés et poussiéreux n'étaient pas sans ressemblance avec les têtes horribles des chouettes blanches; (...) ils restent ici à agiter leurs ailes afin d'inspirer une terreur glaciale et un épouvantable frisson à quiconque voudrait s'approcher.⁸²

Georg Büchner (1813-1837), fait traverser une montagne au héros éponyme de sa nouvelle *Lenz* (1835)⁸³. Les sapins y sont ambivalents. Tantôt ils font peur et leur silhouette renforce l'impression de solitude qu'éprouve le poète à la vue des chaos rocheux de la montagne...

Le 20 janvier, Lenz partit à travers les montagnes. Cimes et hautes pentes sous la neige; et, dévalant les combes, pierraille grise, étendues vertes, rocs et sapins. (...) Il se sentit effroyablement solitaire; il était seul, absolument seul. (...) Une angoisse indicible s'empara de lui au milieu de ce néant : partout sous lui le vide!⁸⁴

... tantôt ils évoquent des souvenirs qui l'emplissent de joie :

Un matin il sortit. Dans la nuit il avait neigé; un clair soleil régnait sur la vallée, mais au-delà : le paysage à demi dans la brume. Il s'écarta bientôt du chemin en gravissant une douce pente, et plus aucune trace de pas, le long d'une forêt de sapins (...). Il se sentit à l'aise, peu à peu. (...) une tiède, familière atmosphère de Noël l'envahit : il imaginait parfois que sa mère allait apparaître derrière un arbre, très grande, et disant qu'elle lui offrait tout cela.⁸⁵

Mais à aucun autre moment dans la littérature romantique allemande la quiétude ne semble associée à une essence résineuse. C'est plutôt le tilleul, arbre familial, presque domestique⁸⁶ qui joue ce rôle.

Les romantiques français ont popularisé le motif de la forêt de conifères maléfique, avec parfois, une allusion explicite à l'Allemagne comme dans *La Forêt Noire* (1840), de Victor Hugo :

*Lorsque j'étais enfant, ce mot, Forêt-Noire, éveillait dans mon esprit une de ces idées complètes comme l'enfant les aime. Je me figurais une forêt prodigieuse, impénétrable, effrayante, une futaie pleine de ténèbres avec des profondeurs brumeuses, des sentiers étroits, cheminant à travers une herbe épaisse peuplée de reptiles invisibles, sur des arbres géants (...)
Du reste les arbres de cette forêt de mes rêves n'étaient ni des sapins, ni des ormes, ni des chênes, c'étaient des arbres.⁸⁷*

Si la forêt qui fait peur n'est pas toujours résineuse, celle de sapins est plus souvent associée à la mort et à la nuit, comme chez Verlaine qui, dans *Bornemouth* (1888), compare un bois de sapins au cimetière.

*Le long bois de sapins se tord jusqu'au rivage,
L'étroit bois de sapins, de lauriers et de pins
Le bois sombre descend d'un plateau de bruyère,
Va, vient, creuse un vallon, puis monte vert et noir
Et redescend en fins bosquets où la lumière
Filtre et dore l'obscur sommeil du cimetière
Qui s'étage bercé d'un vague nonchaloir.*

⁸² *Ibid.*, p. 676.

⁸³ Nouvelle inachevée, dont le héros, le poète Jacob Michael Reinhold Lenz (1751-1792), se réfugie dans les montagnes vosgiennes pour tenter d'échapper à la folie. Mais au sein même de la nature, hommes, arbres, montagnes, prennent le masque d'une présence hostile et menaçante.

⁸⁴ Traduction par Jean-Claude Schneider, Paris : Gallimard, Tome II, 1963, p. 1519.

⁸⁵ p. 1524.

⁸⁶ « Am Brunnen vor dem Tor / Da steht ein Lindenbaum » chante Schubert.

⁸⁷ Victor Hugo, *Œuvres complètes*, 15 vol. Voyages, Bouquins, Laffont, Paris, 1987, p. 898.

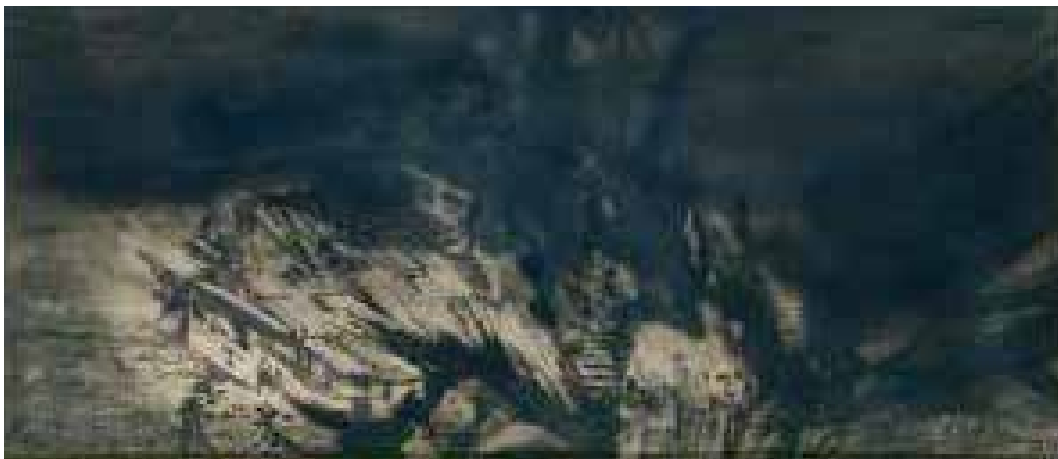
De retour de Venise, tout à la tristesse de sa séparation d'avec George Sand, Alfred de Musset reprend ce motif :

*Quand je vois aux sapins cet air de cimetière,
Cela ressemble à mes amis.*⁸⁸

Arbre sombre, funèbre, le sapin fait donc aussi bon ménage avec les ruines :

*La sapinière était fort belle. (...) Dans l'épaisseur, certaines ruines, manifestement celtiques, de leur noire antiquité semblaient rendre plus ténébreuse la forêt, obscure d'elle-même.*⁸⁹

Pécopin, dont Hugo conte la légende dans *Le Rhin*⁹⁰, galope aussi « près d'une ruine ombragée de sapins ». Dans *La Maison forestière*⁹¹, les inquiétantes ruines du château des Comtes Sauvages sont entourées des « hautes sapinières du Veierschloss », et de « sombres pyramides [de la] sapinière » dissuadent le promeneur de s'approcher. Elles servent ainsi souvent de frontière imaginaire, comme dans la description de *Freundenstadt* par Hugo : « La ville est un grand plateau nu, défendu et rendu presque inabordable par d'âpres escarpements et de profondes vallées, blanchi par la neige dès le mois d'octobre, et bordé de toutes parts par les crêtes noires des sapins. Presque aucun voyageur ne passe là ».⁹²



Victor Hugo, *Souvenir de la Forêt Noire*, dessin à l'encre, 1850,
(<http://parismuseescollections.paris.fr/fr/maison-de-victor-hugo/oeuvres/souvenir-de-la-foret-noire#infos-principales>)

La forêt de résineux, et spécialement de sapins et d'épicéas, n'est donc que très rarement un refuge accueillant et paisible. Dans *Mes Amis les Arbres* (1951), le poète Louis Mercier (1870-1951) dresse un portrait hostile des sapins, froids, compassés, « austères cénobites ». Son évocation mêle des observations botaniques aux jugements personnels.

Les sapins ne rient jamais; ils ne sourient que rarement et ne conversent qu'entre eux, à voix basse le plus souvent. Vivant en tribus, ils étouffent implacablement toute essence étrangère qui tente de s'introduire dans leur communauté. Ni herbe, ni arbuste ne peuvent vivre à leur ombre, ni sur le sol feutré de leurs aiguilles. (...)

Les sapins sont altiers, impassibles et moroses. À peine si le printemps réussit à les émouvoir. Pas de jeunes feuilles palpitantes aux souffles d'avril, pas de fleurs pressées de respirer la joie du renouveau. Non, mais à l'extrémité de chaque palme, une petite croix pointe, d'un vert

⁸⁸ Cité par Plaisance, *op. cit.* Alfred de Musset, « Souvenir des Alpes », *Poésies complètes*, Paris : Gallimard, 1957, p. 463.

⁸⁹ Jules Michelet, *La Montagne*, p. 189.

⁹⁰ Victor Hugo, *Œuvres complètes, Voyages, Le Rhin, Lettre 21*, Bouquins, Laffont, Paris, 1987, p. 164-202.

⁹¹ Emile Erckmann et Albert Chatrion, *Contes et romans nationaux et populaires*, Paris : Pauvert, 1962-63, p. 380.

⁹² Victor Hugo, *op. cit.*, *La forêt Noire*, 1840, p. 905.

*moins sévère que le reste du feuillage, tandis que le bourgeon terminal s'allonge, hérissé de folioles aiguës. C'est là toute la part que prennent ces austères cénobites à la furie joyeuse du printemps.*⁹³

Le sapin n'attire guère la sympathie. Il est à la fois étrange et étranger.

Dans *Les Voleurs de Beauté*, Pascal Bruckner en dresse un même portrait peu flatteur :

*De grands sapins fantomatiques nous encadraient, tel un cordon de soldats aux manches poudrées. Je déteste ces arbres grégaires qui ne savent aller qu'en bande comme les loups.*⁹⁴

Quand il n'est pas dépeint sous des dehors effrayants, il est présenté comme quelque chose voire quelqu'un, de froid, distant. Sa Majesté lui confère un statut aristocratique. J.M.G. Le Clézio en fait un gardien de la forêt, qui, tel un chef de guerre, commande aux autres arbres. Dans *Voyage au pays des arbres*, l'écrivain met en scène un petit garçon qui, pour rompre son ennui, part apprivoiser les arbres.

*Les gens qui ne savent pas apprivoiser les arbres disent que les forêts sont silencieuses. (...) Il n'y a rien de plus bavard qu'un arbre, quand il est apprivoisé.*⁹⁵

L'auteur dresse un portrait quasi humain de chacun :

*Évidemment tous les arbres ne sont pas pareils. Il y a le chêne (qui s'appelle Hudhudhudhud) qui est un arbre sérieux. Il a un regard profond qui vous fait un peu frissonner. Il pense tout le temps à des tas de choses sérieuses. (...) Il y a aussi beaucoup de sapins sombres, élancés. Eux ne disent pas grand-chose. Ils sont un peu taciturnes, comme les ifs. Mais ils servent de gardiens à la forêt. Dès que quelqu'un s'approche, ils font trembler leurs aiguilles, et ça fait un bruit de froissement précipité, comme si la pluie allait tomber. Immédiatement tous les arbres cessent de parler et ils se mettent au garde-à-vous.*⁹⁶

Étrange, étranger, signe de malheur, décor morbide, le sapin devient finalement un arbre satanique.

••• Le Sapin : un Allemand

Dans beaucoup d'extraits littéraires, la présence de sapins accompagne des références à l'Allemagne, ils en sont l'emblème dans l'esprit des Français⁹⁷.

Le poème intitulé *Les Sapins*⁹⁸ de Guillaume Apollinaire évoque des sapins du Rhin :

*Les sapins en bonnets pointus
De longues robes revêtus
Comme des astrologues
Saluent leurs frères abattus
Les bateaux qui sur le Rhin voguent.*

Un autre exemple nous est fourni par Victor Hugo dans *Histoire d'un crime*⁹⁹. L'auteur traverse en train la région de Sedan, plus d'un an après la défaite française. Avant de savoir où il se trouve, il dépeint un paysage bucolique et paradisiaque qui lui met « dans l'âme une aurore ». Mais sitôt le nom du

⁹³ Louis Mercier, 1951, pp. 111-113 (cité par Plaisance, op. cit.).

⁹⁴ Pascal Bruckner, *Les Voleurs de Beauté*, Paris : Grasset et Fasquelle, 1997, p. 14.

⁹⁵ J.M.G. Le Clézio, *Voyage au pays des arbres*, Paris : Gallimard, 1990, pp. 14, 16 et 18.

⁹⁶ Notons que dans le patois provençal, « sapin » désigne le gendarme.

⁹⁷ Vincent Moriniaux, « Les sapins sont-ils allemands ? L'imaginaire de la forêt de résineux chez les Français et les Allemands », en ligne sur <http://www.cndp.fr/fig-st-die/2010/approches-scientifiques/itineraires-scientifiques/itineraire-5/itineraire-single/article/les-sapins-sont-ils-allemands-limaginaire-de-la-foret-de-resineux-chez-les-francais-et-les-allema.html>

⁹⁸ *Alcools*, Gallimard.

⁹⁹ 1877, Paris, 1879. Cité dans Yves Luginbühl, *Paysages; textes et représentations du siècle des Lumières à nos jours*, Paris : La Manufacture, 1989 ; p. 89.

lieu connu, le paysage est transfiguré et devient « un sépulcre ». Et la forêt, totalement absente de la description jusque-là se fait envahissante et menaçante. L'essence dominante n'est pas nommée mais le terme de Forêt-Noire suffit à évoquer une dense forêt de sapins. L'ennemi allemand, l'envahisseur, est personnifié par cette masse forestière :

Cela faisait songer aux cirques. On ne sait quelle inquiétante verdure, qui avait l'air d'un prolongement de la Forêt-Noire, envahissait toutes les hauteurs et se perdait à l'horizon comme un immense piège impénétrable; (...) C'était épouvantable.

Il me semblait voir trembler sur cette vallée le flamboiement de l'épée de l'ange.

Ce mot, Sedan, avait été comme un voile déchiré. Le paysage était devenu subitement tragique.

Nous avons déjà souligné les associations entre la « ligne bleue des Vosges » et les résineux¹⁰⁰. La brume bleutée qui ourle les sommets de la lisière de la sapinière allemande, ligne fantasmagorique tracée par les cimes bleutées des sapins (de la Forêt-Noire), sert à la fois de frontière et d'horizon.

L'influence croisée des thèmes romantiques allemands dans la littérature française et de la foresterie allemande dans les études des sylviculteurs français conduit au milieu du XX^e siècle à l'association, à la fois littéraire (la forêt sombre prête à attaquer) et technique (la forêt équienne de sapins plantés en rangs serrés) entre le sapin et la figure de l'Allemagne guerrière.

Dans *Le Silence de la Mer*, Vercors place cette réplique dans la bouche de l'officier allemand :

– Ce n'est rien, ici, dit-il. L'hiver en France est une douce saison. Chez moi c'est bien dur. Très. Les arbres sont des sapins, des forêts serrées, la neige est lourde là-dessus. Ici les arbres sont fins. La neige dessus c'est une dentelle. Chez moi on pense à un taureau, trapu et puissant, qui a besoin de sa force pour vivre. Ici c'est l'esprit, la pensée subtile et poétique.

Toute l'Allemagne n'est pas couverte de sapins! N'est-il pas significatif qu'un écrivain français choisisse pour camper son personnage un Allemand originaire d'une région caractérisée par ses sapins (la Forêt-Noire)?

Dans *Le Roi des Aulnes*, Michel Tournier, remarquable connaisseur de l'Allemagne et de la langue allemande, écrit également :

De tous les arbres, il [un officier allemand] préférerait le sapin, parce qu'il est dru et droit, vert et vernissé, étagé régulièrement comme un édifice de justice, parce qu'il est en un mot le plus allemand des arbres.

La propagande nazie a fait explicitement l'association entre forêt de résineux, plantée au cordeau, et armée en ordre de bataille¹⁰¹, idée reprise par Elias Canetti dans *Masse et Puissance* :

Le symbole de masse des Allemands était l'armée. Mais l'armée était plus que l'armée : c'était la forêt en marche. Aucun pays moderne du monde n'a gardé aussi vivace que l'Allemagne le sentiment de la forêt. Le parallélisme rigide des arbres dressés, leur densité et leur nombre remplissent le cœur de l'Allemand d'une joie profonde et mystérieuse. (...) La rudesse et la droiture des arbres, c'était la règle qu'il se proposait lui-même.¹⁰²

¹⁰⁰ Vincent Moriniaux, « Le mythe de la ligne bleue des Vosges et la vision nationaliste de la sapinière », in Andrée Corvol (dir.), *Le Sapin : enjeux anciens, enjeux actuels*, Paris : L'Harmattan, 2001, pp. 371-384.

¹⁰¹ *Ewiger Wald*, film réalisé par Hanns Springer et Rolf von Sonjevski-Jamrowski, 1936. En ligne : <https://youtu.be/iYok2LWmF4Y>

¹⁰² Elias Canetti, *Masse und Macht. Masse et puissance*, Paris : Gallimard, 1966, pp. 183-184 (trad. Robert Rovini).

••• Le Sapin et la montagne

Comme le montrent la plupart des extraits qui précèdent, le sapin (et l'épicéa), arbres des sommets, sont inséparables des représentations des paysages montagnards. Il est significatif que les romantiques, qui ont tant diffusé l'image du sapin, soient parmi les premiers à s'intéresser aux paysages alpestres¹⁰³. L'effroi de la montagne et la peur de la forêt sombre se cumulent. L'image des sapins et épicéas n'y est cependant pas toujours négative. Ces arbres participent aux panoramas grandioses des montagnes et ont, de ce fait, leurs laudateurs.

Michelet fait ainsi l'éloge de l'épicéa, arbre vaillant qui défend les vallées des avalanches.

*Mais voici que d'en haut, un monstre d'avalanche, neige et glace, rochers pêle-mêle, d'un coup terrible part, bondit de pointe en pointe. Malheur aux épicéas. C'est sur eux que d'abord passe l'épouvantable tempête. Ils crient, craquent... Un moment abîmés, ils ont disparu. Dans quel état on les revoit après! Roulés, racines en haut, misérablement fracassés! Lamentable ruine!... Cependant de leurs pointes ils ont rompu le coup. On l'a vu plus d'une fois dans les Pyrénées, près des Barèges. C'était plus que la neige, c'était un roulement de glaces qui rasaient, tranchaient tout. Ils avaient tous péri, mais sauvé la vallée.*¹⁰⁴

On retrouve la même admiration chez les écrivains régionaux, comme l'Alsacien Édouard Schuré qui, s'adressant aux sapins, salut leur courage :

*Et lorsque l'un de vous, seul, roidi sur sa roche,
Tombe aux coups de l'orage, il tombe le front haut,
Il tombe comme un preux sans peur et sans reproche,
Et des gerbes de fleurs lui font un gai tombeau.*

... le Vosgien Maurice Barrès¹⁰⁵, pastichant Baudelaire, prolonge la métaphore :

Parfois ces jeunes corps sveltes et durs évoquent pour l'imagination, que leur senteur fortifie, une forêt de lances fichées en terre. Et sur la hauteur atteinte, sur le chaume, ce moutonnement de têtes, agitées par le vent, est pathétique comme la rumeur d'un camp.

Dans tous ces extraits, l'image du sapin est positive lorsqu'elle est celle d'un arbre individualisé, ou décrit comme tel. Le sapin ou l'épicéa est le vaillant combattant des hauteurs grandioses. L'arbre cache ici la forêt : les poètes s'attachent à l'arbre, individu isolé. Ils le décrivent comme une personne, rarement sous la forme d'une masse forestière qui, elle, fait peur.

¹⁰³ Pas tous les romantiques cependant. J.-R. Pitte (*Histoire du Paysage français*, tome II. Le Profane du XVI^e siècle à nos jours, Tallandier, 1983, p. 67) montre comment Chateaubriand, dans son *Voyage au Mont-Blanc* prend le contre-pied du mouvement romantique de littérature alpestre en plein essor. Pour Barthes, cité par J.-R. Pitte, ce goût pour le paysage accidenté, auquel nous ajouterons le sapin, est lié à la morale « helvético-protestante ».

¹⁰⁴ Jules Michelet, *Œuvres*, introduction et notes de H. Chabot, tome 6 *La Montagne*, Paris : Larousse, 1930.

¹⁰⁵ Barrès Maurice, *L'Appel au soldat*, Paris, Fasquelle, 1900.

Le Pin

Contrairement au sapin, le pin fait rarement peur. Odorante et bruissante, la forêt de pins n'a pas cette image de forêt sombre et sans vie qui sied au sapin. Les extraits littéraires le concernant décrivent des paysages clairs, ensoleillés, souvent marins. Le pin maritime, des Landes ou de Sologne, a inspiré nombre d'écrivains : Gauthier, Mauriac, Genevois, Ponge, Gracq...

••• Le Pin, le soleil et la mer

À la faveur d'une homonymie, Clément Marot (1496-1544), célèbre dès le XVI^e siècle le pin pour faire sa cour à une demoiselle du Pin.

De Mademoiselle Du Pin

*L'arbre du Pin tous les autres surpasse,
Car il ne croît jamais en terre basse,
Mais sur hauts monts sa racine se forme
Qui en croissant prend si très belle forme
Que par forêt ou aucun autre endroit
On ne saurait trouver arbre plus droit.
(...)*

*Si on le laisse en la terre croissant,
Il deviendra fertile et florissant,
Et produira une très belle pomme
Pour sustenter le triste cœur de l'homme.
Pour ainsi donc, en terre et sur la mer;
Tout noble cœur doit le pin estimer.¹⁰⁶*

Le pin est associé à la femme. La traversée du bois de pins, souvent initiatique, est chargée de symboliques érotiques¹⁰⁷. Dans *La Faute de l'abbé Mouret*¹⁰⁸, Zola décrit ainsi le Paradou, où Albine et Serge vont s'aimer :

*Puis, il leur fallut traverser un bois de pins, pour arriver aux sources; l'ombre maigre pesait sur leurs épaules comme du plomb; les aiguilles sèches craquaient à terre, sous leurs pieds, avec une légère poussière de résine, qui achevait de leur brûler les lèvres (...)
Là, sous ces ombrages lourds, la chaleur avait un sommeil voluptueux.¹⁰⁹*

Dans *La forêt perdue* de Genevois, également, l'accès à la clairière qui se trouve au centre de la forêt est protégée par un bois de pins. Il y a comme une hiérarchie des essences, une sorte d'étagement poétique : une première zone est peuplée de pins et de bouleaux ; puis, c'est une futaie de charmes ; puis une futaie de hêtres et, enfin, au cœur de la forêt, autour d'une clairière, les « chênes vénérables »¹¹⁰.

Les pins ont de nombreux chantres. Ils ont un feuillage plus souple que les sapins. Les bois de pins sont aussi moins sombres, moins froids. Aux noirs sapins s'oppose leur couleur rouge. Louis Mercier¹¹¹ souligne ce contraste :

*Pas si grands que les sapins d'en face, leur ombre est moins épaisse, et surtout moins fraîche.
Il fait chaud dans ce bois, presque autant qu'en plein soleil. (...) les pins sont rouges.*

¹⁰⁶ Clément Marot, *Épigrammes*, XIV (édition GF, 1973. Orthographe modernisée).

¹⁰⁷ De très nombreux rites de fertilité sont associés dans l'Antiquité à la pomme de pin. Le pin est l'arbre de Dionysos et les mots d'argot pine (verge) et pinard (vin), dont l'origine reste incertaine, pourraient bien être liés au dieu du vin.

¹⁰⁸ 1875, Folio.

¹⁰⁹ Livre deuxième, pp. 239-240 et p. 242.

¹¹⁰ Plon, 1967, p.197.

¹¹¹ Louis Mercier, 1951, p. 119.

Comme les peintres, les écrivains associent le pin aux paysages marins. Odeurs de résine et chaleur solaire sont les autres composantes d'une image littéraire positive.

Dans *Carnet du Bois de Pin*, le poète Francis Ponge¹¹² écrit un véritable hymne à la forêt de pins. Il décrit un petit bois de pins d'une quarantaine d'années, situé à La Suchère, hameau de Haute-Loire. Nous sommes en été, par grande chaleur. Il en découle une impression estivale, ensoleillée, et qu'aucune note hivernale ne vient assombrir, refroidir. Le poète trouve un « plaisir propre aux bois de pins »¹¹³ car on peut y circuler à l'aise : il n'y a pas de branches basses, les troncs, « grands mâts », étant élagués. De plus, le tapis d'aiguilles, sur lequel le pas est presque élastique, présente un aspect « sain ». La lumière tamisée en fait un lieu propice à la méditation : « Tout y est fait, sans excès, pour laisser l'homme à lui seul »¹¹⁴. Les pins sont aussi un « abri contre le soleil, contre le vent, contre la visibilité ; mais un abri non absolu, non par isolement. Non ! C'est un abri relatif. Un abri non cachottier, un abri non mesquin, un abri noble ». Leurs aiguilles évoquent une chevelure féminine, elles sont tantôt des « épingles à cheveux », tantôt les « poils » de la brosse à cheveux. La forêt est « odoriférante comme le peigne d'une rousse »¹¹⁵. La « parfaite sécheresse » du bois de pins engendre des vibrations, qui, associées aux odeurs balsamiques font de bois un « sanatorium naturel ». Paradoxalement, pour une essence sempervirente, l'adjectif « caduc » revient sous la plume du poète¹¹⁶ :

*O respectables colonnes, mâts séniles !
Colonnes âgées, temple de la caducité.*¹¹⁷

C'est au sens de périmé, démodé que F. Ponge emploie le terme. Saisissant le réel par petites touches, il qualifie le pin de I, de mât, de chandelle, attentif à la remarquable conicité du fût des pins.

Cette caractéristique formelle force également l'admiration de Flaubert, qui dans *L'Éducation sentimentale*, remarque des « pins, symétriques comme des tuyaux d'orgue en se balançant continuellement, semblaient chanter »¹¹⁸. De même, Paul Claudel commence son étude du pin japonais par une analyse de la géométrie particulière des conifères, dont le fût est conique et les rameaux perpendiculaires et symétriques.

*La famille des conifères accuse un caractère propre. J'y aperçois non pas une ramification du tronc dans ses branches, mais leur articulation sur une tige qui demeure unique et distincte, et s'étend en s'effilant. De quoi le sapin s'offre pour un type avec l'intersection symétrique de ses bois, et dont le schéma essentiel serait une droite coupée de perpendiculaires échelonnées.*¹¹⁹

L'auteur s'arrête ensuite aux formes torturées des pins japonais balayés par le vent du littoral :

Tels, le long de la vieille route tragique du Tokkaido, j'ai vu les pins soutenir leur lutte contre les Puissances de l'air. En vain le vent de l'Océan les couche : agriffé de toutes ses racines au sol pierreux, l'arbre invincible se tord, se retourne sur lui-même, et comme un homme arc-bouté sur le système contrarié de sa quadruple articulation, il fait tête, et des membres que de tous côtés il allonge et replie, il semble s'accrocher à l'antagoniste, se rétablir, se redresser sous l'assaut polymorphe du monstre qui l'accable.

¹¹² Fragments de *La Rage de l'Expression*, Paris, Gallimard, 1976, pp. 97 à 156.

¹¹³ *Ibid.*, p. 108.

¹¹⁴ *Ibid.*, p. 106.

¹¹⁵ *Ibid.*, pp. 109-113.

¹¹⁶ Six fois l'adjectif caduc ou le substantif caducité.

¹¹⁷ *Ibid.*, p. 106.

¹¹⁸ Gustave Flaubert, *L'Éducation Sentimentale in Œuvres*, vol. 2, Paris : Gallimard, 1952, p. 356.

¹¹⁹ Cité par G. Plaisance. Paul Claudel, *Œuvre Poétique*, Paris : Gallimard, 1967, pp. 79-81.

Soldat d'une bataille inégale, le pin offre l'image d'un être souffrant, torturé. C'est le héros qui résiste. Claudel insiste sur la frugalité du pin :

Le pin pousse dans les sols pierreux et secs ; par suite, l'absorption des éléments dont il se nourrit est moins immédiate et nécessite de sa part une élaboration plus forte et plus complète, une activité fonctionnelle plus grande, et, si je puis dire, plus personnelle. Obligé de prendre l'eau par mesure, il ne s'élargit point comme un calice.

Le poète achève sa description par la place du pin dans le paysage japonais :

Comme le pin prête aux lignes d'une contrée harmonieuse l'encadrement capricieux de ses bois, pour mieux rehausser le charmant éclat de la nature il porte sur tout la tache de ses touffes singulières : sur la gloire et puissance de l'Océan bleu dans le soleil, sur les moissons, et, interrompant le dessin des constellations ou l'aube, sur le ciel.

La mer est, avec le soleil, un élément fréquemment associé aux pins. C'est là sans doute une des causes de l'image positive de la pineraie. Jules Supervielle¹²⁰ chante cette union du pin et de la mer :

*O pins devant la mer,
O poseurs de questions
Confuses et touffues,
Je me mêle à votre ombre,
Humble zone d'entente,
Où se joignent nos âmes
Où je vais m'enfonçant,
Comme l'onde dans l'onde.*

••• Le Pin des Landes, humain, trop humain

Rares sont les textes où les pins sont dénigrés, comme dans *Pour qui sonne le glas*¹²¹, où Ernest Hemingway, place cette réplique dans la bouche de Pilar :

Les pins, c'est une forêt d'ennui. Tu n'as jamais vu une forêt de hêtres, ni de chênes, ni de châtaigniers. Ça, c'est des forêts. Dans ces forêts-là, chaque arbre est différent des autres ; ça a du caractère, de la beauté. Une forêt de pins, c'est l'ennui.

L'ennui, la monotonie sont plus souvent associés à la forêt de pins quand elle résulte d'une plantation comme dans les Landes. La description de la pinède landaise par Julien Gracq est célèbre :

Non pas le chaos verdoyant de la sylvie originelle, mais une sévère et rigide société d'arbres matriculée et regroupée par classes d'âge, où on circulerait comme dans une Sparte forestière et ségrégationniste, et qui présenterait juxtaposés par grandes masses tous les aspects et tous les âges de la vie de l'espèce élue entre la naissance et la mort. C'est ici la Cité des Pins, marquée par quelque chose de conquérant, de régulier et de militaire – élevée, recensée, régentée, embrigadée pour lancer ses cohortes et ses manipules à la conquête du pays des sables.¹²²

Ce lexique militaire revient fréquemment sous la plume des écrivains lorsqu'il s'agit des pins maritimes. Leur régularité et la rectitude des fûts évoquent un régiment. Dans *Thérèse Desqueyroux*, où pourtant la pinède landaise est généralement positivement connotée¹²³, l'image guerrière revient. Séquestrée par sa famille, Thérèse regarde par la fenêtre de la chambre :

¹²⁰ Cité dans G. Plaisance. J. Supervielle, Paris : Gallimard, 1945.

¹²¹ Ernest Hemingway, *Pour qui sonne le glas*, trad. par Denise Van Moppès, Livre de Poche, 1981, p.108.

¹²² Julien Gracq, *Lettrines 2*, José Corti, Paris, 1974, pp. 28-29; extrait cité par Paul Arnould, « Forêts : nouvelles forêts et vieilles forêts », in *La Forêt*, Paris, CTHS, 1991.

¹²³ Les pins représentent un capital, que Thérèse apporte à son mari, lui-même propriétaire forestier.

*Au-delà, une masse noire de chênes cachait les pins; mais leur odeur résineuse emplissait la nuit; pareils à l'armée ennemie, invisible mais toute proche, Thérèse savait qu'ils cernaient la maison. Ces gardiens, dont elle écoute la plainte sourde, la verraient languir au long des hivers, haleter durant les jours torrides; ils seraient les témoins de cet étouffement lent.*¹²⁴

La forêt est une prison, les pins les soldats qui la gardent.

Soldat blessé, le pin gemmé figure aussi, pour Théophile Gautier, dans *Espana*¹²⁵, le poète et la création poétique :

*Car pour lui dérober ses larmes de résine,
L'homme, avare bourreau de la création,
Qui ne vit qu'aux dépens de ceux qu'il assassine,
Dans son tronc douloureux ouvre un large sillon!
Sans regretter son sang qui coule goutte à goutte,
Le pin verse son baume et sa sève qui bout,
Et se tient toujours droit sur le bord de la route,
Comme un soldat blessé qui veut mourir debout.*

Dans l'œuvre de François Mauriac, les pins maritimes sont de véritables personnages. L'écrivain bordelais fait beaucoup de place dans son œuvre aux paysages de sa jeunesse¹²⁶. Il établit un parallèle entre les pins et les humains. Comme ses personnages, les pins sont tendus vers un idéal, aspirent au ciel.

*À l'entour, penché du même côté par le vent de mer et opposant à l'ouest leur écorce noire de pluie, les pins continueraient d'aspirer au ciel, de s'étirer, de se tendre.*¹²⁷

Les êtres humains souffrent, les pins gemmés saignent. Le bruit du vent dans les pins est un gémissement; les humains sont prisonniers de leur destin comme les pins sont enracinés dans les sables. Dans *Le Mystère Frontenac*, la superposition entre les hommes et les pins se retrouve quand ces derniers meurent, « rongés comme des hommes ». Et quand ils n'expriment les sentiments des personnages, ils sont leurs compagnons ou ennemis.

*Elle n'avait plus peur d'Argelouse; il lui semblait que les pins s'écartaient, ouvraient leurs rangs, lui faisaient signe de prendre le large.*¹²⁸

Les pins maritimes des Landes sont d'autant plus magnifiés par les poètes qu'ils reflètent le travail de l'homme. Dans *Chez nous*¹²⁹, Joseph de Pesquidoux écrit :

Mais, avant de mourir, les grands pins ont laissé choir leurs pignes. Fruits écaillés, noirs et secs, ils n'en recèlent pas moins une vie incoercible. L'arbre averti de sa chute, en les trempant à la flamme de l'été, y dépose un germe ardent, et, ni le sable, avare, les torrents de pluie, les averses du soleil, ni l'abandon et l'oubli ne l'empêcheront de germer. Puissance magnifique d'un atome! Peu à peu de petits pins surgissent. De pas en pas, on les voit se coucher sous la brise, vibrer et luire comme une herbe très haute, une herbe qui se serait ramifiée. Si par aventure, il y a des places clairsemées, on y pique des rejetons pris ailleurs. À l'ordinaire, il pousse trop de sujets. Dix ou douze ans plus tard, le taillis est dru « comme une tête de cheveux ». Le printemps suivant, on l'éclaircit, on lui donne de l'air, on supprime les arbres malvenus. C'est déjà le déchet de la vie. Dès lors, l'action de l'homme est incessante.

¹²⁴ Chapitre IX. Souligné par nous.

¹²⁵ 1845, cité par Plaisance.

¹²⁶ François Mauriac, *Un adolescent d'autrefois*, fin du chapitre V.

¹²⁷ *Le Mystère Frontenac*.

¹²⁸ Thérèse Desqueyroux.

¹²⁹ Plon, In *Les hommes et leurs forêts...*, « Naissance d'une pignade », p.72.

CONCLUSION

L'étude du motif du résineux et de la forêt de résineux dans la littérature nous enseigne plusieurs choses. Comme en peinture, il faut bien distinguer le sapin (ou l'épicéa) du pin. Le premier est l'arbre de la montagne par excellence. Il est sombre et fait peur. Le second est fréquemment décrit comme un arbre des bords de mer. Il appelle le soleil et inspire l'optimisme. Le premier est l'expression de la nature la plus sauvage, le deuxième est domestiqué par l'homme. Cette distinction est assortie d'une différence de perception sensorielle. Tandis que le sens de la vue domine dans la mise en littérature des sapins, le pin convoque tous les sens, à commencer par l'odorat, mais aussi l'ouïe et le toucher. Enfin, l'image du sapin est fréquemment associée à l'Allemagne, avec notamment le thème de la Forêt Noire, chère à Hugo. L'influence du romantisme allemand dans l'élaboration de l'esprit du sapin qui fait peur paraît établie. La question reste de savoir si l'opinion publique française y est sensible et si cela explique ses réactions de rejet à l'égard des résineux lors des reboisements sur d'anciennes terres agricoles ou dans les forêts privées depuis la deuxième moitié du XX^e siècle.

De l'Écologie à la Peinture Un chemin dans les forêts méditerranéennes

→ Gilles Bonin¹³⁰

La forêt a toujours été un lieu d'inspiration, de réflexion et de méditation. Ceci est vrai quels que soient les milieux forestiers et leur environnement. L'incursion forestière donne lieu à des réactions et des interprétations différentes selon la sensibilité et les préoccupations du visiteur. Ce texte évoque les nombreux séjours dans des forêts méditerranéennes d'altitude, au cœur de la Méditerranée, durant un demi-siècle, séjours effectués par une seule et même personne habitée par les préoccupations de l'écologie et par la sensibilité de l'artiste peintre. Il s'agit donc d'un double regard sur un territoire qui a changé au cours des années et sur son environnement naturel et humain.

Amené à étudier la végétation des montagnes de l'Italie du Sud en 1965, j'ai alors entrepris des visites annuelles sur ce territoire et plus particulièrement dans la province de la Basilicate qui offrait le plus large éventail montagneux avec six sommets dépassant 2000 mètres, offrant ainsi un étagement de la végétation très représentatif pour l'Italie méridionale¹³¹. À l'époque, cette région était en dehors des grands axes de circulation (il n'y avait pas encore d'autoroute amenant les touristes jusqu'à l'extrémité de la botte italienne). Il s'agissait donc d'une région isolée géographiquement et totalement marginalisée économiquement. Les conditions de vie y étaient difficiles et la population, écrasée par le sort, affichait des comportements que l'on pouvait interpréter alors comme hostiles à l'égard des visiteurs. Pour évoquer l'ambiance générale, il convient de rappeler le livre de Carlo Levi en 1945 *Le Christ s'est arrêté à Eboli*¹³². Je peux ajouter, aussi, parmi de nombreux souvenirs, celui de l'auberge de Latronico où la salle de restaurant sombre et triste offrait une ambiance très particulière. À chaque coin de la pièce, un homme seul, attablé, silencieux, inspectait du regard les visiteurs installés au centre. La seule décoration du lieu était une grande croix noire accrochée sur le mur gris. Ce contact avec la population locale, dans une ambiance pesante, ne pouvait qu'amplifier l'impression de difficulté devant la tâche à accomplir.

À cette époque, les voies d'accès vers les massifs principaux étaient devenues, depuis longtemps, impraticables pour un véhicule civil normal. Les cartes d'État-major indiquaient des sentiers qui n'existaient plus ou qui se perdaient dans la forêt. Il arrivait d'y rencontrer des hommes solitaires, toujours silencieux, errant dans le sous-bois, un fusil sur l'épaule, le regard glaçant, inquiétants. Qui étaient-ils ? Où allaient-ils ? Pour compléter le panorama, il m'est même arrivé d'y rencontrer des loups ! Ce territoire, très boisé en altitude, a subi depuis la fin du XIX^e siècle ou le début du XX^e siècle au moins trois mutations majeures :

- la première était celle d'une exploitation intensive des forêts par des sociétés allemandes selon des informations et des photos anciennes montrées par le parc National. On y voit des hommes, des chevaux et des bœufs tirant des troncs énormes dans des conditions difficiles. Le village de Rotondo, siège actuel du parc National, célèbre encore de nos jours une fête rappelant cette période de l'histoire locale.

¹³⁰ Directeur de la revue *Forêt Méditerranéenne*, chercheur associé à l'IMBE - UMR CNRS, Université Aix-Marseille.

¹³¹ Gilles Bonin, *Contribution à la connaissance de la végétation des montagnes de l'Apennin centro-méridional*, thèse de doctorat d'État Aix-Marseille III, 1978.

¹³² Carlo Levi, *Le Christ s'est arrêté à Eboli*, Paris : Gallimard, 1948.

- La seconde, que j'ai bien connue, a été une période de déprise, d'abandon quasi-général entraînant la reconstitution d'un couvert forestier dense. Il était important en altitude avec essentiellement des chênaies à chênes chevelus et des hêtraies très touffues, constituant toutes des formations mésophiles méditerranéennes en contraste avec les forêts d'altitude inférieure¹³³. Celles-ci, très diverses dans leur aspect, dans leur composition floristique, étaient plus dégradées, subissant une forte pression humaine. D'ailleurs, les groupements forestiers les plus accessibles ont permis d'alimenter les gazogènes durant la Seconde Guerre mondiale et bien au-delà, laissant par endroits des collines et des piémonts totalement dénudés.
- La troisième mutation a amené une métamorphose de cette région avec des aménagements considérables pour en faire le plus grand parc national d'Europe. J'ai redécouvert ce territoire en 2008 avec des étudiants, puis en 2014 avec des membres de l'association *Forêt méditerranéenne*. Je ne retrouvais plus mes repères ni les sensations des périodes passées. Des accès faciles en car jusqu'à 1500 m d'altitude, des chemins forestiers aménagés, des buvettes et restaurants, des vendeurs de fromages locaux, des guides du parc pour accompagner les marcheurs en excursion, donnaient à ce lieu une âme nouvelle.

Cette évocation s'appuie sur trois concepts : Nature–Environnement–Paysage, parce qu'ils permettent d'évoquer, selon moi, « l'Esprit du lieu » au plan écologique comme sur le plan pictural sous des angles différents. Je reprends ainsi, bien involontairement, le titre d'un ouvrage d'Andrée Corvol¹³⁴. Les mots nature et environnements recouvrent des notions différentes, selon que l'Homme est pris en compte ou non. La perception du lieu sera différente pour l'écologue et pour le peintre. C'est pourquoi je m'en tiendrai aux définitions de base présentées ici.

Le concept de Nature contient tous les éléments physiques, chimiques et biologiques, abstraction faite de ce que l'Homme y a mis, de son influence et des perturbations qu'il engendre. La nature offre à l'écologue, y compris dans le cadre des *forêts dites secondaires* que sont les forêts de la Basilicate, la possibilité d'analyser des processus écologiques indépendants de l'action humaine comme l'étagement de la végétation et bien d'autres. Je prendrai un exemple hautement significatif¹³⁵, celui d'un pin noir indigène, jamais signalé par les botanistes, trouvé ici, sur les falaises sud du massif du Pollino, aux côtés du *Pinus leucodermis* Antoine (appelé *pino loricato* par les habitants de la région) et d'un cortège floristique spécifique que l'on ne retrouve que sur quelques sommets de Dalmatie (même association, même cortège floristique).

L'Homme n'est en rien impliqué dans cette combinaison floristique. Ce pin noir n'a jamais été planté par des forestiers qui n'auraient pas pris la peine de gravir des falaises pour y installer des pins (d'âges différents aujourd'hui) et d'associer toutes ces espèces végétales dans des zones aussi difficilement accessibles. C'est un des aspects magiques de ce lieu qui a pu garder des liens étroits, témoignages d'un passé lointain, avec des territoires situés à l'Est dans les Balkans.

La nature n'a pas besoin de l'Homme pour offrir au peintre le spectacle magique des *pino loricato* âgés parfois de plus de 800 ans, aux silhouettes extraordinaires. Celles-ci, sombres, élancées, se détachent vers le ciel, dispersées au milieu des rochers. Elles donnent l'impression de vouloir garder ainsi une certaine distance entre elles et s'écarter des troncs morts vrillés, blanchis par des années de soleil.

¹³³ Gilles Bonin, *Les groupements des Quercus-Fagetea dans l'Apennin lucano-calabrais. Leurs relations avec les sylves de l'Apennin central*. Notiziario della Società Italiana di Fitosociologia, 1980.

¹³⁴ Andrée Corvol, *Nature, Environnement, Paysage*, Paris : L'Harmattan, 1995.

¹³⁵ Gilles Bonin, « Affinités biogéographiques des groupements végétaux alticoles de l'Apennin central et méridional », in Roger Dajoz, Robert Marty, Jean-Jacques Lazare et al., (dir.), *Écologie et biogéographie des milieux montagnards et de haute altitude*, Actes du colloque de Gabas, 10 au 12 septembre 1982, Pau : Laboratoire d'écologie montagnarde, 1984.



Pinus leucodermis ou pino loricato nom local donné à ces arbres, 2008 (© G. Bonin)



Pinus leucodermis, détail, 2008 (© G. Bonin)

Dans la création picturale, il y a toujours un élément déclenchant. Ensuite la réalisation du tableau est le fait du conditionnement culturel du peintre et de sa technique. Ici, l'élément déclenchant est le pino loricato et ses formes étranges. Kandinsky ne disait-il pas : « La peinture est presque totalement réduite à se contenter des formes qu'elle emprunte à la nature... Tous les artistes cherchent dans les formes extérieures le contenu intérieur ». ¹³⁶

L'environnement représente au sens de Jollivet et Pavé « l'ensemble des conditions naturelles (physiques, chimiques et biologiques) et culturelles (sociologiques) susceptibles d'agir sur les organismes vivants et les activités humaines » ¹³⁷. C'est la définition la plus appropriée pour analyser la situation de ce territoire parce qu'elle prend en compte le rôle des populations humaines et de leur histoire sur l'état actuel de ces forêts. « La forêt est un miroir de la société » ¹³⁸, écrivait Andrée Corvol en 1989. On mesurait très vite, en fréquentant ce territoire, combien les populations locales avaient pesé sur celui-ci et réciproquement, combien le territoire avait marqué les hommes de ce pays.

Pendant des siècles, la limite supérieure de la forêt était maintenue par le troupeau donc par l'Homme. La présence de ces animaux maintenait des groupements qui ont disparu avec leur suppression. Les lisières de forêt étaient entretenues par l'action indirecte de l'Homme préservant involontairement l'intérêt biogéographique de la flore et de la végétation. Cette sensation de « forêt à l'abandon » favorable à la biodiversité, n'était-elle pas le fruit d'une lassitude de l'Homme à l'entretenir ? Tout cela ne participait-il pas à donner une âme à cette forêt ? La rudesse des habitants n'avait-elle pas été façonnée par ces montagnes austères et par leur isolement ?

L'ambiance inquiétante du lieu, les rencontres étranges dans un milieu plutôt hostile participaient à la mise en condition du peintre. Pour citer encore Kandinsky, « cette atmosphère angoissée, c'est grâce aux seuls moyens de l'Art qu'elle réussit à être évoquée. Les détails matériels n'y figurent que comme des accessoires destinés à rendre un son intérieur ».

La réalisation de toiles, *a posteriori*, après de longues missions en Basilicate, amplifiait le phénomène parce que la mémoire filtre et transforme le souvenir des images, influençant ainsi la concrétisation du tableau. Le souvenir du lieu est déterminant dans ce processus...

Le Paysage est marqué ici par une lumière éclatante dans un univers aéré et très coloré. On retiendra du paysage la définition proposée par l'École nationale du paysage de Versailles, « un système complexe de représentations étroitement liées aux schémas culturels de chaque individu ainsi qu'aux conditions externes et internes de notre perception sensorielle ».



Ciavole, L'atmosphère générale du lieu traduite par le peintre, peinture 2013 (© G. Bonin)

¹³⁶ Wassily Kandinsky, *Du spirituel dans l'Art et dans la peinture en particulier*, Paris : Éd. Denoël/Gonthier, 1969, p. 62 ; 68 et 77.

¹³⁷ Marcel Jollivet et Alain Pavé, « L'environnement, un champ de recherche en formation », *Nature, Sciences et Société*, vol. 1, n° 11 993, pp. 6-20.

¹³⁸ Andrée Corvol, *L'Homme aux bois. Histoire des relations de l'Homme et de la forêt (XVII^e-XIX^e)*, Paris : Fayard, 1987.

Dans le massif du Pollino (massif possédant les sommets les plus élevés de la région), les points de vue sur des paysages largement ouverts ne sont pas fréquents sauf à la limite supérieure des forêts. Après un long cheminement en sous-bois sur des terrains à forte pente, on débouche sur un vaste plateau karstique, véritable patchwork de pelouses fleuries. Ce lieu offre un décor extraordinaire. La lumière, les couleurs, l'espace où pâturaient encore des troupeaux il n'y a pas si longtemps, lui donnent ce caractère magique. Les sentinelles austères et sombres que sont les pins leucodermis encadrent cette vaste prairie, composant un ensemble éblouissant après le long cheminement forestier. Alors que l'écologue est surtout fasciné par la richesse de la mosaïque de pelouses, richesse contrastant avec la pauvreté floristique des formations sylvatiques, le peintre, lui, trouve sur ce plateau karstique une source d'inspiration inépuisable. Les silhouettes des pins au milieu des rochers donnent des combinaisons très riches de formes et de couleurs. C'est à la fois le contexte naturel lumineux et la présence humaine avec ce troupeau paisible et rassurant qui entraînent l'imagination vers des réalisations plus apaisées.

Cette arrivée au Piano di Pollino était un émerveillement en juin. D'ailleurs trois collègues universitaires, qui m'avaient accompagné en 1975, ont pu ressentir la vibration de l'esprit des lieux en arrivant sur ce karst. Ils ont partagé le même sentiment que moi. Ce territoire était écologiquement formidable par les informations qu'il apportait : données dendroclimatologiques, composition floristique de ces dolines et des sylves d'altitude, avec des plantes et des formations rappelant des groupements des Balkans, données paléoécologiques...



Piano di Pollino, 1975 (© G. Bonin)

La création du parc a totalement métamorphosé le territoire avec la disparition du troupeau en altitude, la progression des hêtraies vers le haut mais aussi vers le bas, et la régénération spectaculaire de jeunes plants de pins leucodermis. Autant d'éléments qui changent le paysage. On note aussi la régression de la biodiversité liée à la disparition du troupeau en altitude. Si les rencontres d'hommes solitaires ont disparu avec la présence des gardes forestiers, les marchands de fromages locaux sont apparus. Sur plus d'un demi-siècle, suivre l'histoire de cette végétation en relation avec les populations locales, serait une démarche captivante, à coupler avec l'évolution des paysages. J'avoue que les modifications du tapis végétal me donnaient envie de revoir mes travaux antérieurs et de les comparer avec la situation actuelle.

Quant au peintre, il ne trouve plus ses repères. La vibration liée à ce lieu ne fonctionne plus. Le caractère inquiétant de ce territoire a disparu avec les aménagements du parc. La domestication des lieux a éteint leur spiritualité tout au moins pour ceux qui les ont connus antérieurement. C'était auparavant l'un des éléments majeurs de l'inspiration créatrice. L'intériorisation du nouveau contexte environnemental n'est plus en harmonie avec la sensibilité de la période précédente. L'invasion du karst du Piano di Pollino par de jeunes hêtres et de jeunes pins lui fait perdre le caractère contrasté qu'il avait avec la forêt et noie l'imposant effet des vieux pins dans le contexte général de la forêt.



Piano di Pollino dans le paysage, 2008 (© G Bonin)

CONCLUSION

Cette longue expérience amène plusieurs réflexions. La première est qu'il est difficile d'être à la fois écologue et peintre dans une aventure de ce type car sur le terrain l'écologue prend le pas sur le peintre pour des raisons matérielles. La science de l'écologue se veut objective, concrète, s'appuyant sur des faits, des observations de terrain qu'il interprètera ultérieurement. Le peintre concrétisera sa démarche créatrice à travers le filtre du souvenir. Sa démarche s'appuie sur une approche spiritualiste. C'est le visible et l'invisible de Merleau-Ponty¹³⁹. Mais les deux acteurs sont concernés par le même sujet marqué par l'esprit des lieux. On peut donc s'interroger sur la relation entre la Science et l'Art.

La Science n'est pas l'Art pour Lévy-Leblond¹⁴⁰. L'affirmation justifiée par cet auteur ne peut s'appliquer ici. Elle compare des œuvres réalisées par des artistes contemporains dans des lieux différents s'appuyant sur des sources d'inspiration différentes, sans aucun rapport direct avec la démarche du scientifique. De plus, il tente d'établir une relation entre une science plus théorique et plus abstraite que celle de la nature ou de l'environnement, étroitement liée à un lieu. Une exposition d'artistes suédois en 2015 à Paris, a montré qu'écologie et art pictural pouvaient se croiser et même se confondre dans une certaine mesure.

Ce parcours témoigne de l'esprit des lieux, on peut même dire du « génie des lieux » pour reprendre le titre d'un ouvrage de Jean-Robert Pitte¹⁴¹. Cet esprit a été caractérisé par le mystère de ce territoire à un moment de son histoire aussi bien du point de vue écologique que du point de vue esthétique. Que pouvait apporter l'analyse de ces groupements végétaux au plan scientifique ? Quel serait l'effet de cette atmosphère oppressante sur la production picturale ? Ces questions témoignaient d'une âme inquiète dans une atmosphère étrange, dépaysante. La population locale et la nature qui l'entourait étaient en symbiose. C'était un scénario expressionniste, somme toute ! J'en ai pris conscience avec le temps. C'est pourquoi j'ai gardé un souvenir ému de ces missions en Basilicate dans le contexte général des années 60-70. L'atmosphère inquiétante de la Basilicate d'alors était suffisamment envoûtante pour que l'on s'y attache.

L'expérience des dernières missions montre que l'esprit des lieux évolue avec le temps. Les lieux, les paysages ont changé puisqu'ils sont beaucoup plus ouverts, plus accessibles, plus fréquentés. Mais le regard et la sensibilité des acteurs se transforment aussi. La condition matérielle des populations locales et leur comportement, la curiosité et la sensibilité des visiteurs donnent une autre interprétation de l'esprit des lieux. Les collègues qui m'avaient accompagné en 1975 avaient ressenti à l'époque l'atmosphère particulière de ce territoire. Ceux de 2014 n'ont pas exprimé le même sentiment particulier pour ce lieu qui n'était pour eux qu'un lieu touristique comme beaucoup d'autres avec une curiosité particulière : *Pinus leucodermis*.

¹³⁹ Maurice Merleau-Ponty, *Le visible et l'invisible*, Paris : Gallimard, 1964.

¹⁴⁰ Jean-Marc Lévy-Leblond, *La Science n'est pas l'Art*, Paris : Hermann, 2010.

¹⁴¹ Jean-Robert Pitte, *Le génie des lieux*, Paris : CNRS Éditions, 2010.

Espaces et forêts en Basse Casamance Une analyse de la forêt sacrée à partir de l'initiation masculine de Youtou (Sénégal)

→ *Mouhamed Ahmed Badji*¹⁴² et *Monica Labonia*¹⁴³

Au sud du Sénégal, en Basse Casamance, la royauté *joola-ajamaat* de Kerouhey constitue une entité politico-religieuse monocratique qui regroupe de nombreux villages, reliés entre eux par des circuits de chenaux. Le village de Youtou est l'un d'eux. Entouré de mangroves, puis de bandes de forêts qui s'étendent sur plusieurs kilomètres, son territoire est délimité de manière très précise. Comme pour les autres villages de la royauté répartis autour de la frontière qui sépare les opposants entre Sénégal et Guinée-Bissau, l'espace forestier qui l'entoure est le lieu de rituels cycliques. Tous les trente ans s'y déroulent une cérémonie d'initiation masculine (*bukut*). Malgré le conflit armé casamançais qui clive ce territoire, les forêts sacrées ont ainsi accueilli un *bukut* en 2014. Pendant deux mois, des milliers d'initiés y ont été instruits aux savoirs de leur communauté. La situation peut sembler paradoxale puisqu'elle implique la mise en présence d'acteurs que le conflit oppose par ailleurs. La compréhension du rapport des hommes à la forêt revêt donc un intérêt particulier en Casamance : nos observations montrent en effet que différents acteurs s'y rencontrent, s'y affrontent et y communient tour à tour. Le rite initiatique en forêt sacrée est un moment privilégié pour appréhender le rapport des habitants à la forêt et ce qui se joue à travers la caractéristique sacrée. À la fois conditions de la préservation de la forêt et de transmission des secrets de la communauté, sa sacralisation passe, nous le verrons, par une recomposition des temps et des espaces. Entre belligérants, les limites spatiales du rituel sont aussi le lieu d'une mise en parenthèse des conflits au profit d'une circulation des savoirs de génération en génération.

Notre analyse s'appuie sur deux enquêtes ethnographiques réalisées dans le groupe *joola-ajamaat* à partir de 2005. La première a été menée entre 2005 et 2007 dans le cadre d'une thèse sur le processus de pacification en Casamance¹⁴⁴. La deuxième a été menée en 2016 sur la patrimonialisation de l'initiation masculine en Casamance¹⁴⁵. Notre propos concerne en particulier les villages de Youtou, Effoc, Ejaten et Cassolol situés de part et d'autre de la frontière.

Dans un premier temps, nous analysons la classification de l'espace *joola-ajamaat* et sa délimitation. Dans un deuxième temps, nous restituons l'organisation de l'initiation masculine de Youtou tenue en juillet 2014 à partir des entretiens et l'observation de l'initiation masculine organisée à Ejaten (Guinée-Bissau) en juin 2016. Dans un troisième temps, nous montrons comment la temporalité du conflit armé bouleverse le cycle initiatique. Enfin, nous décrivons comment l'initiation masculine parvient à instaurer une cessation temporaire des combats.

¹⁴² Docteur en Socio-anthropologie, Université Cheikh Anta Diop, Dakar.

¹⁴³ Docteur en Anthropologie, Université Nice Sophia Antipolis, Nice. Post-doctorante en Anthropologie, Université Gaston Berger, Saint-Louis du Sénégal.

¹⁴⁴ M. Labonia, « Les dynamiques locales de coopération des institutions « traditionnelles » pour la pacification des conflits dans l'Afrique-Noire : l'exemple des *joola-ajamaat* de la Basse-Casamance (Sénégal) », Université de Nice Sophia Antipolis, 2014.

¹⁴⁵ M. Badji et M. Labonia, « Diaspora, patrimoine et processus de pacification : le cas de l'initiation masculine du village sénégalais de Youtou », in 4^e Rencontres des Études Africaines en France, INALCO, Paris. 5-7 juillet 2016.

Localisation et aménagement de l'espace *ajamaat*

Au Sénégal, la population *ajamaat* est localisée dans la région de l'extrême sud-ouest du pays. La population *ajamaat* ou *felupe* de la Guinée-Bissau est concentrée dans la zone du Nord-Ouest de la région et dans le district de São Domingo. Les frontières entre le Sénégal et la Guinée-Bissau sont perméables pour cette population qui entretient des relations étroites entre ses membres, d'autant plus que leur appartenance au royaume de Kerouhey favorise les échanges.

La région naturelle de la Casamance correspond aux régions administratives actuelles de Ziguinchor, Sédhiou et Kolda. Elle se trouve au sud-ouest du Sénégal, entre la Gambie et la Guinée-Bissau. Elle est bordée à l'ouest par l'océan Atlantique, au sud par la Guinée-Bissau et la Guinée-Conakry. L'estuaire du fleuve Casamance y favorise la pratique de la riziculture, la pêche, l'élevage et l'extraction de vin de palme. La richesse en ressources ligneuses fait de cette région la réserve forestière la plus importante du pays.

À Youtou, les terres de plateau couvertes d'une forêt guinéo-congolaise occupent les deux tiers de la superficie. Le couvert forestier dense sec y est dégradé. Le village occupe des forêts claires. On y accède par de multiples petits sentiers. Le visiteur y découvre des cases en banco rouge pourvues de terrasses. Ces cases sont bordées par des clôtures en nervures de *Borassus aethiopum* incurvées à la base. Derrière certaines cases, on retrouve des pépinières de riz ou quelques vergers.

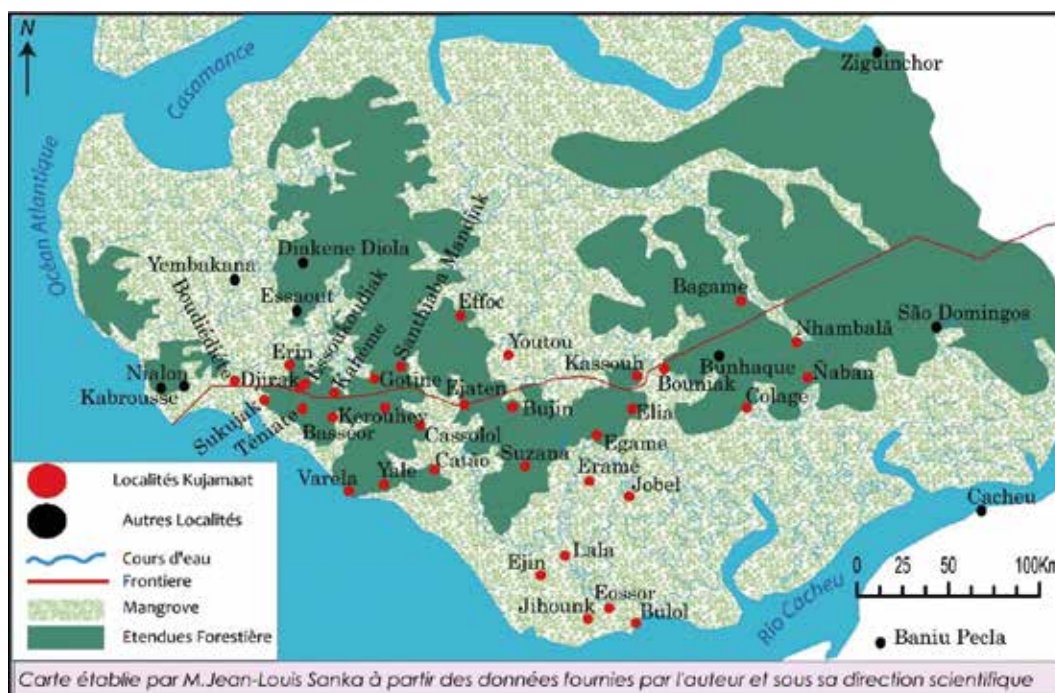


Illustration 1 : Carte Le Pays Kujamaat, 2014 (© Monica Labonia)

2.

La place publique du quartier en marque le centre mais dans la mesure où il existe plusieurs places, il existe plusieurs centres. Sur chacune sont installées des puissances suprahumaines (*ukiin*) abritées sous un toit de chaume. Ces puissances suprahumaines sont détenues par des desservants chargés de faire les libations et de diriger les rituels. Les desservants sont des intermédiaires auprès de Dieu entre les intérêts du groupe et les intérêts de promotion personnelle. Dans cette religion, à côté de la fonction royale, il faut situer les desservants des puissances suprahumaines d'importance comme

celui de l'initiation masculine. L'intensité de la vie religieuse est marquée par la présence de ces puissances, tantôt localisées à l'intérieur des quartiers, tantôt à leur périphérie. Il y a une forme de saturation de l'espace sacré du fait que certaines puissances suprahumaines « ne bougent plus depuis qu'elles ont été « plantées » là : cimetière, forêts et *ukiin* d'initiation, cases d'accouchement, huttes menstruelles, sanctuaires où sont enterrés collectivement les placentas, sanctuaire lié à la royauté ». ¹⁴⁶ Ces puissances suprahumaines se cumulent au fil de temps.

À la périphérie du village, marquée par le périmètre tracé par les habitations, on trouve la maternité traditionnelle, la hutte menstruelle, mais aussi la puissance suprahumaine de l'initiation masculine, ainsi que l'annexe de la puissance suprahumaine de la fécondité. La puissance suprahumaine permettant de creuser les tombes et des maisons réservées aux rois, se trouvent également à la périphérie. Nous observons ci-dessous cette dernière puissance suprahumaine située dans le quartier de Bouhène.



Illustration 2 : Vue de Youtou, 2007 (© Google earth)

Administrativement, le village appartient à l'arrondissement de Kabrousse, situé dans le département d'Oussouye de la région administrative de Ziguinchor. Il fait partie de la commune rurale de Santhiaba Mandjak. Il se divise en six quartiers (Bringou, Bouhène, Essoukey, Jibonker Kagar et Kanokindo).

¹⁴⁶ O. Journet, « À propos des modes de construction du territoire en pays jóola : sources écrites, traditions villageoises et matériaux ethnographiques », *Afriques* [En ligne], 02 | 2010, mis en ligne le 02 février 2011, consulté le 06 février 2017. URL : <http://afriques.revues.org/845>; DOI : 10.4000/afriques.845.

Ces quartiers sont physiquement séparés, mais liés par des rapports historiques de solidarité. Chacun possède ses propres terres cultivables, ses rizières, sa brousse, ses marais et ses forêts sacrées. Au sein d'un même quartier, l'espace est organisé en sous-quartiers et en concessions. Le sous-quartier regroupe l'ensemble des familles apparentées qui, parfois portant le même nom, doivent alors pratiquer une exogamie réciproque. Les concessions sont le résultat des migrations lors d'une division d'un groupe d'immigrants d'origine commune ou d'une scission d'un lignage originel. Les quartiers ne correspondent pas à une circonscription administrative réelle mais ils organisent la vie économique, rituelle et sociale de leurs membres. Chaque quartier organise ainsi la cueillette de riz, les labours, la transmission des puissances suprahumaines et les cérémonies. Le caractère autonome du quartier se visualise à partir de la délimitation des espaces naturels. Ces espaces déterminent des pratiques singulières.



Illustration 3 : La batyn katol, Bouhène, 2017 (© Mouhamed Badji)

••• Espaces socialisés et sacralisés

Dans le groupe *joola-ajamaat*, la classification du milieu naturel est d'ordre tripartite. Il est divisé en trois espaces géographiques délimités : la brousse, les rizières et les marais. Cette division repose donc sur le monde visible et exige un type de comportement particulier. La brousse est exploitée à des fins alimentaires, d'aménagement de l'habitat et de fabrication des instruments de travail. Les champs y sont établis sur des sols forestiers défrichés des forêts secondaires. Sur la partie non défrichée de la brousse on trouve les puissances suprahumaines telles que celle de la fécondité, celle de la royauté, celle de l'initiation masculine, etc. leur présence donnent à la brousse son caractère sacré (Diedhiou, 2002; Labonia, 2014). La brousse devient désormais une institution, une forêt sacrée (*kareng*). On désigne donc cette composante de la brousse en parlant de *kareng-bukut* ou forêt de l'initiation masculine. Le concept de « sanctuaire boisé »¹⁴⁷ s'avère fort pertinent pour expliquer ce traitement particulier.

La brousse est le lieu des inhumations, ce qui en fait autant un cimetière. La sacralité est donc également liée à la présence de défunts. La brousse est par conséquent à la fois la terre des puissances suprahumaines, des ancêtres et des initiés. En définitive, les nombreux comportements défendus qui s'appliquent aux forêts sacrées « relèvent de la catégorie générale de l'interdit »¹⁴⁸. Si les villageois bénéficient d'un droit d'usage de cet espace, c'est donc à condition d'effectuer des sacrifices aux puissances suprahumaines. Cueillette des fruits, ramassage du bois, pêche et chasse exigent ainsi des immolations en contrepartie.

La forêt sacrée est un espace sacré définitif¹⁴⁹ ou continu de par l'incessante activité rituelle lors de sacrifices et des cérémonies. L'initiation masculine célébrée exclusivement dans la forêt sacrée des hommes nous renvoie vers la notion de « bois initiatique »¹⁵⁰. Dans la mesure où l'initiation masculine ne se déroule que tous les 30 ans, l'usage de la forêt s'inscrit dans un temps long. Néanmoins, cet intervalle est ponctué par des cérémonies masculines intermédiaires moins espacées temporellement. Ce qui donne une idée du caractère dynamique de cet espace.

La sacralité de la forêt dépend autant de son contenu (présence des puissances suprahumaines) dans la durée, que de l'espace lui-même. Non seulement la forêt sacrée abrite des initiés et des secrets de toute sorte, mais ces derniers en deviennent le prolongement une fois dehors. La forêt est donc un contenant qui diffuse son caractère sacré à ceux qui y ont été instruits. Dès lors, tout se passe comme si la forêt continuait à exister au-delà de son emplacement géographique, même si elle est en quelque sorte fixée spirituellement par le fait que les initiés doivent garder pour toujours les secrets concernant le *bukut* et le contenu des réunions, *urbi* et *orbi*. La forêt sacrée devient une notion extensible qui ne se réduit pas à l'espace physique mais qui s'étend, s'incarne et se téléporte à travers ses initiés. Chaque initié peut d'ailleurs par la suite entrer dans n'importe quelle forêt sacrée masculine. Est-ce légitime de penser que l'initié ne fait qu'un avec la forêt ?

Si la présence de la forêt se diffuse au-delà de ses limites physiques en s'incarnant dans les initiés, chacun d'eux devient aussi en retour un de ses éléments constitutifs. L'initié devient ainsi en quelque sorte lui-même parcelle forestière.

¹⁴⁷D. Liberski-Bagnoud, A. Fournier, S. Nignan, « Les « bois sacrés », faits et illusions. À propos des sanctuaires boisés des Kasena (Burkina Faso) », in Juhé-Beaulaton D. (dir.), *Forêts sacrées et sanctuaires boisés. Des créations culturelles et biologiques* (Burkina Faso, Togo, Bénin), Paris, Karthala, 2010, pp. 59-90.

¹⁴⁸S. Dugast, « Incendies rituels et bois sacrés en Afrique de l'Ouest : une complémentarité méconnue », http://bft.cirad.fr/cd/BFT_296_17-26.pdf

¹⁴⁹L.-V. Thomas, « L'espace social chez les Diola », in *Notes africaines*, N° 111, juillet 1966.

¹⁵⁰M. Cartry, *Les bois sacrés des autres : les faits africains in Les Bois sacrés : Actes du Colloque international* (Naples 1989) [en ligne]. Naples : Publications du Centre Jean Bérard, 1993 (généré le 1er juin 2016). Disponible sur internet : <<http://books.openedition.org/pcjb/354>>. ISBN : 9782918887300.

Cette recomposition de l'espace forestier autour du sacré est renforcée par les fonctions attribuées aux autres espaces que sont les rizières et les marais. En tant que système de production agricole, les rizières n'ont pas de lien avec le sacré. Les rizières sont exploitées selon un temps court, celui du cycle agricole annuel. Cela concerne deux types de rizières productives : les rizières hautes et les rizières profondes. Il existe cependant un troisième type de rizière qui n'a jamais été cultivé. C'est en principe une terre improductive¹⁵¹. Elle est l'objet des interdits. Il s'agit d'une place de voyants pour tous les villageois. L'interdiction de fréquentation de cette rizière est due à l'exécution des activités de sorcellerie.

Les marais sont également en rapport avec le monde invisible lequel se manifeste sous une multiplicité de formes. Les marais ou les terrains couverts d'eau sont assimilés à des océans. Ils reçoivent aussi un traitement particulier. Des créatures telles que des doubles y habitent. Une partie du marigot, appelée *Benap bate Niankil* et située sur le bras du fleuve Casamance proche de la concession Niankil d'Essoukey, est un espace interdit pour les *youtois* en raison de la présence d'âmes errantes possédées par des habitants de Youtou. C'est un espace de transformation des âmes :

« Personne ne doit pêcher à Benap bate Niankil, tous youtois le savent. Il y a des créatures doubles là-bas, c'est leur domaine réservé. Leurs propriétaires, vivants et résidents de Youtou, peuvent voir tout ce qui s'y passe. » K., Quartier de Bouhène, juin 2016.

Les âmes errantes se trouvent à mi-chemin entre le religieux et la magie. D'ailleurs, cette zone mixte est représentée aussi par des esprits qui sont souvent dans cette partie des eaux. Il s'agit des habitants d'Essoukey. Bien qu'il y ait abondance de poissons, aucun *youtois* n'y pêche.

Jisehen est un autre bras du fleuve, situé sur l'axe Youtou-Kaguit. On y trouve également des créatures doubles, un serpent ou dragon nommé *ejunfur* et des âmes errantes. *L'ejunfur* est l'incarnation d'une des grandes puissances suprahumaines de Youtou, venue habiter ces eaux :

« Parfois, arrivé à Jisehen, on sent que l'eau est agitée. Certains disent que ça dépend des mouvements houleux d'ejunfur », L., Bouhène, juin 2016.

La présence d'*ejunfur* dans cette partie du bras du fleuve en fait un endroit interdit, qu'il faut traverser prudemment.

« Il est interdit de traverser à la nage. Je me rappelle quand on était jeune, nous l'avions fait. Quand ma grand-mère l'a appris, elle était entrée dans une colère noire. Elle nous a expliqué que cette partie des eaux est sacrée et nous a parlé d'ejunfur qui occupe les lieux. D'ailleurs il est interdit de laisser les deux pirogues qui servent à traverser sur une seule des rives. Là les fétiches vont même sanctionner, car si quelqu'un d'autre vient comment il va faire pour traverser? », A., Bouhène, décembre 2016.

Les limites indéfinies du monde invisible avec la sorcellerie suscitent la crainte. La présence d'*ejunfur* empêche les villageois de construire un pont qui traverse *Jisehen*. Si on tente de construire un pont à cet endroit, la présence surnaturelle risque de le briser car c'est son domaine.

« Nous on a des difficultés. On traverse souvent en pirogue. On a peur de faire un pont car pour déplacer le fétiche, il va falloir beaucoup de libations et sacrifices. », A., Bouhène, décembre 2016.

Jisehen est aussi hantée par des âmes errantes, appartenant à des personnes décédées, qui cherchent à retrouver leur chemin. Puisqu'elles n'ont pas de capacités humaines, elles attendent au bord de la rive :

¹⁵¹ Dans les interdits liés à cette rizière, la stérilité se transmet à l'homme qui s'aventure à couper des feuilles d'arbres qui sont plantés sur cet espace.

« Des fois, quand on prend la pirogue, on sent des présences surnaturelles. On ne peut pas les voir. Ce sont des esprits qui ne peuvent pas ramer pour traverser. Donc ils attendent que quelqu'un traverse, et ils se mettent dans la pirogue pour traverser. » P., Bouhène, juin 2016.

Benap Bate Niankil et *Jisehen* sont deux endroits sacrés dans les eaux de la périphérie de Youtou, mais on y trouve également des mares dans lesquelles les futurs initiés plongent avant d'entrer en forêt pour l'initiation. Seuls les villageois peuvent s'en approcher.

La délimitation de l'espace, par des sentiers fluviaux et terrestres, établit l'itinéraire de l'espace villageois vers des zones plus au moins connues. Nous avons déjà mentionné la portion du marigot de *Jisehen* qui constitue la limite du quartier de Kagar avec le village de Kaguit. Il s'agit d'une route des revenants qui oblige à la précaution. En outre, le grand chemin qui se trouve à Bringo nommé *Bouroung Ekouey* autorise le vol. Les six quartiers convergent dans ce chemin.

Il s'agit des espaces exclusifs mais il existe aussi des espaces inclusifs. Parmi ces derniers, nous trouvons la place publique, qui sert à tenir des réunions pour le quartier, corriger les délinquants qui violent la loi de la cité, prendre des décisions collectives, dénoncer les voleurs, danser, lutter et célébrer les funérailles. Néanmoins, la place publique est donc de caractère ouvert tandis que la forêt sacrée est de caractère fermé. Bien que la parole y soit exercée dans les deux instances d'assemblées, les décisions prises par les hommes dans cette forêt restent secrètes et sacrées. La place publique se distingue donc de la forêt sacrée.

Nous énumérons les forêts sacrées à Youtou ainsi que les spécialisations rituelles, qui prescrivent des comportements spécifiques.

••• Les forêts sacrées de Youtou

La temporalité de certains rituels dimensionne la sacralité d'un espace. Dans le cas de la forêt sacrée, son usage est exclusivement masculin ou féminin. Des domaines qui ne se juxtaposent qu'exceptionnellement.

Il existe ainsi une forêt sacrée réservée aux femmes, comme celle de *kareng-karahay* qui amène la fécondité et la pluie. On y trouve la maternité traditionnelle. Au niveau des quartiers on aperçoit des maternités traditionnelles et des annexes de la puissance suprahumaine *karahay*, appelés *enulub* de *karahay*. L'*enulub* est une petite forêt sacrée fréquentée par des femmes détentrices de la puissance suprahumaine *karahay*. La danse du *karahay* n'est permise qu'aux femmes mariées ayant eu des expériences de maternité et aux femmes qui ont procréé au moins une fois même sans être mariées. Les femmes font la danse du *karahay* lorsqu'elles sont sollicitées par les villageois en absence des pluies abondantes. L'accès et tout ce qui provient de ces forêts sont interdits d'usage aux hommes.

La forêt sacrée réservée aux hommes, appelée *kareng-bukut*, est le lieu des circoncisions. On compte deux grandes forêts sacrées masculines à Youtou, situées côte à côte entre Bringo et Kanokindo. Au niveau de chaque quartier se trouve la forêt sacrée nommée *indongay* où sont cachés les futurs initiés pendant la cérémonie préparatoire de l'initiation masculine : l'*ekandatay*. Ces futurs initiés vont y passer deux à trois jours maximum. Une autre forêt sacrée, mais cette fois-ci unique, abrite la puissance suprahumaine nommée *dibuiona*. Cette forêt sacrée, appelée *houjalla* concerne aussi la cérémonie préparatoire de l'initiation masculine. La puissance suprahumaine *dibuiona* se manifeste souvent sous forme d'un serpent, dont l'apparition signifie une mise en garde pour les *youtois*. Il est absolument défendu aux villageois de siffler ou de chanter en passant devant (ou à côté de) *dibuiona* et *houjalla*.

Également au niveau de chaque quartier, les initiés sont cachés dans une forêt sacrée appelée *egutey* durant toute la durée de l'initiation masculine. Mais avant, les premières pratiques initiatiques se font

dans les deux grandes forêts sacrées masculines pendant les deux premiers jours. C'est après cette période que les initiés rejoignent définitivement leurs *egutey*, au niveau de leurs quartiers respectifs.

Une autre forêt sacrée masculine, appelée *jiremb* concerne tout le village. Elle est située à Bringo. On y trouve la puissance suprahumaine *jiremb* qui a un rapport avec la royauté. C'est la seule puissance suprahumaine qui peut autoriser autant l'organisation des séances de luttes traditionnelles que l'organisation de l'initiation masculine. Cette forêt sacrée se trouve à Bringo mais dans chaque quartier il y a des annexes de cette puissance suprahumaine, détenus par des desservants. Ils sont un ou deux par quartier. C'est au niveau du *jiremb* que l'on fait les assemblées villageoises lorsqu'il y a un problème à Youtou. Tout le monde y est convoqué, là où il y a des espaces consacrés aux hommes et aux femmes. Hommes et femmes peuvent s'y retrouver, se voir et s'entendre, mais chaque sexe respecte une portion d'espace dans la place qui pourtant est mixte. Les femmes sont cependant limitées dans l'accès, mais peuvent voir et entendre les hommes, prendre la parole et participer aux assemblées villageoises.

« Tout ce qu'on retient là-bas sera retenu à jamais. Quand quelqu'un prend la parole et propose des idées, lorsqu'il y a consensus, il y a un tambour qui retentit pour montrer qu'une décision vient d'être adoptée. Le mot maintenant est sacré, plus personne ne peut changer ça. », K., Desservant de *jiremb*, Bouhène, juin 2016.

Il y a donc une partie sacrée de cette forêt sacrée pour les hommes et une partie non sacrée pour les femmes. C'est une place où seuls les hommes mariés peuvent assister à ces assemblées. Chaque quartier est représenté, et les représentants participent à la discussion et la prise des décisions dans l'intérêt de tous. Les résolutions acceptées sont annoncées par un roulement de tambour consacrant à cette décision une sacralité et interdiction de les abroger jusqu'à la prochaine assemblée.

Les forêts sacrées sont donc composées de plusieurs éléments. Elles se ramifient en diverses fractions forestières additionnelles, par extension sacrées. Les forêts sacrées représentent des modalités distinctives de transmission des connaissances, des valeurs et des comportements.

Au-delà de l'activité rituelle accomplie dans les forêts sacrées (sacrifice, libation, initiation, accouchement, circoncision), il faut distinguer le contrôle de la parole. Celle-là est maîtrisée : silence, secret, absence des sifflements, tambourinades, etc. Bien que la parole surveillée soit signe de communication avec le divin, cette maîtrise représente un enjeu pour la communauté en période de conflit armé. L'identité villageoise dont il est sujet de réactualisation lors de l'initiation masculine, est tributaire d'une certaine façon du contexte politique régional. Certains initiés se sont engagés dans la rébellion, d'autres se sont enrôlés dans l'armée sénégalaise, d'autres sont des déplacés forcés, d'autres sont des membres de la diaspora. Au public initié éclectique, s'ajoute le contenu du savoir transmis, un contenu de nos jours vecteur de paix et/ou d'identité qui indique le glissement de l'aspect religieux de ce rite vers l'identitaire. Si les aspects formels de ce rite ont été maintenus, la forêt sacrée est désormais alimentée par un processus de reconnaissance des représentations idéologiques. Un processus temporel par lequel la sacralité forestière est redéfinie.

L'initiation masculine de Youtou et la forêt à l'épreuve du conflit armé

••• Le conflit armé

Le conflit a coïncidé avec l'organisation de manifestations populaires qui se sont tenues à Ziguinchor pour l'indépendance de la Casamance en décembre 1982. Face à cette participation populaire, l'État sénégalais s'est engagé dans la répression et a effectué de multiples arrestations arbitraires. Ces événements ont conduit, à partir de 1985, à la création de l'organisation armée de la guérilla du Mouvement des forces démocratiques de Casamance (MFDC) : *Atika*. En 1990, les attaques de la guérilla ont débuté

par des attaques contre les postes militaires, les officiers des douanes et contre les gendarmeries. Mais à partir de 1992, le MFDC a attaqué de plus en plus la population civile pour financer ses actions : pillages de boutiques, vols de bétail ou attaques à main armée de voitures sur les axes routiers se sont multipliés. En représailles de ces actions, l'armée sénégalaise a arrêté, torturé et exécuté de nombreuses personnes (*Amnesty International*, 1998). En 1993, l'abbé A. Diamacoune, leader politique du MFDC, demande à la France de mener une recherche historique afin de démontrer la non-sénégalité de la Casamance. L'archiviste Charpy conclut finalement que la Casamance n'a jamais été gouvernée indépendamment de la colonie du Sénégal. En dépit de cette conclusion, A. Diamacoune continue à utiliser cet argument comme fondement de la lutte. En 1995, la disparition de quatre touristes français entraîne une progression des tensions entre l'armée sénégalaise et les rebelles. Entre 1994 et 1995, à Youtou, l'attaque par les deux camps et des incendies provoquent la destruction des autels des puissances suprahumaines, le déplacement de la population à Oussouye et Ziguinchor et l'exil en Gambie et Guinée-Bissau. Les forêts sacrées de Youtou deviennent méconnaissables aux yeux des villageois. Les forêts, en général, sont fréquentées majoritairement par des rebelles et des militaires qui exploitent leurs produits forestiers ligneux et non ligneux. La présence des agents des Eaux, Forêts et Chasses est inexistante. La route principale Youtou-Effoc est minée. Les attaques rebelles se réalisaient par Bringo et Bouhène. En 1996, la veille du 15 août, il y a eu des accrochages entre les rebelles et l'armée lorsque les militaires accompagnaient les villageois vers la forêt de Kanokindo.

En 1997, les attentats et les explosions de mines antipersonnel s'accroissent. Plusieurs cessez-le-feu (2000, 2005) et des accords de paix (2001, 2004) signés entre le gouvernement Wade, le secrétaire général du MFDC et l'abbé A. Diamacoune constituent des éléments positifs pour la résolution du conflit. En 2003, le secrétaire général du MFDC Sidi Badji meurt. Les négociations pour la paix se poursuivent. En l'année 2005, le Sénégal compte 22 400 déplacés internes. En 2007, l'abbé Diamacoune meurt à Paris. En mai 2007, des rivalités opposent toujours plusieurs factions du MFDC qui ont gardé le maquis, certains s'étant réfugiés en Gambie. En 2009, six militaires sont tués dans une embuscade près de la frontière avec la Guinée-Bissau. Des récentes attaques ont été perpétrées à Djoundji et Diéyé dans le département de Bignona en avril 2016. En 2017, des éléments présumés du MFDC ont pénétré la forêt de Youtou et sont allés jusqu'au quartier de Bouhène. Ils ont perpétré un cambriolage et ont volé des porcs et un bœuf. Le propriétaire du bœuf avait été menacé par ces hommes armés.

La persistance du conflit armé casamançais entrave l'organisation de l'initiation masculine. D'ailleurs, l'initiation doit suivre un ordre (entre différents villages établis de part et d'autre de la frontière) et un rythme (chaque 30 ans se renouvelle l'intronisation aux principales puissances suprahumaines masculines). Ces cérémonies exigent d'importants moyens matériels (riz, huile, vin, bœufs, porcs, chèvres, poules, costumes...). L'entretien des initiés pendant leur retraite et les festivités organisées à la fin de l'initiation engagent toute la communauté. Ces conditions ont favorisé autant la participation des acteurs familiarisés avec la forêt sacrée comme étrangers à celle-ci. La forêt sacrée laisse progressivement une ouverture par laquelle elle se renouvelle.

••• L'organisation du bukut en contexte de conflit armé

Les initiations masculines de 1985 et 2014 se sont effectuées dans un contexte de conflit armé. La première initiation est appelée « *Djitegné pè* », ce qui veut dire : « on a tout mangé ». Elle a duré trois mois. La seconde est appelée « *Djika migné* », « laisser les choses, les biens ». Elle a duré deux mois. Ce qui peut être expliqué par la diminution de la durée de la saison des pluies et par la réalisation des études des futurs initiés. Ce contexte a mis en confrontation plusieurs acteurs tels que l'État et son armée nationale, le MFDC, les détenteurs des puissances suprahumaines, les villageois, les futurs et anciens initiés.

Ces initiations ont été possibles par le début de la pacification du conflit grâce à l'arrivée au pouvoir du Parti démocratique sénégalais (PDS) en 2000, la signature d'un accord de paix en 2004 et la présence de l'U.S.A.I.D.¹⁵² en particulier, le gouvernement de Macky Sall a appuyé financièrement et logistiquement l'organisation du *bukut* de 2014, tenu à proximité de la frontière bissau-guinéenne. D'une part, parce que c'est une zone où l'activisme du Front Sud du MFDC est intense. D'autre part, parce qu'en dépit de la présence militaire depuis 1995 les rebelles utilisent cette frontière pour échapper à l'armée mais aussi pour se ravitailler. D'autres aspects expliquent l'attention gouvernementale envers ce rite : l'étendue géographique considérable de l'initiation masculine qui couvre les territoires *joola* de la Basse-Casamance, de la Basse-Gambie et du nord de la Guinée-Bissau; le caractère temporel exceptionnel de ce rituel qui se caractérise par un cycle trentenaire; la nature obligatoire de l'initiation masculine car tous les *joola* ont l'impératif de suivre ce rite : l'exclusivité de ce rituel car pour être initié il faut être fils du village ou de parents natifs du village ou encore fils d'un homme/femme *joola* reconnu comme tel.

Le gouvernement sénégalais a distribué 10 000 000 CFA entre les six quartiers de Youtou. Plus précisément, Benoit Sambou, ministre de la Jeunesse, de l'Emploi et de la Promotion des valeurs civiques a offert environ dix tonnes de riz à la population. Un « découpage en secteurs »¹⁵³ (Salpeteur, 2010 : 55) des forêts sacrées a été effectué lors de l'initiation. Pendant l'initiation masculine, certaines parties du territoire de chaque quartier sont aménagées pour agrandir la forêt sacrée. Elles deviennent des extensions de l'espace sacré, et elles sont sacralisées et désacralisées avant, pendant et après l'initiation. À l'approche du *bukut* (environ 1 mois avant la rentrée des initiés dans la forêt sacrée), ces parties sont choisies et délimitées avec des feuilles de palmiers et des branchages d'arbres, sous la supervision du desservant du *bukut*. La forêt sacrée est aménagée en fonction du nombre d'initiés à recevoir. Cela dit, certaines forêts sacrées ne font pas d'extensions de territoire. La forêt sacrée de Bringo ne nécessite pas d'extension car elle est suffisamment grande pour accueillir les initiés.

Le maire de la commune de Santhiaba Mandjak et le sous-préfet de Kabrousse ont participé à l'organisation. Ces autorités ont effectué des dons et ils ont présidé des cérémonies officielles. Quant aux associations de ressortissants, l'association sportive et culturelle de Youtou à Dakar a financé une grande partie de l'organisation de cet événement. En ce qui concerne la restauration des initiés de 2014, la génération de 1985 de la concession *Hasit* du quartier d'Essoukey, a participé avec environ 75 kg de riz et une participation de 30 000 CFA par initié. Cette concession a acheté des fûts pour servir de canaris dans la forêt sacrée et des toiles imperméables pour couvrir l'enclos dans lequel se tiennent les circoncis durant leur retraite.

Les institutions « traditionnelles » ont pris part à l'initiation. Face à la destruction des puissances suprahumaines et à la migration forcée, la royauté a joué un rôle fondamental dans la reconstruction matérielle et morale des villages endommagés. C'est une dynamique récurrente de rétablissement de la royauté à partir l'intronisation de Sibilimbay – roi d'Oussouye – en 2000 (Tomàs : 2001) et de la nomination d'un nouveau prêtre en 2002 à Youtou (excluant l'intronisation et l'interrègne prolongé). L'absence de sanctions sociales envers les actes meurtriers et de vandalisme perpétrés par les villageois a permis que des habitants, séparés par leurs engagements idéologiques, se réunissent dans les forêts sacrées en tant qu'initiés. Les détenteurs des puissances suprahumaines telles que *jiremb*, *dibuiona*, *kareng-bukut* et *egutey* ont ainsi assuré la sécurité des futurs initiés par des libations avec du vin de palme et des sacrifices des bœufs et des porcs.

« Quand on prépare une cérémonie ou un grand événement traditionnel à l'image du *bukut*

¹⁵² United States Agency for International Development, (EE.UU).

¹⁵³ M. Salpeteur, « Espaces politiques, espaces rituels : les bois sacrés de l'Ouest-Cameroun », *Autrepart* 2010/3 (n° 55), p. 19-38. DOI 10.3917/autr.055.0019.

ou éwagen ou même jadis une guerre, on va d'abord passer par ces fétiches en faisant des libations, des sacrifices avant le jour-j », B., Ejaten, juin 2016.

Ils interviennent en l'occurrence pour prévenir des maladies. Ils se confondent avec le guérisseur. D'autres acteurs comme l'*ambatch*, l'*ejankaro* et l'*eyama* ont collaboré au *bukut*. L'*ambatch* désigne le futur initié. Il peut rejoindre la forêt sacrée à partir de l'âge de 2 ans et demi. Il porte en général un pagne noué subtilement de façon à donner une culotte bouffante avec des perles croisées autour du torse (porté de part et d'autre du cou, passant sous l'aisselle du bras opposé et tombant jusqu'au niveau des reins). Les deux colliers de perles se croisent au niveau de la poitrine en forme de X. L'*ejankaro* est celui qui a déjà été initié. Il vient souvent aider à l'encadrement des *ambatch* pendant la danse, le rasage et la rentrée dans la forêt sacrée. L'*eyama* a également été initié mais dans d'autres villages. Ils constituent l'appui logistique des initiés et l'encadrement par le *jiremb*. Ils sont chargés de puiser de l'eau, d'acheminer les repas, de faire les courses, etc. Ils articulent le monde extérieur et l'intérieur des forêts sacrées, car une fois à l'intérieur, les initiés n'auront presque plus le droit de sortir. L'*eyama* est parfois un membre éloigné de la famille des initiés. Il a en général entre 12 et 40 ans. Observons un *eyama* lors de la visite des initiés à Bringo.

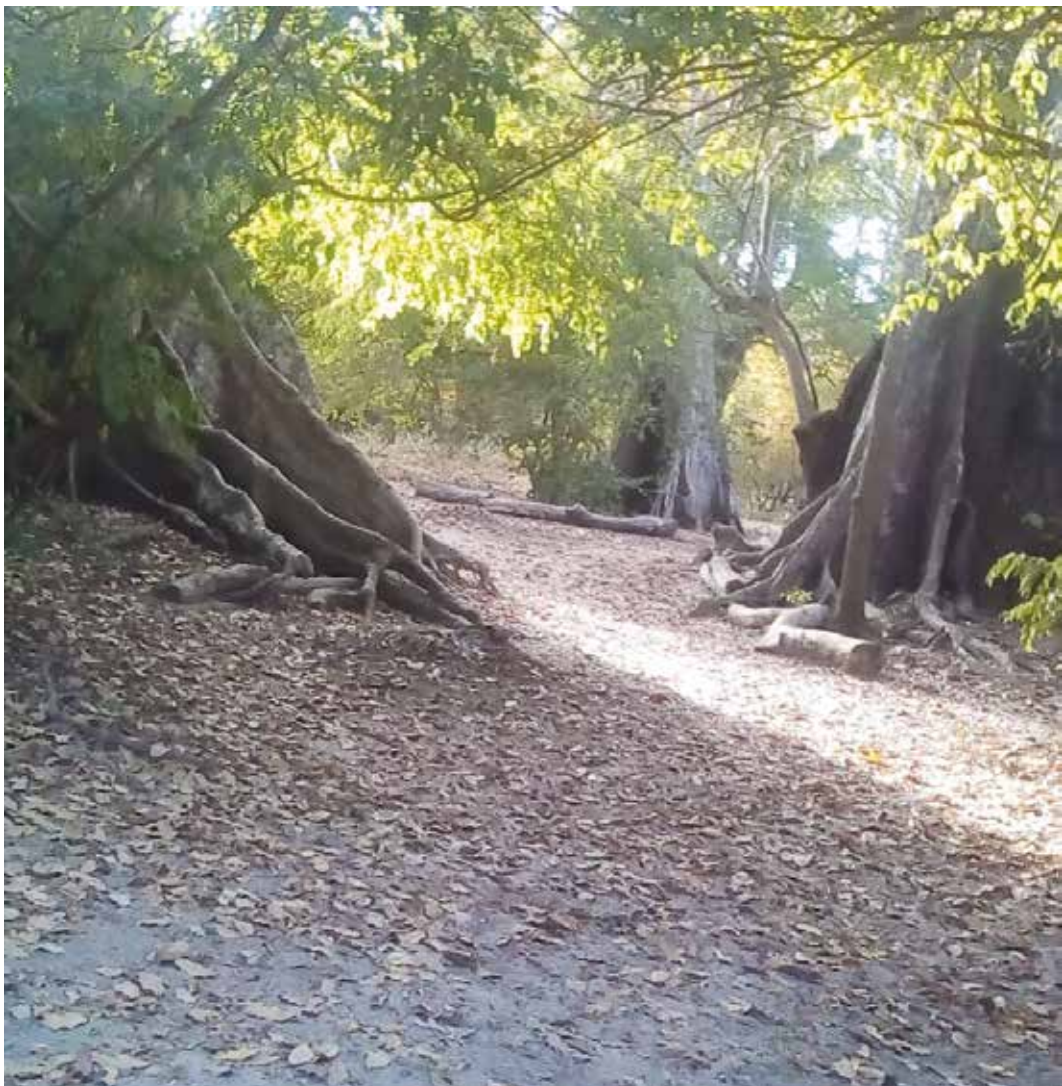


Illustration 4 : Découpage de la forêt sacrée de Bouhène, juin 2016 (© Mouhamed Badji)

Ces acteurs ont accompagné les initiés en respectant la tradition. Quoique cette dernière ne soit pas immuable.



Illustration 5 : Un eyama encadrant les initiés lors de la danse à Bringo et sortie du bukut d'Ejaten, juin 2016
(© Mouhamed Badji)

Le temps réel et temps rituel du *bukut*

••• De la perturbation du cycle initiatique : l'incident du *kareng-bukut* d'Effoc

Le conflit a influencé la régularité des rites initiatiques et affecté le territoire. Le cycle de l'initiation masculine par villages a subi quelques modifications. En réalité, Youtou a dû organiser son *bukut* bien avant trois villages : Niambalang, Effoc et Ejaten.

Si dans certains villages fortement marqués par le conflit l'organisation des initiations n'est plus possible, dans d'autres c'est la participation des combattants du MFDC qui est problématique¹⁵⁴. Le *bukut* doit être organisé par Ejaten en premier, puis Effoc et ensuite Youtou. Des événements politiques de 1995, ayant conduit à la disparition de touristes français entre Effoc et Youtou ont bouleversé cet ordre. D'une part, c'est l'absence de desservant du *kareng-bukut* d'Effoc à partir 1995 qui a entravé l'organisation des événements préparatoires du *bukut*. D'autre part, c'est l'affrontement régulier entre combattants du MFDC et l'armée sénégalaise dans les forêts proches au parc National de la Basse-Casamance qui retarde l'organisation de l'initiation masculine à Effoc. D'ailleurs, ce parc compte 5 000 ha, dont une grande partie de la forêt est minée, comme c'est le cas de Djirack et de Kahème, et occupée par les rebelles, comme celles de Youtou et d'Effoc. Le parc est fermé depuis 1993. Les conditions de sécurité ne sont pas réunies pour programmer l'initiation. C'est ce dont témoigne l'épave d'un véhicule de l'armée sénégalaise victime d'une embuscade en 2013. Ce véhicule se trouve dans la forêt périphérique de Bouhène, à environ 1,5 km du chemin nommé *Ajamin*. Ce chemin mène vers Effoc.

Le 28 mai 1995 les enquêtes conduites par l'armée sénégalaise, appuyées par des experts (gendarmes spécialistes d'enquêtes criminelles de la France) auraient permis, selon les villageois, de retrouver le véhicule des touristes enlevés dans le *kareng-bukut* d'Effoc.

« On a retrouvé la voiture dans le bois sacré. Les militaires ont attrapé le propriétaire de ce bois, je veux dire le représentant du fétiche. Une fois à l'intérieur, ils l'ont accusé d'avoir voulu cacher le véhicule dans un endroit difficile d'accès, donc il est complice, sinon, comment des individus auraient pu pénétrer ses bois sacrés sans son autorisation ? », L., Bouhène, juin 2016.

À partir de ces recoupements, l'armée a incriminé le « propriétaire » dans l'enlèvement des touristes français. Profitant d'un moment de négligence des militaires, ce dernier a toutefois pu user de sa « magie » pour disparaître dans cette forêt sacrée et ne sera pas retrouvé par l'armée. L'incident est relaté par la presse : « au bout d'une demi-journée, on part vers le bois sacré d'Effoc chercher la voiture. Sur place, les militaires du campement sont surpris et nerveux. Soudain, des coups de feu. L'homme qui disait connaître le lieu des sépultures a disparu dans la forêt ! Le sorcier, lui, marche vers le bois sacré, touffu, impénétrable, tabou, gardé par quelques ossements d'animaux. Il dit que les indépendantistes l'ont forcé à cacher le véhicule vide ».¹⁵⁵

Ce récit permet d'envisager les deux catégories d'acteurs qui ont violé l'espace sacré de la forêt durant le conflit armé : les combattants du MFDC, accusés d'avoir pénétré et caché le véhicule du crime non autorisé par la puissance suprahumaine d'Effoc et l'armée, accusée d'avoir pénétré et mené des enquêtes dans la forêt sacrée, puis d'avoir tenté de séquestrer et d'assassiner clandestinement dans cette forêt le détenteur du *kareng* qui a disparu pendant des années. À l'époque il résidait en territoire bissau-guinéen, à Cassolol. De nos jours, il est de retour à Effoc. Quoi qu'il en soit, cette profanation de la forêt sacrée entraîne des sanctions selon la population *joola-ajamaat*.

¹⁵⁴J.-B. V. Manga, « La paix viendrait-elle de la forêt initiatique ? Initiations royales et pacification de l'espace à Oussouye (Casamance) », 2015, inédit.

¹⁵⁵<http://grands-reporters.com>, 1995.

Les forêts sacrées de Youtou sont constamment menacées par des affrontements entre armée et MFDC de deux manières : soit ce sont les espaces qui sont occupés par les combattants, forçant certains habitants à la migration et à l'abandon de leurs puissances suprahumaines; soit elles sont abandonnées par les détenteurs des puissances suprahumaines relevant du *kareng* qui vont s'installer dans d'autres villages, acculés des deux côtés (pour l'armée ce sont parfois eux qui protègent les combattants du MFDC, pour les combattants du MFDC ces desservants collaborent avec l'armée). La charge de desservant de la puissance suprahumaine masculine est devenue source de suspicion. Il serait pertinent de se demander qu'en est-t-il de cette charge religieuse lors de la recrudescence de la riposte de la rébellion? Il est clair que les desservants du *bukut* ont souvent fait l'objet de pressions politiques de la part des deux camps. À ce titre, ceux du village de Siganar avaient tous été enlevés par des individus armés, supposés appartenir au MFDC, afin de porter atteinte à l'organisation de leur *bukut*.

Durant le conflit, les forêts occupées par les rebelles sont celles situées entre Youtou et Effoc, entre Cassolol et la forêt appelée Dégueba (constituant la limite entre Youtou et Ejaten), et entre Dégueba et l'entrée de Bouhène. Les forêts sacrées qui se situent dans ces forêts ont été désertées pendant cette période, leurs desservants étant souvent forcés à se déplacer. De violents affrontements y ont eu lieu pendant des années. Cependant, c'est la disparition des touristes français en 1995 qui a précipité la reprise de Youtou et d'Effoc par l'armée sénégalaise. À l'époque, Youtou et Effoc avaient été pris d'assaut et occupés par des irrédentistes du MFDC. Lorsque l'armée s'est rendue compte que l'épave de la voiture avait été cachée dans le *kareng-bukut* d'Effoc, l'armée y a pénétré à des fins d'enquête. Puis, ce fut la reprise de Youtou aux mains des rebelles. L'espace fut progressivement sécurisé, les forêts nettoyées et rendues aux villageois. Ces événements ont perturbé le cycle initiatique. Mais ce qu'il est important de noter, ce sont la profanation des forêts sacrées et l'instrumentalisation de leurs desservants (qui ont fait l'objet de mandats d'arrêt) et qui ont subi des pressions des belligérants. Pourtant, c'est lors du *bukut* que rebelles et militaires se sont retrouvés dans ces forêts, sans pour autant s'y affronter.

••• De la suspension du conflit lors du *bukut* de Youtou

On le voit bien, la forêt, même celle « sacrée » est également le lieu d'une lutte politique, depuis trente ans. Selon les habitants de Youtou et d'Effoc, il est temps que la ritualité de la forêt sacrée reprenne. Chez les *joola-ajamaat*, pour les hommes, le *bukut* est considéré comme le rite de passage par excellence. Il a un caractère religieux, politique, d'intégration et de socialisation. On explique ici l'histoire du clan, du village, les mythes, les victoires, les défaites, les vœux de vengeance et les interdits. Une fois initié, chaque fils reçoit des rizières cultivables provenant de son père. L'initié devient un homme avec le droit à la parole dans l'assemblée villageoise. À travers chansons et épreuves, les futurs initiés apprennent à vivre ensemble, et à savoir quels sont les actes, obligations, liens de sang qui relèvent de l'interdit.

*« Avant le «bukut» et sans le «bukut», il n'y a pas de Diola. Le non-initié est comme un étranger dans le milieu. Aucune loi, aucune règle ne s'applique à lui ».*¹⁵⁶

¹⁵⁶ O. Badiane, « Le rite initiatique du «bukut» : dynamiques sociales et transmission du patrimoine culturel chez les Diolas de Basse-Casamance (Sénégal) », Mémoire de Master en Développement, Université Senghor, Égypte, Soutenu le 14/04/2015.



Illustration 6 : Épave d'un véhicule militaire, Bouhène, juin 2016 © Mouhamed Badji.

La surveillance militaire des endroits comme l'entrée dans la forêt et le lieu de retraite a été un élément décisif. L'armée a également surveillé, en toute discrétion, les entrées et sorties du village et les allées et venues des membres de la branche *Atika* du MFDC ont été opérées sans arrestation ni incidents. D'ailleurs, les combattants du MFDC qui ont des bases dans la forêt de la périphérie de Youtou se sont rendus à l'initiation de 2014. Les soldats de l'armée régulière nationale du Sénégal comptent aussi des *youtois* (de Bringo, de Bouhène, et d'Essoukey) qui sont venus à l'initiation.

La plus grande base connue est celle de la forêt de Cassolol, à environ deux heures de marche de Youtou. Elle se trouve à 6 km de Youtou. Parmi les combattants du MFDC se trouvent également des originaires de Youtou, qui ont participé au *bukut*. Ce sont des membres du MFDC qui ont été soutenus et surveillés par d'autres membres du MFDC. Ces derniers ne sont pas directement concernés par l'initiation. D'ailleurs, ils ont raconté avoir entendu quelques fois (pendant la nuit) des tirs de *Kalachnikovs* venant des alentours des forêts sacrées de Kanokindo et de Kagar. Ces tirs ont été interprétés par les *youtois* comme une volonté de marquer leur présence dans les forêts. Les ratisages de l'armée, interpellée par ces tirs, n'ont jamais abouti à des accrochages entre les deux parties pendant la période du *bukut*. Lors de l'initiation, l'armée n'a pas rapporté de preuves formelles de la présence d'hommes armés ou d'armes dans les forêts.

L'initiation masculine recrée, d'une certaine manière, l'identité *joola*. Une identité construite par la tradition qui est nourrie par l'échange avec d'autres villages. Il n'y a pas différenciation entre initiés parce qu'autant les rebelles que les militaires dorment ensemble, mangent ensemble et discutent sans évoquer le conflit et leurs différents points de vue. Les hostilités entérinées par les conflits et incarnées par des acteurs civils, administratifs et belligérants sont suspendues pendant la durée de l'initiation. La forêt sacrée devient le seul et l'unique lieu où rebelles et militaires se retrouvent côte à côte sans s'affronter. Ces acteurs se sont rencontrés principalement pour célébrer un rite, mais subsidiairement pour réaliser une trêve :

« Nous avons tenu des réunions secrètes et des assemblées villageoises avant le bukut de Youtou. Nos sages ont versé du vin et prévenu les belligérants. Toute ingérence, tout combat ou tout débat lié au conflit armé est devenu interdit. Personne n'a le droit d'apporter une arme dans le bois sacré. Personne ne doit aussi verser le sang de son frère youtois. C'est ainsi que nous avons réalisé un bukut en paix.

Est-ce que vous aviez des conflits entre les rebelles et les militaires ?

Non jamais ! On n'en parle même pas. Tout ce qu'ils se disent c'est pour chahuter. Par exemple, les rebelles lancent souvent, d'un air taquin, les militaires nous connaissent, on leur a foutu de belles raclées. Et les militaires rigolent en disant qu'ils les ont chassés de leurs camps et villages. Mais tout se passe dans la convivialité. Pas de tension. Dans nos espaces de couchages, militaires et rebelles dormaient ensemble, faisait du thé ensemble et buvaient le vin ensemble. On est tous youtois, personne n'ose créer de problème ou verser le sang d'un youtois, fut-il son ennemi » A.D ; initié de Bouhène, septembre 2017.

L'aspect potentiellement impartial de l'initiation masculine est une référence non négligeable pour bâtir la paix. Il s'agit de construire, par le biais de l'initiation, une identité *joola* commune, dont les membres sont liés par la parenté, par les ancêtres et par la forêt. De fait, que l'on soit rebelle ou militaire, profaner la forêt sacrée devient impensable.

CONCLUSION

Au terme de ce travail, et en guise de conclusion, nous revenons sur quelques points importants que notre étude a permis de révéler.

De nombreuses forêts sacrées ont été concernées par le conflit, et le sont encore, en dépit de leur sacralité. Si la spécificité de ce patrimoine culturel était reconnue, des mesures d'inventaire, de protection et de revalorisation pourraient être entreprises afin d'assurer aux habitants non seulement un environnement respecté mais aussi un lieu de transmission de l'histoire des populations locales et de sensibilisation à l'écologie. Ces lieux de mémoire ont pour autre caractéristique d'être gérés encore aujourd'hui par des responsables religieux qui parfois n'ont pas de remplaçant lorsqu'ils sont forcés de se déplacer pour des raisons liées au conflit. Le devenir des forêts sacrées en cas de vacance de pouvoir est problématique et la volonté des populations de conserver la mémoire du lieu œuvre pour sa permanence.

Les initiations marquent certes le passage d'un individu ou/et d'un groupe d'une catégorie à une autre, un changement de statut, mais permettent aussi de consolider la cohésion et les rapports de pouvoir au sein d'une entité, que ce soit un village ou un royaume. Le *bukut* permet donc, dans une temporalité circonscrite à des espaces sacrés, de maintenir des liens de sang, d'adopter des comportements et de préserver l'environnement.

Pour le gouvernement en quête de pacification, ce rite fonde un accord temporel entre les relations sociales fragmentées. Ce rite intègre différents acteurs comme les membres du MFDC et l'armée lors de l'entrée et la sortie de la forêt sacrée. Néanmoins, dans la forêt sacrée, les rebelles, candidats à l'initiation, peuvent poursuivre le combat une fois initiés. Même si ce rite peut avoir un effet négatif en retour, ce que nous pouvons exposer pour le moment c'est que si le *bukut* réunit dans la forêt sacrée des candidats de tout horizon religieux (musulmans, catholiques...) et idéologique (membres du MFDC), la conjoncture du conflit armé contribue à la fréquentation de la forêt sacrée par des acteurs qui se trouvent au-delà de la catégorie d'initié (experts, politiciens, militaires, rebelles...).

En marge des grandes « actions », comme les stratégies mises en place par les belligérants, les accords de cessez-le-feu, l'intervention dans le temps d'une grande diversité d'acteurs, se jouent aussi, à des niveaux souvent plus modestes. Le rite initiatique peut contribuer, à sa manière, à la pacification comme pourvoyeur de prescriptions visant à protéger la forêt, ses secrets et ses acteurs. Ces pratiques rituelles sont aujourd'hui menacées par des pressions multiples, notamment celle du conflit armé. En conséquence, les forêts sacrées sont également en danger.

Il est fondé de se demander si depuis le conflit armé, la forêt sacrée est en train de se politiser et de s'instrumentaliser. D'ailleurs, une patrimonialisation de l'initiation masculine pourrait participer à la préservation des forêts sacrées.

Des forêts wallonnes à la forêt boréale du Canada : les racines spirituelles d'un lieu. Récit de vie.

→ Nicole Huybens¹⁵⁷

Il y a une dizaine d'années, j'ai choisi de faire un doctorat en théologie par provocation mais surtout parce que l'imaginaire de l'humanité me fascine, même si au panthéon de tous les dieux, je n'en choisis aucun et d'ailleurs sur leur existence ou non, j'ai bien des réserves... Ce qu'EST la forêt m'intéresse intellectuellement, ce qu'elle SIGNIFIE me passionne symboliquement. Elle *symbolise* l'immortalité, même si aucun des animaux ou plantes qui la composent n'est immortel! Connaître avec la science ce que sont les forêts du monde permet de mettre en évidence toutes les différences entre une forêt tempérée belge et une forêt boréale québécoise, entre *Fagus sylvatica* (hêtre) et *Picea Mariana* (épinette noire). Mais ce que signifient les forêts et les arbres traverse l'Atlantique.

Mes racines laissées aux arbres des forêts cathédrales de Belgique se redessinent dans la forêt boréale avec une conscience accrue des nécessités d'une vie intérieure pour assumer la complexité de l'humanité qui s'incarne en chaque humain avec la science, la symbolique et l'éthique.

Ce texte raconte des bribes de mon histoire en lien avec les forêts. En commençant par l'écriture d'un récit de vie, je procède à un travail herméneutique : il s'agit de lier des éléments de la narration avec des théories à portée plus universelle. Ainsi, en commençant par les sentiments d'une petite fille qui aimait lire Heidi et habiter une nature imaginaire, je vous propose d'arriver à l'explicitation d'une éthique de l'environnement pour la pratique de l'éco-conseil en faisant un détour herméneutique par les théories liées à la symbolisation du réel et à la sociologie. Je souhaite montrer que l'analyse herméneutique d'un récit permet de découvrir des questions humaines de toujours et de formuler des réponses contemporaines à ces questions en lien avec une pratique professionnelle.

Un récit de vie

Enfant, j'habitais la région de Charleroi en Belgique, « le pays noir », assez réputé pour sa laideur et ses mines de charbon. Je n'aimais pas la maison de mes parents, d'ailleurs toujours absents. Elle était sombre, écrasée par d'autres maisons dans une rue remplie de maisons! J'aimais celle de ma grand-mère, Bonnie, isolée dans la forêt, en bois, avec un grand jardin potager, des poules et des lapins, le chien et le chat. Là j'étais libre, princesse de la nature, heureuse petite fille solitaire. J'avais six ou sept ans quand mes grands-parents ont emménagé dans une maison de ville en raison de la santé chancelante de mon grand-père. Cette coupure était une déchirure, mais on ne connaît pas les mots pour dire une telle chose à cet âge-là. C'est aussi à ce moment que j'ai appris à lire. Heidi a recoloré ma vie. Il y avait des mots pour dire l'émerveillement et la tristesse, la liberté et l'enfermement, la nature et la ville. Et je pouvais vivre la montagne à l'intérieur de moi, même si dehors tout était gris.

Le grand-père de Heidi incarnait ce que je voulais devenir : un être autonome, solitaire, vivant dans un chalet rustique entouré de grands arbres. Le bonheur émerveillé d'Heidi dans la montagne, c'était le contraire de ce que j'avais en ville. J'habitais le pays des mines de charbon qui avaient fait vivre et tué tant de personnes sous la terre. Heidi courant derrière les chèvres dans la montagne au grand air, c'était le contraire de moi allant à l'école sans quitter les rues, les pavés et les briques grises des

¹⁵⁷ Professeure, Université du Québec à Chicoutimi. Nicole_huybens@uqac.ca

maisons serrées les unes contre les autres. Elle avait des montagnes magnifiques à l'air si pur, j'avais des terrils noirs, elle avait des grands arbres, j'avais les cheminées des usines... J'aimais avec nostalgie sa solitude, ce silence de la montagne que je ne pouvais qu'imaginer, j'aimais ses grands arbres, le soleil de ses étés, la noirceur de ses nuits et le vent qui faisaient claquer les volets du chalet. Dans mon cœur d'enfant, le chalet du grand-père avait l'apparence de la maison en bois de ma Bonnie.

Et quand l'histoire amène Heidi dans la grande ville, je souffrais pour elle de ce déracinement « contre nature ». Je me souviens encore aujourd'hui, parce que je le vis toujours de cette façon, du gouffre entre émerveillement et liberté dans la nature et contraintes et maladie dans la ville.

Mes rêves d'enfant pour ma vie d'adulte étaient devenus une maison de bois rustique surtout solitaire, dans une montagne peuplée de grands sapins.



Ma maison au Canada, 2017 (© Nicole Huybens)

Je n'ai pas emprunté les chemins les plus directs pour y arriver. Très vite responsable de mes frères et sœurs, monoparentale avec deux enfants, un chemin professionnel chaotique, j'ai plus souvent qu'à mon tour pris des routes tortueuses et compliquées. Je naviguais le plus souvent à contre-courant, m'épuisant entre le monde du travail et celui d'une vie privée sans repères. Je perdais je ne savais pas quoi dans des luttes quotidiennes et j'oubliais les arbres, la montagne et la vie rustique dans un tourbillon de jours et d'activités. Sommée par un culte omniprésent de la performance de me dépasser, de m'autonomiser, de m'atomiser, de mener ma barque, sans port, sans amarre, j'oubliais Heidi et la forêt. Pour me rappeler tous les jours à mes responsabilités du jour, j'avais affiché dans la salle de bain la maxime suivante : « Un navire au port est en sécurité... mais est-ce bien la destinée d'un navire ? ».

À 40 ans, j'ai eu l'occasion de travailler avec la Division de la Nature et des Forêts de la Région wallonne de Belgique. Avec les gardes forestiers, j'ai renoué un contact étroit avec la forêt, ce qui a éveillé en moi une spiritualité dont je ne me savais pas dotée. Une vie intérieure et un lien avec les autres et avec la nature plus conscient, plus adulte peut-être, se développaient petit à petit.

Quelques années plus tard, j'ai décidé de postuler pour une inespérée place de professeure d'université et j'ai fini par traverser l'Atlantique pour échouer à Chicoutimi. À 45 ans, j'ai imperceptiblement mais inéluctablement changé de vie. Ici la forêt est omniprésente, la luxuriance de l'été, les couleurs de l'automne et les rigueurs en noir et blanc de l'hiver forment un contraste impossible à rater. J'étais un peu perdue mais bizarrement pas malheureuse, il fallait refaire toute la vie, repartir comme de zéro, même si ce n'était pas tout à fait le cas. Les rues étaient larges, les paysages immenses, les distances inimaginables, les rennes des caribous, les thuyas des cèdres, les liqueurs des limonades...

Et enfin à 55 ans, j'ai pu acheter une maison en bois au milieu de la forêt où je ralentis, m'enracine et m'émerveille au quotidien de la beauté du monde. Je ne peux plus gambader comme une petite fille, mais j'affole mes cinq sens avec le sapin baumier qui sent le ciel, la lumière rouge parfois de l'aurore ou du crépuscule, les migrations bruyantes des bernaches. Je m'appuie longtemps sur les arbres pour sentir toutes les aspérités des écorces avec mes doigts. Je mange avec bonheur les champignons, bleuets, quatre temps (cornouiller du Canada) et même les petites boules blanches du petit thé des bois (gaulthérie couchée)... Arriver « à la maison », c'est quitter l'asphalte qui me ramène de la ville que je n'aime toujours pas, emprunter le petit chemin de gravelle et renouer avec l'émerveillement et la liberté de Heidi. Et si la maison est en bois, elle ne ressemble pas au chalet rustique de ma Bonnie. Aujourd'hui, Bonnie c'est moi.

Avec mon mari, nous avons acheté 22 ha de forêt boréale autour de la maison. La forêt boréale naturelle est impénétrable : des arbres morts couchés et debout entravaient chacun de nos pas. Elle est six mois en hiver et deux mois en mouches !

Les chemins que nous avons tracés ont permis d'inscrire dans le lieu une histoire, des liens, des désirs, des souvenirs. Certains sentiers portent des noms utilitaires (le chemin du grand tour, le chemin du pont ou le chemin de la Cabane au Canada). Nos enfants ont chacun un endroit, la place de Martin, celle de Corentin, la place d'Ariane et celle de Vincent. Nous avons des chemins qui symbolisent : celui de la discorde qui débouche sur celui des amoureux ou bien le chemin difficile qui relie le chemin du cœur et celui de la raison. Et nous avons des chemins associés à des amis proches, la « Place de Line », « la Passe à Daniel » ou le « Chemin de Melanian » par exemple. Et puis, il y a la « Ronde des petits enfants » avec la « Descente de Maxence », le « Carrefour de Maëlick » et le « Passage à Ezékiel ». Ils sont ainsi toujours dans le sentier le plus proche de la maison, même s'ils sont loin, ce qui est effectivement le cas de deux d'entre eux puisqu'ils vivent en Belgique.

La mort se rappelle à ma conscience, dans le chemin de Joelianna, qui représente mes ascendants disparus. Elle me retrouve aussi au détour de n'importe lequel des chemins après une tempête, parce que nous avons besoin de bois pour survivre au terrible hiver canadien ou pour réparer la clôture du potager. La forêt derrière chez moi est une leçon de vie parce qu'elle est aussi toujours un rappel du caractère inéluctable de la mort.

Ma forêt est un refuge symbolisé par l'hôtel *Mille Étoiles* dans lequel je viens dormir certaines nuits d'été. Elle est nourricière aussi, surtout à la saison des champignons.

Et c'est dans cette forêt imaginaire, nommée, que s'inscrivent mes jours qui passent inexorablement. Ce petit lieu perdu dans l'immensité d'un monde qui me dépasse est devenu moi autant que je suis devenue lui, ses racines ont fait repousser les miennes. Nous ne sommes pas intacts l'un de l'autre. Ma forêt est enchantée : je lui donne mon chant et elle me donne le sien. Elle vit dans mes cours, dans mes recherches et même dans mes conférences ! J'y ai mes rituels, aller dire « bonjour à Martin de l'autre côté de l'Atlantique » ou emprunter le chemin difficile quand un dilemme occupe mon esprit.

Ma forêt m'a enseigné la paix de l'âme et la nécessité de me relier à moi, aux autres et à la nature pour vivre pleinement mon humanité dans cette époque où le hasard m'a fait vivre.



Le chemin difficile relie le chemin du cœur et celui de la raison, 2017
(© Nicole Huybens)

Une herméneutique

Le roman *Heidi*¹⁵⁸ a été écrit au XIX^e siècle et pourtant l'histoire ne vieillit pas. Heidi, c'est aujourd'hui plusieurs films, une série en dessin animé, un lieu touristique fréquenté. Le traducteur français des deux romans originels écrits par Johanna Spiry en allemand a imaginé des suites à l'histoire... Heidi est devenue un mythe. L'histoire a fait vibrer en moi ce qu'elle fait vibrer chez d'autres humains, même jusqu'au Japon (les épisodes du dessin animé que l'on retrouve aujourd'hui sur YouTube ont été dessinés par un artiste japonais).

L'herméneutique permet de déceler dans l'expérience racontée d'une personne les éléments liés à l'essentiel, au « radical » de l'expérience humaine du monde. Il s'agit alors de déterminer au-delà du sens littéral du récit un sens assez universalisable à l'expérience humaine du monde. L'analyse amène à s'interroger sur des questions fondamentales auxquelles les humains répondent de manière différenciée en fonction des époques et des cultures¹⁵⁹. L'herméneutique se pratique en mettant en lien des textes parfois anciens et des théories avec un récit et avec une pratique.

En commençant par « découvrir » la responsabilisation et la fuite au paradis pour vivre une spiritualité contemporaine dans la nature, j'explique par la suite la symbolique du naturel et de l'artificiel. Ces éléments « découverts » me permettront dans la troisième partie de ce texte de formaliser une éthique renouvelée de l'environnement pour l'homme d'aujourd'hui dans la nature d'aujourd'hui.

•• Échapper à l'hyper responsabilisation au paradis

Les sociétés occidentales contemporaines, en survalorisant l'individu autonome et performant, brouillent l'idée du respect des normes et d'une discipline socialement établie, pour mettre sous le feu des projecteurs la responsabilité et l'initiative. Le déclin des idéologies collectivistes et des morales religieuses, la mondialisation des marchés, le développement fulgurant des techniques ou encore la prise de conscience des conséquences du développement humain sur la nature laissent les humains sans morale sécurisante (même si elle est étriquée) et leur imposent la lourdeur d'une éthique à ressourcer continuellement¹⁶⁰. On ne peut plus invoquer la tradition, Dieu, une idéologie : il faut construire, inventer, donner du sens seulement à partir de soi, se faire soi-même. La dépression ne serait plus tant aujourd'hui un conflit entre des désirs individuels à assouvir et une morale sociale à respecter. Les points de repère sont passés de discipline et conformité à flexibilité, adaptabilité, souplesse, changement et maîtrise de soi dans un monde devenu chaotique et instable¹⁶¹. La dépression devient alors une maladie de la responsabilité épuisante qui laisse sans énergie et sans désir. Elle est la maladie de l'individualisme.

Dans mon enfance trop responsable et l'hyper responsabilisation que je me suis imposée par la suite, la solitude dans la montagne c'était la fuite au paradis. Le paradis est un symbole que l'on retrouve dans les religions monothéistes, dans la religion hindoue, le bouddhisme, en Chine, chez les Grecs anciens et dans la tradition celte¹⁶². Le Jardin d'Éden symbolise un état d'indifférenciation entre le bien et le mal et l'absence de problèmes compliqués et stressants de la vie quotidienne : pas de devoirs, pas de leçons, pas d'effort, une grande paix dans un univers enivrant de beauté. Au paradis, on peut se détourner de l'hyper responsabilité imposée par le développement des techniques et

¹⁵⁸ Spiry J., *Heidi*, Paris, Flammarion, 1933 pour la traduction française, (1881 pour l'édition originale en allemand).

¹⁵⁹ Gadamer, H.-G., Welte, B. & Couturier, F., *Herméneutique : Traduire, interpréter, agir*, Montréal, Fides, 1990.

¹⁶⁰ Morin E., *La méthode VI. Éthique*, Paris, Seuil, 2004.

¹⁶¹ Ehrenberg A., *La fatigue d'être soi. Dépression et société*, Paris, O. Jacob, 1998.

¹⁶² Chevalier, J. et Gheerbrant, A., *Dictionnaire des symboles : Mythes, rêves, coutumes, gestes, formes, figures, couleurs, nombres*, Paris : Robert Laffont/Jupiter, 1982.

des connaissances et la « fatigue d'être soi » selon l'expression d'Ehrenberg. Vivre « au rythme de la nature » dans la forêt à qui on délègue le soin de définir le bien et le mal soumet l'individu à ce qui n'est pas lui, et c'est un soulagement. Le regain d'intérêt pour les sociétés de chasseurs-cueilleurs est peut-être lié à ce besoin de vivre léger, sans être écrasé par des responsabilités compliquées, insupportables, dont on ne peut sortir. La nature/Dieu est responsable de notre vie, ouvrir les mains au paradis, c'est lui laisser cette charge.

Que le paradis soit de l'ordre de l'imaginaire n'en fait pas une réalité inexistante et que l'on puisse soigner la trop grande lourdeur de la vie contemporaine et la dépression par de longues promenades solitaires dans un « paradis » naturel nétonnera plus personne. Cependant le paradis terrestre pour être sans contrainte doit être aménagé : la forêt boréale est inaccessible sans chemin, elle n'est pas très nourricière pour qui ne sait pas chasser ou pêcher et y vivre demanderait des compétences, une vigilance et des efforts d'un temps passé que notre époque a oublié et vers lequel d'ailleurs elle ne veut pas retourner.

Et surtout, le paradis est perdu, la fuite là-bas est impossible, les humains sont par nature « responsables » de définir ce qui est bien et mal, ou au moins, le meilleur dans les circonstances pour l'époque.

•• La spiritualité pour trouver du sens

« Spiritualité » est un concept complexe qui peut signifier intériorité, lien avec les autres, et avec « ce qui est plus grand » : un dieu, des esprits, la nature...

La spiritualité laïque contemporaine est associée à la quête du sens. La question du sens de l'existence traverse le temps et les cultures : ma vie va-t-elle quelque part (a-t-elle une direction ?) et veut-elle dire quelque chose (a-t-elle une signification ?)¹⁶³. La spiritualité est ainsi associée à l'intériorité¹⁶⁴ : la personne fait un voyage intérieur pour explorer son chemin de vie et comprendre ce qui l'a orienté ; la connaissance de soi est l'enjeu de l'avènement d'un sujet humain libre et responsable, individu authentique.¹⁶⁵

Un individu authentique répond de ses actions devant les autres. La spiritualité dès lors ne peut les exclure et elle oriente la réflexion vers la promotion de valeurs fondamentales pour un mieux-être commun, pour une cohésion sociale plus souhaitable.

« L'autre » s'étend à « ce qui est plus grand », notamment la nature : « La spiritualité postmoderne est d'abord et avant tout une affaire de relations [...] et [...] ces relations ne se limitent pas aux êtres humains seulement. Elles doivent inclure tous les autres éléments vivants de l'univers ».¹⁶⁶

Un monde, résultat du hasard, ne contient pas de sens et si Dieu n'est plus dans le décor des explications finales, la spiritualité vécue dans la nature, même imaginaire, permet d'échapper à l'angoisse de l'absurde et du vide en donnant du sens à l'existence. Ainsi, la modernité occidentale situe la spiritualité en dehors d'une référence à une religion et la place dans un secteur séculier : « l'éthique environnementale est une des métamorphoses actuelles du sacré ».¹⁶⁷

¹⁶³ Comte-Sponville, A., « La quête de sens : une illusion », dans Comte-Sponville A. et Ferry, L. *La sagesse des modernes : dix questions pour notre temps*, Paris : Robert Laffont, 1998.

¹⁶⁴ Josso C., « Histoire de vie et sagesse ou la formation comme quête d'un art de vivre », sous la direction de Barbier, R. Sur le site : <http://www.barbier-rd.nom.fr/HistoireVieCJosso.html>, 1997.

¹⁶⁵ Taylor, C., *Grandeur et misère de la modernité*, Montréal : Bellarmin, 1992.

¹⁶⁶ Peelman, A., « Spiritualité et conscience planétaire », in C. Ménard & F. Villeneuve (Éds), *Spiritualité contemporaine. Défis culturels et théologiques*, Actes du congrès 1995 de la société canadienne de théologie, vol. 56, Fidès, 1996, pp. 21-53.

¹⁶⁷ Vaillancourt, J.-G., « Religion, écologie et environnement », *Érudit*, www.erudit.org/livre/larouchej/2001/livrel4_div35.htm, 2001.

La spiritualité s'exerce par la méditation, la prière, la réflexion philosophique. C'est dans la forêt, avec son souvenir et ses avatars que j'ai le mieux construit le sens de ma vie. Cette vie intérieure en lien avec la nature m'a fait garder le contact avec les autres et a empêché mon besoin irrésistible de solitude de devenir un individualisme futile¹⁶⁸ où seuls auraient pu compter mes choix individuels.

••• Le naturel et l'artificiel

La nature, c'est l'envers d'un environnement construit, artificiel, civilisé, œuvre de l'homme¹⁶⁹. La nature est une puissance qui nous dépasse, précisément parce qu'elle n'est pas nous, parce qu'elle existe en dehors de notre volonté, nous ne l'avons pas créée. La nature aujourd'hui est souvent vue comme un refuge pour des humains qui vivent dans les villes tentaculaires et artificielles. Produisant un effet équilibrant et apaisant, elle devient un modèle d'équilibre face à nos démesures¹⁷⁰. Quand elle n'est pas un « environnement » ou des « ressources », la forêt, c'est la nature : « Hors forêt, la nature telle qu'elle devrait être admise, c'est-à-dire libre et autonome, n'existe plus ». ¹⁷¹ La nature peut nous habiter, ce qui ne signifie pas « vivre dans un lieu », mais « permettre à ce lieu de vivre en nous ». ¹⁷²

Le concept américain de « wilderness » s'est construit grâce au rejet d'une civilisation qui s'industrialise et en valorisant la vie simple dans la nature sauvage. Le mythe de la « Frontier »¹⁷³ (la limite entre le connu et l'inconnu, entre le civilisé et le sauvage) est associé au concept de wilderness : « Si quelqu'un percevait les contrées sauvages de la frontière comme plus libres, plus vraies et plus naturelles que d'autres lieux plus modernes, alors cette personne avait aussi tendance à voir les villes et les usines de la civilisation industrielle et urbaine comme étouffantes, fausses et artificielles ». ¹⁷⁴

Les espaces « intacts », les forêts « vierges », les « derniers » écosystèmes intouchés... jouent d'ailleurs un rôle important dans les controverses socio-environnementales contemporaines : il s'agit de protéger ce que les humains n'ont pas construit, ce qui n'est pas faux ou artificiel.

Il existe une tension toujours là entre le naturel et l'artificiel et les humains ne peuvent avoir l'un sans l'autre, car ils sont et l'un et l'autre. Ne pas aimer l'artificiel et savoir qu'il détruit la beauté et l'harmonie du monde mais qu'on ne peut s'en passer place dans un dilemme éthique insupportable : c'est la nature ou moi.

Une philosophie éthique : les humains d'aujourd'hui dans la nature d'aujourd'hui

Que fait-on de symboles et d'une sociologie de la dépression dans la pratique d'une professeure d'université? Désamalgamer sciences, symbolique et éthique sera une première étape, ensuite en lien avec le concept d'Anthropocène¹⁷⁵ emprunté aux sciences de la terre, nous proposons une réflexion éthique pour lever le dilemme toujours là entre le naturel et l'artificiel.

¹⁶⁸ Taylor, *op.cit.*

¹⁶⁹ Levy, B. 1999, « Nature et environnement, considérations épistémologiques », in Bailly, A.S., *Actes du FIG, géographie et nature*, pp. 1-6.

¹⁷⁰ Huybens, N. et Henry, P., « La forêt souhaitée : une réponse à la non-acceptabilité sociale des activités de coupe en forêt boréale? Réflexions préliminaires. Consortium de recherche sur la forêt boréale commerciale », Université du Québec à Chicoutimi. <http://constellation.uqac.ca/2624/>, 2013.

¹⁷¹ Genot, J.-C., « Pour une éthique de la naturalité dans la gestion forestière », www.forum.lu/pdf/artikel/6464_280_Genot.pdf, 2008.

¹⁷² Fahmi M., « Dwelling in Arden : An Ecological Reading of Shakespeare's As You Like It », 2nd Biennial, Conference of the British Shakespeare Association, Newcastle, 2005 (ma traduction).

¹⁷³ Cronon, W., « The trouble with wilderness; or, getting back to the wrong nature », dans *Uncommon Ground : Rethinking the Human Place in Nature*, dans William Cronon, New-York : W. W. Norton & Co., 1995, pp. 69-90.

¹⁷⁴ « If one saw the wild lands of the frontier as freer, truer, and more natural than other more modern places, then one was also inclined to see the cities and factories of urban-industrial civilization as confining, false, and artificial » (ma traduction, Cronon, *op.cit.*).

¹⁷⁵ Bonneuil C. et J.B. Fressoz, *L'événement Anthropocène, la Terre, l'histoire et nous*, Paris : Seuil éd., 2016.

••• Sciences, symboles et éthique

Un symbole contemporain inspirant est l'image de la Terre vue de l'espace. « Le symbole est éloquent, il nous dit que ce globe immense et beau est tout ce que nous avons, que la Terre est notre seule demeure dans cet espace infini, environnement ultime et hostile »¹⁷⁶. L'image de la planète bleue perdue dans une immensité peut impliquer que nous devons en prendre le plus grand soin parce que nous n'avons qu'elle mais aussi que nous en sommes les propriétaires et maîtres à bord. « Par conséquent, l'image de 'notre' planète transmet un message contradictoire : elle incite autant à la modération qu'à la mégalomanie »¹⁷⁷. Pas plus que la science donc, la symbolique ne devrait devenir performative sans un détour par un raisonnement éthique.

La symbolique associée à la nature (wilderness, harmonie, beauté, paradis, etc.) et le symbole du paradis ne contiennent pas de raisonnement éthique. Les opposants à des projets d'exploitation forestière énoncent pourtant très souvent cet argument du « dernier » espace « intact », de cette nature harmonieuse et parfaite qu'il ne faut pas salir de notre présence. La nature ne fera pas cette différence quand par hasard la foudre brûlera cette forêt « primaire » qui date du dernier feu en forêt boréale en tout cas. L'éthique de l'homme dans la nature n'est pas l'éthique de la nature. La science qui décrira comment se régénère un écosystème forestier après un feu ne donne pas de réponse immédiate aux questions éthiques. Dans la forêt boréale, imiter les feux de forêts ou les épidémies de tordeuses sans autre réflexion pour imaginer l'aménagement forestier reviendrait à justifier des pratiques d'une barbarie sans nom.

Symboliser n'est donc pas dire le bien et le mal, l'éthique demande de renouer avec le rationnel : l'éthique est un raisonnement qui soutient un jugement de valeur. Quant à la science, elle soutient un jugement de fait.

Ce sont ces liens clandestins entre science, éthique et symbolique qu'il convient de démêler pour repenser l'éthique de l'environnement pour l'homme d'aujourd'hui dans la nature d'aujourd'hui et mieux comprendre par exemple les controverses socio-environnementales.

••• Anthropocène, éthique du partenariat avec la nature et dialogue

Le concept d'Anthropocène¹⁷⁸ offre des repères philosophiques et éthiques pour comprendre la place que les humains occupent aujourd'hui dans la nature. Les humains comme les autres espèces ne s'adaptent pas seulement à leur environnement, ils le créent aussi. « Le simple fait de reconnaître le rôle de notre agir conscient dans la fabrication de la toile de l'existence nous donne la véritable perspective de notre position dans l'Univers : nous en sommes les co-créateurs »¹⁷⁹. L'humanité influence le destin planétaire par exemple avec les changements climatiques comme les stromatolithes ont influencé la composition de l'air que nous respirons aujourd'hui. Et « ... chercher la place de l'Homme dans la Nature – pour recourir à une expression désuète –, ce n'est pas du tout la même tâche que de participer à la géohistoire de la planète »¹⁸⁰.

Parfois anthropocentrique (être les gardiens de la nature pour les besoins humains y compris pour les générations futures) et d'autres fois écocentrique (imiter les processus naturels pour maintenir l'intégrité des écosystèmes), l'éthique de l'environnement aujourd'hui montre ses limites. La transformation dans la représentation de la relation homme-nature appelle la constitution d'une

¹⁷⁶ Raine P., *Le chaman et l'écologiste, veille environnementale et dialogue interculturel*, Paris : L'Harmattan, 2006, p. 57.

¹⁷⁷ Sachs dans Raine, *op.cit.*, p. 58.

¹⁷⁸ Le concept d'Anthropocène fait de plus en plus consensus auprès des géologues. Lors du 35^e congrès international de géologie en 2016, un groupe international d'experts formé en 2009 a remis ses conclusions concernant la possibilité de nommer une nouvelle période dans l'histoire de la Terre. Ils estiment que l'on peut observer dans les couches géologiques et un peu partout dans le monde les traces pérennes de l'activité humaine. L'histoire devient une géohistoire.

¹⁷⁹ Latour B. *Face à Gaïa. Huit conférences sur le nouveau régime climatique*, Paris : La Découverte éd., 2015.

¹⁸⁰ Latour B., *op. cit.*

éthique environnementale de partenariat qui devrait nous permettre de participer à la géohistoire de planète et de le faire « bien ».

Voir la nature comme une partenaire, ce n'est pas « minimiser notre impact sur l'environnement » pour la nature (écocentrique) ou pour les générations futures (anthropocentrique). Le partenariat pourrait plutôt signifier : il faut maximiser notre impact positif sur la nature pour toutes les espèces qu'abrite la planète y compris la nôtre. Par exemple, pour ce qui concerne les actions à mener pour protéger le caribou forestier, on pourrait se demander comment l'aménagement forestier peut aider l'espèce à se maintenir et prospérer et pas seulement comment empêcher les impacts négatifs de la coupe sur cette espèce en créant simplement des aires protégées, parce qu'elles ne résisteront probablement pas aux changements climatiques. Alors, on pourrait énoncer de manière métaphorique qu'il ne peut plus être question de violer une forêt vierge pour augmenter la richesse et le bien-être des humains. Il s'agirait de l'épouser pour faire avec elle des enfants et perpétuer la vie, la sienne autant la nôtre.

Prendre conscience que nous sommes devenus les co-créateurs du destin planétaire rend aussi indispensable une éthique du dialogue. Dialoguer, c'est trouver un horizon de rencontre entre les visions du monde car la « meilleure décision » n'est pas simple et unique, révélée une bonne fois pour toute par une religion, la science ou l'économie. Elle ne vient évidemment pas d'individus infaillibles, raisonnables et qui écartent les émotions et les mythes et pas non plus d'une des sacralisations de la nature d'hier ou d'aujourd'hui. Elle vient de tout cela en même temps, quand les humains apprennent à honorer leurs divergences pour enrichir leurs décisions.

L'éthique du partenariat avec la nature est évidemment empreinte de symbolique. Il faut de l'imagination pour penser la nature « en partenaire ». Et elle est aussi empreinte de science : c'est elle qui permet le mieux aux humains de décrire les processus naturels. Les liens cependant ne sont pas clandestins : ni la symbolique, ni la science ne sont performatives. Il appartient aux humains dans un dialogue de statuer sur les modalités de leur partenariat avec la nature.

CONCLUSION

La forêt de Brocéliande est imprégnée d'une légende qui interdit de la voir seulement comme une forêt post industrielle qu'en fait elle est pourtant. La forêt derrière chez moi a beau être banale, elle inspire des réflexions qui m'interdisent de la voir seulement comme des « ressources forestières ».

Mes sentiments vécus dans cette forêt sont une sorte d'aboutissement du rêve d'une enfant et ils deviennent les racines d'une explicitation symbolique qui dépasse très largement mon seul récit de vie. L'analyse herméneutique de mon récit apprend qu'au paradis, il est inévitable de devoir manger le fruit de l'arbre du bien et du mal... Je ne peux pas ne pas être une humaine. La solitude, repli sur moi, qui permet de fuir les trop lourdes responsabilités peut devenir une spiritualité qui relie aux autres et à la nature et rester un plaisir en même temps. Cette spiritualité aboutit à la nécessité du dialogue qui honore les divergences. Enfin, le dilemme qui enjoignait de choisir entre la nature ou la ville peut devenir une éthique du partenariat entre la nature et l'humanité. La forêt m'a appris à enseigner cela. C'est pourquoi j'habite la forêt derrière chez moi qui m'habite : elle me rappelle à sa nature et à ma nature humaine.

L'esprit d'un lieu c'est celui que des humains y ont mis, y mettent, celui que les suivants vont retenir. La forêt derrière chez moi est une co-création, l'esprit de ces lieux c'est le nôtre, celui que je peux partager avec vous aujourd'hui parce d'autres avant moi ont mis des bouts de réalités humaines dans des mots, et que d'autres après nous pourront lire ce que nous aurons partagé aujourd'hui.



DANS LES PAS D'UNE FAMILLE FORESTIÈRE DE L' AISNE

*Forêt de La Tournelle
Département de l'Aisne*

12 mai 2017

THÈME



INTRODUCTION

Dans les pas d'une famille forestière de l'Aisne
→ *Charles Dereix, Marc Galochet*..... 124

Une famille, une forêt, La Tournelle 1867-2017
→ *Xavier de Massary*..... 125

La place de la forêt de La Tournelle
au sein des forêts picardes
→ *François Clauce* 154

INTRODUCTION

Dans les pas d'une famille forestière de l'Aisne

→ *Charles Dereix, Marc Galochet*¹

On dit souvent que la forêt privée française est insuffisamment gérée, et, malheureusement, on a raison de le dire. Il existe cependant de beaux contre-exemples révélant une gestion forestière raisonnée et s'inscrivant dans la durée.

Le vendredi 12 mai 2017, le GHFF a mis ses pas dans ceux d'une famille forestière de l'Aisne pour découvrir, sous la conduite de son propriétaire et gestionnaire actuel, comment le patrimoine forestier familial s'est constitué, agrandi, conforté durant les 150 dernières années, comment il a été géré et comment il l'est aujourd'hui.

Cette propriété forestière d'une superficie de 502 hectares est celle de la famille de Xavier de Massary située à La Tournelle, sur les communes de Coincy-l'Abbaye, Villeneuve-sur-Fère et Beuvardes dans le département de l'Aisne.

Ici, la richesse du fonds d'archives permet de suivre une histoire qui s'inscrit dans le temps pluriséculaire d'une lignée familiale. On y lit la volonté permanente de conforter le patrimoine par des acquisitions progressives et de constituer une entité forestière entière et structurée; la volonté de le maintenir au sein de la famille sans le démembrer; la volonté de l'enrichir et le renouveler constamment. Sont à l'œuvre à la fois un pragmatisme tirant les leçons de l'expérience, une compétence scientifique et technique nourrie de formation et d'engagement dans les instances professionnelles, et un esprit d'initiative, à l'écoute des besoins du marché, des outils de financement et des progrès techniques. La sylviculture y est ainsi raisonnée, durable et innovante, fondée sur le double principe de la qualité et de la diversité.

À l'heure où le Programme national de la forêt et du bois affiche l'ambition d'étendre les surfaces forestières en gestion durable et d'accroître la récolte de bois, l'exemple de la famille de Xavier de Massary est réconfortant : puissent de nombreux propriétaires forestiers s'en saisir !

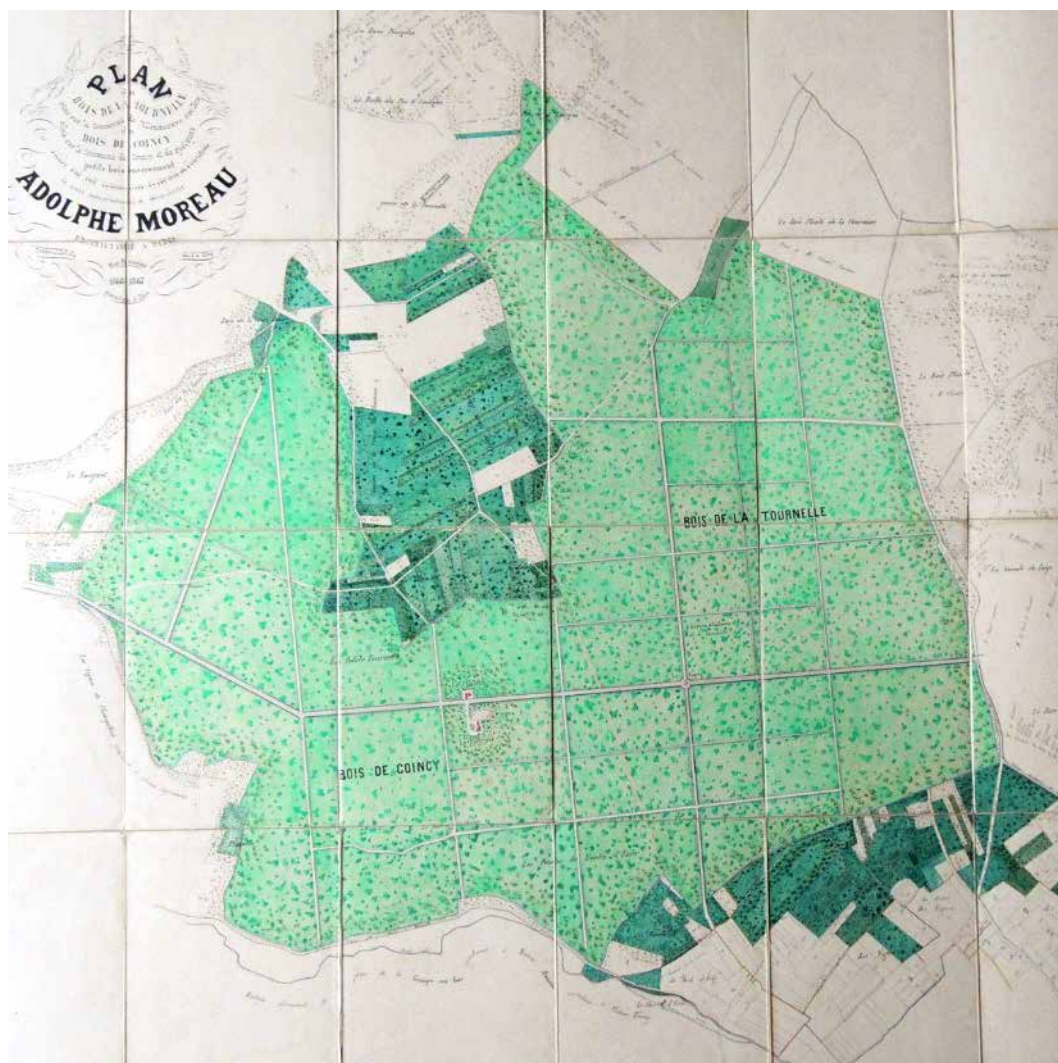
¹ Respectivement, Ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts, Président du GHFF, et Professeur des universités en géographie, secrétaire général du GHFF.

Une famille, une forêt, La Tournelle 1867-2017

→ *Xavier de Massary*²

La forêt de La Tournelle, qui couvre à ce jour 502 hectares, est depuis cent cinquante ans la propriété d'une même famille, dont cinq générations se sont appliquées à gérer les bois avec le souci constant de les transmettre à leurs successeurs dans le meilleur état possible, tout en tenant compte de la nécessaire adaptation aux besoins du marché et de l'évolution des conditions d'exercice de la sylviculture.

Le Groupement forestier familial créé en 2013 associe un frère et une sœur ainsi que leurs enfants. Il a été créé dans le but d'éviter le morcellement de l'unité de gestion et les déséquilibres dans la composition des peuplements (et donc dans les rentrées financières espérées) qui en auraient résulté.



Plan de La Tournelle par le géomètre Poussant, distinguant la propriété au moment de son achat en 1867 (vert clair) et les premières acquisitions d'Adolphe Moreau (vert foncé)

² Propriétaire et gestionnaire du domaine, conservateur général du Patrimoine au ministère de la culture et de la communication

La Tournelle avant son entrée dans la famille

Le mot « Tournelle » est dérivé du latin médiéval « tournella », littéralement « petite tour ». Il désigne très certainement un édifice muni de dispositifs défensifs³. Le lieu-dit de ce nom apparaît dans la charte de commune accordée en 1301 par le roi Philippe le Bel à la ville de Château-Thierry⁴. Il s'agit alors d'un espace largement défriché, occupé en son centre par une construction fortifiée, comme le montrent de nos jours les vestiges subsistant au lieu-dit « Le vieux Château », proche du carrefour central du massif. Il devait s'agir d'une ferme fortifiée aux champs, comme les campagnes de la Brie en montrent encore un certain nombre d'exemples. Il est probable qu'elle fut édifée au XII^e ou au XIII^e siècle, lors de la grande vague de défrichements médiévaux, qui vit aussi la création de villages entiers, comme celui de Villeneuve-sur-Fère, dont le territoire engloba à une date ancienne mais indéterminée celui de La Tournelle. À compter au moins du XVII^e siècle, le fief de La Tournelle rentre dans les possessions de la famille de Conflans, puis la terre passe par alliance aux Coigny au début du XIX^e siècle. Mais au siècle précédent, et depuis une époque indéterminée⁵, les bâtiments étaient en ruines et les terres retournées à l'état boisé. La raison en est inconnue et ce reboisement est en tout cas paradoxal dans le contexte de faim de terres arables que connaît au XVIII^e siècle le nord du bassin parisien comme le territoire français dans son ensemble.

Une première mention de l'exploitation du bois de La Tournelle se trouve dans l'acte d'aveu et dénombrement rendu en 1680 par Eustache de Conflans, marquis d'Armentières au duc d'Orléans, frère du roi⁶ : « Item le fief et seigneurie de La Tournelle et de Lanoy, consistant en haute, moyenne et basse justice assis en la paroisse de Villeneuve [sur Fère] et en deux cent quarante arpents de bois dont la coupe est réduite à douze ans ». En 1707, le bail général de la terre d'Armentières passé par Henriette de Conflans à Claude Delaplace⁷ indique que son revenu consiste entre autres choses de « vingt-cinq arpents de bois taillis de coupe ordinaire au bois de La Tournelle », ce qui semble indiquer que la révolution du taillis est alors descendue à dix ans. Aucun de ces deux documents n'indique si des arbres de futaie sont conservés lors des exploitations, mais le jeune âge auquel le taillis était coupé semble incompatible avec la production de bois d'œuvre de qualité.

Sans doute prit-on conscience par la suite des aspects dommageables de la brièveté d'une révolution de dix ou douze ans. En effet, à la fin du siècle, un procès-verbal de martelage d'octobre 1789, établi par Simon Paris, bailli de la terre d'Armentières dont dépend le bois de La Tournelle⁸, établit que la coupe de cette année-là doit s'étendre sur 13 arpents 53 verges⁹, ce qui permet de penser, si les autres coupes annuelles sont de surface équivalente, que la coupe du taillis connaît alors une révolution de vingt ou vingt-et-un ans, la surface du bois s'établissant alors à 283 arpents. Ne sont pas mentionnés les arbres de futaie abandonnés à l'acheteur de la coupe, mais seulement les réserves, au nombre de 23 gros chênes, 53 moyens et 230 petits. Il est en outre précisé que « sera réservé dans ladite vente vingt-cinq baliveaux par arpent nature de chesne tant que faire se pourra au choix des gardes ».

³ August Matton, dans son *Dictionnaire topographique de l'Aisne*, Paris, 1871, recense un autre lieu-dit de ce nom, à une dizaine de kilomètres du nôtre (commune de Mareuil-en-Dôle) et six lieux-dits « Les Tournelles ».

⁴ La transcription la plus récente de cette charte a été publiée par François Blary dans les *Mémoires et travaux de la Société historique et archéologique de Château-Thierry*, tome 2 (nouvelle série), 2006, p. 40-57.

⁵ D'après l'historien local Amand de Vertus, cette ruine serait imputable aux guerres du XVI^e siècle (Amand Vertus, *Histoire de Coincy, Fère, Oulchy*, Laon, 1864, p. 99).

⁶ Archives nationales, R4/144. La terre d'Armentières relevait de la châtellenie d'Oulchy-le-Château, et cette dernière du duché de Valois, partie de l'apanage du duc d'Orléans.

⁷ AN, Minutier central, CXIII/225.

⁸ Archives de l'auteur.

⁹ Le PV ne précise pas si la mesure utilisée est l'arpent royal.

Cette clause est décalquée de ce qui se pratique alors dans les forêts des communautés gérées par les maîtrises des Eaux et forêts. *A priori* ne sont pas alors conservés d'autres arbres de futaie, sans qu'il soit permis de généraliser les enseignements tirés d'un seul procès-verbal.

La partie occidentale de ce qui constitue aujourd'hui la forêt de La Tournelle connut un destin différent jusqu'à son rachat par la famille de Coigny en 1832. Elle constituait avant la Révolution une dépendance du prieuré clunisien de Coigny. Une dizaine de bornes en grès de haute taille mises en terre au XVIII^e siècle et portant sur une face les armoiries du prieuré marquent toujours, à l'intérieur ou en bordure du massif, la limite de la seigneurie de ce dernier.¹⁰ Le prieuré de Coigny fut fondé par le comte Thibaud de Champagne en 1072 et donné par lui à l'abbaye de Cluny¹¹. Ce prieuré connut un grand rayonnement régional aux XII^e et XIII^e siècles, attirant à lui de nombreux dons. Parmi ceux-ci, en 1215, la donation par Jean d'Arcy, sur le point de partir en Terre Sainte, de deux mille arpents de bois, dénommée forêt de Sormois et Lidefois¹², dont le bois de Coigny est le principal morceau subsistant à la fin de l'Ancien Régime, après de nombreux acensements, défrichements et peut-être aussi des usurpations.



Borne de terroir protégée MH aux armoiries du prieuré de Coigny (1770), marquant la limite avec le bois de La Tournelle (parcelle 44).

La première allusion au revenu des bois du prieuré est fournie par la mention d'un bail de la glandée en 1510 : « Les glands et paissions de la forêt de Sormois et Lidefois qui souloient valoir par chacun an quand il y avait paission comme il appert par les registres de compte la somme de soixante ou quatre-vingts livres, tant et pour cette année n'y a point eu de paission la somme de douze livres (sic) »¹³. L'exploitation des bois est, quant à elle, mentionnée pour la première fois dans le bail général des biens du prieuré passé en 1567 pour six ans : « ... même la coppe de quinze arpents de boys tailliz à prendre les coppes les plus anciennes les unes après les autres, sans toucher au boys de deux âges ni aux arbres portant fruits... »¹⁴. Même si ce passage est d'interprétation problématique, il montre assurément un début d'aménagement des bois du prieuré.

Au siècle suivant, un nouveau bail général des revenus du prieuré, passé le 1er décembre 1617, indique : « Ledit preneur sera tenu faire faire les coupes dudit prieuré en temps et saisons dus, à chacune desquelles coupes [...] faire couper vingt-cinq arpents desdits bois taillis lesquels il laissera huit baliveaux anciens des plus beaux, trente-deux modernes et seize jeunes de la coupe, et au surplus la coupe desdits bois se gouvernera suivant l'ordonnance [...] et en usera comme bon père

¹⁰ Ces bornes, portant les numéros 31 à 38 du nord au sud du massif (l'une d'elles porte également la date 1770) font partie d'un ensemble de 42 bornes toutes situées sur le pourtour du territoire communal actuel, inscrites Monuments historiques en 2004.

¹¹ Michel BUR, *La formation du comté de Champagne*, v. 950 – v. 1150, Nancy, 1977, p. 224-225.

¹² A. ANDRY, *Coigny à travers le passé*, Château-Thierry, 1913, p. 36-37. Original de la donation dans le cartulaire de Coigny (1072-1683) conservé à la BnF (ms fr 12021).

¹³ AN Q ¼.

¹⁴ ANDRY, *op. cit.* p. 91.

de famille »¹⁵. Un siècle plus tard, le 26 septembre 1729, en application de l'ordonnance de 1669, la maîtrise de Soissons, dont relève le prieuré, aménage les deux cent cinquante arpents de bois subsistants en vingt-cinq coupes annuelles et impose un quart en réserve, implanté au sud-ouest du massif actuel¹⁶. Un procès-verbal de visite établi en 1766, décrit l'état du bois à ce moment : « Le recru du quart en réserve est planté en chesne pour un tiers, un tiers charme et l'autre tiers bois blancs mêlés, et peut valoir en son état actuel deux cent cinquante livres l'arpent, en ce compris les baliveaux réservés lors de son emplacement, lesquels baliveaux sont de peu de considération. Le surplus desdits bois, divisés comme il est dit ci-dessus en vingt-cinq coupes égales et planté en un terrain de différentes qualités. En la partie septentrionale il est sec et pierreux et d'assez mauvaise production, en sorte que le taillis n'a point d'élévation et les baliveaux anciens sont bas de tiges, étalés en branches et presque morts en cimes. Dans la partie méridionale au contraire le terrain est un limon propre à la production en sorte que le taillis y est bien plus élevé et les baliveaux anciens plus hauts de tiges quoiqu'en retour et dépérissants. En général l'essence du taillis desdites coupes ordinaires se trouve être comme celle du recru de la réserve, en chêne pour un tiers, de charme pour l'autre tiers, de bois blanc de différentes espèces pour le surplus et le taillis peut être estimé par arpent cent soixante livres à l'âge de vingt-cinq ans, temps où on l'exploite ». Se pose dès cette époque la question du difficile équilibre entre taillis et futaie, semble-t-il surabondante ici puisque l'état des lieux se poursuit par cet avis : « Nous estimons que pour le bon aménagement des bois et faciliter la renaissance du taillis à la révolution de chaque coupe, il conviendrait de les débarrasser d'une partie des baliveaux anciens par la grande quantité desquels il se trouve offusqué, et qu'à cet effet il fut ordonné une réserve de tous les baliveaux de l'âge de quarante ans et au-dessous et de six anciens par arpent, et qu'il fut fait délivrance du surplus pour être abattu et exploité à mesure des coupes ordinaires. Par ce moyen, le taillis plus aéré deviendrait d'une plus grande considération ». Le rapport se conclut ainsi : « Le règlement de mil sept cent vingt-neuf est exactement suivi et nous n'avons remarqué aucuns délits », ce qui tend à prouver qu'il n'y avait pas trop de tensions avec les communautés villageoises riveraines des bois, qui n'y possédaient du reste pas de droits d'usage avérés. En revanche, les habitants de Coigny et de Beuwardes avaient leur propres bois dans lesquels ils disposaient d'un droit d'affouage annuel. Seul le village de Villeneuve-sur-Fère en était dépourvu.

Sous la Révolution, la marquise de Coigny¹⁷, fille du dernier marquis de Conflans, ayant émigré, ses biens sont confisqués, et les terres et bâtiments vendus, tandis que les bois y échappèrent, comme cela était la règle pour tous les bois confisqués de plus de quelques dizaines d'arpents. À son retour d'émigration en 1801, la marquise de Coigny put reconstituer progressivement son patrimoine grâce au mariage de sa fille avec le général Sebastiani, dignitaire du nouveau régime et c'est elle qui, à la veille de sa mort dans l'épidémie de choléra qui frappa Paris en 1832, racheta l'ancien bois des moines de Coigny, à l'occasion d'une de ces ventes organisées sous la Restauration et la Monarchie de juillet pour réunir les quelques millions de francs qui devaient permettre de boucler le budget de l'État¹⁸. D'une surface de 128 hectares, il est décrit dans le procès-verbal descriptif de mai 1831¹⁹ « couvert d'un taillis sous futaie, ayant pour essences dominantes le chêne, le charme et le hêtre mêlés pour un quart de bois blanc ». L'ancien quart en réserve a été réuni aux coupes annuelles, au nombre de vingt-cinq.

¹⁵ A. N., Minutier Central XXIII/255

¹⁶ Source : AN Q 1/4.

¹⁷ Sur la vie de la marquise de Coigny, voir : Xavier de MASSARY, *Louise-Marthe de Conflans-Coigny, un destin de femme à travers la Révolution et l'Empire*. In « Mémoires de la fédération des sociétés d'histoire et d'archéologie de l'Aisne », t. LIII (2008), p. 7-28.

¹⁸ D'après la *Statistique forestière* de 1878 (Paris, Imprimerie nationale, 1878, t. 1 p. 27-28), près de 360 000 ha furent aliénés entre 1814 et 1865. L'année 1832 fut celle de la plus grande surface vendue : 42 703 ha. Sur l'ensemble des ventes, 32 374 ha étaient situés dans le département de l'Aisne, puisque l'État possédait 26 501 ha de forêts en 1878 contre 58 875 ha en 1802, d'après le « tableau général de la consistance des propriétés territoriales du département de l'Aisne » annexé à : Préfet DAUCHY, *Statistique du département de l'Aisne*, Paris, An X (1802).

¹⁹ Archives de l'auteur.

« Le produit des coupes, qui se compose de bois de charpente et de chauffage dont une partie se réduit en charbon, sert à l'approvisionnement de Paris. On le conduit en voiture jusqu'à la Marne, distante de 17 kilomètres. On ne fait point de fagots. Les bourrées faites avec les cimeaux (sic) des bois à charbon se consomment dans les communes riveraines ». Le taillis est évalué à un peu moins de la moitié de la futaie : 37 713 francs contre 81 245 francs. Le procès-verbal estimatif indique en conclusion que les terres non bâties se vendent dans la localité au taux de placement de 2,5 à 3 % net de toutes charges. La marquise de Coigny devait tenir fortement à cette acquisition, car elle la paya 260 000 francs, pour une estimation de 190 799 francs.

Peu après cette réunion des deux bois, le duc de Coigny, fils de la marquise, mit en place un réseau d'allées forestières orthogonales qui constitue toujours l'ossature du réseau actuel, et dont les pierres tirées des ruines de l'ancien château servirent à empierrer les principales²⁰. Un plan non daté²¹ en conserve le souvenir, ainsi que celui de l'assiette des coupes annuelles pour la période 1813-1833. Les procès-verbaux de ces coupes ne nous sont hélas pas parvenus.

La famille de Coigny réalisa d'autres réunions de moindre ampleur : rachat en 1802 des terres et bois de la ferme de la Louarde (20 ha) qui dépendaient autrefois du domaine, en 1824 du Bochet de La Couronne (27 ha) provenant du domaine de Villeneuve-sur-Fère. Aussi l'ensemble représentait-il 314 hectares à la mort en 1865 du duc de Coigny. Celui-ci ne laissait que deux filles, mariées à un Anglais et à un Écossais. Elles décidèrent de vendre les biens situés dans l'Aisne, dits « terre de Brécy », représentant un total de 1363 ha, dont les deux massifs forestiers voisins de La Tournelle et de Jouvence, tout en conservant les biens situés dans la Manche, berceau des Coigny.



Le plus ancien plan conservé de la propriété (v. 1840)

²⁰ À de VERTUS, *op cit*, p. 99.

²¹ Archives de l'auteur.

L'œuvre des Moreau-Nélaton

Le couple qui acquiert en 1866 les bois de Coincy et de La Tournelle appartient à la grande bourgeoisie parisienne. Adolphe Moreau est le petit-fils de Martin Moreau, qui fit fortune, sous l'Empire et la Restauration, dans le commerce du bois et fut syndic du commerce de bois carrés et censeur de la Banque de France. Un de ses fils, prénommé Frédéric, prit sa succession et écrivit plusieurs ouvrages sur le commerce du bois²², tandis que le père de l'acquéreur de La Tournelle achetait une charge d'agent de change. Adolphe, quant à lui, né en 1827 entama une carrière administrative au Conseil d'État, d'abord comme auditeur, puis comme maître des requêtes, mais il perdit sa place lors de la chute du Second Empire, car il était lié au pouvoir impérial. Il avait en effet épousé en 1859 Camille Nélaton, fille d'Auguste Nélaton, célèbre chirurgien attaché à la famille impériale et à l'empereur, qui lui accorda un siège de sénateur.

Lors de l'achat de La Tournelle, Adolphe Moreau possédait déjà plus de sept cents hectares de bois dans le sud de l'Aisne, mais la Tournelle représentait pour lui une opportunité à saisir, étant située à peu de distance de sa résidence de villégiature de Fère-en-Tardenois, où il venait principalement pour s'adonner à la chasse. L'ouverture en 1849 de la ligne de chemin de fer Paris-Strasbourg diminuant notablement la durée des trajets, rendait plus attractives ce type de propriétés situées dans un rayon de 50 à 100 kilomètres autour de Paris.

L'acte de vente fut passé le 17 janvier 1867. Les vendeurs en demandaient 570 000 francs, prétextant que les coupes rapportaient 20 000 francs par an. Mais l'estimation demandée par Adolphe Moreau montra que les coupes avaient été surexploitées depuis une quinzaine d'années, et qu'à l'avenir elles ne produiraient plus que 12 000 à 13 000 francs. Le taillis n'est plus estimé que pour 24 % de l'ensemble des produits forestiers (une autre estimation le monte à 27 %), soit trois fois moins que la futaie, alors que trente-cinq ans plus tôt il représentait encore un tiers du total lors de l'acquisition du bois de Coincy. Aussi Adolphe Moreau finit-il par transiger à 340 000 francs pour 300 hectares (1 133 F/ha).

••• La politique d'acquisitions

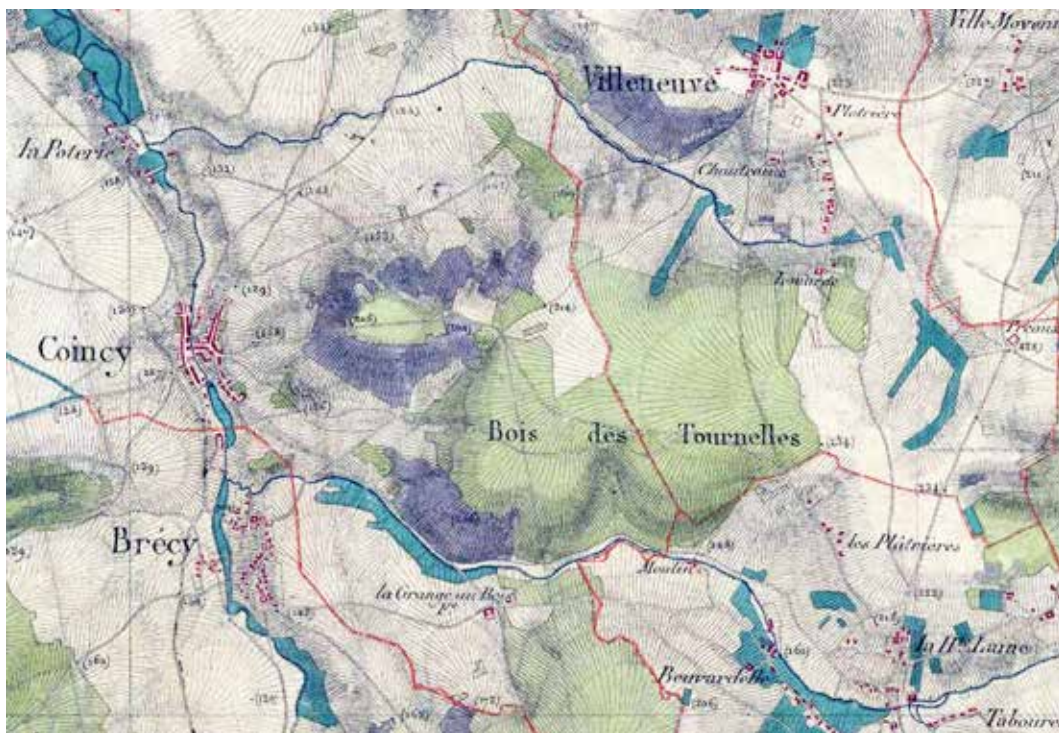
Adolphe Moreau pratiqua dès son acquisition une politique d'agrandissements, en acquérant progressivement les petites parcelles riveraines de ses bois délaissées par l'agriculture. Aussi bien la carte d'État-major que le cadastre dressé pour le canton de Fère-en-Tardenois en 1836 montrent qu'il y avait alors très peu de terrains boisés autour des bois de La Tournelle et de Coincy avant 1850, alors que la surface gagnée par la forêt progressa rapidement après cette date. Pour les trois communes sur lesquelles est assise la forêt de La Tournelle, la surface en bois passe de 1 221 ha en 1 836 à 1 479 ha en 1914 (plus 21 %). Ce que l'on observe au niveau local s'inscrit dans une réalité beaucoup plus générale : la Révolution industrielle ainsi que la croissance des villes commence alors à faire baisser la pression démographique dans les campagnes, et donc la faim de terres des paysans pauvres. Par contrecoup, les terres marginales, en lisière des bois, furent les premières délaissées, en particulier les parcelles de vigne au rendement aléatoire alimentant le marché parisien et que la révolution ferroviaire condamna après 1850. Cependant, au niveau régional des départements picards, ce début de reconquête de la forêt reste, jusqu'au début des années 1880, plus que contrebalancé par les défrichements de bois sur les plateaux limoneux au profit en particulier de la culture spéculative de la betterave.²³

²² *Code du commerce des bois carrés pour l'approvisionnement de Paris* (1840), *Histoire du flottage en trains* (1843), *Traité des bois de charpente* (s.d.).

²³ Ainsi le défrichement d'une partie de la forêt de Fère annula-t-il, au niveau du canton, les gains de la forêt réalisés sur d'autres communes.

On ignore les raisons qui ont poussé Adolphe Moreau à acquérir les parcelles voisines de sa propriété. S'agissant du lieu-dit « l'Entre-deux-Bois », l'explication est assez logique, puisque cette ancienne clairière agricole enfonçait un coin entre le bois de Coincy et celui de La Tournelle. Pour les autres, l'explication aurait pu tenir au faible prix des terrains. Or les actes de vente, intégralement conservés, montrent que le prix n'a jamais été inférieur à 1 000 francs l'hectare, et parfois supérieur à 2 000 francs. Le désir d'agrandir sa propriété primait donc apparemment sur les considérations économiques. En quinze ans, de 1867 à sa mort en 1882, Adolphe Moreau acquit 86 hectares en cent treize parcelles pour une dépense de 102 187 francs; son fils Étienne poursuivit son œuvre et acquit 45 hectares supplémentaires jusqu'à sa propre mort en 1927.

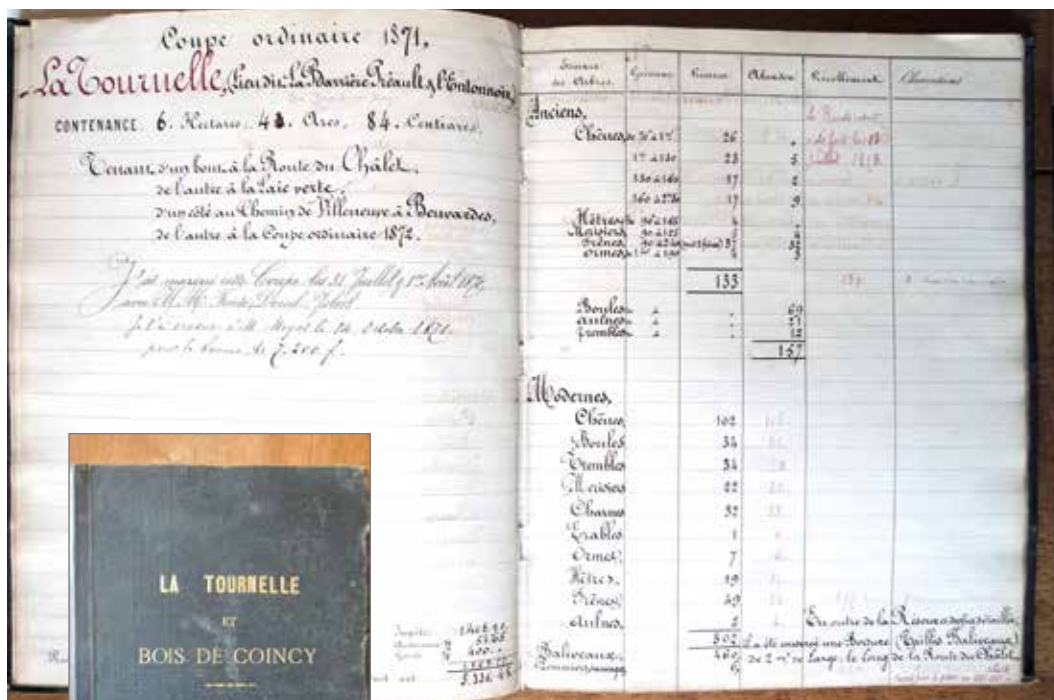
Parmi les toutes premières réalisations du nouveau propriétaire figure l'ouverture d'un nouvel accès par le plateau situé à l'Est du massif, en limite des communes de Beuvardes et de Villeneuve sur Fère, afin d'assurer une meilleure desserte du bois, qui, jusqu'alors n'était accessible par un chemin pierré que depuis Coincy. Ce nouvel accès débouchait sur la route départementale reliant Fère-en-Tardenois à Château-Thierry, face à la croix de chemin dite « Croix Capied » édifée peu après, en souvenir d'une mission en 1873.



Extrait de la carte d'État-Major, vers 1830, montrant l'étendue boisée au début du 19^e siècle.
En violet les terres alors en vignes.

•• La production forestière

Peu après l'achat des bois de Coincy et de La Tournelle, Adolphe Moreau procéda à un nouvel aménagement, en conservant deux séries à révolution de vingt ans pour le taillis, mais en l'adossant au réseau de layes mis en place par le régisseur du duc de Coigny, qui délimitait des quadrilatères d'une surface variant de dix à quatorze hectares. Une troisième série fut progressivement constituée au moyen des acquisitions de parcelles riveraines.



Double page du registre de coupes, année 1871



Premier registre de coupes de La Tournelle (1867-1890)

On a la chance d'avoir conservé les registres dans lesquels sont notés, à partir de 1867, pour chaque coupe, le nombre d'arbres de futaie abattus ou réservés, par essence et par catégories de grosseur. Ils montrent, pour la première révolution (1868-1888), une volonté certaine de capitalisation, en réservant cinquante à soixante baliveaux à l'hectare, alors que la règle dans les forêts soumises était alors de cinquante baliveaux. S'agissant des seuls chênes, qui représentaient plus de 80 % des réserves, les modernes étaient conservés en moyenne à une densité de 50/ha sur le bois de Coincy et de 33/ha sur celui de La Tournelle, où le sol, plus fertile, était sans doute moins favorable au chêne concurrencé davantage ici par les bois blancs. S'agissant des anciens (90 à 160 cm de circonférence), les abandons étaient de 11/ha sur le bois de Coincy et de 7,5/ha sur celui de la Tournelle, tandis que les réserves étaient en nombre supérieur : 21/ha dans le premier cas et 12/ha dans le second. Enfin, s'agissant des vieilles écorces (plus de 160 cm de circonférence), le nombre des abandons et des réserves était à peu près identique, mais en moyenne inférieur à un arbre à l'hectare : le nombre de vieilles écorces ne devait exploser que dans la seconde moitié du 20^e siècle, conséquence de la politique conservatrice des générations précédentes.

Seules quatre essences se rencontrent parmi les réserves, les bois blancs n'étant parfois conservés que comme baliveaux, dont la répartition par essence est, du reste, rarement précisée. Au stade des modernes, les chênes représentaient 81 % des réserves, les frênes 13 %, les hêtres 4 % et les merisiers à peine 2 %. La domination du chêne devient écrasante parmi des anciens, dont ils représentent près de 92 % du total, contre 4,6 % pour le frêne, 3,30 % pour le hêtre et 0,40 % pour le merisier ! Cela semble démontrer que la demande en bois d'œuvre pour les arbres autres que le chêne demeurait marginale.

Sur la première révolution, le produit des coupes représenta 242 926 francs, soit une moyenne annuelle de 12 146 francs, d'où il fallait retrancher le montant des impôts fonciers (2800 f en moyenne), les salaires du garde (1100 f) et celui du cantonnier (900 f), soit un produit net de 7346 francs, ou encore un revenu de 2,16 % par rapport au capital investi. On ignore si les coupes étaient vendues de gré à gré ou par adjudications, comme le pratiquait précédemment le régisseur du duc de Coigny, mais le premier mode est le plus vraisemblable, car c'est toujours au même acheteur que sont adjudgées les trois coupes annuelles, et souvent le même marchand plusieurs années de suite. Un contrat de vente imprimé est en usage depuis au moins 1914, date du plus ancien contrat conservé. Il semble inspiré par ceux utilisés par l'administration forestière. Il y est précisé que les arbres anciens et modernes abandonnés sont marqués au flanc des initiales MN (Moreau-Nélaton).



La tablette en peuplier sur laquelle on enregistrait autrefois les abandons et les réserves et le marteau au chiffre de la famille toujours utilisé.

Les arbres réservés sont ceinturés à la peinture (baliveaux), ceinturés et marqués au pied (modernes), ceinturés, numérotés (au pochoir) et marqués au pied (anciens). Les coupes ne pouvaient commencer avant le 1^{er} novembre et devaient être terminées pour le 1^{er} avril suivant. Les arbres de plus d'un mètre de circonférence devaient être « botés » (ébranchés) avant d'être abattus, afin d'éviter des bris de réserve dans leur chute. Ceux de plus de 1,20 m de tour pouvaient être arrachés, à condition que l'emplacement soit replanté en bois blanc. Enfin le contrat prévoit un récolement des réserves ainsi qu'un barème d'amendes, tant pour les arbres abattus en délit que pour les dégradations de chemins ou les abrouissements par les animaux de trait. Au titre des charges, l'acheteur était habituellement tenu de livrer quelques mètres cubes de pierre pour les chemins, et quelques stères de bois de chauffage pour le garde ou pour le propriétaire « rendus à Paris, à son domicile 73 rue du Faubourg Saint-Honoré ».

On ne sait pas précisément le nombre de gardes présents sur la propriété : le garde Jobert, recruté lors de l'achat du domaine, apparaît dans les procès-verbaux de martelage jusqu'en 1887. Mais il est secondé à partir de 1878 par Victor Gilbert, qui devait mourir en juillet 1918 avec sa femme, écrasés

sous les décombres de leur maison frappée par un obus. On a vu, par le poste des charges des coupes de bois, qu'il y avait aussi un cantonnier, mais son nom ne nous est pas parvenu. Adolphe Moreau, et après lui son fils Étienne, dirigeaient eux-mêmes les opérations de martelage, assistés du garde de la propriété et de ceux de leurs autres bois, comme en témoignent les registres de coupes, mais aussi quelques photos prises dans les années 1920 : c'est le maître qui tenait la tablette en bois sur laquelle étaient inscrits les abandons et les réserves, tandis que les assistants maniaient le mètre, le marteau pour marquer les abandons et le pinceau pour ceinturer les réserves.



la famille et le personnel des propriétés d'Étienne Moreau-Nélaton, 1^{er} janvier 1914

Si les rapports des gardes avec les populations des villages alentour ne semblent pas avoir été particulièrement conflictuelles²⁴, on constate en revanche que la violence endémique dans les campagnes se réveille lorsque l'autorité disparaît. C'est le cas au moment de la guerre de 1870, comme le montre cet extrait du livre de chasse d'Adolphe Moreau, expliquant pourquoi des pages sont restées blanches : « L'année 1870-71 est celle de la guerre avec l'Allemagne : la chasse n'a pas été ouverte dans le département de l'Aisne. Les Allemands n'ont pas chassé dans notre canton de Fère, mais en revanche les braconniers ont exercé à peu près impunément leur industrie, depuis le mois de mars 1870 jusque vers celui de mars 1871 : à Saponay ils ont tué mon garde Auger, brave serviteur à notre service depuis 17 ans et entièrement détruit le lapin et le lièvre de ces bois. À La Tournelle, ils ont blessé mon garde Jobert et chassé, même en battues : tout le gibier y a été détruit ».²⁵

••• Les loisirs : la chasse et les arts

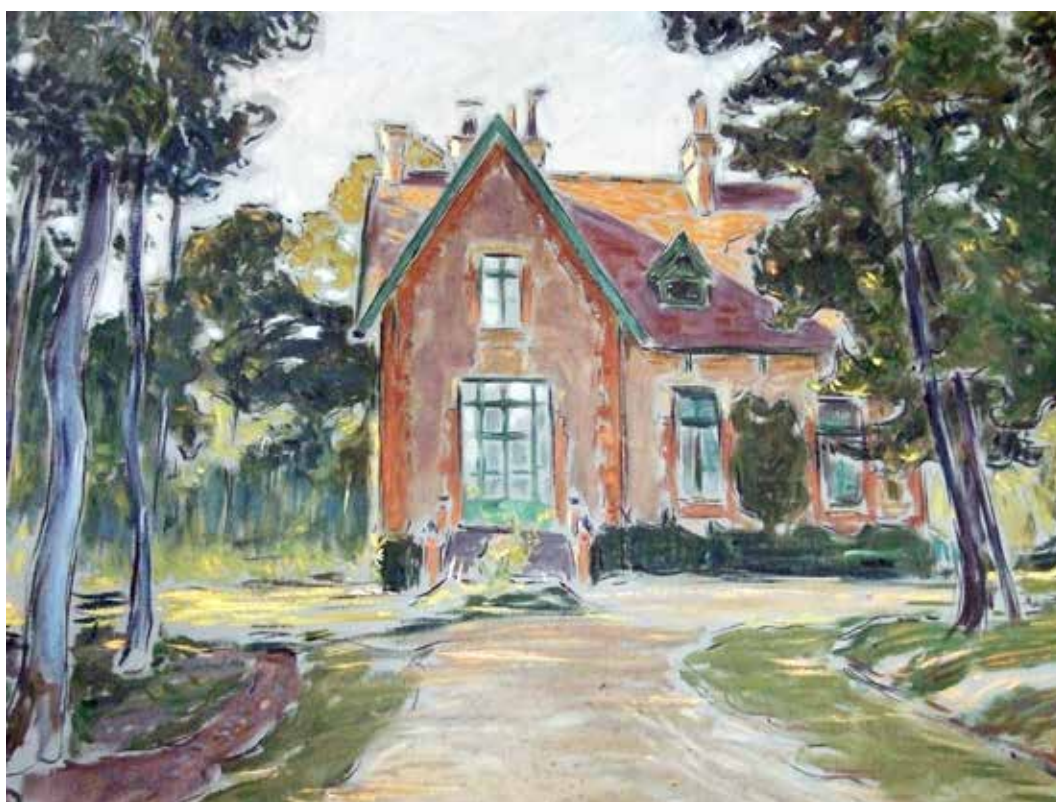
En 1867, peu après son achat, Adolphe Moreau décida d'édifier au milieu de la forêt, à l'emplacement d'une ancienne plâtrière, une habitation modestement qualifiée de « chalet », destinée à abriter le propriétaire, sa famille et ses invités au moment des chasses. Sa silhouette, plantée en bordure de la grande allée qui traverse la propriété, nous est conservée tant par les photos d'époque que par plusieurs tableaux d'Étienne Moreau-Nélaton, le fils d'Adolphe, à la fois peintre, historien d'art et

²⁴ Du moins les quelques lettres conservées pour cette période entre Émile Fonte, l'agent d'affaires d'Adolphe Moreau, et son patron, n'en mentionnent-ils pas.

²⁵ Archives de l'auteur

grand collectionneur de tableaux romantiques et impressionnistes. Avec ses chaînages en brique et ses murs en meulière enduits en plâtre moucheté, le chalet emprunte à la construction briarde traditionnelle, tandis que la pente du toit et les avant-toits évoquent plutôt les villas normandes contemporaines.²⁶

Outre la maison de garde, son fournil et son écurie, l'habitation se compléta progressivement d'un logement de domestiques surmontant un bûcher, un atelier de peintre et un jeu d'arc, le tir à l'arc étant une activité ludique très populaire dans le Tardenois, mais aussi pratiquée à l'occasion par la bourgeoisie, comme c'est le cas ici. Moreau-Nélaton fut du reste un animateur et un réorganisateur des rencontres d'archers appelées « bouquets », et plusieurs réunions d'archers se sont tenues au chalet de La Tournelle de son vivant.



Le chalet de La Tournelle, peint par Étienne Moreau-Nélaton (1899)

Le loisir principal demeurait cependant la chasse. Par chance nous sont parvenus les carnets dans lesquels Adolphe Moreau notait toutes les chasses qu'il organisait dans ses différentes propriétés. C'était habituellement des chasses en petit comité, avec rarement plus de sept ou huit invités et une douzaine de rabatteurs. L'ordinaire des chasses se déroulant à La Tournelle était constitué par les lièvres et les lapins, parfois jusqu'à plusieurs dizaines dans quelques grandes battues : vingt lièvres et cent cinquante cinq lapins le 30 décembre 1875 (quatorze fusils), vingt-six lièvres et cinquante-et-un lapins le 4 janvier 1877. De 1867 à 1881, soit sur quatorze années (puisque, on l'a vu, la chasse est restée fermée en 1870) 114 chevreuils ont été tués, soit une moyenne de huit par an (entre 3 et 15), mais seulement 41 sangliers, soit une moyenne de 3 (entre zéro certaines années et dix les meilleures).

²⁶ Même si le phénomène est beaucoup moins répandu qu'en Sologne, ne serait-ce que parce que les bois y sont moins nombreux, un certain nombre de propriétés forestières ou agricoles du Tardenois se dotent à partir du Second Empire de pavillons de chasse édifiés par la bourgeoisie parisienne, grâce à la facilité d'accès procurée par le chemin de fer.

Presque tous les sangliers ont été tués par le garde Jobert, la plupart en-dehors de la période d'ouverture, puisque cet animal était considéré comme nuisible. En revanche les chevreuils étaient réservés au propriétaire (36 pièces), à son fils Étienne (25 pièces, dont le premier chevreuil à l'âge de quinze ans) et à leurs invités. Il était exceptionnel de voir des cervidés : une biche fut tuée à la chasse du 1^{er} novembre 1878, un cerf vu à celle du 5 octobre 1880, mais ce sont là les seules mentions. Une louve, prise dans un piège en janvier 1874, fut naturalisée, car on avait sans doute alors conscience du caractère déjà exceptionnel d'une telle capture²⁷. La fonction première du garde, en-dehors de surveiller les coupes de bois, était de détruire les animaux nuisibles. À la fin de chaque année, le carnet d'Adolphe Moreau en fait le récapitulatif pour chacune de ses propriétés, ce qui donne un aperçu de la diversité de la faune sauvage. Ainsi, en 1881, le garde Jobert a-t-il piégé ou tué au fusil à La Tournelle : cinq renards, deux blaireaux, huit corbeaux, onze buses, une fouine, dix hermines, douze chats (on ne précise pas s'ils étaient sauvages ou domestiques), six émouchets (terme vernaculaire pour « épervier »), cinq putois, et huit belettes. La passion du propriétaire pour la chasse se complétait d'une riche bibliothèque cynégétique, toujours conservée sur place de nos jours. Après sa mort, la chasse fut louée par intermittences, Étienne Moreau-Nélaton n'ayant pas pour ce sport la passion de son père, mais des chasses furent de nouveau organisées dans les années précédant la Grande Guerre, Dominique, le fils d'Étienne, ayant hérité des goûts de son grand-père. À défaut d'un journal, plusieurs photos conservent le souvenir de cette période-là.



Fin de chasse en 1912, Étienne Moreau-Nélaton est à droite du chasseur accoudé à l'arbre.

Délaissant la chasse pour les arts, et en particulier la peinture, Étienne Moreau-Nélaton, élève, comme sa mère, du paysagiste Henri Harpignies (1819-1916) fut, lui aussi, avant tout paysagiste, à l'image de Jean-Baptiste Corot, dont il possédait de nombreux tableaux et sur lequel il écrivit plusieurs ouvrages. Les bois de La Tournelle figuraient parmi ses sujets favoris, à côté des campagnes environnantes ou des vues rapportées de ses voyages à travers la France et l'Europe. Peignant sur le

²⁷La tradition rapporte que les maîtres décole des villages environnants menèrent longtemps leurs élèves voir le loup empaillé de La Tournelle.

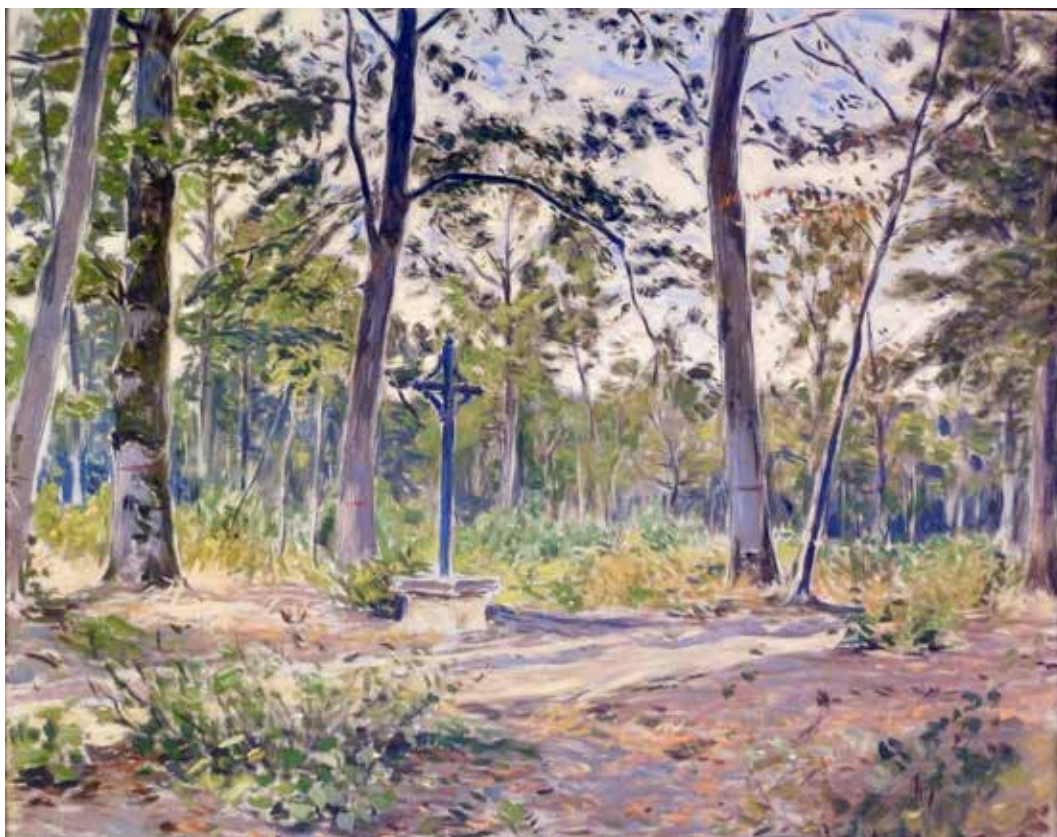
motif, pratique qui s'est généralisée à la suite des impressionnistes, il s'est appliqué à traduire, avec une touche très personnelle, les jeux de la lumière tamisée par les feuillages, mais aussi la silhouette des arbres dépouillés par l'hiver. Malgré une présence régulière au Salon annuel ainsi que dans un certain nombre d'expositions et de cercles artistiques, il ne réussit et sans doute ne chercha jamais réellement à acquérir une notoriété de peintre professionnel, ses nombreuses autres activités le disputant à la peinture, et expliquant qu'il ait laissé un corpus d'œuvres peintes assez limité.



Étienne Moreau-Nélaton (1859-1927)



« Le gros hêtre du Vieux château », tableau d'Étienne Moreau-Nélaton, vers 1900.



« La croix bleue », tableau d'Étienne Moreau-Nélaton, vers 1900

L'impact de la Grande Guerre

Si la propriété fut brièvement occupée par les troupes allemandes à la veille et durant la première bataille de la Marne, cette première période du conflit ne semble pas avoir causé de dommages importants. Elle désorganisa cependant l'exploitation forestière, du fait des réquisitions militaires mais aussi du manque de main-d'œuvre. Tandis que les taillis étaient exploités au profit de l'armée, les coupes de futaie cessèrent d'être mises en vente en 1915. La percée par les Allemands du front du Chemin des Dames en mai 1918 leur permit d'atteindre les bords de la Marne à la hauteur de Château-Thierry, et les bois de La Tournelle furent alors occupés. La contre-offensive franco-américaine de la fin juillet, connue sous le nom de seconde bataille de la Marne, permit de résorber la poche, mais au prix de lourdes pertes humaines et matérielles. Les bois de La Tournelle, reconquis au terme de trois journées de violents combats (24-26 juillet) en portèrent les stigmates, comme le montrent les photos publiées par Moreau-Nélaton dans son ouvrage *Chez nous après les Boches*²⁸. Même si le livre ne donne pas de chiffres précis, il semble que ce soit une cinquantaine de soldats de chaque bord qui furent tués, et en tout cas enterrés dans les bois de La Tournelle dans ces jours tragiques de juillet 1918, que ce soit en les défendant pour les Allemands ou, pour les troupes françaises²⁹, en voulant les reprendre en gravissant les pentes du versant sud du massif. La plupart furent enterrés à même le sol dans des tombes de fortune, d'autres n'eurent même pas cette chance et leur squelette ne fut retrouvé qu'au bout de plusieurs mois. Des passages de *Chez nous après les Boches* donnent une idée du spectacle que présentaient les bois qui avaient servi de cantonnement au camp ennemi : « Comment décrire les sinistres tableaux qui se succèdent sur notre route ? Les arbres fauchés, les taillis massacrés, les épaves du combat jonchant le sol : capotes et pantalons lacérés ou sanglants, casques allemands et français entassés pêle-mêle avec des armes et des projectiles de toute nature []. Puis, rencontre aussi incommode que tragique, les chevaux morts se décomposant sur le terrain où ils sont tombés, en empoisonnant l'atmosphère ».³⁰



Un chêne frappé de plein fouet par un obus non éclaté
(août 1918)

²⁸ Étienne Moreau-Nélaton, *Chez nous après les Boches*, Paris : Henri Laurens, 1919.

²⁹ Les troupes françaises impliquées dans la reconquête du massif forestier furent les 320^e et 328^e régiments d'infanterie, ainsi que le 10^e régiment de tirailleurs, relevant tous trois de la 52^e division d'infanterie.

³⁰ *Chez nous après les Boches*, p. 35 (7 août 1918).

Dans les mois suivant la fin de la guerre, les dépouilles des soldats furent déterrées pour être rendues à leur famille ou regroupées dans les cimetières militaires. La trace de ces tombes provisoires est encore visible en plusieurs endroits du sous-bois. En mémoire de ces combats mais aussi de son fils Dominique mort au champ d'honneur en mai 1918, Étienne Moreau-Nélaton fit édifier en 1920 un monument commémoratif au principal carrefour de la forêt. L'architecte André Blanchecotte fournit les plans de ce cénotaphe en forme d'obélisque réalisé en pierre de taille calcaire du Soissonnais.

Le chalet de La Tournelle avait peu souffert des combats, à la différence de la maison de famille de Fère-en-Tardenois, devenue inhabitable pour plusieurs années. Les dommages occasionnés par la bataille aux peuplements forestiers se sont pour l'essentiel circonscrits au versant sud du massif. Mais le registre des coupes ne montre pas, par rapport aux années d'avant-guerre, de différence notable dans le taux d'abandons. En revanche le cycle des exploitations avait été bouleversé par la guerre. Aussi les coupes de quatre années (1917 à 1920) furent-elles vendues en bloc à deux marchands de bois associés : MM Butelot et Jeannin, qui établirent une scierie sur place, au carrefour de la route de Coincy et de celle dite de la Croix Rouge. Cette scierie semble avoir fonctionné jusqu'en 1925, les deux associés ayant acheté par la suite les coupes de 1921 à 1923. La tradition familiale rapporte que des ouvriers munis d'échelles inspectèrent toutes les réserves pour en retirer, au moyen d'un couteau, les éclats superficiels. Néanmoins, un demi-siècle après le conflit, il n'était toujours pas rare de rencontrer dans une coupe de grumes quelques troncs marqués par un éclat d'obus. D'autres bois furent plus meurtris par les combats de la seconde bataille de la Marne, tels ceux de la forêt de Ris, surplombant la vallée de la Marne, dont Étienne Moreau-Nélaton possédait une partie, qu'il décida alors de vendre, découragé par la difficulté de leur remise en état.³¹



L'érection du cénotaphe en souvenir des combats des bois de La Tournelle (été 1920)



Le martelage d'une coupe en août 1920



Un campement de bûcherons et de leur famille en 1920

³¹ La reconstitution après guerre des forêts dévastées de l'Aisne est décrite par Jérôme BURIDANT dans *Effacer la guerre : la reconstitution forestière de la zone rouge*. In « La forêt dans l'Aisne », Langres, 2007, p. 165-180.

En 1924, fut mis sur pied un nouvel aménagement, conservant la gestion en taillis sous futaie à révolution de vingt ans, mais donnant une assiette à une troisième série constituée des cent trente hectares acquis depuis 1867. À la mort, en 1927, d'Étienne Moreau-Nélaton, les bois de La Tournelle échurent à Cécile, l'une de ses deux filles, mariée au docteur Jacques de Massary. Continuant, comme les générations précédentes, à avoir leur résidence principale à Paris, d'où ils venaient désormais non plus en train et voiture à cheval, mais en automobile Panhard, Jacques et Cécile poursuivirent la politique d'agrandissements de leur père et beau-père, en acquérant en particulier en 1931 le bois du Pas Saint-Georges (22 hectares) et en changeant le mode de commercialisation des coupes de bois : vendues jusqu'alors de gré à gré, elles firent désormais l'objet de ventes aux enchères, auxquelles participaient ordinairement cinq ou six marchands de la région. Alors que la période de la Reconstruction avait été favorable à la vente des produits de la forêt, la grande crise économique, qui débuta aux États-Unis en 1929 mais qui ne s'abattit sur la France que dix-huit mois plus tard, fit plonger les cours des bois. Les trois coupes dites de « l'ordinaire » 1931, estimées 121 000 francs, restèrent invendues, la meilleure offre s'établissant à 93 000 francs. Remises en vente l'année suivante, il fallut finalement les concéder à 65 000 francs, soit une baisse de 46 % ! Commencèrent alors les retards d'exploitation par rapport au plan d'aménagement, retard qui atteignit trois années au sortir de la Seconde Guerre mondiale. Jacques de Massary décéda encore jeune, en novembre 1938, et l'été suivant Cécile et ses deux jeunes fils rejoignirent en Corrèze d'autres membres de la famille qui s'y étaient repliés face à la menace d'invasion. Durant cet exil qui dura jusqu'à la Libération du territoire, c'est Léon Lefèvre, le garde de la propriété, qui assura seul la gestion des bois, alors que le chalet était de nouveau occupé par des détachements allemands. Par chance, pas davantage les combats de mai-juin 1940 que ceux d'août 1944 n'occasionnèrent de destruction ni de dommages dans les bois, où seul un régiment allemand du Génie abandonna une partie de son matériel dans sa retraite précipitée.

L'époque du Fonds Forestier National

••• L'œuvre de Philippe de Massary

Peu après la fin de la guerre, la gestion du domaine de La Tournelle connut un renouveau avec la reprise de sa gestion par Philippe de Massary, le fils aîné de Jacques et de Cécile, né en 1926. Celui-ci s'était pris de passion pour la forêt lors de vacances passées avant-guerre en Corrèze chez ses oncle et tante Paul et Étienne Brodin, Paul Brodin avait été un des premiers, au tournant du siècle, à planter du douglas en Limousin. Philippe de Massary décida de faire de sa passion son métier et intégra, en tant que candidat libre l'école des Eaux et forêts de Nancy, d'où il sortit avec le diplôme d'ingénieur civil, dans la 122^e promotion. D'importants travaux d'agrandissement et d'apport de confort de l'ancien « chalet », déjà agrandi par son grand-père en 1920, lui permirent de s'y installer à demeure en 1950, avant de se marier, deux ans plus tard, avec Marie-José Dumas.



Philippe de Massary vers 1990.

Les premières années, il ne bouleversa pas l'aménagement en cours, envisageant successivement plusieurs orientations, comme il l'explique dans la note³² accompagnant le compte-rendu de visite, le 6 juin 1964, du syndicat des propriétaires sylviculteurs de l'Aisne, à l'occasion de son assemblée générale annuelle. Cette note mérite d'être citée assez largement, tant elle restitue bien l'état d'esprit de nombre de propriétaires forestiers à l'époque des Trente Glorieuses : « À sa sortie de l'École forestière de Nancy, monsieur de Massary étudia la possibilité d'un aménagement de conversion en futaie de chêne. Ce dernier devait bientôt se rendre compte que cette solution ne pouvait être viable pour un propriétaire particulier, cherchant à faire rendre un maximum à sa forêt. À cette époque, le propriétaire, se rapportant à une méthode suisse, destinée à créer et entretenir une futaie par bouquets d'essences et d'âges multiples, décida de porter ses efforts en ce sens. L'unité de gestion n'était plus la parcelle, mais le bouquet, d'une surface de quelques ares. Cette méthode reçut un début d'application. Bientôt M. de Massary se rendit compte que, malgré de gros avantages sylvicoles, on risquait de « démembrer » si l'on peut dire, la forêt ; par ailleurs, l'utilisation rationnelle d'un matériel moderne devenait difficile. L'avenir du taillis sous futaie de chêne se faisant chaque jour plus inquiétant, l'exploitation du taillis devenant peu rentable, tant pour le bûcheron que pour le propriétaire, le chêne lui-même ayant une valeur de moins en moins grande, une seule solution restait : la substitution d'essences après coupe à blanc du peuplement existant. Cette solution permettait alors de répondre tant aux impératifs techniques qu'économiques de l'époque actuelle. C'est ainsi que, de la forêt traditionnelle, on doit passer à une véritable culture de plantes ligneuses. C'est dans cette nouvelle optique, influencée par les réalisations de Saint-Gobain, que M. de Massary envisage la culture du peuplier et des résineux à croissance rapide³³. Le premier problème à résoudre était celui de l'aménagement. Le vieil aménagement en taillis sous futaie était totalement dépassé et la réalisation à blanc de la forêt en vingt ans ne pouvait être envisagée. Le principe de la substitution d'essence après coupe à blanc, à plus ou moins longue échéance, étant admis, la forêt fut divisée en deux secteurs : d'une part la parcelle apte à la populiculture, d'autre part, tout le reste, voué aux résineux. À l'intérieur de ce secteur, les parcelles ont été classées en tenant compte, non pas de l'âge du taillis, mais de l'état de la futaie de chênes. Toutes les parcelles où les modernes chêne sont pratiquement absents de la futaie ont été groupées en une affectation où la substitution d'essences devra intervenir en première urgence ; c'est en fait la forme moderne d'un quartier de régénération classique, et l'aménagement adopté est très voisin de la méthode dite du quartier bleu ».

Quelques essais de plantations de résineux avaient été effectués dans les années 1955-56, mais c'est l'année suivante que fut réalisée la première commande importante de plants : huit mille *Abies grandis* et trois mille *Douglas* achetés aux pépinières Bauchery, et plantés sur les pentes sud du massif, sur une parcelle de 6 ha 94 a, exploitée dans le cadre de l'ordinaire 1954, et où il ne restait en tout et pour tout que neuf réserves de chêne petits bois, et cent seize bois moyens. L'enrésinement du versant sud se poursuivit les années suivantes, mais ralentit dès le milieu des années 1960, atteignant péniblement vingt-cinq hectares en 1974 (soit 5 % du massif) dont plus de la moitié en *Abies grandis*, le reste en *Douglas*, *Abies Nordman* et pin *Laricio*³⁴. Les raisons de cet essoufflement assez rapide tenaient à la difficulté d'entretien en l'absence de main d'œuvre et de matériel adapté, la mécanisation étant limitée du fait de la pente. Ne sachant comment lutter contre les rejets de taillis³⁵, Philippe de Massary tenta,

³² Archives privées de l'auteur.

³³ La note fait ici référence à la sylviculture pratiquée par Jean de Thésut, le responsable de la gestion des 1700 hectares de bois que la société de Saint-Gobain possédait depuis le 19^e siècle dans le massif du même nom, au centre du département de l'Aisne. L'expérimentation y était à l'honneur, en particulier dans le domaine de la populiculture. Ces bois furent vendus en 1975 par la société de Saint-Gobain à l'État, qui les rattacha à la forêt domaniale contiguë.

³⁴ À la densité habituelle de 1650 plants/ha, provenance Bauchery puis Naudet à partir de 1968.

³⁵ N'oublions pas qu'avant l'arrivée, à la fin des années 1970, des débroussailluses à moteur thermique, n'existaient comme outils manuels que la serpe et le croissant!

en désespoir de cause, sur ses plantations résineuses en 1974 un traitement chimique aérien par hélicoptère, sensé détruire les feuillus tout en préservant les résineux, mais le résultat fut très mitigé, les seuls arbres assurément détruits étant les placettes de cèdres de l'Atlas.

S'agissant des peupleraies, la mise en œuvre du nouvel aménagement ne débuta qu'en 1962³⁶, profitant de l'arrivée sur le marché des cultivars mis au point par l'institut italien de recherche de Casale Monferrato, à commencer par l'I 214³⁷. Fut concernée en premier la partie nord-est du massif, où, jusqu'en 1970, furent coupés à blanc et replantés près de soixante hectares, à 80 % en I 214, le reste en Serotina. Ce fut ensuite au tour du centre du massif, au lieu-dit l'Entre deux bois et ses abords, pour l'essentiel l'ancienne clairière agricole qui, jusqu'au début du 19^e siècle, séparait les bois de Coincy et de La Tournelle, soit plus de trente-cinq hectares. Au début des années 1980, furent plantés une vingtaine d'hectares d'anciennes terres agricoles situées en périphérie Est du massif, où l'I 214 fut abandonné au profit du cultivar Beaupré, également employé, à la fin de la même décennie, au nord du massif, où se situent les dernières coupes à blanc réalisées pour installer des peupleraies. Ce sont au total cent trente hectares, soit plus du quart du massif actuel (dont vingt hectares de boisement de terres agricoles) qui furent mis en peuplier de 1962 à 1985. Une partie de ces plantations (45 hectares) furent financées au moyen d'un prêt du Fonds Forestier National de 112 000 F, correspondant à 60 % des dépenses prévues. Ce prêt, octroyé en 1969 au taux de 0,25 %, était remboursable en vingt annuités, ce qui, au vu de l'inflation des décennies suivantes, se révéla extrêmement avantageux.

Il ne faut pas croire que Philippe de Massary ne faisait que céder à une mode en réalisant ces importantes plantations de peuplier et de résineux : il se tenait à la pointe de l'information sur les nouvelles techniques sylvicoles, participait aux voyages annuels du Comité des Forêts, fut à l'origine, en 1961, avec quelques autres forestiers passionnés, de la création du Groupe d'Études forestières de l'Aisne, avatar local des CETEF qui commencent alors à quadriller le territoire national. La Tournelle commença alors à accueillir des expérimentations forestières, avec l'installation, en 1970, d'un Populetum d'une vingtaine de cultivars, dont le plus intéressant se révéla être le Fritzy-Pauley, promis à un brillant avenir³⁸.

Progressivement, en même temps qu'était mis en œuvre le nouvel aménagement, Philippe de Massary décida d'exécuter en régie tous les travaux du domaine, malgré la difficulté de trouver du personnel stable en cette période de plein emploi où tous les employeurs des métiers de la terre se plaignent du départ de la main-d'œuvre vers l'usine. Dès sa prise en main de la gestion en 1950, il décida d'exploiter les taillis avec ses propres bûcherons, au nombre d'une dizaine, manouvriers employés l'été dans les champs. Les bois blancs destinés à produire de la pâte à papier étaient chargés sur wagon en gare de Coincy, et expédiés à différents acheteurs, dont le plus important est, dans les premières années, la Cellulose de Strasbourg. La production de charbon de bois s'était définitivement arrêtée au lendemain de la guerre. Aussi les bois de chauffage et ceux dits de boulange, d'un diamètre plus petit, en essences de bois dur étaient-ils, quant à eux, livrés, au moyen d'un camion Renault, aux boulangers des environs et à quelques particuliers par Léon Lefèvre, le vieux garde qui avait tenu le domaine pendant l'occupation allemande. En 1951-1952, campagne pour laquelle est conservé le tableau du nombre de bûcherons et de leur production, quatorze ouvriers produisirent 392 stères de

³⁶ Quelques plantations de peupliers Robusta avaient été effectuées dans l'Entre-deux-guerres, la plupart en enrichissement dans les TSF (parcelles 34 et 44).

³⁷ Ce peuplier fut homologué en France comme essence de reboisement par un arrêté du 18 février 1958 (Jean Pourtet, *La culture du peuplier*, Paris, 2^e éd. 1961, p. 203.)

³⁸ Deux autres Populetems furent installés conjointement, avec les mêmes cultivars, dans un but comparatif, à Fressancourt dans les bois de la société Saint-Gobain, et en Thiérache, dans les bois de la Cailleuse, chez M. Henri Duflot, autre grand forestier de cette génération.

bois pour pâte à papier, 498 stères de bois de boulange et 1412 stères de bois de chauffage. En 1965, arriva une équipe de trois bûcherons espagnols, de la même famille³⁹, qui allait effectuer pendant une dizaine d'années la plupart des abattages d'arbres de futaie ainsi que les gros dégagements de plantations et les premiers élagages de peupleraies, qui se pratiquaient alors à l'émondoir à marteau, ce qui réclamait une bonne forme physique ! Mais, en attendant c'est avec quelques bûcherons locaux et l'aide précieuse de Léon Lefèvre, que Philippe de Massary réalise lui-même une bonne partie des travaux.

Cela ne fut possible qu'au prix d'une mécanisation d'un certain nombre de tâches : face à la pénurie de main-d'œuvre et à la hausse de son coût, c'était alors la seule voie possible, mais la sylviculture connaissait un handicap (qu'elle a hélas conservé, car il est structurel) par rapport à sa grande sœur des champs, c'est la mauvaise adaptation du matériel agricole à ses besoins spécifiques, tandis que les rares engins réellement conçus pour la forêt, presque toujours de fabrication étrangère, restaient coûteux, car fabriqués en petite série. Aussi l'équipement progressif du domaine fut-il fait de tâtonnements et de compromis : après le camion Renault destiné au transport du bois de chauffage, le tout premier matériel acheté fut, en 1956, un motoculteur suisse de marque AEBI : conçu pour l'agriculture de montagne, il présentait l'avantage d'avoir une bonne adhérence au sol, mais se révéla très vite mal adapté aux charges forestières. Au même moment, l'acquisition d'une scie forestière ERVE permit de débiter les bûches de bois de chauffage. L'année suivante était achetée la première tronçonneuse, une « Mc Culloch » payée 154 000 francs, ce qui montre que ce type d'équipement en train de remplacer les passe-partout et la cognée restait alors fort coûteux⁴⁰. Le pas décisif fut franchi en 1961 avec l'achat d'un premier UNIMOG de marque Mercedes de 32 CV, qui présentait des qualités qui firent son succès dans tous les travaux forestiers : quatre roues motrices, faible encombrement tout en présentant une bonne adhérence au sol.



Les jeunes plantations de peupliers après coupe rase, photo prise en 1965
(au second plan le garde Léon Lefèvre et le tracteur Unimog)

³⁹ Cette famille fit souche dans la région, et garda l'amour du bois : un des représentants de la troisième génération est aujourd'hui technicien au CRPF Rhône-Alpes.

⁴⁰ Soit l'équivalent d'un peu plus de 3000 € valeur 2017.

Ce tracteur et son remplaçant acheté en 1969 furent pendant vingt ans des auxiliaires précieux et polyvalents : équipé d'un girobroyeur tracté à axe vertical, il nettoyait les parcelles avant plantation, muni d'une tarière, il effectuait les trous pour la plantation des peupliers, sa plate-forme permettait de charger environ quatre stères de bois de chauffage, tandis que six autres trouvaient place dans sa remorque. Enfin, avec un diable et un puissant treuil, l'UNIMOG pouvait débarder les grumes de chêne. Pendant une douzaine d'années, le propriétaire et son garde débardèrent ainsi eux-mêmes une bonne partie du bois sorti des parcelles coupées à blanc et les grumes furent alors vendues bord de route, par essences, à différents scieurs. À la fin des années 1960 fut réalisée l'acquisition d'un Ford 5000 de 65 CV, équipé d'un « cover-crop » et d'une charrue « Landaise » pour l'entretien des peupleraies. Mais ce matériel agricole demeurait inadapté pour la forêt, pas assez puissant, et tombait souvent en panne.

Durant cette période la politique d'acquisitions des générations précédentes ne fut pas perdue de vue, mais il s'agissait désormais surtout de s'efforcer de résorber les enclaves subsistantes. L'active politique de remembrement agricole des années 1960 bénéficia aux marges forestières des terres cultivées. Environ 18 hectares de bois de la propriété bénéficièrent de ces remembrements, sur les trois communes de Beuvardes (1956), Coincy (1964) et Villeneuve-sur-Fère (1965). La seule acquisition notable fut le rattachement en 1980 d'une quinzaine d'hectares d'anciennes pâtures appartenant à la famille sur le plateau en bordure est du massif, et qui furent plantées en peuplier.

•• Le tournant des années 1970-1980

Le mode de fonctionnement mis en place au début des années 1960 fut progressivement abandonné. Cela commença par le débardage des grumes, car le diable ne permettait de sortir les arbres que un par un, ce qui était plus lent que les « Timber jack » professionnels. Les arbres de futaie continuèrent d'être abattus en régie jusqu'en 1973, mais c'était désormais aux acheteurs de les sortir de la coupe. L'exploitation directe du taillis cessa également au début des années 1970, les débouchés se fermant les uns après les autres, en particulier celui des boulangers qui abandonnaient le bois pour le fioul. Depuis la mise en place du nouvel aménagement, le taillis n'était de toute façon plus guère exploité que dans le cadre des coupes à blanc avant plantation. Dans les parcelles conservées en TSF, entre 1958 et 1980, à une exception près, seule la futaie continua de faire l'objet d'exploitations, tant le bois de feu se vendait mal. Les ventes par adjudication s'étaient poursuivies, pour les grumes de chêne uniquement, jusqu'en 1969, date à partir de laquelle les ventes ne se firent plus que de gré à gré, comme cela était déjà le cas pour le frêne depuis quelques années.

Un fait décisif fut le départ en retraite, fin 1973, du garde Léon Lefèvre. Même s'il continuait à venir donner un coup de main, il n'était plus là pour surveiller les exploitations et aider aux plantations. Pour ces dernières, le creusement des trous à la tarière avec l'UNIMOG était très lent : la rencontre d'une grosse pierre ou d'une racine pouvait bloquer le travail pendant une demi-journée, et les trous devaient de plus être ensuite rebouchés à la main. Aussi abandonna-t-on alors la plantation avec racines au profit des plançons, plantation confiée désormais à un entrepreneur, M. Daniel Blin, qui allait réaliser toutes les plantations du domaine jusqu'en 2008.

Le mode de commercialisation change aussi durant cette décennie : élu en 1972 président du Syndicat des propriétaires forestiers sylviculteurs de l'Aisne, Philippe de Massary, étant lui-même confronté à la difficile commercialisation de ses bois, bien conscient que les adjudications privées qu'il avait longtemps organisées attiraient peu d'amateurs, eut à cœur de mettre sur pied des ventes groupées au profit des adhérents du syndicat. La première fut organisée en octobre 1975, sur un

rythme annuel puis semestriel. Désormais, la grande majorité des coupes de bois d'œuvre de La Tournelle allaient être vendues par ce moyen. Le moteur principal du succès de ces ventes groupées s'expliquait par la hausse, au même moment, des cours du chêne mais aussi du frêne et de la plupart des autres essences, bénéficiant de la hausse générale des cours des matières premières, à la suite au choc pétrolier de 1974.

De plus en plus accaparé par ses engagements dans les organismes forestiers et agricoles du département et de la Région, ayant cessé de faire lui-même des travaux en forêt depuis le départ en retraite de son garde, Philippe de Massary s'en remettait progressivement pour la gestion quotidienne du domaine à son fils Xavier, né en 1958, bien que celui-ci n'ait pas fait d'études forestières, mais littéraires classiques qui le conduisirent à une carrière d'enseignant puis de conservateur du patrimoine. C'est en 1974, à l'âge de seize ans, que Xavier avait secondé pour la première fois son père, en tenant le mètre et le marteau pour marquer les coupes de bois d'œuvre, rôle dévolu jusqu'alors au vieux serviteur qu'était Léon Lefèvre. Lui furent confiés au même moment les élagages à la scie égoïne des branches basses des plantations d'Abies grandis, dits « élagages de pénétration ». Dix ans plus tard, ce fut pour lui un investissement intellectuel important que la rédaction du premier Plan simple de Gestion (PSG) de la propriété. Son père, rétif à la paperasserie, après avoir repoussé d'année en année la rédaction de ce document administratif que devaient fournir tous les grands et moyens propriétaires de bois depuis le vote en 1963 de la loi Pisani, lui confia cette tâche, qui fut pour lui un excellent moyen de tirer un bilan des trente années passées de plantations et de chercher à fixer des objectifs pour le futur. Lorsque Philippe de Massary disparut, emporté en 1994 par un cancer, il pouvait penser que l'avenir était assuré et, en tout cas, que la génération suivante avait bien pris la relève.



L'auteur en pleine action de débroussaillage, sa dernière fille à ses côtés



L'auteur à cinq ans, sur une grume de chêne

Environ un quart des plantations, tant de peupliers que de résineux se trouvaient alors en situation d'échec, soit par défaut d'entretien durant les premières années, soit par inadéquation de l'essence à la station (en particulier les plantations de peupliers I 214 sur des sols trop argileux). Il fut alors décidé d'arrêter les coupes rases et de ne plus installer le peuplier dans les anciens TSF qu'en enrichissements. Mais le principal changement contenu dans les objectifs du PSG 1986-1996 fut d'entamer une politique de plantation ou régénération de feuillus : chêne, frêne, hêtre et merisier. Un premier essai avait été effectué en 1986, avec un hectare de noyer hybride. En 1989, fut réalisée la première plantation de merisiers, l'année suivante la première plantation de chênes (sessiles et pédonculés mélangés), en 1992 la première de hêtres. La plupart des parcelles de peuplier furent néanmoins replantées dans la même essence, à condition que la première génération soit parvenue à maturité en vingt-cinq à trente ans. Dans beaucoup de cas, les variétés dites « euraméricains » furent remplacées par des « interaméricains » dans les années 1980-1990.

Un autre changement important des années 1980 fut la reprise des coupes de taillis dans les parcelles conservées en peuplement feuillu, coupes qui avaient cessé depuis 1960 du fait de la mévente persistante du taillis. Ce redémarrage a été possible grâce au retour en grâce du bois de chauffage, conséquence de la crise pétrolière. Mais ce n'étaient plus désormais des bûcherons salariés qui exploitèrent les coupes mais des particuliers pour leur propre compte, particuliers avec lesquels furent passés des contrats pour exploiter des coupes de cinquante ares en moyenne sur deux hivers. Une quinzaine d'équipes furent assez vite recrutées par le bouche-à-oreille, qui produisirent en moyenne plus d'un millier de stères par an. Seules étaient vendues à des exploitants professionnels les coupes les plus difficiles d'accès : pour les bûcherons du dimanche, il fallait que leur chantier soit accessible en voiture car très peu ont un tracteur.

Toutes ces plantations firent très tôt l'objet de cloisonnements et de dégagements répétés sur les lignes de plantation, jusqu'à ce que les plants soient sortis d'affaire. L'apparition dans les années 1980 des débroussailleuses portatives à moteur thermique et tenues par un harnais représenta une véritable révolution dans l'entretien des plantations et des régénérations, permettant un travail plus fin qu'au tracteur et moins épuisant qu'au croissant ou au coupe-ronces. L'essentiel des entretiens mécaniques furent à partir de ce moment-là réalisées soit par M. Daniel Blin, l'entrepreneur déjà responsable des plantations, soit, et de plus en plus, par un agriculteur voisin, M. Bernard Herbin, et son fils René, qui trouvaient dans cette activité de travaux forestiers, un complément aux revenus insuffisants de leur exploitation. Bien plus tard, en 2011, ayant été contraint de cesser son activité agricole, René Herbin devint le salarié de la famille de Massary. Outre tous les travaux d'entretien mécaniques du domaine forestier, il assure depuis cette date, au moyen d'un tracteur Renault de 82 CV l'exploitation et le débardage des bois de éclaircie ou issus du nettoyage des plantations. Xavier de Massary assure, quant à lui, durant vacances et week-ends, en plus du travail administratif, un certain nombre de travaux de terrain, à commencer par le marquage des coupes – pour lequel il tient à se faire aider par au moins l'un de ses trois enfants (âgés en 2017 de 22, 20 et 18 ans), en continuant à utiliser le marteau ancestral au chiffre MN, et en s'efforçant de les former et en tout cas de les sensibiliser à la chose forestière comme lui-même l'a été par son père. Pour mettre fin à l'indivision qui régnait entre eux depuis la mort de leur père, Xavier et sa sœur Anne créèrent en 2013 un Groupement forestier familial, auquel ils ont d'emblée associé leurs enfants en tant que nus-propriétaires, moyen d'assurer, espèrent-ils, une stabilité juridique du domaine familial, condition nécessaire à une sylviculture de long terme.



Sous-bois d'un ancien taillis-sous-futaie riche en réserves (parcelle 38)



Futaie d'Abies nordmanniana de 55 ans, parcelle 25, témoin de l'époque du FFN



Les peupleraies du plateau limoneux (parcelle 42)



La route forestière de la Croix Rouge, bordée d'anciens taillis sous futaie riches en réserves (parcelles 47 et 48)

L'évolution des objectifs sylvicoles depuis trente ans

Au cours des trois dernières décennies, si les objectifs ont évolué, les orientations générales n'ont plus radicalement changé comme cela avait été le cas dans les années 1960 avec le passage du TSF aux plantations peuplier/résineux. La relecture des objectifs inscrits dans les générations successives de PSG permet de mesurer cette évolution. Dès 1986, le rédacteur du document écrivait, marquant à la fois des continuités et des ruptures avec l'époque précédente : « On continuera à faire disparaître peu à peu les taillis sous futaie, qui n'ont qu'une médiocre valeur économique, principalement au profit de plantations (...). Dans cette conversion progressive, quatre idées nous guident :

- 1/obtenir des peuplements de qualité, fournissant de forts volumes de bois d'œuvre,
- 2/tabler sur la diversité des essences et des variétés (...),
- 3/ tirer parti des essences installées naturellement sur le massif, en les favorisant dans les stations où l'on trouve naturellement de beaux individus,
- 4/ enfin s'efforcer de procéder avec mesure et constance (...). Dans les décennies à venir, l'essentiel de l'espace qui continuera d'être abandonné par le taillis-sous-futaie le sera au profit d'essences indigènes : chêne, frêne, merisier, hêtre et noyer, par plantations ou régénération naturelle ».

Il est intéressant de donner un tableau des objectifs à long terme des répartitions par grands types de peuplements, d'un PSG à l'autre⁴¹ :

PSG	PEUPLERAIES	RÉSINEUX	CHÊNE/HÊTRE	AUTRES FEUILLUS PRÉCIEUX
1986-1996	120 ha	120 ha (purs ou mixtes)	180 ha	60 ha
1996-2006	120 ha (y compris enrichissements)	50 ha	240 ha	70 ha
2007-2017	100 ha	50 ha	330 ha de futaie irrégulière feuillue	
2017-2027	100 à 120 ha	30 à 40 ha	250 à 300 ha	70 à 80 ha

En trente ans, la part du peuplier n'a diminué que si l'on compare les peupleraies pures (de 23 à 19 %), mais reste stable si l'on y intègre les plantations de trichocarpa en enrichissement dans les peuplements feuillus ; l'objectif de 25 % n'est donc pas loin de la réalité : les abandons de stations marginales devraient être compensés dans les prochaines années par des gains de parcelles aujourd'hui majoritairement en frêne. Mais on rencontre désormais une plus grande diversité de cultivars : à l'hégémonie du I 214 des années 1960-1970, puis à celle du Beaupré des années 1980 à 2000, n'a pas succédé celle du Koster, qui, malgré ses qualités, est maintenu volontairement en-dessous de la barre des 50 %, complété par les cultivars tels que Dorskamp, Triplo, mais aussi I 214 auquel les désherbages chimiques pratiqués à partir des années 1980 ont permis un retour en grâce jusqu'à ce que la menace du puceron lanigère ne semble le condamner. L'expérimentation d'une douzaine de cultivars installés sur la propriété par le CRPF en 2005 devrait permettre de sélectionner les cultivars prometteurs de demain.

⁴¹ Par commodité, on est resté sur une surface totale aménagée de 480 ha, un peu supérieure à la réalité lors du 1^{er} PSG, un peu inférieure lors du dernier.

Le résineux reste peu représenté, les plantations pures baissant de 4 % à 2 %, mais avec les plantations mélangées, on a revanche une surface qui double, de 4 % à 8 %. On verra ci-dessous que ce sont les accidents climatiques de ces dernières années qui ont amené à réviser sérieusement à la baisse les objectifs pour ce type d'essences.



Les peupleraies installées dans les années 1980 sur d'anciennes pâtures, parcelle 31 et 41. Ici, la seconde génération.



Plantation de chênes (sessiles et pédonculés mélangés) de vingt-six ans, parcelle 64.

Une catégorie inexistante il y a trente ans et qui a pris un grand développement est celle des plantations de chênes (sessile et pédonculé) et de hêtres (dans un rapport de neuf pour un) de un à vingt-huit ans, qui occupent 15 % de la surface du massif. Il faut y joindre 3 % de surfaces en régénération naturelle des mêmes essences. En regard, on a 14 % de peuplements feuillus denses en réserves, et 27 % de peuplements moyennement riches ou pauvres en réserves. Avec les 3 % de taillis simple, c'est sur cette dernière catégorie que vont porter les efforts de renouvellement des prochaines années. Durant quelques années, au début des années 2000, fut tenté un traitement en futaie irrégulière des parcelles précédemment en TSF. La mise en place d'un cloisonnement dense devait aider à repérer et dégager les ronds de semis. Mais cette expérience fut abandonnée assez rapidement, car ce mode de sylviculture est vite apparu comme peu compatible avec les exigences du chêne sur sol riche, lequel réclame beaucoup de lumière dès ses jeunes années. Autre inconvénient noté : la proximité des arbres de futaie et de perches d'avenir rendait les exploitations très difficiles si l'on ne voulait pas endommager ces jeunes bois. Un des objectifs prioritaires poursuivi depuis trente ans étant la mise en place d'une pyramide des âges équilibrée, la constitution de peuplements homogènes de 50 ares jusqu'à trois hectares parut décidément plus facile à gérer qu'un traitement irrégulier, même si ce dernier est sans doute intellectuellement plus séduisant.

Les conséquences et les enseignements des accidents climatiques

Les inflexions dans les objectifs sur les trois dernières décennies s'expliquent en partie par les accidents climatiques qu'a connus la forêt : la sécheresse de 1976, mais plus encore la canicule de 2003 ont montré l'inadaptation de l'*Abies grandis* au climat du Bassin parisien. La pluviométrie (700 à 750 mm/an en moyenne) est un facteur limitant pour de nombreux résineux, ce dont les gestionnaires de La Tournelle ont pris conscience ces dernières décennies, expliquant que les ambitions pour ces essences aient été divisées par trois ou quatre.

La tempête Lothar de décembre 1999 n'a heureusement fait qu'écorner le massif, en passant un peu plus au sud : ne se sont retrouvés à terre qu'un millier de mètres cubes de peuplier, concentrés sur un secteur du plateau, ainsi qu'environ trois cents mètres cubes de chêne, sous forme de chablis très dispersés. La forêt n'a pas eu jusqu'à ce jour à souffrir de tornades sérieuses, mais les coups de vent de plus en plus nombreux n'incitent guère, eux non plus, à multiplier les plantations de résineux, à l'enracinement superficiel, tout comme ils amènent à conduire prudemment les éclaircies dans les plantations feuillues.

Les gels hivernaux ont de tout temps causé la gélivure d'un certain nombre de chênes, que l'on s'emploie à retirer de chaque parcelle lors de l'éclaircie suivante. De grandes gelées (2009 et 2010), comme on n'en avait pas connu les vingt années précédentes, ont causé des dégâts sensibles sur certains cultivars de peuplier, en particulier le *Ghoÿ*, dont des plantations ont gélivé à plus de 50 %. Les gelées printanières semblent quant à elles condamner le *Soligo*, pourtant prometteur en termes de croissance : une plantation de mars 2017 a été détruite à 80 % par le gel survenu deux mois plus tard.

Alors que le massif a jusqu'à présent échappé aux attaques massives d'insectes, pucerons ou chenilles⁴², certains rongeurs se sont, quant à eux, révélés redoutables : c'est en particulier le cas du raton-laveur⁴³, qui décima au printemps 2015 trois hectares de plantations de chêne. Depuis, des pièges ont été installés, et la menace est contenue. Les grands animaux font, quant à eux, des dégâts modérés : le cerf est, par chance, absent du massif, même si la menace de le voir s'introduire dans le massif est réelle, car des hardes nombreuses habitent dans les vastes forêts de Villers-Cotterets et de la Montagne de Reims, ainsi qu'au sud de la vallée de la Marne, qui ne sont distantes que de trente à cinquante kilomètres⁴⁴. Si le cerf s'installait sur le massif, le surcoût des plantations serait tel (à cause de la nécessité d'installer de hautes clôtures) que toute la sylviculture pratiquée ces dernières décennies serait fortement remise en question.

Les maladies cryptogamiques représentent une dernière catégorie de menaces pesant sur les peuplements forestiers de La Tournelle : elles se sont multipliées ces dernières années, tant du fait de l'introduction de nouvelles essences ou variétés d'arbres que par les invasions de champignons étrangers arrivés en France avec la multiplication des échanges à l'échelle planétaire. Ces maladies affectent particulièrement les peupleraies : le *Marssonina brunnea* est un ennemi ancien de l'I 214, mais ce sont surtout les rouilles, apparues en 1996 sur les peupleraies constituées de variétés Interaméricains, qui causèrent une chute de croissance très importante de ces plantations, que de coûteux traitements aériens par hélicoptère ne freinèrent qu'insuffisamment. La plupart des peupleraies

⁴² Le puceron lanigère, dont les colonies s'attaquent à certaines cultivars euraméricains a cependant été détecté sur la propriété dès 2014 et la plantation d'I 214 a été arrêtée du fait de cette menace depuis 2010.

⁴³ Il semblerait que ce soit là un cadeau des troupes américaines cantonnées dans l'Aisne après la Seconde Guerre mondiale : lorsque ces troupes partirent, des rats-laveurs dont des soldats avaient fait leur mascotte furent relâchés dans la nature, donnant naissance à des colonies qui se sont peu à peu répandues loin des anciennes bases de l'OTAN.

⁴⁴ Le cerf a été occasionnellement présent à La Tournelle par le passé : des cerfs sont parfois signalés dans le livre de chasse d'Adolphe Moreau, qui note qu'une biche a été tuée en 1878. Un siècle plus tard, le cerf est présent durant une dizaine d'années sur la forêt, des années 1975 aux années 1985, obligeant à replanter presque intégralement les peupliers installés durant ces années-là (parcelle 55). Mais il disparut au bout de dix ans aussi mystérieusement qu'il était arrivé.

récoltées entre 2005 et 2015 connurent ainsi une chute de volume d'au moins 50 %. Un champignon aux attaques encore plus dramatiques pour la forêt picarde est la chararose du frêne. Apparu dans la région en 2009, il s'attaque prioritairement aux arbres jeunes et vigoureux ; depuis son arrivée sur le territoire, il a provoqué une forte mortalité des peuplements de moins de vingt ans, les arbres plus âgés dépérissant pour leur part peu à peu dans une large proportion. Cela condamne les quelques peuplements feuillus à dominante frêne de la forêt, qui heureusement sont très minoritaires⁴⁵ ; cela va aussi influencer sur l'avenir des peuplements enrichis en peupliers *Trichocarpa*, soit 18 hectares pour la première catégorie et 24 pour la seconde.

Les chasses de La Tournelle aujourd'hui et la gestion des populations d'animaux sauvages

« La gestion de la forêt n'est pas prioritairement déterminée par la chasse. Le produit de sa location représente, selon les années, 15 à 20 % du revenu brut du Groupement forestier. Un locataire principal, inchangé depuis 35 ans, loue 485 ha, un autre la quinzaine d'hectares restants constitués de parcelles enclavées sur le territoire de Coincy. Le propriétaire se réserve quant à lui deux journées de chasse dans la saison ainsi que 15 % du plan de tir.

La forte densité de sanglier n'est supportable que grâce à l'agrainage linéaire, seul pratiqué depuis que les points d'agrainage fixes sont interdits. La bonne répartition, sur l'ensemble du massif, des ronciers consécutifs aux exploitations de taillis ou de peuplements mûrs de peuplier ou de résineux favorise la stabilité des populations. Les dégâts en forêt restent limités aux déterrages ponctuels de plants (recherche de vers) dans les semaines suivant les plantations, et à quelques frottis sur des pieds de résineux⁴⁶. Les glandées ne semblent pas, jusqu'ici, avoir été compromises par la densité des sangliers, mais l'on est sans doute arrivé à un point limite. Pour limiter les frottis et écorçages de plants par les chevreuils, des protections individuelles (manchons plastiques) sont systématiquement installées dans les plantations de peuplier, merisier, noyer. Pour les résineux, on préfère les tiges métalliques dites « arbres de fer ». Les plantations de chêne ne sont en revanche pas protégées, car les zones de gagnage sont suffisamment nombreuses sur la propriété pour que le chevreuil ne se concentre pas sur les parcelles plantées, où les abrouissements restent, de ce fait, limités ».⁴⁷

Les revenus et les charges

Il convient pour finir d'aborder ce point. En effet une propriété forestière privée doit forcément, a minima, équilibrer recettes et dépenses, et, si possible dégager un bénéfice ! Il est intéressant de rappeler la situation il y a plus d'un siècle, dans les années 1870-1880 : les ventes de bois rapportaient alors en moyenne 12 000 francs par an, tandis que les charges connues (impôts, salaire du garde et du cantonnier) atteignait 4 800 F, soit 40 % des recettes. Mais on a vu qu'Adolphe Moreau cherchait à accroître son capital ligneux, et on peut penser que peu de propriétaires, même à cette époque, avaient deux salariés à plein temps pour 300 hectares.

Le graphique ci-joint permet d'évaluer l'évolution, en euros constants, du produit forestier sur les quarante dernières années. Durant une première période (1975-1985) ne sont vendues que des coupes de grumes, uniquement sur pied, à des marchands de bois qui les exploitent eux-mêmes. Les hauts cours du chêne et du frêne durant ces années-là n'ont plus jamais été atteints depuis. Aujourd'hui plus

⁴⁵ De nombreuses forêts voisines du massif de La Tournelle ont en revanche plus de 50 % de leurs peuplements dont la futaie est à dominante frêne, ce qui va nécessairement bouleverser leur gestion future.

⁴⁶ Les mélèzes de la parcelle 35 (la seule du massif où il y ait du mélèze) semblent particulièrement appréciés des sangliers.

⁴⁷ Extrait du Plan simple de Gestion 2017-2027, p. 14-15.

de 50 % des grumes sortis de la propriété sont exploités en régie, ce qui permet de mieux valoriser les essences secondaires en constituant des lots homogènes, mais de toucher des acheteurs plus lointains. À partir de 1986 apparaît (ou plutôt réapparaît, car il avait perduré jusque dans les années 1960) le produit du bois de chauffage, qui allait constituer un revenu assez régulier pour les trente années suivantes, représentant 10 à 15 % du total, sauf durant les deux ou trois années suivant la tempête de 1999, car alors beaucoup de propriétaires ou de gestionnaires bradaient le bois de chauffage pour faire du simple nettoyage. En 1991, sont commercialisées les premières coupes de peupliers plantés dans les années 1960 : elles constituèrent un revenu important durant une dizaine d'années, avant de décliner sous la double atteinte de la chute des cours et de celle des rendements, conséquence des attaques de rouille. Pendant cinq ans, de 2007 à 2011 les coupes de résineux furent importantes, car il a fallu couper à blanc les plantations d'Abies grandis qui connaissent alors un dépérissement accéléré. Même si les cours du chêne connaissent une nouvelle courbe ascendante depuis trois ans, l'apport de la nouvelle génération de peuplier sera essentiel pour continuer à équilibrer les comptes, car, sans cela, le programme de plantations sera forcément remis en cause.

En effet, en regard, les frais de gestion ont tendance à augmenter depuis trente ans. Les premiers postes sont, par importance décroissante : le salaire et les charges de l'ouvrier sylvicole (28 %), l'achat et l'entretien de matériel (26 %), les dépenses de plantations (15 %), suivies de peu par celles de voirie (14 %)⁴⁸. Les frais d'exploitation ne représentent, quant à eux, que 6 % du total et les taxes foncières 4 %, soit beaucoup moins, comparativement, qu'au 19^e siècle. Mais la marge nette qui, jusqu'au début des années 2000 avoisinait encore 50 %, tourne aujourd'hui autour de 20 %, hors revenus de la chasse. Si le gérant se versait un salaire pour le travail accompli, il n'y aurait plus du tout de bénéfice. On constate, sur le cas particulier de la forêt de la Tournelle, mais ce constat pourrait être généralisé, qu'une sylviculture qui se veut dynamique et qui investit pour l'avenir est difficile à mener au regard des prix de vente des bois, alors que le propriétaire producteur est trop souvent considéré comme la variable d'ajustement de l'ensemble de la filière. Espérons qu'une meilleure structuration de cette filière permettra demain d'assurer des revenus plus réguliers au sylviculteur, l'encourageant à travailler pour les générations futures.



Graphique de l'évolution, en euros constants, du produit financier depuis 1975



La répartition des dépenses du Groupement forestier en 2016

⁴⁸ Trois subventions, en 1998, 2006 et 2014 ont permis de renforcer cinq kilomètres de routes forestières non adaptées au tonnages des camions actuels et de créer trois aires de retournement.

La place de la forêt de La Tournelle au sein des forêts picardes

→ François Clauce⁴⁹

La gestion de la forêt de la Tournelle a un caractère très particulier : elle est à la croisée entre ce que l'on trouve de passion et de liberté dans la gestion des forêts privées et la rigueur et l'organisation qui caractérisent davantage la gestion des forêts domaniales (les forestiers de l'ONF étant pour autant tout aussi passionnés...). Peu de forêts privées disposent d'archives exhaustives sur leur gestion passée et de peuplements aussi diversifiés et gérés dynamiquement, avec un taux de renouvellement aussi élevé.

La forêt de la Tournelle a de nombreux points communs avec les autres forêts picardes notamment en ce qui concerne les stations forestières qui la portent, les principales essences qui la constituent et les documents de gestion qui s'y appliquent. Mais, lorsque l'on regarde de plus près la composition des peuplements et l'historique de sa gestion sur le dernier siècle, ce bois se distingue par la continuité dans l'effort d'amélioration et de renouvellement régulier des peuplements.



⁴⁹Adjoint au directeur du CRPF Hauts-de-France francois.clauce@crpf.fr

••• Le contexte géographique

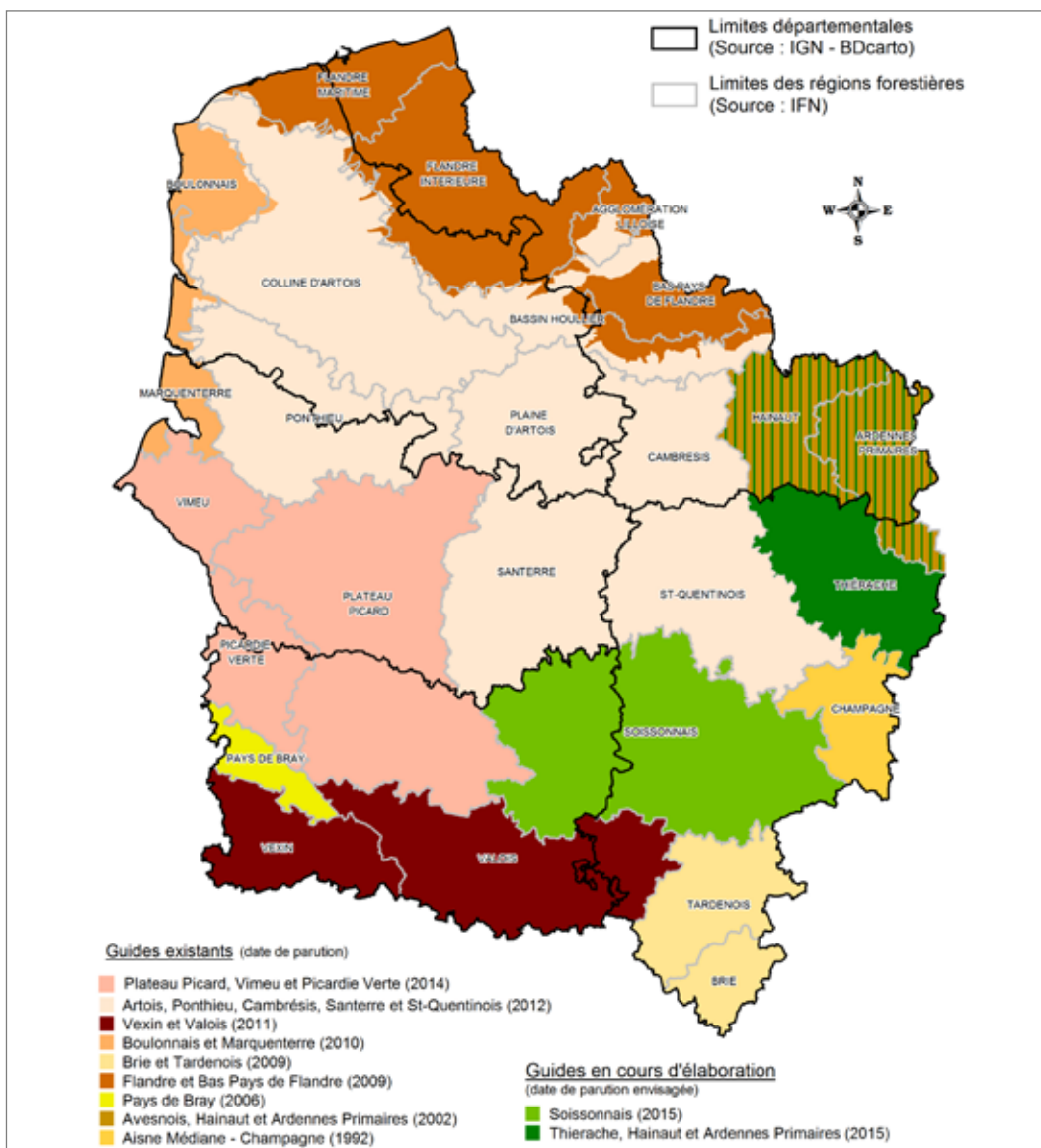
La forêt de la Tournelle est située dans la région naturelle du Tardenois dans le sud-est de l'ancienne région Picardie ; aujourd'hui dans l'extrême sud des Hauts-de-France.

Selon Amand de Vertus, Tardenois signifierait « tête de la forêt des Ardennes ». Pour Auguste Longnon, « Tardenois » dériverait du nom d'un ancien chef-lieu, Tardunum, dont la racine celtique dun évoquerait un lieu construit sur une élévation.

L'abbé Pecheur, en revanche, rapprochant « Tardenois » d'une racine celtique tard signifiant « source », donne comme significations possibles à ce mot « pays arrosé de nombreux cours d'eau » ou « pays tourbeux ».

(extraits de Wikipedia)

Quoi qu'il en soit, nous pouvons noter que la forêt de la Tournelle appartient à un des secteurs les plus boisés de la nouvelle région Hauts-de-France et nous pouvons déjà pressentir que les stations forestières y sont plutôt riches et fraîches, voire par endroits un peu humides.

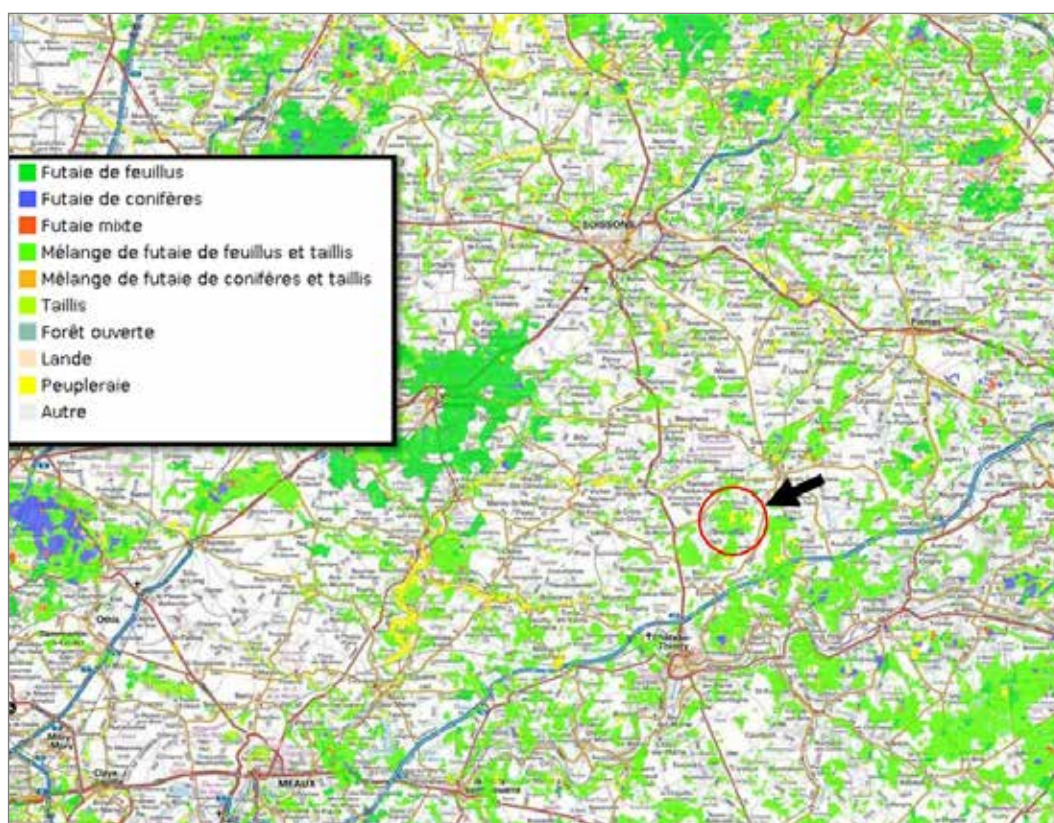


••• Le contexte stationnel

Grâce à l'appui financier du Conseil régional et de l'État, la région Hauts-de-France est une des rares régions à disposer d'une couverture totale en guides simplifiés des stations. L'ensemble de ces guides (12 au total) est consultable sur le site internet du CRPF (<http://www.cnpf.fr/hautsdefrance/n/guide-des-stations-forestieres/n:757>). Ces documents font référence et sont systématiquement cités dans les documents de gestion durable que déposent les gestionnaires au CRPF.

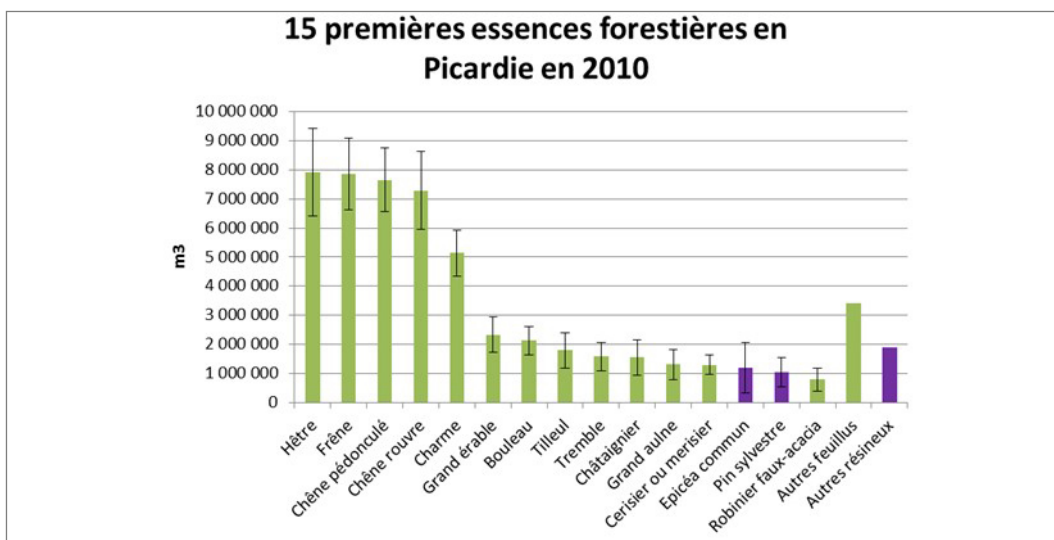
Les stations forestières de la forêt de la Tournelle sont décrites dans le Guide simplifié des stations du Tardenois. Elles se caractérisent par un sous-sol de roches sédimentaires calcaires du secondaire avec des alternances de couches de sables, argiles et meulière du tertiaire. Des plaquages limoneux importants du quaternaire peuvent être observés sur le plateau. Le climat y est océanique dégradé avec des précipitations de l'ordre de 700 à 800 mm/an. Selon ce guide, les deux principales unités stationnelles présentes à la Tournelle sont la « Hêtraie-chênaie-charmaie sur limons neutres à moyennement acides » et la « chênaie-frênaie sur sol neutre à peu acide ».

Ces stations offrent un potentiel de production forestière intéressant avec une large palette d'essences possibles dont les peupliers cultivés et de nombreux résineux.



••• Les peuplements forestiers

Les forêts de l'ex-région Picardie sont constituées à 85 % de feuillus (en surface), dont une part non négligeable de frêne, notamment dans le sud du département de l'Aisne. La surface en peupleraies est conséquente puisque celles-ci occupent 10 % des surfaces boisées. Enfin, les résineux sont très peu développés avec le taux le plus bas de France à 5 %.



La forêt de la Tournelle s'inscrit dans ces grandes lignes avec toutefois deux particularités. Le plan simple de gestion en cours de validité de la forêt de la Tournelle décrit les peuplements de la façon suivante :

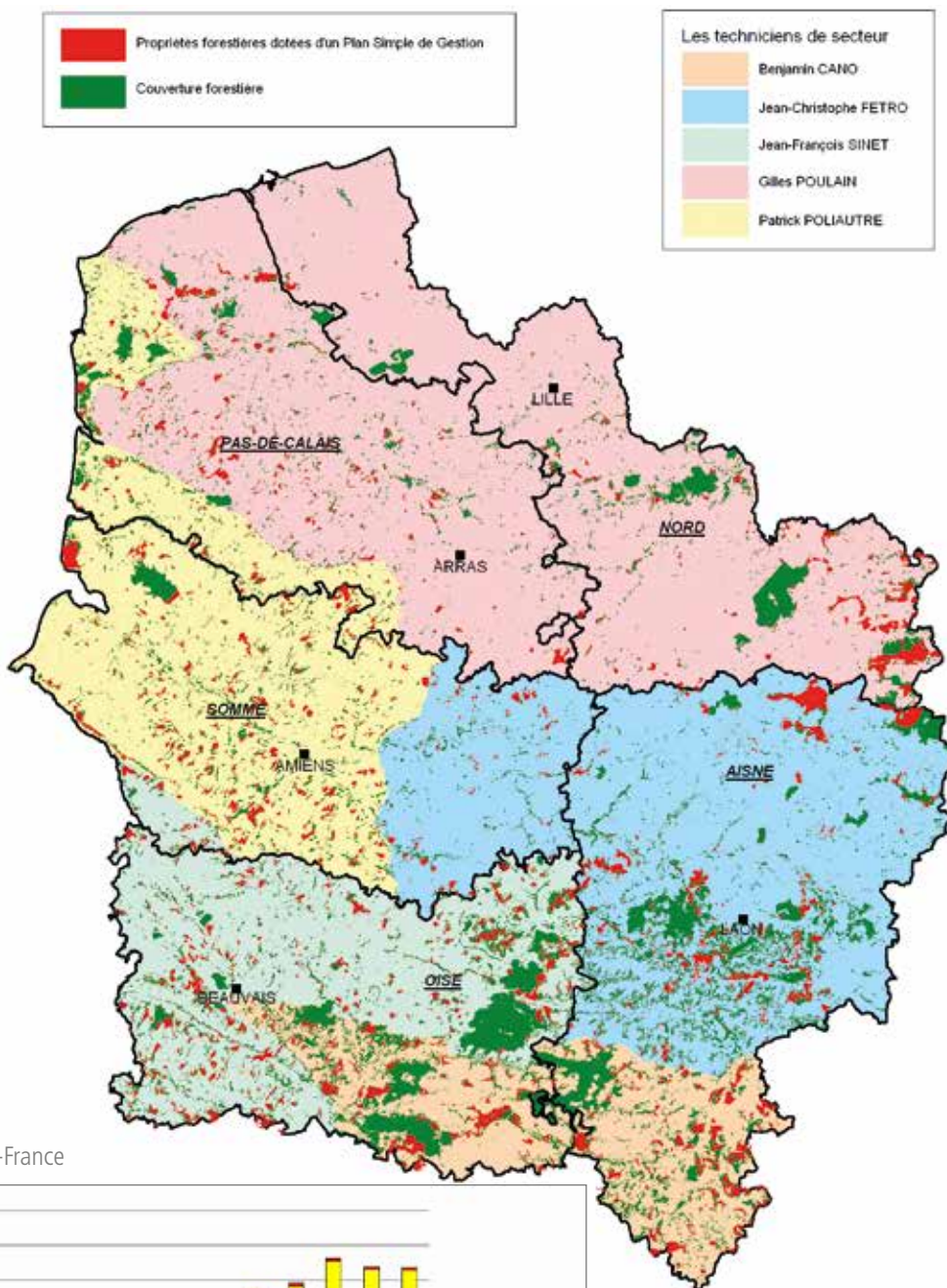
- 20 % de peupleraie
- 10 % de résineux
- 15 % de plantation feuillues et parcelles en renouvellement
- 40 % de mélanges futaie-taillis feuillus riches en réserves
- 15 % de mélanges futaie-taillis feuillus pauvres en réserves

On peut noter que la part de peupleraie y est le double de la moyenne régionale; il en est de même pour la part de résineux. Ces deux particularités sont incontestablement le reflet du dynamisme de la gestion privilégiant une forêt de production dès que cela est possible et valorisant autant que possible les essences à croissance rapide lorsque les stations forestières le permettent.

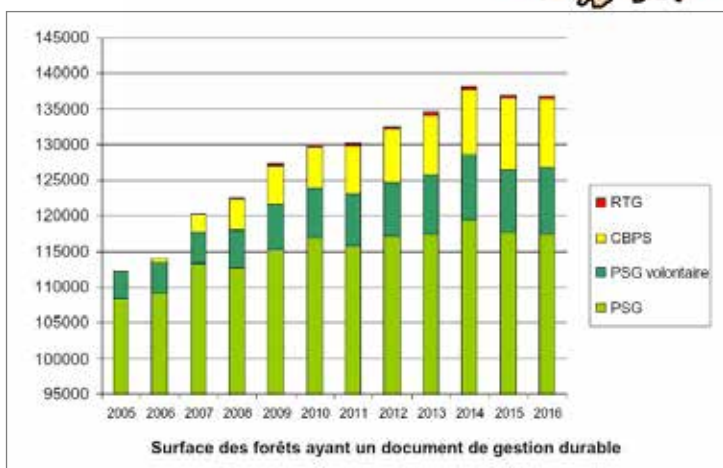
Un regard sur l'évolution des volumes de bois disponibles en forêt dans l'ex-région Picardie nous éclaire aussi sur un phénomène particulièrement accentué dans le département de l'Aisne : l'accumulation de bois en forêt, signe d'un manque important de renouvellement des peuplements. Autre reflet de la perte de dynamisme dans la production forestière régionale, la diminution des surfaces en peupleraie, essence phare de la région qui assurait il y a peu de temps encore plus de 50 % de la production de bois d'œuvre. Chacun aura compris que la forêt de la Tournelle est à contre-courant sur ces deux aspects du paysage forestier picard.



••• Propriété et documents de gestion durable



En Hauts-de-France



La forêt de la Tournelle porte le Plan simple de gestion n° 02-263-4 : il s'agit de la 4^e génération du 263^e PSG reçu dans l'Aisne lors du premier appel de PSG réalisé par le CRPF dans les années 1970.

En Picardie, les bois et forêts appartiennent à l'État pour 21 % des surfaces boisées, ceux des communes et collectivités occupent 5 %, le solde de ces surfaces appartenant aux particuliers pour 74 %.

Le taux de couverture en documents de gestion durable est très bon puisque 91 % des propriétés de plus de 25ha d'un seul tenant disposent d'un PSG en cours de validité. Ce taux, parmi les meilleurs de l'Hexagone, s'explique par le fait que les forêts concernées sont des forêts de plaine à la productivité souvent élevée en comparaison des régions plus montagneuses ou aux stations forestières plus difficiles. Le foncier forestier y est également moins morcelé.

En 2016, 87 % des PSG ont été rédigés par des professionnels. Pour l'essentiel, il s'agit de coopératives forestières dont le périmètre d'action à l'échelle d'un ou deux départements est resté modeste en comparaison des concentrations qui se sont opérées ailleurs en France.

À noter également que près de 10 000 ha de forêt disposent d'un PSG volontaire (surface de 10 à 25 ha), chiffre assez exceptionnel en comparaison des autres régions françaises. Un appui financier constant de la région Hauts-de-France pour soutenir les actions du CRPF en faveur de l'augmentation du taux de couverture en documents de gestion durable, couplé à une aide directe aux propriétaires, a largement contribué à ce résultat.

••• Série historique de photographies aériennes de la forêt de la Tournelle : retour sur l'histoire des politiques forestières de notre pays

Grâce à l'excellent site internet géoportail de l'IGN, il est possible pour tout un chacun de « remonter le temps » jusqu'au début du siècle dernier. Si l'on focalise sur une forêt, il est alors possible de se faire une idée assez précise de la gestion pratiquée, et notamment de localiser les coupes d'amélioration vigoureuses et d'identifier les parcelles renouvelées ou transformées après coupe rase.

L'utilisation d'un Système d'information géographique a permis de superposer le périmètre du PSG de la forêt de la Tournelle sur une série de photographies aériennes datant de 1936 à nos jours. Seules quelques-unes de ces photographies sont reprises ici ; elles permettent de visualiser le dynamisme de la gestion pratiquée de longue date dans ce bois.



Comme partout ailleurs, la gestion en taillis-sous-futaie a dominé jusqu'au début du XX^e siècle. La vue aérienne de 1936 laisse entrevoir des peuplements assez homogènes sur l'ensemble de la forêt avec une densité de réserves relativement faible à moyenne. Aucune coupe rase n'est visible.

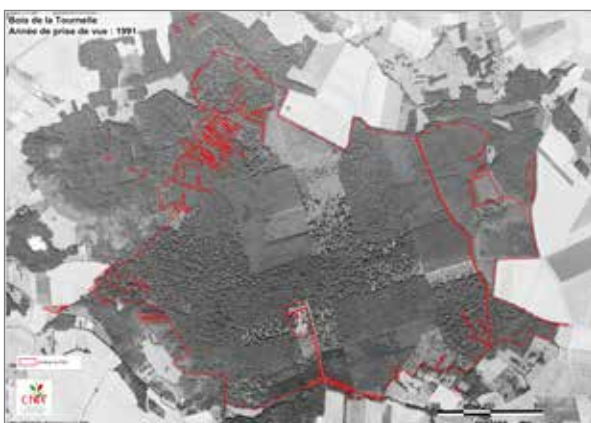


Cette image de 1958 laisse apparaître les premières coupes rases. Celles-ci seront reboisées en résineux et les suivantes connaîtront les premières introductions importantes de peuplier d'après-guerre qui marqueront le début de l'essor de cette essence en région.



Les années 70 et 80 ont été marquées par le développement du FFN et la période de l'AFOCEL pour répondre à l'objectif national de production de masse (combler le déficit commercial du papier) avec l'extension des plantations de peuplier et de résineux.

La photographie aérienne de 1973 présente nettement les grandes coupes rases qui recevront ces peupliers et résineux à la Tournelle.



Dans les années 90, la production de masse cède la place à la recherche d'arbres de qualité; les feuillus précieux (merisier, frêne et grands érables) connaissent un essor important dans cette période. La forêt de la Tournelle n'échappe pas à cette logique avec notamment le développement heureusement modéré du frêne (la chalarose décime aujourd'hui ces peuplements à dominante de Frêne).



Les années 2000 voient l'augmentation de l'influence de la sylviculture proche de la nature entraîner le ralentissement net des coupes rases se traduisant malheureusement souvent par un effort de renouvellement en berne.

La Tournelle échappe à cette logique, notamment parce que le renouvellement des peupleraies et peuplements résineux exige la coupe rase, mais aussi par choix volontaire du gestionnaire.

CONCLUSION

La forêt de la Tournelle présente bien toutes les caractéristiques des forêts du Tardenois, la constance dans une rigueur de gestion orientée vers la forêt de production en plus. Ce choix économique de privilégier une forêt de production amène une réflexion sur la multifonctionnalité de la gestion forestière qui semble parfois figer les propriétaires qui ressentent davantage le poids des enjeux environnementaux (gibier, protection de la nature...) et sociaux (procédures administratives, valeur patrimoniale...). Sans remettre en cause cette idée qui guide la gestion de nos forêts depuis de nombreuses années, la question de la pondération des enjeux se pose avec la nécessité de replacer la production de bois au cœur des préoccupations des propriétaires.

Aussi, la forêt de la Tournelle constitue un exemple, et ce n'est pas un hasard si de nombreuses réunions du FOGFOR ou de vulgarisation forestière s'y déroulent.



LE TEMPS DES TERRITOIRES

Les forestiers face
aux changements climatiques

*PNR du Haut-Languedoc,
14 et 15 septembre 2017*

THÈME

3

INTRODUCTION

Les forestiers face aux changements climatiques Quelles forêts, quels forestiers demain ? → Charles Dereix.....	164
Regard historique sur le climat → Pierre Gresser.....	167
Deux forêts du Haut-Languedoc d'antan et de naguère face aux changements → Michel Bartoli, Natacha Granger (partie Hautaniboul) et Rémy Claire (partie douglas).....	169
Envisager le long terme climatique dans le champ forestier : une résistible émergence → Michel Dupuy.....	174
Et les forestiers français se préoccupent des changements climatiques... Petite (première) histoire d'une émergence → Hervé Le Bouler.....	178
Changement climatique et santé des forêts Quels impacts visibles des agents biotiques dans le sud du Massif central ? → Bernard Boutte.....	182
Approche territoriale et intégration du changement climatique dans les stratégies adaptatives → Élise Bourru.....	188
Agriculture et déprise agricole sur le Parc naturel régional du Haut-Languedoc → Laurie Joubert.....	190
Quelles gestions forestières (en forêt privée) ? Principales voies explorées dans le cadre du projet FORECCAsT → Raphaël Bec et Michèle Lagacherie.....	194
Quelle gestion forestière ? Le point de vue de la forêt publique → Bertrand Fleury.....	198
Un Programme régional de la forêt et du bois pour une forêt occitane pleinement valorisée → Xavier Piolin.....	203
Quelles forêts pour demain ? → Jean-Louis de Torrès.....	208
Une stratégie forestière partenariale ville-campagne → Francis Cros.....	210
Projet de paysage et feux de forêt : penser et agir autrement avec le changement climatique Démarche prospective pour la forêt varoise → Jordan Szcrupak et Adrien Moreni-Atelier.....	212
Enseigner le changement climatique → Sylvain Tillier.....	220
« Nous serons des forestiers climato-concernés » → Ely Jacques-André-Coquin, Alexis Martin, Cédric Azéma, Roseline Labarriere Duchamp.....	223

INTRODUCTION

Les forestiers face aux changements climatiques Quelles forêts, quels forestiers demain ?

→ *Charles Dereix*¹

La quatrième session GHFF « Le temps des territoires » s'est tenue les 14 et 15 septembre 2017 dans le Haut-Languedoc sur le thème « Les forestiers face aux changements climatiques ». Sur cette problématique très générale, l'objectif de cette session était de « visualiser » le changement climatique, de « donner un visage » aux impacts qu'il peut avoir, de mieux percevoir ce qu'il est concrètement, ce que font les forestiers, ce qu'ils peuvent faire, ce qu'ils pourraient faire...

D'ici à la fin du siècle, des changements climatiques majeurs sont certains, et leurs impacts sur la forêt seront très certainement négatifs si l'homme ne l'aide pas à s'adapter. Cette certitude sur le fait s'accompagne d'un épais brouillard sur les formes de ces changements et impacts : où, quand, comment se manifesteront-ils ?

Face à cet enjeu, les gestionnaires forestiers publics et privés s'interrogent : comment gérer les boisements existants ? Comment faire un choix pertinent sur les essences forestières ? Comment maintenir la multifonctionnalité ? Ils doivent décider maintenant et choisir leurs routes dans ce brouillard. Enjeu inquiétant, angoissant même, et qui pourrait devenir paralysant.

Ce n'est pas le cas dans le Parc naturel régional du Haut-Languedoc. Ce Parc est situé dans une zone de confluences climatiques unique, où les changements de milieu et de climat sont assez brusques. Il est et sera donc impacté plus durement par le changement climatique, dans un espace où la forêt occupe 67 % du territoire. Les forestiers, publics et privés, les élus, les scientifiques s'y sont mis en mouvement, mobilisant les énergies locales et toutes les ressources de la science pour rendre possible un futur pour les forêts, tant celles issues des boisements FFN que les peuplements d'origine naturelle.

En partenariat avec ces acteurs locaux, cette session a débuté par une journée de terrain. Sous la conduite des représentants du Parc, du CRPF, de l'ONF et du DSF, elle a été l'occasion de parcourir différents peuplements, de douglas en particulier, de fait plutôt des peuplements à enjeux forts que des lieux de dépérissements. Le propriétaire privé d'une belle douglaie plantée en 1967, les techniciens, chercheurs et gestionnaires ont expliqué, au long de la journée, comment ces peuplements sont gérés aujourd'hui, quelles solutions de gestion et de renouvellement, le plus souvent basées sur l'expérience et l'observation, ils mettent en œuvre. Ils ont montré comment ces parcelles sont observées et analysées, comment les outils actuels, ou en construction grâce au très intelligent projet Life Foreccast, permettent déjà et permettront mieux encore d'établir un diagnostic, d'évaluer le niveau de risque et de proposer des scénarios d'avenir. La tournée s'est terminée au pied des douglas de la forêt domaniale des Avant-Monts, arbres de 75 ans, de plus de 50 m de hauteur et d'une rectitude parfaite – pincement au cœur à l'idée que ces arbres magnifiques pourraient, avec les changements climatiques, ne plus être en station...

Classiquement, la seconde journée, le vendredi 15, s'est tenue en salle. Selon la pratique habituelle du GHFF, elle a permis de croiser, sur ce territoire et sur cette problématique, les regards de l'histoire, de la géographie, de la sociologie, ceux aussi des praticiens, des chercheurs et des élus. Deux interventions très éclairantes ont terminé la journée, celle d'un paysagiste, à partir d'un couplage pertinent entre la méthodologie du projet de paysage et la thématique incendie, et celle d'un enseignant en aménagement forestier au lycée forestier André Alquier de Saint Amans-Soult sur la question « comment enseigner le changement climatique ? ».

¹ Ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts – Président du GHFF

Les pages qui suivent restituent ces images, ces informations, ces réflexions, ces interrogations, ces suggestions et pistes d'avenir ? Quelle synthèse en faire ?

Sur le terrain, nous avons vu peu, voire pas de dépérissement : une parcelle de pins Laricio frappés par la maladie des bandes rouges, quelques sapins ou douglas présentant des signes de défeuillaison, en tout cas pas de peuplements ravagés, pas de grandes surfaces d'arbres morts. Ces peuplements ravagés, ils ont bel et bien existé après la canicule de 2003 et avec les étés secs qui ont suivi : sapins de Vancouver aujourd'hui à peu près totalement disparus, épicéas dans le Tarn et dans l'Hérault, sapins pectinés dans l'Aude et parfois douglas lorsqu'ils avaient été plantés sur des sols trop filtrants. Depuis lors, le phénomène est plus lent, plus discret : le dépérissement du douglas n'est pas spectaculaire, il n'en est pas moins réel, pertes de ramifications et mortalités de branches... Les arbres morts sont rapidement exploités.

Le signe le plus clair, c'est dans le comportement des acteurs que nous l'avons trouvé.

Avec la présentation par le CRPF, dans la parcelle de douglas de M. et Mme Berry, de l'outil Bioclimsol proposé par l'IDF (Jean Lemaire). Cet outil, développé ici dans le cadre du projet Life Foreccast, cherche à apprécier les données pertinentes d'une parcelle, prioritairement sol et réserve en eau utile réelle, afin de dresser un bilan bioclimatique permettant d'apprécier le niveau de risque de dépérissement dans le cadre d'une hausse de température fixée à + 1 ou +2 ° C. Il veut être ainsi un outil d'aide à la décision pour le propriétaire et lui permettre d'asseoir ses choix de gestion, essences et sylvicultures, sur des bases plus sûres. Couplé avec l'approche ARCHI, également développée par le CNPF, ainsi qu'avec le protocole d'appréciation des défeuillaisons du Département Santé des forêts, le diagnostic des peuplements dans la perspective des changements climatiques devient plus sûr, plus rigoureux.

Nous l'avons ressenti aussi à travers le comportement pragmatique des forestiers, ancré dans une vigilance permanente, fait à la fois de prudence, d'observation, d'attention au terrain et à ce qu'il manifeste. Devant de très beaux peuplements de douglas, cette vision terrain a été explicitée par deux responsables d'unité territoriale de l'ONF sur le mode « face à ces changements climatiques, lorsque je dois renouveler un peuplement, j'ai deux voies possibles ; si je dois reboiser, et si le sol s'y prête, je privilégie le cèdre dont je vois bien qu'il donne de très bons résultats ; mais j'ai tendance à préférer la régénération naturelle à partir des différentes essences qui sont sur la parcelle et en favorisant le mélange. » De fait, et les documents d'orientation de gestion de l'ONF le formalisent avec le recours à l'essence en « optimum stationnel », face à ces incertitudes, l'action se construit sur l'observation, l'expérience, un suivi documenté ; elle se déploie avec prudence et pragmatisme, selon l'adage populaire « on ne met pas tous ses œufs dans le même panier ».

À l'écoute de ces forestiers, publics et privés, propriétaires et gestionnaires, ici efficacement réunis sous le pilotage du Parc naturel régional au sein du projet Foreccast, on comprend que les changements climatiques sont bien réels : les acteurs sont mobilisés, ils ne baissent pas les bras, ils agissent déjà, ils se donnent les moyens d'agir de façon plus sûre et plus efficace.

Une autre image à ne pas plus négliger est celle de la « forêt envahissante », ces parcelles en déprise agricole, abandonnées à la friche. Ces terres de culture s'inscrivaient dans une économie rurale qui, à force d'un travail dur et chichement rémunéré, était équilibrée. Avec l'exode rural et les mutations sociologiques, cette économie s'est effondrée. Aujourd'hui non productives, non gérées, ces terres deviennent porteuses de risques d'incendie et de fermeture des paysages. Aux changements climatiques s'ajoutent d'autres changements : cette situation complexe appelle des réponses nouvelles...

Quelles forêts demain ? Et quels forestiers ? Au terme de ces deux journées, comment répondons-nous à ces deux questions ?

Bien difficile de répondre à la première. Ce qui est sûr, c'est qu'il y aura des changements. Alors que dans le passé, les forestiers pouvaient considérer l'environnement naturel comme stable, aujourd'hui

l'incertitude prévaut : il y aura des changements, on ne sait pas exactement lesquels et on ne sait pas exactement comment ils impacteront les forêts.

En revanche, un portrait du forestier de demain se dessine.

Un forestier vigilant, en alerte. Un forestier qui observe, qui enregistre les changements, les signes, les évolutions : la surveillance devient un acte permanent de gestion, elle est documentée, elle apporte des références sur lesquelles appuyer les choix de gestion.

Un forestier qui agit, avec pragmatisme mais avec détermination : le pire serait de ne rien faire. On ne sait pas tout, on ne saura jamais tout – mais a-t-on jamais tout su en matière de forêt ? Les acteurs de la forêt en Haut-Languedoc ont entrepris, selon la formule de Raphaël Bec, de « co-construire une démarche d'amélioration et d'apprentissage en continu ».

Le mot d'ordre, incontournable, est de réduire les marges d'incertitude sur les changements climatiques, d'accroître les connaissances sur les essences forestières, d'affiner les outils d'analyse et d'évaluation des peuplements ainsi que les techniques de sylviculture. Recherche et Développement doivent être mobilisés, recherche fondamentale, bien sûr, mais aussi R et D sous une forme participative, comme le fait ce très pertinent projet Foreccast.

Deux suggestions en particulier : donnons toute sa place au travail sur les matériels forestiers de reproduction. Devant le constat que telle essence n'est plus, ou risque de ne plus être en station, ne négligeons pas la dimension génétique car une autre provenance, d'une part, l'amélioration génétique, d'autre part, peuvent répondre aux nouvelles conditions écologiques – ceci est particulièrement vrai dans le cas du douglas. Et regardons la forêt méditerranéenne : elle est aux avant-postes du changement climatique, ce qui s'y passe doit y être suivi de près comme les prémices de ce qui pourrait se passer ailleurs ; ce qui s'y fait, ce qui s'y fera doivent nourrir la base documentaire de références à disposition de la communauté forestière.

Apparaît ainsi une autre caractéristique du forestier : il est un professionnel « collectif », il ne travaille pas seul, il relève d'une équipe, d'une communauté.

Tout ce que nous venons de dire sur les besoins de savoirs et de références appelle d'évidence un travail en commun. Si l'on aborde la forêt par la gestion, on voit bien que la petite forêt communale, la petite forêt privée ne peut pas mener sa vie toute seule, isolée : se regrouper pour partager la gestion forestière quotidienne est de plus en plus une nécessité au regard des moyens disponibles, qu'ils soient humains ou financiers, mais au regard aussi de l'efficacité. Et, si l'on monte d'un cran encore, on voit aussi très bien que la forêt est un élément d'aménagement du territoire, et que c'est au sein de projets territoriaux partagés, dans une réciprocité associant ville et campagne, selon la recommandation du président des collectivités forestières d'Occitanie, que les forêts, qu'elles soient existantes ou en devenir, trouveront leur pleine place et leurs meilleures perspectives d'avenir. La méthodologie du projet de paysage suggérée par l'atelier de paysage Saltus constitue une voie tout à fait intéressante pour la construction de ce projet territorial de développement durable.

Enfin, le forestier de demain doit garder toute son humilité face à une situation qui le dépasse. « Imiter la nature », « On ne commande à la nature qu'en lui obéissant », ces formules chères au forestier expriment son attachement à respecter la nature, ses cycles, ses lois. « Enseignons-nous le changement climatique ? » « Non, répond Sylvain Tillier, enseignant en aménagement forestier, nous formons nos élèves à intégrer le phénomène dans les activités et choix sylvicoles ou d'aménagement, et à être ainsi de « bons forestiers » qui sauront agir et réagir face à ces changements. » Et ses élèves l'entendent bien ainsi, qui veulent être des forestiers « climato-concernés ».

Regard historique sur le climat

→ *Pierre Gresser*²

Parmi tous les facteurs naturels explicatifs de l'évolution forestière, le climat joue un rôle fondamental. Or, depuis la seconde moitié du XX^e siècle, la connaissance dans ce domaine a progressé de façon impressionnante, le réchauffement de l'époque contemporaine expliquant en partie la multiplication des recherches et des résultats obtenus. Loin de nous l'intention de dresser la liste des disciplines investies, mais il est possible de les regrouper en deux ensembles distincts.

D'une part, l'archéologie, les documents écrits, l'iconographie relèvent d'une approche traditionnelle, incontournable. Mais la nature des matériaux utilisés ne permet pas de remonter très loin dans le temps. C'est vrai pour les textes, qui ne deviennent nombreux qu'à partir du Moyen Âge (XIV^e et XV^e siècles surtout). C'est encore plus évident pour la photographie, permettant de montrer l'évolution des glaciers alpins, par exemple. Et l'on pourrait joindre à ce qui précède, les relevés thermiques formant des séries continues, très utiles mais essentiellement à partir du XIX^e siècle. D'autre part, le recours à des sciences plus ou moins récentes ouvre des horizons sans fin et force l'admiration par leur diversité. Palynologie, dendrochronologie, sédimentologie (lacustre et marine), glaciologie, observation de l'activité solaire, géochimie, analyse moléculaire... Actuellement, le champ des connaissances couvre 500 millions d'années avec une fiabilité de plus en plus grande.

Pour nous limiter au Quaternaire (dont les débuts varient selon les études de 2,5 à 2 millions d'années), soulignons qu'il correspond à de grands cycles climatiques de 100 000 ans, mais avec, à l'intérieur de chacun d'entre eux, des cycles moyens et courts qui s'emboîtent les uns dans les autres. Chaque cycle de 100 000 ans est composé de phases glaciaires et interglaciaires. Des premières retenons qu'elles sont marquées par des glaciations : Gunz, Mindel, Riss et Würm, pour citer les dernières et les plus importantes. Quant aux secondes, elles forment des périodes plus clémentes : c'est ainsi que nous nous situons dans un interglaciaire depuis 12 000 ans. À défaut de faire un bilan des connaissances sur toutes les grandes périodes précitées, contentons-nous d'une approche sur l'Holocène et le dernier millénaire (XI^e-XX^e siècle).

Ce sont les forages de la calotte glaciaire du Groenland qui ont permis de dater les débuts de l'Holocène de 9 700 avant notre ère. Il s'agit d'une période relativement stable par rapport aux variations des grands cycles glaciaires-interglaciaires. À l'échelle de la planète, la température fut supérieure de 4° à 5° Celsius par rapport à celle qui prévalait au maximum d'une phase glaciaire.

Une des grandes caractéristiques de l'Holocène réside dans les premières interventions de l'homme sur le milieu naturel. Alors que, depuis les origines, l'homme pratiquait la chasse, la pêche et la cueillette, à partir du Néolithique (pour l'Europe occidentale, du VI^e millénaire jusqu'à la fin du III^e millénaire et les débuts du II^e), il se sédentarisa, réalisa des progrès techniques qui lui permirent de pratiquer l'agriculture, tout en élevant des animaux. Mais de cette période datent aussi les premières attaques contre les forêts. Certes, il ne s'agissait pas de défrichements massifs, mais de pratiques qui n'allaient pas cesser avec des temps forts et des phases faibles. Pour la première fois de son histoire, l'homme entreprit la modification du milieu végétal.

² Professeur émérite d'Histoire médiévale, Université de Franche-Comté – Vice-président du GHFF

Si nous tournons notre regard vers le millénaire qui précède le XXI^e siècle, les XI^e-XIII^e siècles ont connu l'Optimum climatique médiéval (OCM). Mondialement attesté, il se caractérisa par une augmentation de la température, des précipitations variables mais pas suffisamment nombreuses et intenses pour nuire fréquemment aux hommes. Globalement, ils vécurent dans une période qui leur fut favorable. Sans faire du climat un déterminisme de l'histoire humaine, constatons que c'est au cours de l'OCM que l'Europe occidentale connut son apogée. Parmi toutes les manifestations de celui-ci, les grands défrichements augmentèrent la superficie agricole utile, indispensable à une population qui s'accrut fortement.

Tout allait changer avec le Petit Âge Glaciaire (PAG), durant un demi-millénaire du XIV^e siècle jusqu'au milieu du XIX^e. L'expression a été créée par l'Américain F.E. Mathes (*Little Ice Age*) après la mise en évidence du phénomène glaciaire. En effet, dans les décennies 1950-1970, des glaciologues travaillant sur les Alpes suisses et autrichiennes révélèrent l'avancée des glaciers de la fin du XIII^e siècle jusqu'à 1850 environ. Cette crue glaciaire ne fut pas continue. Si les avancées maximales datent de 1350-1400, 1650, 1850, il y eut des reculs variables selon les glaciers vers 1500, 1750. Le PAG est l'épisode le plus récent d'une série de progressions glaciaires dans les Alpes au cours de l'Holocène, mais il a laissé des empreintes sur tous les continents. La diminution de la température à l'échelle globale fut de 1° Celsius approximativement. En Europe occidentale, la pluviosité s'accrut.

Il est trop tôt pour connaître toutes les conséquences du PAG sur les forêts. Une certitude : alors que, dans les Alpes, l'altitude supérieure de la forêt avait été de 2 400-2 300 mètres pendant des millénaires, elle dépassa rarement 2 150 mètres pendant le PAG. Nous ignorons ce qu'il en fut pour les essences.

Dans un autre domaine, le XIV^e siècle a été souvent opposé à l'OCM. Si ce dernier ne semble pas avoir connu de famines, tel n'est pas le cas avec le début du PAG. Par exemple, les années 1315-1317 sont restées célèbres pour la crise de subsistance. Et il y en eut d'autres ultérieurement. Marcel Lachiver a bien montré dans *Les années de misère. La famine au temps du Grand Roi* (Paris, Fayard, 1991) l'importance des catastrophes climato-frumentaires (famines par manque de céréales panifiables) des années 1693-1694 et 1709, avec les conséquences socio-politiques. À en croire Emmanuel Garnier, auteur d'un ouvrage de référence (les dérangements du temps. 500 ans de chaud et de froid en Europe, Paris, Plon, 2010), le PAG a été « un des pires épisodes climatiques de l'histoire du genre humain ».

À partir du milieu du XIX^e siècle, commença un réchauffement climatique où, pour la première fois, l'homme a une part de responsabilité. Cette modification du milieu naturel, qui n'allait pas cesser de se développer, poussa, en 2000, le Néerlandais P. Crutzen (prix Nobel de Chimie) à proposer de parler d'Anthropocène. En effet, la révolution industrielle a pour conséquence, entre autres, de produire des gaz à effet de serre (consommation d'énergie) qui s'ajoutent à l'effet de serre naturel. Parmi les conséquences catastrophiques, la multiplication des calamités naturelles et l'accroissement de leur intensité ponctuent de plus en plus l'information. Face à ce fait, dont l'accélération surprend tous les spécialistes, quelle politique faut-il conduire pour permettre à la forêt de résister aux températures de plus en plus élevées ? Tel est le défi lancé à la communauté internationale, à condition que nul ne s'en soustraie. En prenant comme champ de réflexion un territoire très précis (Parc naturel régional du Haut-Languedoc), le GHFF contribue à nourrir une problématique très complexe. En effet, retenir des essences pour les décennies futures afin que la forêt supporte une augmentation de la température dont on ignore ce qu'elle sera à court, moyen et long termes, relève de choix que nul ne peut garantir.

Deux forêts du Haut-Languedoc d'antan et de naguère face aux changements

→ *Michel Bartoli, Natacha Granger* (partie Hautaniboul)
et *Rémy Claire* (partie douglas)³

Éloignons-nous des statistiques et des éléments généraux pour traiter de l'histoire des forêts du Haut-Languedoc au travers de deux d'entre elles. L'ancienne forêt royale d'Hautaniboul⁴ est le meilleur exemple possible pour illustrer les changements imposés aux peuplements de cette région du midi toulousain depuis que des archives en content l'histoire. Les douglas « des Américains », eux, nous rappellent que cette essence, aux résultats localement remarquables, fut, quant à ses débuts, une étonnante application bijective de l'industrie mazamétaine du délainage.

Hautaniboul, une forêt au travers des siècles

Aujourd'hui intégrée (pour 690 ha) à la forêt domaniale de la Montagne Noire, la forêt d'Hautaniboul fait partie des rares noyaux anciens des massifs du Parc naturel régional du Haut-Languedoc (fig. 1). Elle est pourtant la parfaite image des avatars des civilisations et des propriétaires qui se sont succédé au cours des siècles.

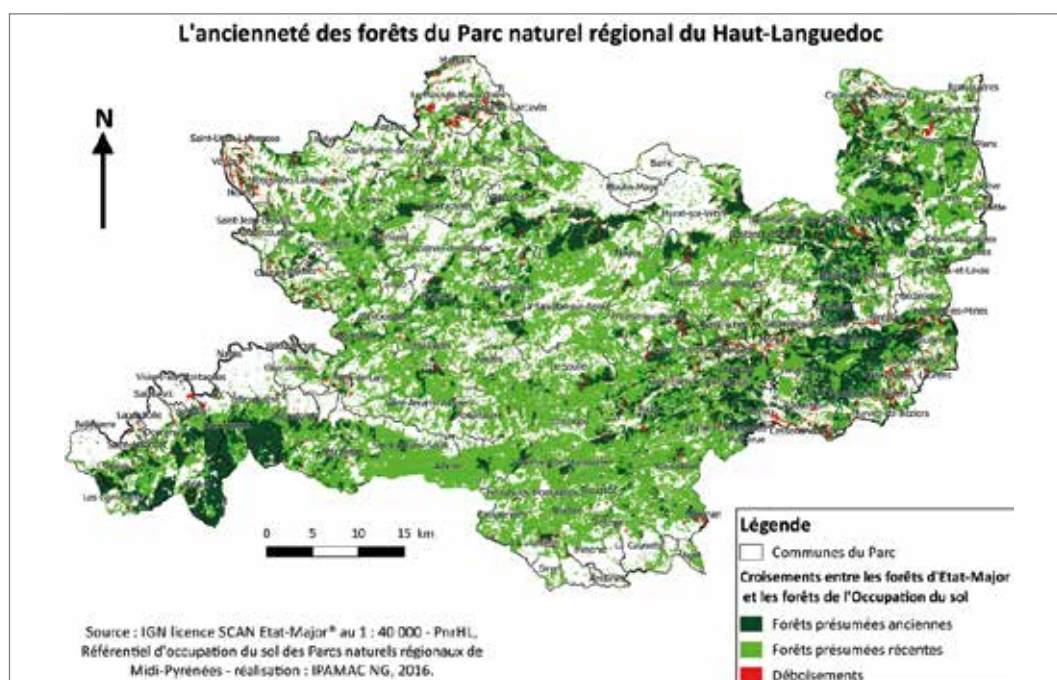


Figure 1 : en vert foncé, les forêts présentes sur la carte d'État-major de 1860. Les forêts créées – par enrésinement de terres agricoles abandonnées – depuis 1930 forment l'essentiel du paysage actuel du Parc naturel régional du Haut-Languedoc.

1 = forêt d'Hautaniboul – 2 : Les Faillades

³ Michel Bartoli : Ingénieur en chef honoraire des Eaux et Forêts – Natacha Granger : géographe, alors chargée de mission « cartographie des forêts anciennes » du PNR du Haut-Languedoc - Rémy Claire : enseignant au lycée forestier André Alquier de Saint-Amans-Soult (81)

⁴ Littéralement des « hautes nébulosités », la forêt, qui s'étage entre 300 et 900 m, est souvent recouverte de nuages.

••• Une forêt chargée de l'histoire du midi toulousain

D'abord partie du domaine du comte de Toulouse, elle est incorporée à celui du roi de France en 1272. Ses sénéchaux successifs y conservent deux gardes : un à 12, l'autre à 10 livres tournois (Gilles, 1966⁵). En 1444 et 1468, les droits d'usage au bois mort et au pâturage de trois des communautés voisines (Verdalle, Escoussens et Massaguel) sont confirmés par la maîtrise des Eaux et forêts du Languedoc qui fait alors ses débuts.

Comme partout dans le Sud-Ouest, c'est lors de l'exemplaire réformation menée par Louis de Froidour de 1666 à 1673 que sont décrits et cartographiés les peuplements. C'est alors une forêt exclusivement feuillue, essentiellement une hêtraie. La production de charbon de bois est considérable, toujours accompagnée de pâturage. La figure 2 résume le constat alors réalisé par les arpenteurs du commissaire réformateur.



Figure 2 : état des peuplements en 1669⁶ (Source modifiée : ADHG, 8 B 59)

Nationalisée à la Révolution, la forêt est alors traitée en taillis. À partir de 1856, les opérations de remise en état sont entamées. Il ne reste que 167 ha de peuplements un peu âgés qui vont être progressivement régénérés alors que le reste était « *laissé hors exploitation pour se refaire* »⁷, c'est dire ! Des enrésinements en pin sylvestre et sapin débutent, l'épicéa est introduit un peu plus tard. Le chêne profite naturellement du premier « changement climatique » induit par la présence de nombreuses places de landes au micro climat trop sec pour le hêtre. Dès 1886, la forêt est en net rétablissement. Elle est aménagée par la méthode des affectations permanentes qui paraîtra bien trop rigide dès 1923. C'est avec ces changements que la forêt reprend forme devant les forestiers enthousiastes (fig. 3).

⁵ Gilles H., 1966 – L'administration royale des Eaux et forêts en Languedoc au Moyen Âge. *Bull. philologique et historique du comité des travaux historiques*, p. 331-373.

⁶ Une « remise » est un rejet de taillis.

⁷ Eaux et forêts, 1923. *Révision d'aménagement de la forêt domaniale d'Hautaniboul*. Manuscrit, 132 p. (ADHG, 2477 W 213)

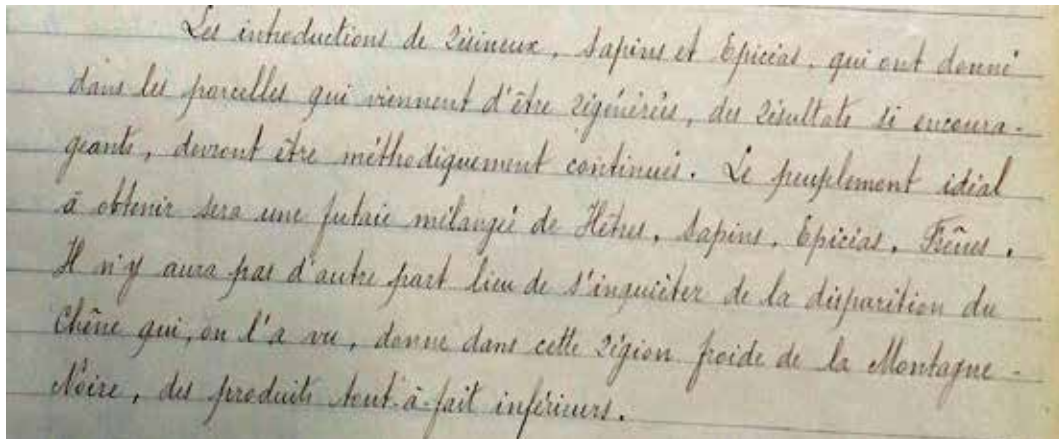


Figure 3 : extrait de l'aménagement de 1923. Il fixe un objectif de futaie d'essences variées qui sera poursuivi jusqu'à aujourd'hui. (Source : ADHG, 2477 W 213)

Le charbonnage y est encore présent, le pâturage a disparu. Depuis, d'autres essences résineuses, douglas en tête, y ont été plantées. L'épicéa, dont le caractère non « longévif » était déjà souligné en 1923, est en voie d'élimination en particulier « suite à la sécheresse de 2003 qui a provoqué son dépérissement et sa récolte massive »⁸. Aujourd'hui, la forêt est conforme aux objectifs de 1923 (fig. 4).

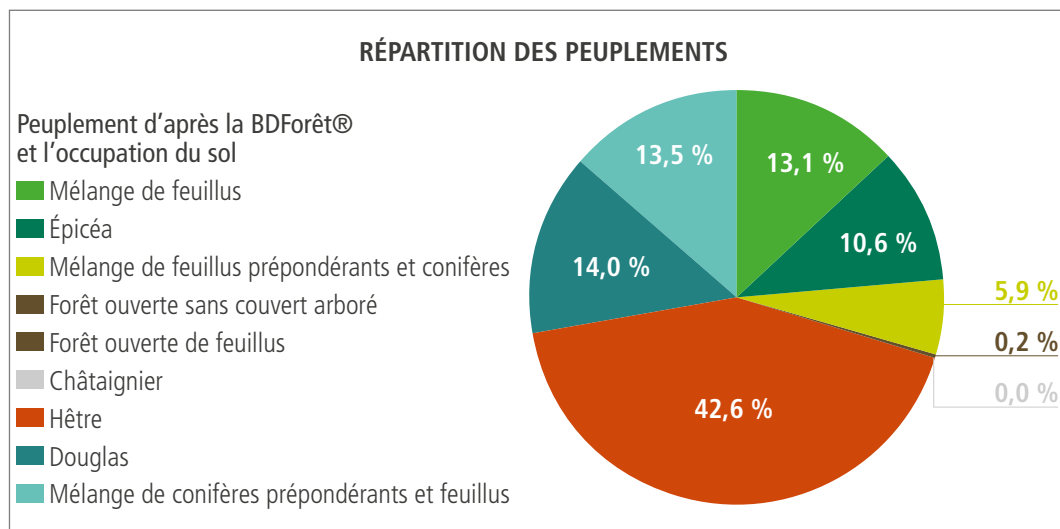


Figure 4 : répartition des essences en 2012 à Hautaniboul (Source : N. Granger et PNR du Haut-Languedoc)

On voit bien là que l'ancienneté d'une forêt ne préjuge en rien son caractère naturel : en un siècle, Hautaniboul est passée d'une forêt de hêtre (70 %) et de chêne (30 %) à ce qui est représenté figure 4. On peut également estimer que le traitement en taillis, les prélèvements de bois mort et même des zones d'érosion, provoquée par les considérables abats d'eau (1860, 1880, 1910), sur des coupes rases ont fortement porté atteinte à cette naturalité.

⁸ ONF, 2010. *Forêt domaniale de la Montagne Noire*; révision d'aménagement forestier (2011 - 2030), 116 p.

Et l'avenir ? Les gestionnaires d'aujourd'hui le perçoivent à nouveau avec de grands changements : « les séquelles des sécheresses et canicules récurrentes de ces dernières années se sont manifestées par le dépérissement d'une grande partie des épicéas. [Il faut donc adopter] une nouvelle version du choix d'essences objectifs à mettre en place lors des reboisements ». À cette problématique sylvicole s'ajoute celle de la ressource en eau qui apparaît désormais clairement comme une responsabilité considérable d'Hautaniboul : « la ressource en eau potable, atout majeur de ce territoire, est aujourd'hui de plus en plus convoitée. Sa protection au service de la population et de la santé publique implique une gestion forestière coordonnée et adaptée ».

Le douglas tarnais, un enfant du délainage

Entre 1890 et les années 1970, Mazamet fut le premier centre mondial de l'activité du délainage : les peaux de moutons achetées en Australie, Argentine... y étaient délainées et la laine repartait dans les pays à forte industrie textile (Chine...), les peaux étant traitées par les très nombreux mégissiers de la région. Sait-on que le douglas tarnais et le délainage sont historiquement liés ?

À partir de 1871, le grand industriel du délainage qu'était Gaston Cormouls-Houlès se passionna pour son vaste domaine tarnais des Faillades, dans les monts de Lacaune. Il le reboisa en partie en sapin et en épicéa. Ce fut son fils Ferdinand, qui y introduisit les premiers douglas : entre 1910 et 1915, en furent plantés quelques hectares ; ils formèrent ainsi la première douglasaie tarnaise. Les autres industriels du délainage eurent très vite la leur, même si l'épicéa resta un temps la première essence de reboisement départementale.

Le lien culturel entre ces dynasties protestantes et l'action forestière est illustré par le fait que, dans les années 1930, la *Société coopérative de reboisement de la Montagne Noire* fut présidée par Charles Cormouls-Houlès, petit-fils de Gaston. En juin 1956, lors d'une visite du Comité européen des Forêts aux Faillades, son arrière-petit-fils, Hubert, précisera que les douglas avaient été introduits selon les « directives adoptées en 1871 » par son trisaïeul.

C'est là qu'en 1945, un commando de parachutistes américains, largué pour appuyer des maquis locaux va se réfugier quand besoin est. La parcelle s'appellera désormais le « bois des Américains ». En 2009, il a fallu abattre le plus haut de ces douglas, il dépérissait. Il détenait alors, et de loin, le record de hauteur pour un arbre tarnais : 54 m. Ses voisins, laissés sur pied, s'activent pour être sur la première marche du podium du Championnat de France.

Après les dramatiques inondations du bassin versant du Tarn en 1930, la Montagne Noire et les Monts de Lacaune furent massivement enrésinés en épicéa. Les familles d'industriels du délainage, et elles seules, plantèrent également du douglas. Quant à l'administration des Eaux et forêts du Tarn, elle utilisait l'épicéa jusqu'à ce que les résultats évidents de la réussite du douglas dans les propriétés des délaineurs ne lui fassent adopter ce dernier.

••• Le douglas, un arbre adapté et adopté

C'est dans les années 60 qu'arrivent sur le marché tarnais des grumes de douglas de belles dimensions issues des premiers boisements des familles des délaineurs. Immédiatement, les scieurs et les architectes sont séduits par ce bois aux couleurs chaudes et aux excellentes qualités mécaniques. Le marché se lance vite et l'arrivée en production des vastes surfaces plantées juste avant la guerre et, plus encore, après la guerre permet de générer une véritable industrie.

En 10 ans, le parc à grumes d'une grosse scierie de Labruguière a totalement changé de couleurs, passant du blanc de l'épicéa au rouge-orange du douglas. Enfin, toujours dans le Tarn, montrant que l'intégration de l'espèce américaine dans le symbole du patrimoine français est une parfaite réussite, la « baguette cuite au feu de bois » du boulanger de Payrin l'est en partie avec des bûches de douglas.

••• Le douglas, devenu un élément du patrimoine du Tarn

Parce que très tôt exclusivement associé au délainage mazamétain, le douglas peut déjà être considéré comme un élément du patrimoine tarnais. Aujourd'hui, la maison de maître ou de campagne d'un ancien délaineur, la grosse ferme qui y est associée, le tout devant une plantation de douglas constituent un paysage véritablement patrimonial (fig. 5), un tout indissociable et exclusif de cette région de France. Le délainage a disparu, le douglas est resté tarnais.



Figure 5 : le domaine d'un ancien industriel du délainage surplombé par une plantation de douglas
(© Rémy Claire)

CONCLUSION

Avec, en fait, peu de différences, ces portraits trop rapidement esquissés des forêts d'Hautaniboul et des Faillades sont très proches de la quasi-totalité des forêts du parc du Haut-Languedoc. Ils illustrent les considérables changements des pratiques, des besoins des hommes et, au final, des paysages de la Montagne Noire et des Monts de Lacaune. Ils montrent également, fort bien pensons-nous, les comportements des forestiers qui, depuis plus de sept siècles, œuvrent autant qu'ils le peuvent, à la protection et (re) création des massifs en tentant d'anticiper l'avenir et de corriger les erreurs qui ont pu être commises.

Envisager le long terme climatique dans le champ forestier : une résistible émergence

→ *Michel Dupuy*⁹

En matière d'aménagement forestier voire de politique forestière, longtemps le climat a été considéré comme une donnée stable, en dehors des événements climatiques dont l'ampleur sur le long terme ne pouvait pas être prévue : périodes de sécheresses, tempêtes. Or, avec l'effet de serre, le climat devient instable, incertain et avec la certitude de l'augmentation des températures. La foresterie doit prendre en compte désormais cette incertitude.

Aujourd'hui, le fait est désormais reconnu en France et dans le monde forestier au point que les futures plantations sont envisagées avec ce paramètre. Dans cette perspective, les changements viendraient de la nature, et les scientifiques et ingénieurs forestiers disposeraient des cadres interprétatifs. Le changement climatique, désormais sur la place publique, paraît s'être imposé de lui-même. En fait, sans pour autant nier le phénomène, il est d'abord une construction sociale co-construite par les scientifiques et le politique depuis 1948.

Avant de développer plus en avant mes propos, il faut prendre conscience de la place de la forêt face au changement climatique. En effet, elle endosse plusieurs rôles, d'abord elle est la cause (la déforestation), elle en est le remède (le puits de carbone), mais elle en est la victime. C'est ce dernier aspect qui pointe davantage depuis 2003.

Au niveau international, mais également national, le changement climatique rentre réellement dans l'agenda politique en 1988. Sur le plan scientifique, il date de 1979, même si sa construction remonte au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. Si la prise de conscience remonte à la fin des années 1980 dans le monde forestier, la prise en compte de ce paramètre en matière sylvicole a mis près de 20 ans, malgré les efforts entrepris au sein du ministère de l'Environnement voire du ministère de l'Agriculture et de la forêt. En fait, si le thème était « nouveau », il s'est inscrit dans des politiques, des débats qui eux étaient déjà anciens : bois énergie, reboisement, bois construction, incendies, etc.

Le débat sur le réchauffement de la planète a refait surface en 1948. À l'époque, il est une hypothèse portée par une poignée de chercheurs aux États-Unis et en Suède. Assez rapidement la forêt et la végétation sont écartées des modèles. En effet, si les végétaux absorbent le carbone, la déforestation fait que le bilan est nul. Pour les scientifiques, seuls les océans jouent un rôle de régulateur. En 1970, les biologistes du laboratoire national d'Oak Ridge (Tennessee) remettent en cause ce modèle et insistent sur l'importance de la forêt dans le cycle du carbone, mais surtout sur son rôle dans la hausse du CO₂. Dès 1975, un économiste états-unien estime que pour lutter temporairement contre la hausse du gaz carbonique, il faut reboiser. Toutefois, à cette époque, le débat est encore partagé entre le global *warming* et le global *cooling*. À la fin des années 1970, c'est la première version qui triomphe. Elle est affirmée lors de la première conférence mondiale sur le climat, toutefois elle s'inscrit encore dans le très long terme de 50 à 100 ans.

Dans la construction scientifique de cette problématique, la France est absente, les chercheurs français sont très minoritaires et les forestiers inexistantes. Malgré tout, sous l'impulsion d'institutions extérieures comme l'OMM ou le PNUE, des programmes sur le cycle du carbone sont lancés en

⁹ Chercheur associé à l'Institut d'Histoire moderne et contemporaine, UMR 8066-CNRS ENS Paris.

France notamment dans le cadre du PIREN de 1980 à 1983. L'inquiétude porte à l'époque sur la hausse du niveau des océans et les conséquences possibles pour l'agriculture. Pour cette dernière, des recherches sont menées en ce sens à l'INRA, station de bioclimatologie. La forêt est absente du débat.

En outre, la problématique de l'effet de serre n'est pas isolée. Elle fait partie d'un ensemble de problèmes au niveau de l'atmosphère comme les pluies acides et le trou de la couche d'ozone. Ce sont d'ailleurs ces deux derniers qui préoccupent les pouvoirs publics en raison des répercussions à court terme pour les économies. La recherche forestière environnementale est d'ailleurs orientée vers le thème du dépérissement des forêts dans le cadre du programme DEFORPA.

Il faut attendre l'année 1988 pour que, au niveau international, la problématique de l'effet de serre soit isolée. Elle fait l'objet d'une déclaration lors du G7 de Toronto en juin et, en novembre 1988, c'est la création du GIEC. À la même époque, une note du ministère des Relations extérieures souligne la faiblesse de la diplomatie verte de la France, souvent sur la défensive, notamment avec l'affaire des pots catalytiques. Or, avec l'effet de serre, la France est dans une position favorable, car elle rejette moins de CO₂ par habitant que ses voisins en raison de l'énergie nucléaire. Sur ce thème de l'effet de serre, la France pourrait prendre une position de leader à l'international, Michel Rocard en est convaincu. Il encourage alors la création du groupe ÉCLAT en mars 1989, afin de rassembler des experts tant scientifiques que de la haute administration pour conseiller la France sur ce point, mais également encourager davantage la recherche française. La présidence du groupe est confiée à Yves Martin, un ingénieur des mines du ministère de l'Environnement. Ce groupe est complété, à la demande de Michel Rocard auprès du secrétaire d'État chargé de l'environnement, par la mise en place d'un groupe technique interministériel pour élaborer un programme d'action contre l'effet de serre le 6 septembre 1989.

Cette mise à l'agenda du changement climatique, désormais porté sur la place publique, amène une première réaction de forestiers dans les diverses revues forestières. La crainte est bien présente, car un déplacement des isothermes vers le nord suite à une hausse des températures de 2° en 50 ans, rendrait difficile l'adaptation des forêts et accroîtrait les risques en matière d'incendie, de tempêtes et de ravages par les insectes. Ces points sont évoqués par Pierre Bouvarel, le 21 juin 1989, devant l'assemblée générale des propriétaires forestiers sylviculteurs. Toutefois, l'effet de serre offre des opportunités. Ainsi, dans le Bois national, à propos du bois énergie, Jacques Delong, sénateur et président de la fédération nationale des communes forestières de France, annonce qu'il vient de fonder une association pour le développement de l'énergie bois. Il inscrit cette énergie dans la ressource renouvelable, dans le cycle court du carbone et cela peut créer des emplois. Il faut encourager le bois d'œuvre, notamment le sapin pour Hubert Leclerc de Hauteclouque, car il stocke plus de CO₂ que les feuillus en raison de sa croissance rapide. Il faut intégrer le bois dans la construction, le mobilier. Pierre Bouvarel, dans la Revue forestière française conclut son article sur le gaz carbonique et la forêt ainsi : « *une forêt adulte, non exploitée, a un bilan carboné nul; la destruction des forêts aggrave de façon sensible la situation; la production de bois d'œuvre, c'est-à-dire la conséquence d'une bonne sylviculture, peut, dans une faible mesure, la corriger* ».

La donnée est nouvelle, mais les débats sont anciens. La lutte contre l'effet de serre se transformait en un discours contre les positions du mouvement écologiste, que ce soit le nucléaire, la forêt gérée et la place du résineux. Dans ce contexte, le changement climatique apparaît comme un prétexte pour régler ses comptes et faire triompher des pratiques forestières au nom de l'écologie. À ce propos, Christian Barthod, sensibilisé sur ce thème par le sociologue Philippe Roqueplo, note : « *Le premier parlementaire à interpellé le ministre de l'Agriculture sur le sujet fut M. Geng (question écrite du 19 juin 1989), et, de toutes les directions du ministère, seule la direction en charge des forêts accepta de proposer une réponse sur un sujet qui était alors considéré par toutes les autres directions* ».

comme parfaitement farfelu et ne concernant en rien les domaines de compétence du ministère ». Dans une note du 27 mars 1990 toujours de M Barthod sur l'effet de serre, il précise que : « Dans l'administration et dans les milieux professionnels, 95 % de nos interlocuteurs sont indifférents et 5 % hostiles », il prône malgré tout « une politique volontariste de développement de notre stock forestier et de l'usage énergétique du bois ». En fait, le département santé des forêts sort échaudé de l'affaire du dépérissement des forêts et tient à prendre en compte ce nouvel élément.

À l'aube des années 1990, de nombreuses incertitudes persistent sur l'ampleur de la hausse des températures, mais également sur l'impossibilité de prédire au niveau régional les conséquences du changement climatique. En outre, la durée, 50 ans, soit un cycle végétatif normal pour un arbre, paraît lointain pour les acteurs. Sur ce point, Yves Martin est en désaccord avec Jean-Claude Duplessy, du Centre des faibles radioactivités. M Martin parle « *d'appréciations minimales* », en d'autres termes, il faut commencer sur le terrain à planter des espèces qui seront adaptées aux nouvelles conditions météorologiques, liées à la hausse des températures. Il faut encourager la recherche, qui, dans des secteurs comme la physique de l'atmosphère, est très bien engagée, mais quasi inexistante en biologie. Yves Martin souligne les faiblesses à son ministre de tutelle le 26 septembre 1989 : « *Je me permets d'insister sur les difficultés que j'ai rencontrées dans ma mission, du fait du peu de disponibilités de vos services et des agences placés sous votre tutelle, pour traiter un problème nouveau, de grande ampleur, mais ne présentant pas l'acuité à court terme des innombrables affaires dont ils sont quotidiennement assaillis* ». De fait, il faut réorienter la recherche vers de nouveaux enjeux, accentuer la présence à l'international car la France compte peu d'experts à ce niveau. En juillet 1993, Yves Martin déplorait encore la faiblesse des crédits pour la recherche pour « *infléchir les orientations des travaux de recherche des équipes existantes* ».

Cette critique portée par M Barthod rejoint quelque peu celle faite par M Touzet dans une lettre adressée le 29 janvier 1990 à Jean-Louis Bianco président du Conseil d'administration de l'ONF à propos de la recherche forestière. Il constate un « *désengagement général plus ou moins sensible selon les organismes* ». Il critique l'accent mis sur la biologie moléculaire au détriment du vivant « *en son entier* ». Malgré tout un réseau d'observation, avec le soutien de la CEE, est mis en place et installé en 1992, il s'agit du Réseau national des écosystèmes forestiers (RENECOFOR), dans lequel les évolutions des écosystèmes forestiers sont étudiées sur 103 placettes. Il s'agit bien d'évaluer l'évolution au niveau régional des écosystèmes avant d'entreprendre toute politique d'aménagement de la forêt.

Pourtant, la forêt n'est pas exclue du débat. Le 15 novembre 1990, le président du groupe interministériel sur l'effet de serre présente au ministre délégué à l'environnement son rapport sur l'effet de serre. La forêt y tient une place non négligeable en raison de l'action de M Barthod, mais également de celle de M Martin. Parmi les multiples propositions formulées pour la forêt, figure : accroître la surface forestière de 20 à 60 000 ha par an sur 50 ans, encourager le bois dans la construction et le bois énergie, ainsi que la recherche forestière. La politique active consiste à favoriser les puits de carbone notamment en pratiquant le reboisement des terres en friche. L'objectif est alors fixé finalement à 30 000 ha. Le but est bien de réduire les émissions de CO₂ d'ici 2005 de 10 % sur la base de l'année 1990. C'est un engagement européen. En fait, la France a peu de marge de manœuvre en raison du nucléaire, pour réduire les émissions de CO₂, le reboisement paraît être une solution avantageuse, qui épargnerait l'appareil productif. Cette politique volontariste de reboisement se heurte à des pesanteurs. En mars 1993, le ministère de l'Agriculture n'avait toujours pas programmé les reboisements. En juillet 1993, Yves Martin propose de procéder d'abord à 10 000 ha par an pour arriver à 30 000. L'idéal serait de les faire subventionner par la CEE. Or, plusieurs lobbys entrent en jeu, les grands céréaliers qui voudraient utiliser les friches pour développer le biocarburant, les grands propriétaires forestiers (peu désireux de voir constituer une concurrence... pour dans 50 ans). En 2000, le reboisement atteint 18 000 ha par an, dont 8 000 sont aidés, et les acteurs soulignent à nouveau le manque

de moyens dans ce domaine. Dans le plan climat présenté en 2004, ce thème a disparu. Ceci provient d'une résistance de l'UE à les intégrer dans la comptabilité des émissions de CO₂, ce qui a été acté par la conférence des parties de 2001 à Bonn.

Dans le rapport présenté le 15 novembre 1990, il est question du bois énergie. En effet, la combustion du bois est compensée par les reboisements, nous sommes dans une énergie renouvelable. Nous sommes dans un jeu à somme nulle. Toutefois la combustion du bois porte d'autres éléments chimiques dans l'atmosphère dont l'impact n'est pas encore mesuré. Sur ce plan, plusieurs programmes de recherche sont lancés à partir de 1993 en collaboration avec le CNRS-ECOTECH. Une étude publiée en 1994 estime qu'une politique volontariste du bois énergie permettrait d'économiser 4 % des émissions de CO₂ en France, mais le secteur souffre de handicaps qui sont déjà connus : mauvaise formation des fournisseurs, image passiviste du bois de feu, « brûler du bois c'est détruire la forêt », le « décentrage », les rejets de fumée. En attendant, il faut relancer les études sur l'impact du bois de feu sur l'atmosphère et le réchauffement climatique, sur les chaudières. Un programme bois énergie est lancé en 1994 avec l'objectif d'accroître de 200 unités le nombre de chaudières à bois d'ici 1996 (+15 %). L'objectif est ambitieux,; malgré tout, la consommation n'évolue pas en quantité mais change de nature : d'un usage traditionnel (cuisinière, chaudières), elle devient un usage d'appoint. L'argument est économique et l'effet de serre n'entre pas en jeu.

Pour Yves Martin, il fallait également encourager l'usage du bois dans la construction. Or, en 1996, le ministère du Logement préfère la solution incitative à la solution réglementaire pour encourager l'usage du bois. Sur ce point, le projet peut compter sur l'appui du Comité national pour le développement du bois (CNDB), structure interprofessionnelle créée en 1989, comme du CTBA. Les pesanteurs sont connues : les POS qui écartent le bois en revêtement extérieur, par exemple. Toutefois, l'argument qui prévaut pour les particuliers qui s'offrent une maison en bois ou dans laquelle le bois tient une part importante est d'ordre économique, l'effet de serre est peu mentionné.

Pendant la première moitié des années 1990, Yves Martin constate une révision à la baisse des engagements, qu'il ne trouve guère conséquents et qui sont liés pour partie à un changement de majorité politique. Ainsi le 24 juin 1994, il écrit au ministre de l'Environnement et se plaint de ne pas pouvoir le rencontrer. Il doute de ses capacités à faire avancer le dossier de l'effet de serre. Il écrit même : « la maîtrise des émissions de CO₂ est dans l'impasse ». Il évoque plusieurs raisons : le faible cours du pétrole, la diminution des crédits publics consacrés à la maîtrise de l'énergie (-30 % entre 1993 et 1994), la loi réglementaire du marché unique qui interdit des mesures nationales pour des appareils qui doivent circuler en Europe; le refus aussi de réglementer dans le bâtiment car, au nom du libéralisme, il ne faut pas entraver la reprise de la construction, l'absence de soutien de la France à Bruxelles pour imposer des taxes sur les énergies fossiles. Il finit d'ailleurs par démissionner remplacé en 1995 par Pierre Chemillier, un ingénieur des Ponts et Chaussées.

La mise à l'agenda de l'effet de serre dans un premier temps fut longue et difficile. En fait les acteurs se mobilisent peu à peu, mais l'action est d'autant plus difficile que les signes sur le terrain ne se manifestent guère. L'incertitude retarde tout réel engagement. Le pari est alors fait sur les puits de carbone, sans réel succès faute de relais au niveau européen et d'une réelle politique volontariste inscrite dans la durée. En fait, deux événements vont accélérer la prise de conscience : les tempêtes de décembre 1999 et la canicule de 2003. L'effet de serre placé sous l'angle de la catastrophe devient concret, à l'échelle d'une génération humaine. Désormais, ce sont les signes de cette catastrophe lente qui sont recherchés en forêt. Or, paradoxalement, c'est au moment où les signes deviennent davantage manifestes sur le terrain, qu'il faut envisager la plantation de nouvelles espèces, que les résistances commencent à se manifester.

Et les forestiers français se préoccupèrent des changements climatiques... Petite (première) histoire d'une émergence

→ *Hervé Le Bouler*¹⁰

En 2017, la question de l'impact des changements climatiques actuels sur les forêts est au premier plan des préoccupations forestières. Cependant, l'intérêt des forestiers français pour la relation entre les changements climatiques et la forêt est un phénomène récent : à peine plus de dix ans. L'émergence de cette préoccupation appartient aujourd'hui à l'Histoire. Ce texte est une tentative de première synthèse ; nécessairement subjective, car l'auteur en fut acteur, et incomplète, vu la faible activité de publication consacrée à ce sujet à ce jour.

1990-2008 L'émergence des enjeux du changement climatique en forêt

••• Avant 1995, un épisode quasi oublié : les pluies acides

Il y a moins de trente ans, de vives inquiétudes agitaient la communauté forestière européenne et française mais pour un autre motif que le climat. Il s'agissait alors de ce que l'on peut appeler « L'affaire des pluies acides », dont les médias se firent largement l'écho. Le monde scientifique, saisi du problème par les politiques, apporta des explications qui associaient sol et climat, relativisant fortement le rôle de la pollution.

En 1988, Becker et Levy¹¹, évoquant les dépérissements observés dans la sapinière vosgienne, notent : « Le dépérissement "actuel" apparaît globalement terminé. L'ensemble de ces phénomènes ont un déterminisme climatique très étroit. Le dépérissement profond et durable des placettes aujourd'hui très dégradées remonte en fait à 1960-65, et il est dû à la conjonction de circonstances climatiques défavorables et d'une densité excessive des peuplements ».

À la même période, Bonneau¹² publie une synthèse où il explique les dépérissements des forêts françaises, en général par « un facteur accidentel et naturel : la sécheresse de certaines périodes, un facteur prédisposant : la pauvreté chimique des sols, un facteur aggravant : la pollution atmosphérique ». Dans ces deux articles, les accidents climatiques sont perçus comme relevant de variations naturelles du climat et non pas de son évolution.

Au moment même où le GIEC était créé, les changements climatiques restaient donc, au moins dans l'expression, hors du champ mental des forestiers français. On peut émettre une hypothèse « d'effet bloquant » du débat sur les pluies acides sur la prise en compte du changement climatique en forêt : la catastrophe annoncée de dégradation rapide des écosystèmes forestiers par les « pluies acides » ne s'est pas produite mais a par contre été analysée et très relativisée, et ce discours catastrophiste déconstruit par la communauté scientifique. Il en est peut-être résulté un scepticisme forestier vis-à-vis de toute nouvelle annonce catastrophique qui a pu contribuer à retarder la prise de conscience des enjeux des changements climatiques pour la forêt. Et ceci, de plus, à un moment où la société tout entière était traversée par les vifs débats entretenus par les climatosceptiques.

¹⁰ Conseiller du CESE, responsable Forêts de France Nature Environnement.

¹¹ Becker, M., Levy, G. « À propos du dépérissement des forêts : climat, sylviculture et vitalité de la sapinière vosgienne », Revue forestière française, vol. XL, n° 5, 1988, pp. 345-357.

¹² Bonneau M., « Que sait-on maintenant des causes du « dépérissement » des forêts ? », Revue forestière française, Vol. XVI, n° 5, 1989, pp. 367-386.

Il reste que l'épisode des « pluies acides », du fait de sa forte visibilité médiatique, a conduit les pouvoirs publics à interpeller la recherche forestière pour qu'elle expertise prioritairement le problème en la dotant de moyens qui ont permis l'émergence de concepts intégrateurs, par exemple le dépérissement, et d'outils, dont les réseaux de suivi systématique de la santé des peuplements. Deux conséquences de l'agitation « pluies acides » qui se sont révélées très utiles pour suivre les effets des changements climatiques. Le réseau RENECOFOR qui fête aujourd'hui ses 25 ans et le département Santé des Forêts sont de lointains avatars de cette curieuse crise des « pluies acides ». Dix ans plus tard, Christian Barthod¹³ pointait l'émergence d'une nouvelle manière de voir les questions forestières : « L'histoire du dossier des « pluies acides », telle qu'elle a été vécue en France, paraît exemplaire de l'apparition d'un nouveau type de débat public amalgamant de façon inextricable préoccupations écologiques et stratégies industrielles, faits scientifiquement établis, simples hypothèses et pures spéculations, enjeux économiques et réactions émotionnelles ».

••• 1995-2008 La prise de conscience lente du problème climat

Les impacts des changements climatiques (CC) sur les forêts font leur apparition en 1994 dans un article très complet de Aussenac et Guehl¹⁴. Le titre parle toujours d'accident climatique mais le contenu aborde clairement les impacts négatifs, sur les arbres et les forêts, d'un CC irrémédiablement en marche, et en propose une première synthèse.

En 1997, Landmann¹⁵ pose les termes de la problématique des impacts des changements climatiques et de leurs conséquences pour la gestion forestière. Il le fait dans une revue à la diffusion assez confidentielle dans le monde forestier, ce qui n'a probablement pas permis que le cadre de réflexion posé soit largement approprié par la communauté forestière.

Le GIP ECOFOR est créé en 1993 ; les enjeux CC et forêt sont d'emblée dans ses préoccupations (Landmann comm. pers.). De manière générale, c'est la canicule de 2003 et ses effets spectaculaires sur les arbres, bien que diffus, qui ont accéléré la prise de conscience des impacts importants des changements climatiques sur l'avenir des forêts au sein de « l'opinion forestière ».

2008 -2015 Le RMT AFORCE : Un forum forestier sciences-gestionnaires pour traiter l'adaptation aux changements climatiques

••• La création et les débuts d'AFORCE

En 2007, Bernard Roman-Amat, directeur de l'ENGREF Nancy (aujourd'hui centre de Nancy d'AgroParisTech), rend un rapport « Préparer les forêts françaises aux changements climatiques¹⁶ ». Plus de 70 experts techniques et scientifiques de tous horizons y ont été associés ainsi que l'ensemble des services des forêts publiques et privées jusqu'au niveau régional. On peut considérer que la construction, la diffusion et l'appropriation de ce rapport ont concerné et impliqué la quasi-totalité des acteurs institutionnels de la forêt française et qu'il a constitué un virage fort dans la prise en compte des impacts du CC dans le monde forestier français. Ses analyses sont aujourd'hui largement diffusées et partagées. L'un des effets le plus important du rapport est la création du réseau mixte technologique

¹³ Barthod et al., « Écologie, débat public et politiques techniques : le dépérissement des forêts dix ans après », *Revue forestière française*, vol. XLV, n° 5, 1993, pp. 509-524.

Barthod C. « La Conférence des Nations-Unies sur l'environnement et le développement (Rio de Janeiro, 3-14 juin 1992) et la forêt », *Revue forestière française*, Vol. XLV, n° 1, 1993, pp. 7 - 25.

¹⁴ Aussenac G. et Guehl J.-M. (1994). « Dépérissement et accidents climatiques », *Revue forestière française*, vol. XLI, n° 5, pp. 458-470.

¹⁵ Landmann G., « Effet de serre, forêt et gestion forestière, les termes de la problématique », *Aménagement et Nature*, n° 126, 1997, pp. 71-82.

¹⁶ Roman-Amat B., « Préparer les forêts françaises au changement climatique », *Rapport à MM. les Ministres de l'Agriculture et de la Pêche et de l'Écologie, du Développement et de l'Aménagement durables*, 2008, 125 p.

RMT AFORCE en 2008, réseau multipartenaire qui regroupe les acteurs de la recherche, du développement, de la gestion, de l'enseignement et de la formation. Il a pour objectif de coordonner les actions visant à adapter les forêts françaises aux changements climatiques, pour fournir aux gestionnaires des outils d'aide à la décision. Ce réseau est aujourd'hui dynamique et assembleur de la quasi-totalité des structures de gestion de recherche et de recherche-développement forestier.

Les productions d'AFORCE prennent essentiellement la forme de notes, synthèses et présentations orales structurées en thématiques. À ce jour, le RMT a mis en ligne une centaine de documents rédigés à l'occasion de réunions régulières, colloques et ateliers pluri annuels, largement ouverts où sont présentés et discutés les résultats des travaux thématiques. Ces documents offrent un panorama assez complet de la façon dont se font les échanges entre les gestionnaires, qui expriment des besoins sous forme de questions et points de vue, et les scientifiques qui y répondent à partir des résultats de leurs travaux. Les structures de développement forestier jouent un rôle clé dans l'organisation de ces échanges.

De 2007 à 2009, les premiers travaux du RMT ont consisté à recueillir et structurer les interrogations des sylviculteurs. Le ton général est à l'inquiétude et à la perplexité. Les fiches de synthèse, rédigées par les services de développement forestier, posent des questions précises sur les choix des essences et de la sylviculture future. Il est remarquable que dans ces documents primitifs, le contexte climatique futur est sommairement évoqué : il sera différent, plus chaud, plus sec, éventuellement plus humide l'hiver. Il semble que les auteurs et le monde forestier se placent alors dans l'idée d'une transition du climat actuel vers un climat futur stable avec une faible régionalisation et un scénario quasi unique non décrit. Les questions concernant l'évolution de la production de bois tranchent avec les autres en insistant sur les incertitudes, la nécessité de régionaliser les prédictions, de produire des scénarios différents, de mettre à jour les modèles de production. On peut se demander si cette différence ne tient pas à ce que les réflexions forestières sur la production manipulent ordinairement des concepts d'incertitudes et de modélisations, alors que l'écologie forestière, le choix des essences et de la sylviculture en fonction de la station fonctionnent dans un contexte de quasi-stabilité locale de l'écosystème et de la réponse des essences.

●●● Scientifiques et gestionnaires forestiers : Dialogue de sourds ou convergences ?

Par la suite, les échanges sciences-terrain se sont structurés autour d'une quinzaine de réunions réunissant, à chaque fois, de 50 à 150 personnes entre 2008 et 2014. L'analyse des présentations et comptes rendus met en évidence un certain nombre de constantes et d'évolutions.

L'élément le plus constant est la dichotomie entre les demandes des gestionnaires et les réponses des scientifiques.

Les gestionnaires recherchent des conseils immédiats pour répondre à des questions très concrètes.

Face à ces questionnements, les scientifiques ont apporté plusieurs types de réponse :

- en validant les inquiétudes par des études pluridisciplinaires combinant des compilations d'études partielles, des expérimentations nouvelles et des modélisations à l'échelle nationale ;
- par une approche analytique, segmentant et hiérarchisant les questions posées. La question du bilan hydrique et particulièrement des relations entre l'eau et le sol a été très travaillée¹⁷. Le lien des

¹⁷ Badeau, V., Breda, N., Granier, A. « Modélisation du bilan hydrique des peuplements forestiers », communication aux Ateliers du Réseau Mixte Technologique AFORCE « Stations », Paris, le 9 mars 2010.

Badeau, V., et al., « Modélisation et cartographie de l'aire climatique potentielle des grandes essences forestières », in Séquestration de Carbone dans les grands écosystèmes forestiers en France. Quantification, spatialisation, vulnérabilité et impacts de différents scénarios climatiques et sylvicoles. *Rapport final du projet Carbofor*, 2004, pp. 101-113.

- interactions eau-sol avec les espèces conduit à la mise en évidence de la nécessité de renforcer les études sur leur autécologie. Des travaux focalisés sur des impacts particuliers du CC, incendies, dégâts d'insectes et de maladies, ont également été lancés et restitués ;
- en produisant des débuts de synthèse sur « ce à quoi pourrait ressembler » le futur de la forêt et de sa gestion. En 2013, un rapport du Centre d'études et de prospectives du ministère de l'Agriculture, où les partenaires d'AFORCE ont été très majoritairement présents pour les aspects forestiers, intègre l'ensemble des connaissances disponibles. Elles sont appliquées à cinq études de cas se situant dans des contextes pédoclimatiques variés. Pour chaque cas, quatre « histoires du futur » sont racontées en mode prospective intégrant, relativement peu cependant, les incertitudes climatiques et de leurs différences d'effets, et en insistant plus fortement sur la place du contexte socio-économique et la réaction du gestionnaire ;
 - enfin, en proposant de longs développements, illustrés d'exemples sur les sources d'incertitudes et leurs poids (*Projets Climator, Qdiv in Aforce 11/2011*) qui conduisent à l'impossibilité de fournir des informations claires, univoques et localisées telles que des préconisations de gestion régionalisées à appliquer comme des recettes au succès quasi garanti.

La réponse des scientifiques aux demandes des gestionnaires est parfois jugée décevante, tant la cascade d'incertitudes est grande : émissions futures en GES et leurs impacts sur le climat, impacts du climat sur les espèces et les écosystèmes, interactions, biotiques en particulier, et les capacités d'adaptation naturelle et de résilience des espèces et des écosystèmes. Peyron (*in Aforce 11/2011*) résumait cette phase en disant que « les certitudes progressent, y compris celles relatives au poids des incertitudes » et en prodiguant aux forestiers un conseil, qui n'était pas précisément celui attendu : « Les forestiers doivent perfectionner leur prise en compte des incertitudes dans leur gestion ».

Et aujourd'hui ?

La réalité des changements climatiques et de ses impacts sur la forêt et sa gestion fait largement consensus. La nécessité, très inconfortable, d'agir en situation d'incertitudes impossibles à résoudre est dorénavant intégrée. Les conséquences à en tirer, objet de la tournée GHFF « comment faire face ? », suscitent un débat qui dépasse largement les sphères forestières traditionnelles¹⁸. Ce débat se focalise autour de deux axes qui interagissent fortement entre eux :

- l'adaptation, *via* la gestion des écosystèmes forestiers, aux nouveaux contextes climatiques afin d'en maintenir l'existence et les fonctionnalités écologiques, économiques et sociales. Ces contextes étant soumis à une cascade d'incertitudes.
- la contribution des forêts à la lutte contre le réchauffement climatique. Cette contribution s'inscrit pour l'essentiel dans une logique de réduction des émissions de gaz à effet de serre et d'entretien-développement du puits de carbone forestier. C'est un débat complexe et non stabilisé mettant en jeu un équilibre difficile à préciser entre le stockage de carbone en forêt et l'usage accru du bois dans la construction et le mix énergétique.

**Merci à Guy Landmann¹⁹ et Patrice Mengin Lecreux
pour leurs précieuses informations de première main sur la période 1990-2010**

¹⁸ Observatoire national sur les effets du réchauffement climatique (ONERC), *L'arbre et la forêt à l'épreuve d'un climat qui change*, Paris : La Documentation française, 2015.

¹⁹ Le lecteur pourra se reporter aux références bibliographiques suivantes : Landmann G., « Effet de serre, forêt et gestion forestière, les termes de la problématique », *Aménagement et nature*, n° 126, 1997, pp. 71-82.

Changement climatique et santé des forêts Quels impacts visibles des agents biotiques dans le sud du Massif central ?

→ Bernard Boutte²⁰

Les agents biotiques regroupent les organismes vivants : insectes, champignons, bactéries, virus, végétaux supérieurs (gui...) affectant l'état sanitaire des forêts; selon les cas, ils sont nommés parasites, ravageurs, pathogènes.

Changement climatique : quels impacts sur les agents biotiques en forêt ?

Le changement climatique se traduit par une hausse des températures, une modification du régime des précipitations, une augmentation de la fréquence des sécheresses et de la concentration en dioxyde de carbone (ainsi que de l'ozone, des oxydes d'azote...).

Le changement climatique affecte les agents biotiques de manière directe : survie et reproduction des insectes et des agents pathogènes, modification de leur cycle biologique, du nombre de générations, évolution des aires naturelles (extension des espèces thermophiles, par exemple).

La modification des facteurs climatiques a également un impact sur les arbres hôtes des agents biotiques : l'altération de leur physiologie et de leur résistance aux divers parasites est observée. La sécheresse et le stress hydrique prolongés augmentent par exemple la sensibilité des arbres aux parasites de faiblesse ou d'équilibre : scolytes, armillaire...

Enfin, le changement climatique peut affecter la communauté écologique formée par les arbres, les agents biotiques et leur environnement : ennemis naturels, prédateurs, parasitoïdes...

Notion de dépérissement forestier, rôles des agents biotiques

Le terme « dépérissement » est un terme de symptomatologie. Selon A. Delatour (1990), « *il traduit une altération durable de l'aspect extérieur des arbres (mortalité d'organes pérennes, réduction de la qualité et de la quantité de feuillage) et une réduction de la croissance. La mort d'un certain nombre d'arbres est observée, mais l'issue n'est pas obligatoirement fatale même si la situation est préoccupante* ». *Il s'agit d'un « phénomène complexe et évolutif, dans lequel interviennent des facteurs de plusieurs types : prédisposants, déclenchants et aggravants, en partie interchangeables »* (Manion, 1981).

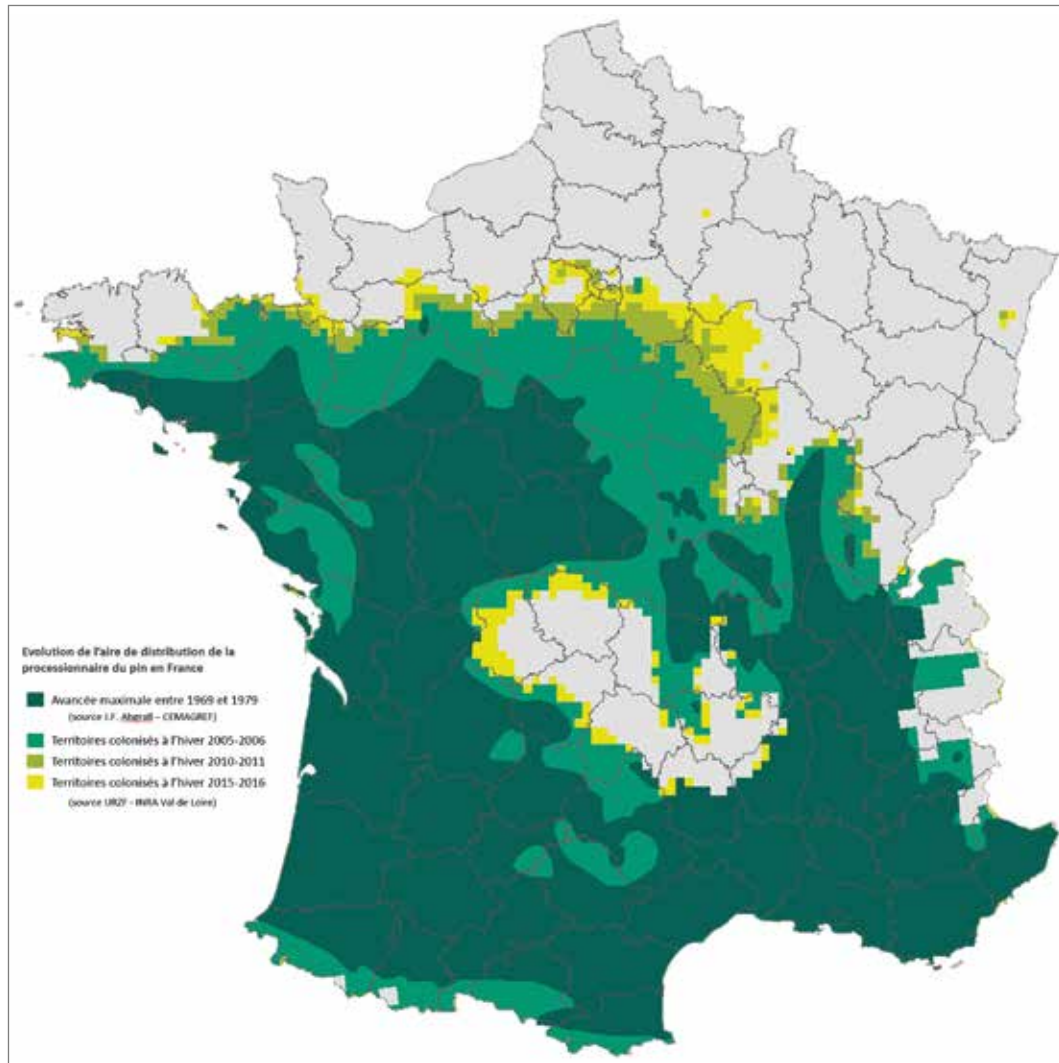
Si les agents biotiques peuvent intervenir à tous les stades d'un dépérissement, ils entraînent également des dégâts et des mortalités en dehors de tout processus de dépérissement : ainsi, les défoliateurs, les scolytes, les pathogènes foliaires...

Évolution sur 25 ans des dégâts de cinq agents biotiques en forêt

Les exemples présentés constituent des cas favorables à l'activité des agents biotiques et donc aux dépérissements, mais les conditions ne seront pas toutes bénéfiques aux ravageurs. Ainsi, la sécheresse limite l'activité des pathogènes foliaires (oïdium, rouilles...). Les dégâts de la chalarose du frêne observés

²⁰ Expert-référent national en santé des forêts au Département de la santé des forêts.

au niveau des houppiers ont régressé en 2015 sur les arbres en milieux ouverts à cause des températures estivales élevées. La température de 35 °C est létale pour la plupart des chenilles défoliatrices. La modification de la qualité nutritionnelle des feuilles, en raison de l'augmentation de la concentration en dioxyde de carbone, pourrait affecter la survie et le développement des insectes défoliateurs.



••• 1 – La chenille processionnaire du pin

La carte montre l'évolution de l'aire de distribution de la chenille processionnaire du pin au niveau national, de 1979 à 2016 (source INRA Orléans).

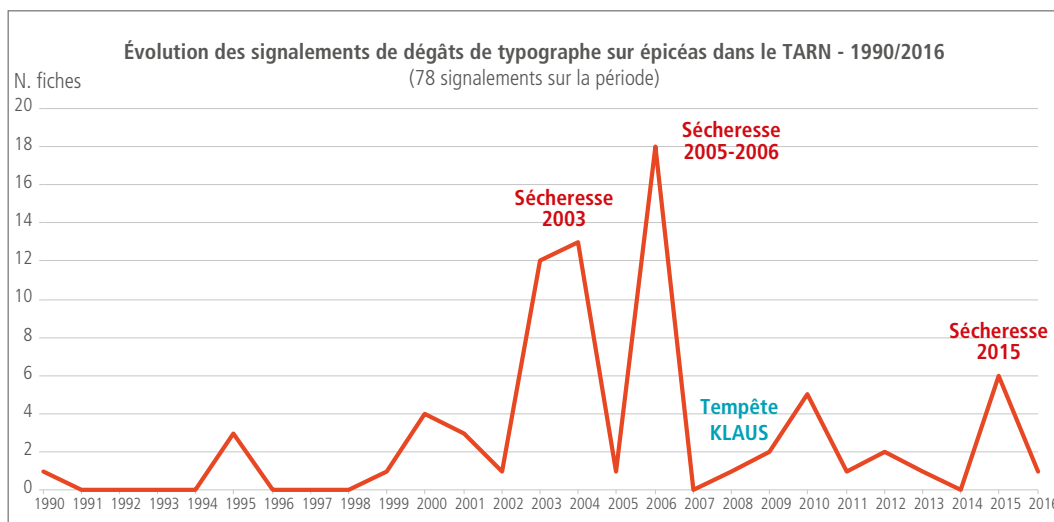
Le front de progression de l'insecte part du Finistère, passe par le sud de la région parisienne et va jusqu'au lac Léman. Le front avance en moyenne de 5 kilomètres tous les ans. Lors de la dernière campagne d'observation menée par INRA Orléans (hiver 2015-2016), on observe une avancée nette au niveau du département de l'Aube. Le suivi altitudinal de la présence de cette chenille est également effectué dans les Alpes et les Pyrénées par le DSF.

Cette progression est liée au climat, notamment à l'augmentation des températures hivernales, qui limitaient jusqu'à maintenant la progression de l'insecte au nord et en altitude.

••• 2 – Le typographe

Le graphique montre l'évolution du nombre de signalements de dégâts du typographe sur le département du Tarn, de 1990 à 2016.

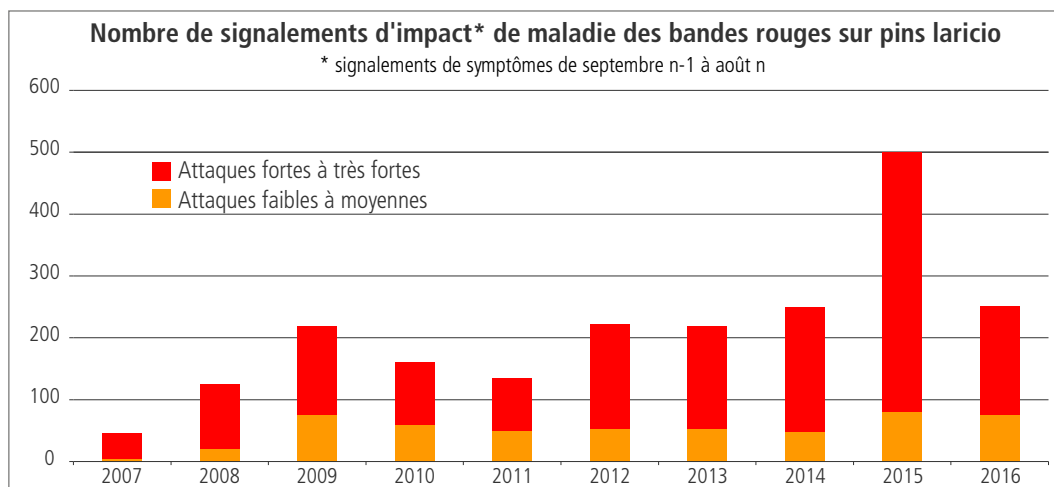
L'augmentation du nombre de signalements de dégâts est liée à la mise à disposition de supports de pontes favorables à l'insecte (chablis suite à la tempête KLAUS) ou à une moindre résistance des arbres vis-à-vis des attaques du scolyte : stress hydriques des années 2003, 2005-2006 et 2015, par exemple



••• 3 – La maladie des bandes rouges des pins

Le graphique montre l'évolution du nombre et de l'intensité des attaques de la maladie des bandes rouges sur pin laricio de Corse, au niveau national, de 2007 à 2016.

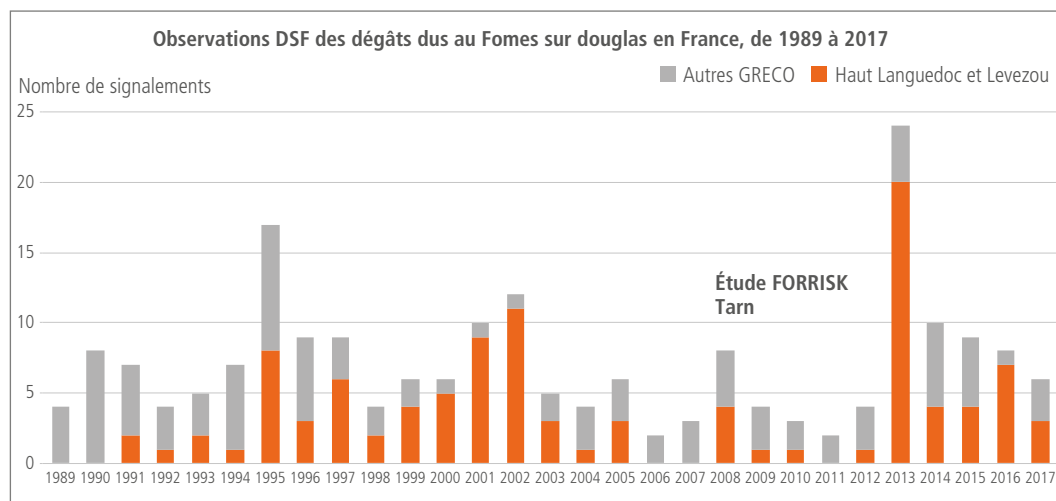
Un climat pluvieux lors de la dissémination du champignon est favorable à l'activité de ce pathogène foliaire, qui affecte la croissance et la production du pin laricio de Corse de manière significative. L'augmentation du nombre de signalements en 2015 est donc liée aux précipitations élevées du printemps 2013 (le plus pluvieux depuis 1959) et des mois de juillet-août 2014 (les plus pluvieux depuis 1959). La sécheresse de 2015 a mis fin à cette phase d'épidémie, le nombre de cas signalés en 2016 revient à la « normale ».



Le graphique montre l'évolution du nombre et de l'intensité des attaques de la maladie des bandes rouges sur pin laricio de Corse, au niveau national, de 2007 à 2016.

••• 4 – Le fomes

Un des graphiques présentés montre l'évolution 1989-2017 du nombre de signalements de dégâts dus au fomes sur les peuplements adultes de douglas, en France et sur la région forestière Haut-Languedoc.



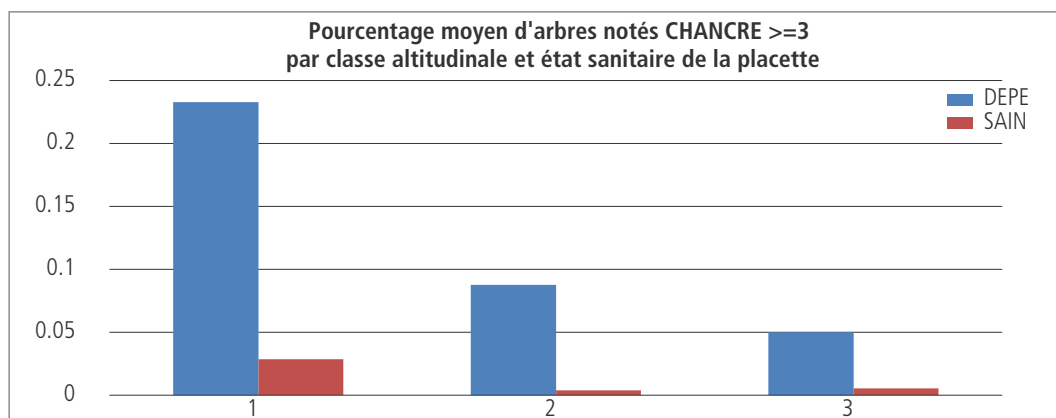
La moitié des 200 signalements de dégâts de fomes sur douglas en France depuis 1989 est observée sur le Haut-Languedoc, le nombre est assez constant chaque année, il n'a pas augmenté depuis l'année 2003 (en dehors des signalements effectués dans le cadre de l'étude FORRISK).

Une étude effectuée dans le cadre d'un master AgroParisTech et du projet FORRISK (L. Laget 2014) montre une relation entre le déficit foliaire du houppier des douglas dans le Tarn et la présence de fomes sous forme de taches au niveau de la souche. Les arbres avec un déficit foliaire supérieur ou égal à 40 % sont colonisés par le fomes huit fois sur dix.

La présence de ce pathogène racinaire et son impact sur l'état des houppiers incitent donc à le prendre en compte dans l'analyse du dépérissement actuel du douglas dans cette région.

La prévalence du champignon dans ce secteur reste à expliquer : climat chaud et humide favorable à l'activité du pathogène ? Périodes répétées de stress hydrique (2003, 2005, 2006, 2009, 2011) affectant les capacités de « résistance » du douglas, qui est dans le sud de son aire d'implantation en France ?

••• 5 – Le chancre du châtaignier



Le graphique présenté, extrait du mémoire de master AgroParisTech de A. Collado (2014), montre la proportion d'arbres fortement affectés par le chancre par classe altitudinale (<400 mètres, 400-600 mètres et plus de 600 mètres).

Cette étude a pour objet l'analyse des différents facteurs à l'origine du dépérissement et des mortalités de châtaignier observés sur le territoire du PNR du Haut-Languedoc.

En dessous de 400 mètres d'altitude, plus de 20 % des arbres sont fortement chancreux, la présence du chancre sur le tronc explique donc le dépérissement observé. Avec l'augmentation de la température, la classe d'altitude 400/600 mètres deviendra donc favorable aux attaques de ce pathogène thermophile.

Observations de l'état des houppiers sur des placettes permanentes

La carte extraite du bilan 2016 du suivi de l'état sanitaire des essences françaises sur le réseau de suivi systématique des dommages forestiers (RSSDF) montre, pour chaque placette d'au moins cinq arbres d'une essence, l'évolution du déficit foliaire sur 20 ans.

La dégradation de plus de 25 % de ce déficit peut s'expliquer par des attaques parasitaires (chalarose du frêne en Picardie, graphiose de l'orme, chancre à *Crumenulopsis* sur pin d'Alep...) ou des problèmes stationnels et/ou sylvicoles (châtaignier en Dordogne, épicéas communs dans les Alpes..).

La dégradation des essences situées en région méditerranéenne (chênes vert, liège et pubescent, hêtre, châtaignier, sapin pectiné, pin sylvestre, pin d'Alep...) ne peut s'expliquer uniquement par les attaques de ravageurs ou de pathogènes. Le climat (sécheresses répétées, changement climatique) joue un rôle majeur dans les dépérissements observés.

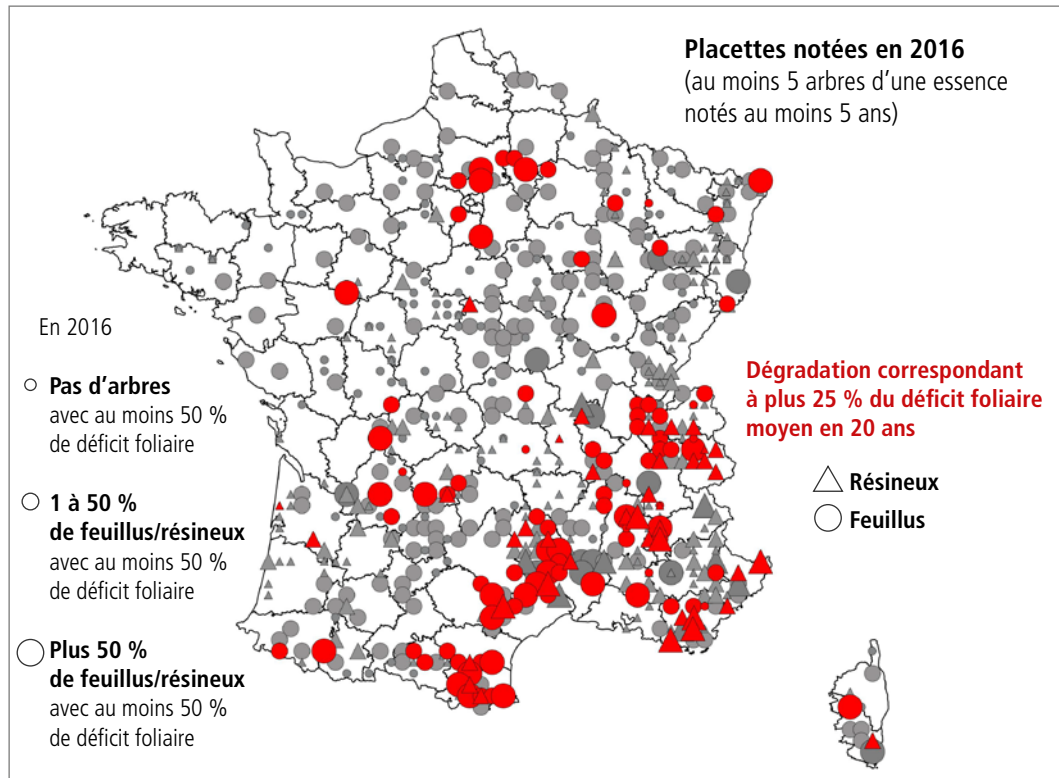
Ces observations sont confirmées par les travaux scientifiques de J. Carnicer et al. (2011) qui a effectué cette analyse sur l'ensemble du réseau européen de placettes permanentes (référence bibliographique : 1474–1478 | PNAS | January 25, 2011 | vol. 108 | no. 4) : une carte synthétique de ces travaux au niveau de l'Europe est présentée.

CONCLUSION

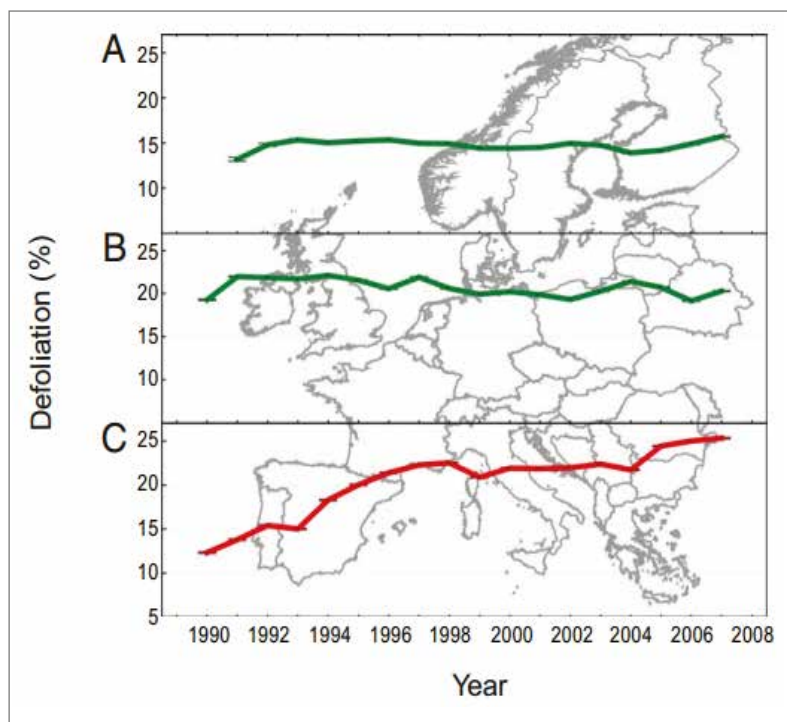
Les exemples présentés au niveau national et sur le Haut-Languedoc sur une période de 25 années montrent que les agents biotiques réagissent et se développent en fonction des aléas et des facteurs climatiques (augmentation des températures, sécheresses, tempêtes, surcroît de précipitations...) ainsi que des facteurs stationnels et/ou sylvicoles.

À partir de l'observation d'arbres sur des placettes permanentes, la dégradation continue des houppiers est notée depuis 20 ans sur les essences situées en région méditerranéenne que ce soit au niveau national ou au niveau de l'Europe du Sud. Cette dégradation ne peut s'expliquer uniquement par des attaques d'insectes ou de pathogènes : le climat (sécheresses répétées, changement climatique) joue donc un rôle majeur dans les dépérissements des peuplements concernés. Cette dégradation n'est pas encore observée sur les placettes du sud du Massif central, mais ce territoire est aux portes de la zone méditerranéenne.

La carte montre que seule la région méditerranéenne voit une évolution à la hausse du déficit foliaire sur la période (couleur rouge), alors que la stabilité est observée pour les régions plus septentrionales (couleur verte).



État du déficit foliaire en 2016 et tendance de l'évolution du déficit foliaire moyen entre 1997 et 2016, pour les essences principales (au moins 5 arbres) sur les placettes du réseau



Comparaison des tendances de la défoliation de la cime dans les forêts du nord, du centre et du sud de l'Europe entre 1990 et 2007. Les tendances annuelles de la défoliation moyenne par parcelle (pour toutes les espèces regroupées) sont tracées à partir de trois bandes latitudinales :

- (A) forêts d'Europe du Nord (> 58° N de latitude);
- (B) les forêts d'Europe centrale (46° N < latitude < 58° N);
- et (C) les forêts de l'Europe du Sud (< 46° N de latitude), in Carnicer et al. « Widespread crown condition decline, food web disruption, and amplified tree mortality with increased climate change-type drought », PNAS, vol. 108, n° 4, 2011, pp. 1474-1478. (traduction V. Dassié).

Approche territoriale et intégration du changement climatique dans les stratégies adaptatives

→ *Élise Bourru*²¹

Le contexte territorial

••• Climat

Sur le territoire du Parc naturel régional du Haut-Languedoc, quatre climats se chevauchent : méditerranéen, atlantique, montagnard et continental. Cette proximité géographique induit une sensibilité plus forte du territoire.

Un petit changement peut avoir des conséquences importantes sur la végétation, et la remontée du climat se fera par vagues successives.

Exemple de la canicule de 2003 : la température moyenne a été de 30 °C pendant 90 jours. 65 % des peuplements de douglas ont été touchés par de la mortalité en taches.

••• Forêt

La forêt couvre 67 % de la surface du PNR HL.

Les enjeux de gestion sont forts, en particulier la richesse naturaliste et le rôle dans l'économie locale avec plus de 2000 emplois.

••• Conséquences du changement climatique

D'ici à 2100 en France, l'augmentation possible des températures est évaluée entre 1,3 et 5,3 °C en été. En 2070, une année sur deux pourrait être plus chaude que 2003.

Du fait de sa situation géographique, la forêt du PNR Haut-Languedoc est et sera l'un des écosystèmes les plus impactés de France par le changement climatique.

Des partenariats pour faire face aux enjeux locaux liés à la forêt

••• L'atlas pédoclimatique

Partenariat entre le PNR HL et le CNPF, l'objectif de l'atlas est de réaliser, sur le territoire du Parc, un outil d'aide à la décision pour le propriétaire et le gestionnaire forestier, en fonction des conditions pédoclimatiques locales et du changement climatique.

••• Le projet FORECCAsT

Porté par le PNR HL, il associe le CNPF et la coopérative AFB. L'INRA Montpellier, l'IGN, l'ENSAT de Toulouse, l'Université d'Albi ou encore l'AgroParisTech de Nancy sont également partenaires sur certaines actions du projet.

²¹Coordinatrice du projet LIFE Forêt-Changement climatique, Parc naturel régional du Haut-Languedoc.

Le projet s'étend de l'automne 2016 à fin 2019. D'un budget total de 1 300 000 €, il est financé à 60 % par la Commission européenne dans le cadre du programme LIFE (FORECCAsT LIFE15 CCA/FR/000021). Les autres financeurs sont la région Occitanie, et les départements de l'Hérault et du Gard.

L'objectif général du projet est d'adapter nos forêts au changement climatique, et, pour cela, de proposer aux gestionnaires et aux propriétaires forestiers du territoire du Parc les moyens d'intégrer des critères basés sur des scénarios de changements climatiques dans leur stratégie de gestion à l'échelle de la parcelle forestière.

••• Les actions dans le contexte social local

Les actions du projet sont menées en lien permanent avec l'ensemble des acteurs du territoire.

La création d'un outil d'aide à la décision, sous forme d'application mobile pour gérer les peuplements en fonction des critères stationnels et climatiques, s'appuie sur la participation des futurs intéressés. Les gestionnaires sont intégrés dès les premières réflexions dans le choix des modules et de la présentation des différentes parties de l'application.

La proposition de parcelles de démonstration pour proposer une sylviculture adaptée au changement climatique a pour but de mettre en avant des modes de gestions adaptés et novateurs, et de les présenter au grand public ou lors de formations.

Le système de veille et le protocole de crise, mis en place dans le cadre du projet, visent à instaurer une réelle concertation entre les acteurs du territoire. Un guide pratique sera présenté, et un atelier de travail aura lieu en janvier 2018 pour présenter le protocole auprès des acteurs et élus du territoire.

Une enquête de perception des impacts du changement climatique sur la forêt a eu lieu à l'automne 2016 sur le territoire, auprès des habitants, des élus et des acteurs de la filière forêt-bois. Plus de 400 personnes ont été interviewées, les résultats sont présentés sur le site web du projet. Un suivi est en cours, une nouvelle enquête a lieu actuellement sur le territoire, et l'objectif est de mieux adapter la stratégie de communication du PNR HL.

Plusieurs outils de communication ont été mis en place dans le cadre du projet : un site web (www.foreccast.eu), une newsletter mensuelle, une exposition itinérantes et des panneaux informatifs.

Nous participons également à des événements sur le territoire et ailleurs : organisation de journées internationales de la forêt, d'ateliers de travail sur les actions du projet, de conférences, etc.

Agriculture et déprise agricole sur le Parc naturel régional du Haut-Languedoc

→ *Laurie Joubert*²²

L'agriculture sur le territoire du PNRHL

Le territoire du Parc naturel régional du Haut-Languedoc est profondément rural, avec une densité moyenne de 31 hab/km². En comparaison, la densité moyenne dans l'Hérault est de 180 hab/km². Ce paramètre influe beaucoup sur l'identité du Parc, dont l'une des activités économiques majeures est l'agriculture.

Si la couverture forestière du territoire avoisine les 67 % (2^e PNR le plus boisé de France), les surfaces agricoles représentent également une part importante de l'occupation du sol : nous pouvons compter 25 % de Surface agricole utile (SAU).

En 2010, la SAU du Parc naturel régional du Haut-Languedoc était de 78 000 ha, répartis à 70 % dans le Tarn et à 30 % dans l'Hérault. Les 1 800 exploitations recensées sont réparties quasi équitablement dans le Tarn et dans l'Hérault.

Les exploitations agricoles sont principalement orientées vers l'élevage (901 exploitations) et la viticulture (541 exploitations). Il y a plusieurs produits de qualité : en effet, les fromages Pélardon (chèvre) et Roquefort (brebis) bénéficient tous deux d'une Appellation d'Origine protégée (AOP). Il en est de même pour la viticulture, avec différents labels de qualité sur les vins du Saint-Chinianais, du Faugérois, et du Minervois. Nous pouvons également citer le navet de Pardailhan, en pleine démarche pour l'obtention d'un label.

La localisation des activités agricoles est corrélée avec la diversité des terroirs présents sur le Parc : les zones d'élevage sont principalement situées sur la zone atlantique du Parc, et sur les hauts-cantons de l'Hérault et de la Haute-Vallée de l'Orb, tandis que les exploitations viticoles sont localisées principalement au sud du territoire.

La déprise agricole

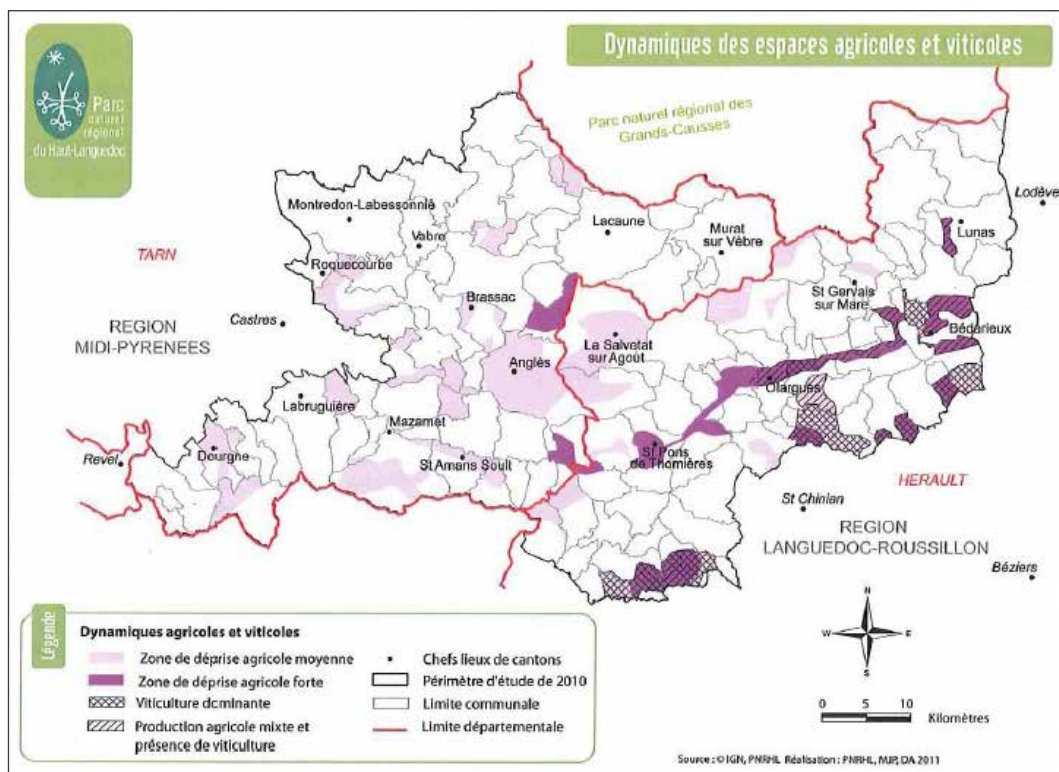
Cependant, le Parc naturel régional du Haut-Languedoc subit aujourd'hui une importante déprise agricole, qui s'est développée du fait de la conjonction de différents phénomènes :

- Le renouvellement des générations est difficile : la population agricole est vieillissante et un grand nombre d'agriculteurs n'a pas de successeur connu.
- L'évolution des pratiques : regroupement des exploitations, abandon des plus mauvaises terres, de celles non mécanisables, de celles situées loin des sièges d'exploitation, ou difficiles d'accès, etc.
- Après plusieurs décennies de déclin démographique, le Haut-Languedoc est aujourd'hui un territoire attractif, confronté à de nouvelles pratiques en matière d'urbanisme notamment sur le sillon médian est-ouest (consommation forte d'espaces, urbanisation linéaire le long des routes au détriment des zones agricoles à proximité...). Cela se traduit par un accroissement de la pression foncière, et on peut craindre, si le phénomène se poursuit, un risque fort d'impact sur les espaces agricoles.

²² Chargée de mission agriculture et gestion de l'espace, Parc naturel régional du Haut-Languedoc.

- En parallèle un problème foncier majeur existe : des parcelles de bonne valeur agricole ne sont plus exploitées car elles ne sont plus mises à disposition d'un agriculteur. Les propriétaires exercent souvent de la rétention foncière dans l'espoir que leurs terrains prennent de la valeur en cas d'une potentielle urbanisation à venir...

Aujourd'hui, l'ensemble du territoire du Parc est confronté à une déprise agricole importante,



Cartographie de la déprise agricole sur le Parc naturel du Haut-Languedoc

caractérisée par la diminution des terres vouées à la culture ou au pastoralisme. C'est l'une des composantes de l'évolution des territoires ruraux – souvent associée à la déprise rurale, c'est-à-dire la diminution de la densité de population. Elle se traduit par le recul des superficies cultivées et peut aller jusqu'à l'abandon des pratiques agricoles.

La caractérisation de la déprise peut s'appuyer sur trois paramètres distincts : l'évolution du nombre d'exploitations, l'évolution des surfaces agricoles ou la présence de successeurs connus. Il ressort de leur analyse que la déprise agricole est bien engagée sur le parc du Haut-Languedoc.

D'une manière générale, la SAU totale des communes du Parc a diminué depuis 1979. Entre 1979 et 2010, le territoire du PNR a perdu 9 % de sa SAU, soit plus de 7 000 ha. Cette surface correspond à 1,5 fois la surface de la ville de Bordeaux ou 66 % de celle de Paris.

En parallèle, le nombre d'exploitations sur le territoire a chuté de plus de 65 % depuis 1979. Cette baisse semble se poursuivre approximativement sur le même rythme depuis 1988.

Les chiffres des exploitations sans successeur connu sont aussi des marqueurs de la déprise. Sous cette expression, on désigne les structures dont le chef d'exploitation (ou le plus âgé des co-exploitants) a atteint au moins 50 ans et pour lesquelles aucun successeur n'est connu : c'est la majorité des cas dans 40 % des communes du Parc.

Les situations de déprise agricole sont contrastées à l'échelle du Parc. Toutes les activités agricoles ont été impactées. Néanmoins, quelques exceptions sont à souligner, notamment dans les zones viticoles du Faugérois, du Minervois et du Saint-Chinianais, et dans les zones d'élevage du Lacaunais, qui ont un peu moins subi les pertes de SAU et du nombre d'exploitations agricoles.

La conséquence majeure réside dans le changement de l'occupation du sol. Les terres agricoles sont abandonnées au profit de la friche, puis de la forêt.

Les impacts de la déprise à l'échelle du Parc

Les impacts de la déprise agricole peuvent être appréhendés à plusieurs échelles.

À l'échelle du Parc, certains éléments identitaires des paysages du Haut-Languedoc sont en mutation : les terrasses plantées de châtaigneraies autour d'Olargues, les haies bocagères dans la vallée du Thoré, les vergers de pêcheurs et de cerisiers dans la Haute-vallée de l'Orb, etc. L'un des exemples les plus frappants est celui de « Combe Doucette », l'ancien plus grand verger d'Europe d'un seul tenant avec 37 ha, situé sur la commune de La-Tour-sur-Orb, dont l'activité agricole a été abandonnée en 2001. Aujourd'hui, ce sont 37 ha de friche qui sont à déplorer.

Le développement des friches agricoles

Nous pouvons également appréhender les impacts de la déprise à l'échelle de la parcelle et nous intéresser au développement des friches agricoles.

Les friches sont des terres non cultivées depuis plusieurs années sur lesquelles pousse une végétation spontanée. La transformation peut avoir une durée variable en fonction des caractéristiques du milieu (pluviométrie, type de sols, exposition...). Ce sont des milieux temporaires en évolution constante. Elles évoluent du stade herbacé au stade arboré. Dans un premier temps, elles sont dominées par les chardons, les orties, et les semi-ligneux (ronces, genévriers, genêt, prunellier, aubépine). La friche est ensuite colonisée par les épineux : c'est le stade précurseur de la forêt. C'est alors qu'apparaissent rapidement les frênes et les chênes pubescents.

Le cortège floristique qui les colonise est varié et dépend des précédentes cultures et du milieu environnant. En moyenne, une friche atteint le stade forestier après 50 ans d'abandon.

Les friches constituent des refuges favorables à un grand nombre d'espèces animales. Insectes, oiseaux, rongeurs, reptiles et ongulés y trouvent nourriture et souvent un lieu de reproduction. Suivant le milieu sur lequel elles se développent, l'évolution de la friche peut créer des habitats remarquables favorables à des espèces animales et végétales rares et/ou protégées.

Cependant, elles représentent des menaces pour le développement de l'activité agricole sur le territoire. Le choix d'un retour à la vocation agricole de la parcelle peut être engagé. Cela passe par une gestion réfléchie en veillant à conserver des bouquets d'arbres pour maintenir une mosaïque d'habitats.

Les friches agricoles représentent également une menace car elles favorisent le risque incendie. En effet, la majorité des feux de forêt se concentre sur la zone d'interface agriculture/forêt. Malgré l'arrêté préfectoral « débroussaillage et maintien en état débroussaillé » qui oblige les propriétaires des terrains à nettoyer leurs parcelles dans les 50 mètres (parfois 100 m) autour des bâtiments, les friches continuent de se développer à proximité des habitations.

Le rôle du Parc naturel régional du Haut-Languedoc

Le classement d'un territoire en Parc naturel régional est fondé sur le principe de protection et de valorisation de son patrimoine naturel, culturel et humain. À travers sa charte, le Parc naturel régional du Haut-Languedoc met en œuvre un projet de développement du territoire. Dans ce dernier, une attention particulière est donnée à l'équilibre entre les milieux ouverts et les milieux fermés. En effet, la préservation et le développement de l'activité agricole sur le territoire est un enjeu majeur. La Charte réaffirme l'importance de maintenir et développer des activités et des productions agricoles utilisatrices d'espaces (politique foncière, pratiques extensives...).

De plus, dans le cadre de ses missions, le Parc est un acteur incontournable de l'aménagement du territoire. Il œuvre pour une meilleure prise en compte des enjeux agricoles dans les documents d'urbanisme et de planification. À l'occasion de l'élaboration ou de la révision de ces différents documents, il encourage la réalisation de diagnostics agricoles spécifiques, en privilégiant les approches intercommunales, en particulier pour localiser les terres de bonne valeur agronomique à préserver.

Le parc du Haut-Languedoc est également particulièrement investi, au côté de la Communauté de Communes Grand Orb, pour le redéploiement de l'activité pastorale. Un projet de bergerie intercommunale est en pleine réflexion. Cela permettrait de créer de l'activité agricole sur le territoire et de veiller au maintien des espaces ouverts grâce au pâturage.

Sources :

Parc naturel régional du Haut-Languedoc, Charte 2011-2023 Rapport, 184 p.

GEOCONFLUENCE, 2017. Déprise [en ligne] disponible sur <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/deprise>

Quelles gestions forestières (en forêt privée) ? Principales voies explorées dans le cadre du projet FORECCAsT

→ Raphaël Bec et Michèle Lagacherie ²³

INTRODUCTION

Face aux changements climatiques et aux diverses questions ou inquiétudes qu'ils suscitent pour la production forestière sur le Haut-Languedoc, le CRPF doit pouvoir apporter conseils et recommandations aux propriétaires forestiers malgré de nombreuses incertitudes. Dans ce contexte, de nouveaux outils sont en cours de développement pour compléter les diagnostics réalisés, en intégrant au mieux les connaissances actuelles et les modèles prédictifs. En se basant sur une connaissance approfondie du terrain qui reste au cœur du diagnostic, la modélisation ainsi que de nouvelles expérimentations sylvicoles pourront apporter au technicien des leviers supplémentaires pour préciser les recommandations au regard des enjeux.

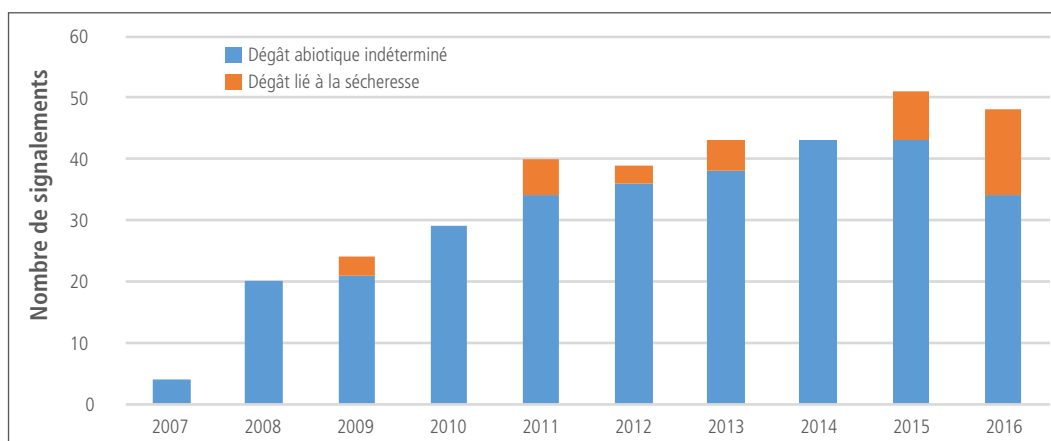


Figure 1 : nombre de signalements effectués par les correspondants-observateurs du département de la santé des forêts (DSF) sur 10 ans dans le PNR du Haut-Languedoc, pour des dégâts liés à la sécheresse et dégâts abiotiques indéterminés ; ces derniers traduisant majoritairement des dépérissements liés aux conditions climatiques.

NB : L'augmentation constatée peut également traduire une hausse de la vigilance face à ce type de problèmes.

Le projet FORECCAsT (PNR du Haut-Languedoc, CRPF Occitanie, Alliance forêt bois) est l'occasion de développer efficacement trois volets qui aideront demain le forestier à faire des choix dans un contexte où l'incertitude progresse :

- Un outil d'aide à la décision basé sur la modélisation de risques de dépérissements (*Bioclimsol by Foreccast*).
- Des parcelles de démonstration avec test d'itinéraires sylvicoles visant à atténuer les risques pour les peuplements en place.
- Des essais de nouvelles essences, en plein ou en mélange, dans les reboisements.

²³ Respectivement chargé de mission/projets LIFE, CRPF Occitanie Antenne Hérault et ingénieur, CRPF Occitanie Antenne Hérault.

Conseiller et proposer un diagnostic qui intègre la dimension changement climatique

Partant du constat que la part climatique d'une station forestière ne peut plus être considérée comme constante sur le territoire du Haut-Languedoc, le diagnostic proposé par un conseiller forestier doit pouvoir être précisé par une évaluation des impacts potentiels du changement climatique. L'outil *Bioclimsol by Foreccast* permettra d'aller vers cet objectif, en calculant un niveau de risque de dépérissement pour les essences en place ou envisagées. Le modèle statistique alimentant cet outil repose sur des dizaines de relevés effectués sur le terrain, au cours desquels ont été analysées les caractéristiques stationnelles et des peuplements : topographie, pédologie, dendrométrie et état sanitaire. Celles-ci sont mises en relation avec les données climatiques passées (Météo-France : moyennes trentenaires) et les modèles futurs (Drias). L'indice finalement calculé, qui traduit une probabilité d'observer des dépérissements dans les conditions des modèles futurs, couple les variables climatiques et les caractéristiques physiques (sol, topographie) pour bien prendre en compte les facteurs de compensation possibles.

••• Précisions sur la notion de dépérissement

Le dépérissement en forêt est couramment défini comme un « *phénomène traduisant une altération durable de l'aspect extérieur des arbres (mortalité d'organes pérennes, réduction de la qualité et de la quantité du feuillage) et une réduction de la vitalité (croissance). La mort d'un certain nombre de sujets est observée mais l'issue n'est pas obligatoirement fatale même si la situation est préoccupante* » (Delatour, 1990).

Le seuil retenu pour caractériser un peuplement dépérissant est celui d'au moins 20 % de tiges ayant un déficit foliaire supérieur à 50 %.

Le projet FORECCAsT propose également une étude très approfondie de la réserve en eau disponible dans les sols, paramètre essentiel pour analyser l'impact de sécheresses dans de tels modèles de dépérissement, mais aujourd'hui encore difficile à évaluer finement lors des prospections courantes (pioche et tarière). Une centaine de fosses sont donc réalisées au tractopelle pour permettre la description des horizons en profondeur, analyser leurs paramètres physico-chimiques, étudier la prospection racinaire...



Figure 2 : analyse d'une fosse profonde
(© CNPF – Raphaël BEC)

Enfin, pour pouvoir envisager dans le cadre d'un boisement les essences qui ne disposent pas d'une étude de terrain approfondie, le travail s'oriente vers l'analyse des niches climatiques et de leurs limites. Le couplage avec les caractéristiques autécologiques permettra de diagnostiquer le potentiel d'une essence ou les risques encourus.

L'outil final sera mis à la disposition des forestiers pour leurs diagnostics : il s'agira d'une **application mobile utilisable dans la pratique courante sur le terrain** (qui nécessite d'entrer des données relevées). Les modèles qu'elle contient, basés sur les données stationnelles et climatiques futures,

pourront être affinés et remis à jour grâce aux retours d'enregistrements effectués par les utilisateurs ; ceux-ci seront transmis au CNPF-IDF (si l'utilisateur l'accepte), ce qui constituera à terme une base de données conséquente dans une logique d'amélioration continue. Des formations seront nécessairement organisées pour une bonne prise en main de l'outil *Bioclimsol by Foreccast*, et une juste interprétation des résultats qu'il propose.

S'orienter vers la gestion adaptative : essais et démonstration

L'objectif de ce volet est de tester une palette de solutions sylvicoles en conditions diverses, afin d'explorer des pistes potentielles pour une gestion adaptée au changement climatique et aux risques qu'il apporte. Des parcelles seront donc mises en place, avec une vocation expérimentale (intégration au réseau de suivi) et de démonstration. Les situations originales et intéressantes déjà développées localement sont également à analyser et valoriser.

••• Limiter les risques pour les peuplements en place

Un des axes à travailler concerne le rythme et l'intensité des éclaircies, afin de limiter la concurrence sur la ressource hydrique disponible. Inspirées des travaux et hypothèses en cours d'étude, différentes modalités seront appliquées aux contextes locaux (éclaircie très forte, rythme soutenu) et comparées à des parcelles témoins. Elles concerneront en priorité les essences à forte vocation de production, douglas et cèdre principalement.

La généralisation du diagnostic sanitaire sera également encouragée, et appliquée à une logique d'adaptation génétique des peuplements, en conservant les sujets les plus résistants comme semenciers. La régénération naturelle sera comparée à des dispositifs de plantation, avec ou sans substitution génétique d'essence.

Enfin, des essais d'irrégularisation de peuplements seront conduits dans cette même logique de recherche de peuplements plus résistants et résilients.

••• Tester le comportement de nouvelles essences

L'introduction d'essences forestières jusqu'à présent peu développées sur le territoire, mais semblant plus adaptées aux aléas climatiques est également un levier pour l'adaptation des forêts, quelle que soit la vocation : production, accompagnement ou diversification. De nouvelles provenances et des essences dont l'autécologie est assez bien connue seront testées dans ce sens, en plantation pure ou en mélange (comparaison de différentes modalités). D'autres essences plus originales seront introduites dans des *arboreta* afin de comparer leurs réactions dans différentes conditions de risque. L'objectif est bien d'élargir la gamme des solutions envisageables pour les forestiers, tout en travaillant avec les acteurs de la recherche au suivi des avancées techniques et des matériaux végétaux disponibles.

••• Montrer et sensibiliser

Renoncer à une essence de production qui a fait ses preuves jusqu'à présent sur le territoire, changer ses pratiques, son paysage, ne sera pas chose facile pour les propriétaires forestiers. Ces parcelles de démonstration constitueront un réseau de supports didactiques pour sensibiliser aux risques et aux choix techniques à privilégier. Leur conception tiendra donc compte de cette force indispensable de démonstration.

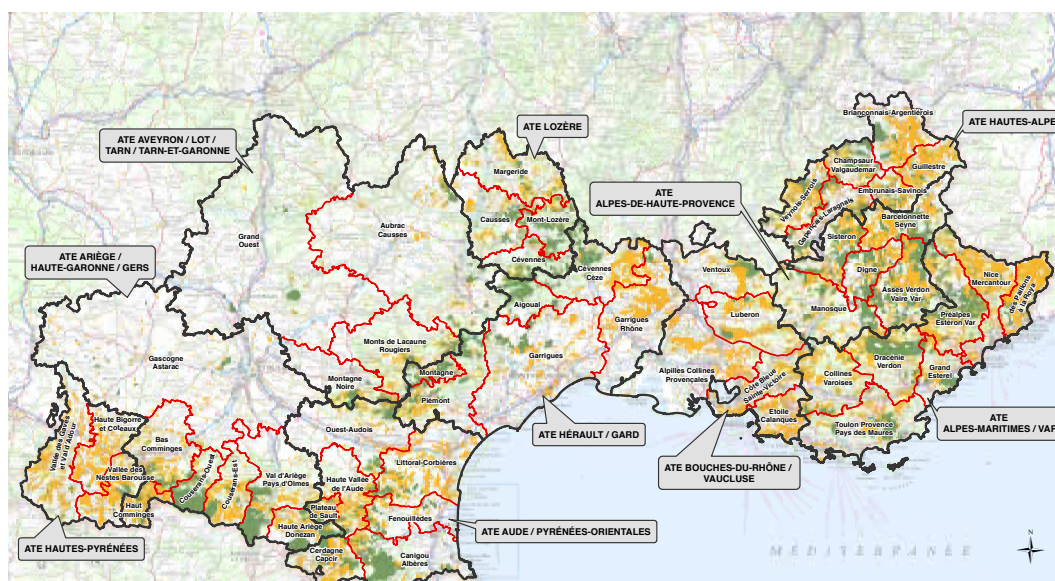
CONCLUSION

L'adaptation de la gestion forestière et des peuplements forestiers est un enjeu majeur sur le territoire du Haut-Languedoc, et la sensibilisation des propriétaires à ces changements devient incontournable ; les outils et supports présentés seront précieux pour les conseils aux propriétaires mais aussi pour les futures orientations et recommandations régionales (schémas régionaux de gestion sylvicole) qui seront prochainement révisées. L'adaptation des choix d'essences et de pratiques intègre aussi les autres enjeux indissociables de la gestion forestière : les évolutions de marché et la rentabilité économique des solutions proposées, le rôle des peuplements vis-à-vis du carbone (séquestration, stockage, substitution), les impacts potentiels sur la biodiversité au sens large, les intérêts paysagers et sociétaux, etc.

Les priorités sont ainsi de répondre à la diversité des besoins et des contextes exprimés par les propriétaires forestiers et les gestionnaires, de disposer d'une palette d'alternatives adaptées aux territoires, de les co-construire et de les partager, avec une démarche d'amélioration continue des connaissances.

Quelle gestion forestière? Le point de vue de la forêt publique

→ Bertrand Fleury²⁴



L'Occitanie est l'une des deux régions que couvre la direction territoriale ONF Midi-Méditerranée.

Six agences territoriales ONF se partagent la responsabilité de la gestion des forêts publiques d'Occitanie (cf. carte ci-dessus; en vert les forêts domaniales et en orange les forêts de collectivité).

L'ONF gère en Occitanie 642 000 ha de forêts publiques (295 000 ha de forêts domaniales et 347 000 ha de forêts de collectivités) dont 563 000 ha sont réellement boisés, la différence étant constituée de milieux ouverts : landes, pelouses, garrigues basses, zones rocheuses, zones humides, plans d'eau.

Sur ces 563 000 ha de forêts publiques à l'état boisé, 383 000 ha sont classés en sylviculture et 180 000 ha sont en évolution naturelle.

Si la forêt publique boisée ne représente que 21 % de l'ensemble des forêts régionales, elle fournit 35 % de la récolte régionale de bois (source : ONF pour les volumes bois récoltés en forêt publique et EAB pour les volumes totaux récoltés en région Occitanie).

La forêt publique joue donc un rôle important dans la récolte des bois régionaux.

C'est une forêt diversifiée du fait de la variété des conditions écologiques rencontrées (climat, altitude, sol). Les enjeux biodiversité y sont forts : plus de 40 % des forêts publiques sont en site Natura2000; 25 réserves biologiques existantes et six en cours de création couvrent 8932 ha de forêts publiques; deux parcs nationaux (Cévennes et Pyrénées) incluent plusieurs milliers d'ha de forêts publiques.

²⁴ Office national des forêts – Adjoint au directeur territorial Midi Méditerranée



Photo1 : peuplement de douglas de la placette RENECOFOR (FD des Avant-Monts)

C'est également une forêt fréquentée par le public et de nombreux usagers. Dans une région qui connaît le plus fort solde migratoire et où la population urbaine croît au détriment des zones rurales, la société demande que la forêt publique joue pleinement son rôle social.

Le contexte méditerranéen et le contexte de montagne (Pyrénées et dans une moindre mesure bordure Sud Massif central) induisent des risques naturels particuliers, de feu de forêt d'une part, d'érosion, chutes de blocs, crues torrentielles, avalanches d'autre part : l'ONF les prend en compte avec ses services spécialisés DFCI (Défense des Forêts contre les Incendies) et RTM (Restauration des Terrains de Montagne).

Les manifestations du changement climatique en forêt.

Compte tenu de la palette d'étages de végétation présents dans les forêts publiques d'Occitanie allant du thermo-méditerranéen au subalpin, l'ONF s'attend à être le témoin direct des effets du changement climatique sur les peuplements forestiers.

Aujourd'hui les manifestations de ce changement climatique dans les forêts publiques restent assez peu nombreuses : des dépérissements ont été constatés sur des essences qui n'étaient pas à leur optimum stationnel. La canicule de 2003 et les été secs qui ont suivi ont provoqué des stress hydriques directement ou indirectement (via des attaques de scolytes) responsables de la mort de sapins de Vancouver (quasiment partout où il a été introduit), épicéas (Tarn, Hérault), sapins pectinés (Aude), et plus rarement douglas (sur sol trop filtrant, FD de l'Escandorgue dans l'Hérault par exemple). Il a fallu récolter des peuplements dépérissants en anticipant leur renouvellement, mais cela a pu se faire dans le cadre de la gestion courante et des budgets ordinaires sans avoir besoin de recourir à un programme exceptionnel.

Seuls les épisodes cévenols et les destructions d'infrastructures (desserte forestière) qu'ils peuvent provoquer requièrent des budgets exceptionnels de reconstitution (reprises de provisions pour risques naturels). L'ONF en Occitanie a dû y avoir recours à plusieurs reprises ces dernières années (3,8 millions d'€ pour les seuls programmes de reconstitution des infrastructures détruites par les intempéries exceptionnelles des automnes 2014, 2015 et 2016). Il serait encore hasardeux de dire que la fréquence et l'intensité du phénomène sont liées au changement climatique. On peut néanmoins penser que l'élévation de température de la mer Méditerranée l'été ne peut que favoriser l'intensité des phénomènes cévenols.



Photos 3 et 4 : en FD des Orb (34),
dégâts aux routes forestières et recalibrage d'ouvrage : radier et enrochement

Le changement climatique accroît la vulnérabilité des peuplements forestiers au risque feu de forêts en raison de sécheresses estivales plus marquées et de l'élévation des températures. Toutefois les moyens importants de prévention et de lutte que l'État et les collectivités consacrent à la DFCI ont montré ces dernières années toute leur efficacité : « seulement » 5 771 ha incendiés en moyenne annuelle ces dix dernières années. L'année 2017 est certes marquée par un bilan provisoire plus lourd de 16 500 ha mais il reste inférieur à la surface moyenne incendiée calculée depuis 1973.

Quelle gestion forestière en réponse au changement climatique ?

Face aux effets constatés ou prévisibles du changement climatique, les gestionnaires forestiers publics ont, après la canicule de 2003, questionné la recherche et adopté des règles de bon sens.

••• Prise en compte du phénomène :

- Ateliers ONF-INRA en 2005 et 2006 et nombreux séminaires.
 - publication du n° 16 de la collection des Dossiers forestiers « La forêt face au changement climatique – Adapter la gestion forestière »,
 - publication du hors-série n° 3 des Rendez-vous techniques « Forêts et milieux naturels face aux changements climatiques ».

- Les Directives et les Schémas régionaux d'Aménagement (DRA et SRA) rédigés en 2006 abordent déjà le sujet et intègrent les connaissances en la matière.

Citons, à titre d'exemple, quelques extraits de la DRA zone d'influence atlantique et bordure Massif central de la région Languedoc-Roussillon : « *Faire le bon choix des essences selon les stations – les bonnes essences au bon endroit – c'est aussi, dans la perspective de nouveaux aléas et des changements climatiques, d'installer les essences dans l'optimum de leurs conditions écologiques. Dans les stations à alimentation en eau limitée, il y aura lieu de favoriser les essences plus tolérantes au stress hydrique* » ; « *Les peuplements en place ne sont pas forcément adaptés, d'une part à cause*

de l'expérience relativement courte concernant certaines essences introduites, d'autre part du fait des changements climatiques récents. Certaines situations peuvent d'ores et déjà requérir une transformation, en dehors des dépérissements dus à des ravageurs :

- *Hêtre, pin sylvestre et sapin pectiné dans l'étage supra-méditerranéen, sauf sur les stations les plus fraîches et protégées.*
- *Épicéa dans l'étage montagnard inférieur, voire moyen; sur sols instables et dans les situations les plus exposées au vent.*
- *Douglas hors des stations les plus fraîches ou en présence de calcaire.*

Historiquement, les châtaigniers ont souvent été implantés jusque dans des situations peu favorables. Les peuplements sans avenir n'ont pas à être maintenus si une dynamique naturelle de substitution est en cours.

En cas de dépérissements avérés dans les étages méso-méditerranéen et supra-méditerranéen, la régénération artificielle en cèdre pourra être retenue dans les situations où les bois devraient être à terme commercialisables. Les pessières en mauvais état de l'étage montagnard pourront être remplacées par le sapin dans les mêmes conditions ».

- Les guides de sylviculture rédigés après 2006 intègrent tous une prise en compte du changement climatique.
- Le 3 mars 2009, l'ONF a diffusé une instruction technique à tous ses personnels sur les premières orientations pour l'adaptation de la gestion forestière face au changement climatique.

•• Les orientations et les réponses apportées :

- Maintien d'une veille active au travers des réseaux d'observation : RENECOFOR, Département Santé des forêts...
- Travaux de recherche réorientés : l'adaptation au changement climatique constitue maintenant l'axe principal de travail du département RDI (recherche développement et innovation) de l'ONF, en liaison avec le réseau mixte technologique (RMT) AFORCE, lequel fédère la forêt privée, la forêt publique, la recherche autour de ce défi. Les travaux sont multiples. On peut citer les tests comparatifs de provenances, des essais de sylviculture à faible densité (= économe en eau), des travaux visant à mieux connaître et préserver les ressources génétiques locales, l'élaboration de modèles d'évaluation de la vulnérabilité climatique des essences en place et d'identification des essences alternatives possibles, la modélisation de leur aire de compatibilité climatique actuelle et future...
- Choix des essences objectifs :
Il s'agit d'éviter toute prise de risque en choisissant des essences dans leur optimum stationnel. Par exemple, dans des stations limites pour le sapin, on plantera du cèdre de l'Atlas. Toute régénération naturelle qui se manifeste n'est pas nécessairement à conserver (cf. le problème d'avalaison du sapin) et il faut savoir repartir avec une régénération artificielle après analyse des contraintes stationnelles.
On préconise le mélange d'essences (essence principale objectif + essences secondaires) qui assure une meilleure résistance aux attaques biotiques.

- Adaptation de la gestion des peuplements en place pour augmenter leur résistance ou résilience :
 - Sylviculture plus dynamique, réduction de l'âge d'exploitabilité. L'âge des arbres est un des facteurs de vulnérabilité au stress hydrique. Exploiter les arbres mûrs plus tôt permet de limiter le risque de dépérissement. Réduire l'âge d'exploitabilité a généralement pour effet de réduire le diamètre d'exploitabilité. La réduction des diamètres d'exploitabilité n'est toutefois pas un problème pour la commercialisation, bien au contraire, les industriels du bois ayant besoin de bois moyens et gros bois (scieries à canter) mais pas de très gros bois.
 - Travail au profit des essences secondaires existantes afin de conserver un mélange d'essences présentant une meilleure résilience en cas de perturbation (retour plus rapide à une production soutenue après la dite perturbation).
- Adaptation des techniques routières : meilleure maîtrise des écoulements des eaux par des calibrages d'ouvrages en rapport avec les lames d'eau observées dans les épisodes pluvieux les plus intenses (radiers buses, revers d'eau, dévers aval...).
- Maintien des moyens consacrés à la prévention DFCI qui ont prouvé ces dernières années leur efficacité, extension aux nouveaux territoires soumis au risque feu de forêt du fait des changements climatiques. Éviter que les forêts ne brûlent, c'est leur permettre de continuer de jouer leur rôle de séquestration du carbone.

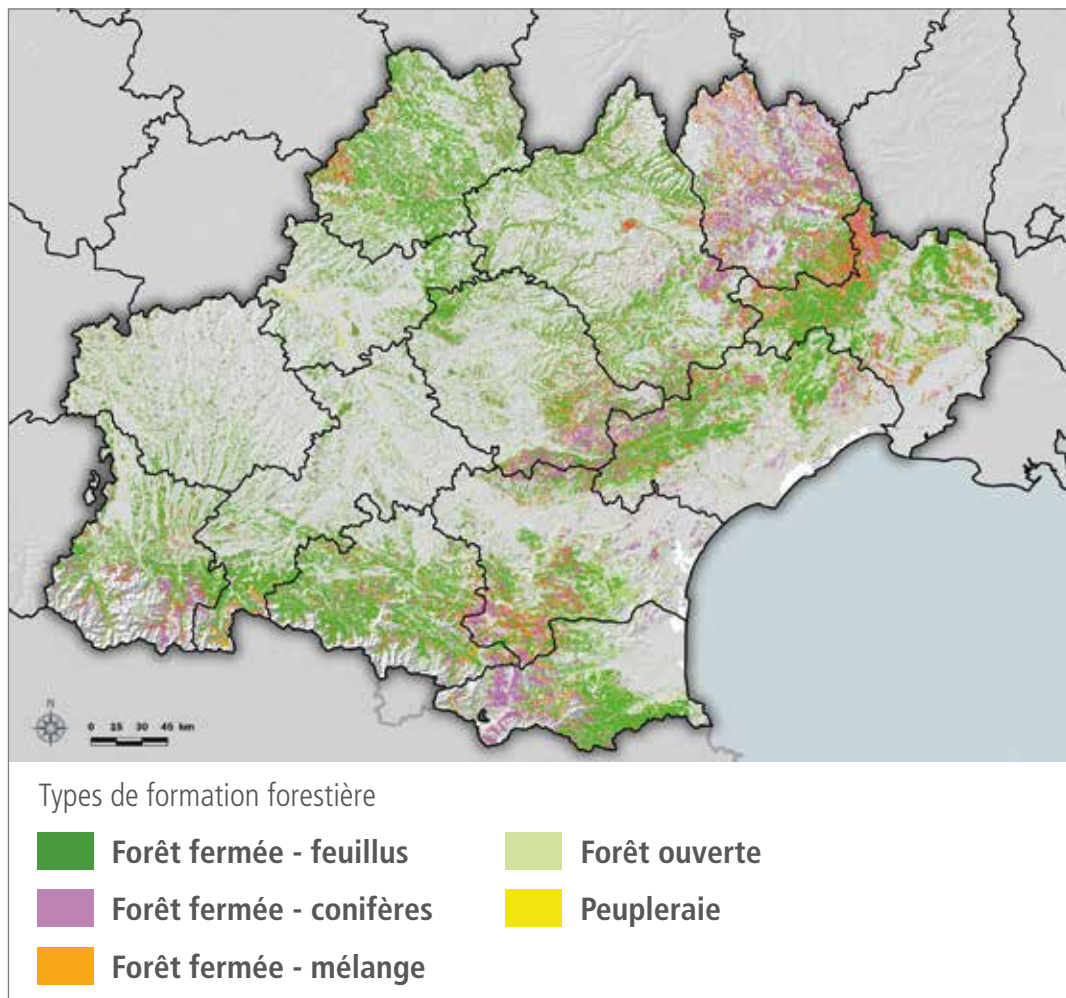
Le gestionnaire forestier public sait qu'il doit anticiper face au changement climatique. Et il le fait principalement dans le choix des essences objectifs, le travail au profit des mélanges d'essences, le raccourcissement des âges d'exploitabilité. Les perturbations actuelles liées au changement climatique (dépérissements...) restent mesurées. En réalité le gestionnaire forestier est actuellement bien davantage préoccupé par le déséquilibre forêt gibier que par le changement climatique. La maîtrise effective des populations de cervidés s'impose en effet pour la réussite de la régénération de la forêt et pour que les essences les mieux en station ne disparaissent pas au profit d'essences moins adaptées.

Un Programme régional de la forêt et du bois pour une forêt occitane pleinement valorisée

→ *Xavier Piolin*²⁵

Un potentiel à valoriser

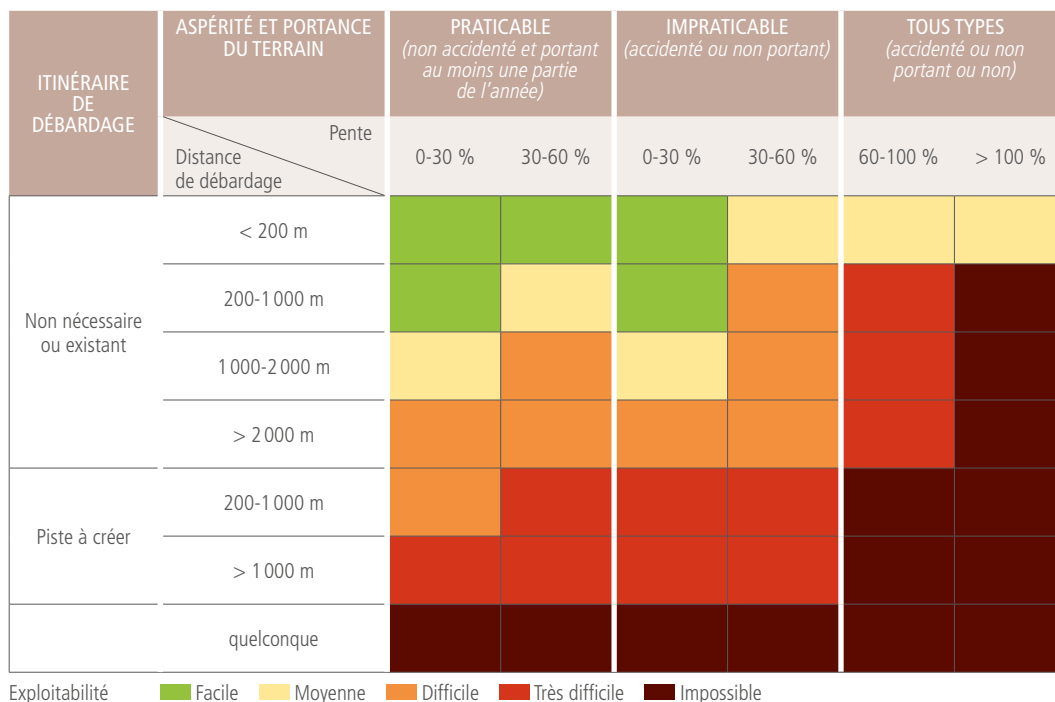
La nouvelle région Occitanie est la deuxième région de France en superficie (plus grande que le Benelux) et la première en croissance démographique (+50 000 habitants par an). Au plan forestier, elle est la deuxième région française avec une superficie de plus de 2,6 millions d'hectares, soit un taux de boisement de 36 %, et un accroissement biologique annuel de 10 millions de m³.



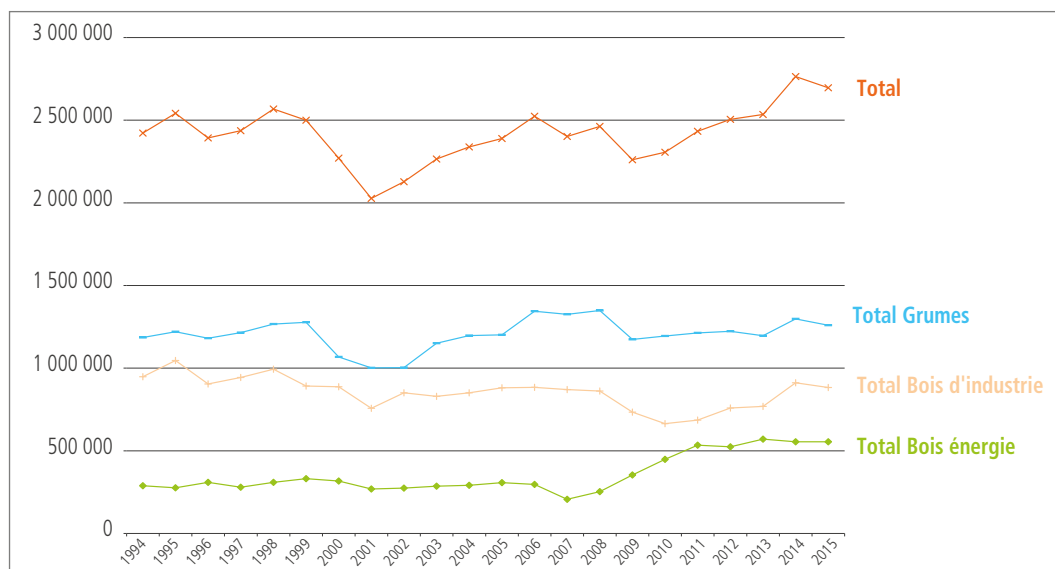
(© IGN BD-FORET version 1 ou 2 fonction des départements, fond Géofla édition 2013 © IGN, protocole IGN/MAAF 2001)

²⁵ Chef du Service régional de la forêt et du bois à la DRAAF Occitanie

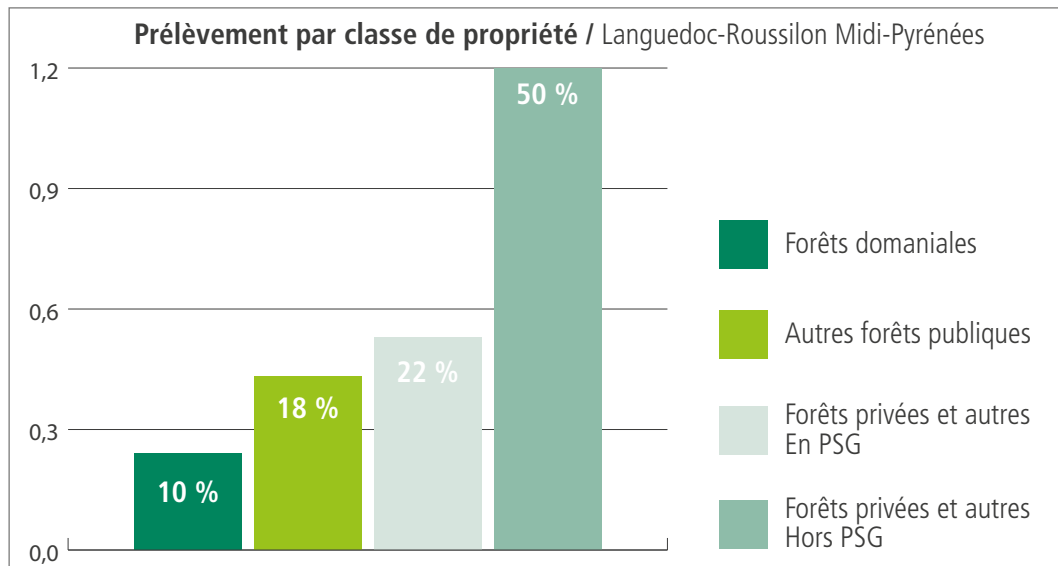
Le volume de bois sur pied mobilisable est estimé par l'IGN à 305 millions de m³, principalement sur des essences feuillues (chênes pubescent, pédonculé, rouvre et vert, hêtre, châtaignier) et, à un moindre degré, sur des essences résineuses, sapin, pin sylvestre, laricio, douglas, épicéa. Ce chiffre global doit cependant être relativisé puisque plus de la moitié de ce volume se trouve dans des conditions d'exploitabilité difficiles (pente, distance à la piste, portance des sols).



La récolte annuelle commercialisée de bois rond reste globalement éteale depuis 20 ans autour des 2,5 millions de m³, avec la moitié environ du volume en grumes. À noter cependant que sur la période de 2007 à 2011, la récolte commercialisée en bois énergie a connu une hausse (+100 %), mais pour plafonner depuis lors à environ 510 000 m³ par an (Source AGRESTE-EAB Exploitation forestière).



Le prélèvement par classe de propriété se répartit selon le graphique ci-dessous : il fait apparaître un réel effort de gestion et donc de récolte dans les forêts privées sous PSG puisque, avec 7 % de la surface forestière régionale, elles apportent 22 % du volume récolté. Si la forêt publique contribue à hauteur de sa représentativité surfacique, le gisement en ressource se situe dans les forêts privées hors PSG, qui représentent 62 % de la surface et seulement 50 % du volume prélevé.



L'enquête annuelle de branche réalisée par le Ministère de l'Agriculture permet de mieux qualifier la récolte de bois et la production de sciages en région Occitanie. Ainsi, en 2015, la récolte moyenne de bois rond s'est établie à 2,7 Mm³ ; elle se répartit comme le montre le tableau ci-dessous (à gauche). Du bois rond aux sciages, on considère une perte de l'ordre de 50 % du volume : en région Occitanie, la production de sciages s'élève à 446 175 m³. L'enquête met en évidence que pour les ressources chêne et hêtre, les sciages représentent seulement le quart des volumes récoltés, impliquant un export important de grumes sur cette ressource, et donc une perte de valeur ajoutée. À l'inverse, on scie 110 % du volume de sapin/épicéa récolté.

En Occitanie, l'outil industriel est faible par rapport à la ressource avec des capacités de sciage notablement insuffisantes.

Ainsi, le réel potentiel de bois de la région ne vaut à la région Occitanie qu'un quatrième rang en termes de bois récolté (seul un quart de l'accroissement annuel des bois est prélevé), un cinquième rang en termes de sciages produits et un septième rang en termes d'emplois. 92 % des sciages sont résineux, alors que la ressource est à 70 % feuillue.

<u>Récolte de bois rond de la région Occitanie</u>			<u>Sciages livrés par entreprises dont le siège est dans la région occitanie</u>		
		2015			2015
Bois d'œuvre	Chêne	51 227	Chêne	16 112	x 0,25
	Hêtre	19 975	Hêtre	4 995	
	Peuplier	116 710	Autres feuillus	12 944	
	Autres feuillus*	15 552	Total feuillus	34 051	
	Sapin, Epicea	537 918	dont géré durablement	4 180	
	Douglas	229 017	dont séchés artificiellement	1 535	
	Pins*	141 871	Sapin, Epicea	230 600	
	Autres conifères*	146 892	Douglas	76 602	
	Total Grumes	1 259 162	Autres conifères	104 922	
	dont géré durablement	555 188	Total conifères	412 124	
dont exporté	95 713	dont géré durablement	46 654		
		dont séchés artificiellement	30 114		
Bois d'industrie	Feuillus	347 619	Total Sciages livrés (hors Bois Tropicaux)	446 175	
	Sapin, Epicea	211 397			
	Pin maritime	39 764			
	Autres (dont poteaux)*	284 060			
	Total Bois d'industrie	882 839			
	dont géré durablement	323 086			
	dont exporté	44 154			
Bois énergie	Total Bois énergie	553 886			
	dont PEFC	145 362			
	dont exporté	8 564			
Total	2 695 888				

x 0,5

Source : Agreste / EAB

Le bilan mitigé des contrats FFN

Les reboisements soutenus par les contrats FFN en région ont privilégié le douglas mais ils ont porté aussi sur les pins noir et laricio, l'épicéa, le sapin et le cèdre. Les contrats encore en cours concernent 500 propriétaires, à proportion égale entre public et privé : ils représentent 25 000 ha, dont 15 000 en public.

Entre 50 et 70 % des contrats ont fait l'objet de demandes de révision pour cause d'échec total ou partiel des plantations. 20 à 30 % des contrats ont porté sur un couple stations/essences inadapté. Le renouvellement après coupes rases a été difficile pour diverses raisons : le manque de desserte, le coût des reboisements, des groupements forestiers de petits propriétaires ayant cessé leurs activités... On peut réellement parler d'un succès relatif dont il faut tirer les enseignements au moment de lancer le programme régional de la forêt et du bois.

Relever les défis de la valorisation du potentiel forestier

Le 12 septembre 2017, à l'hôtel de région à Toulouse, les assises régionales de la forêt et du bois ont réuni l'ensemble des acteurs de la filière pour lancer le chantier d'élaboration des deux documents stratégiques pour la filière en région que sont le programme régional de la forêt et du bois (PRFB), co-présidé par le préfet et le président du Conseil régional, et le contrat de filière.

Deux enjeux principaux sont identifiés. D'une part, l'accroissement de la mobilisation des bois : il va de pair avec la gestion et le renouvellement durables de la forêt; d'autre part, l'augmentation de la consommation de ces bois d'origine régionale dans la filière aval. L'adaptation aux changements climatiques figure en filigrane comme une condition de réussite.

La Commission régionale de la forêt et du bois a la charge d'élaborer ce PRFB et de participer aux travaux du contrat de filière. Créée par l'Arrêté préfectoral du 22 juin 2017 et installée le 29 juin à l'Hôtel de Région, elle comprend 47 membres à voix délibérative avec un équilibre entre l'amont et l'aval et une représentation élargie à l'ensemble des parties intéressées.

Elle constitue un espace de dialogue entre les acteurs de la filière, dans toutes ses composantes.

Le contrat de filière sera construit avec les entreprises de la filière, en concertation avec les membres de la CRFB, durant le dernier trimestre 2017, pour un objectif de signature État/région/interprofession début 2018. Sa durée sera de 3 ans et de portée économique.

Le PRFB sera engagé dans la même période à partir d'un état des lieux partagé, dans l'objectif d'élaborer une stratégie concertée, assumée par l'ensemble des acteurs avec des objectifs sur lesquels la filière s'engage, déclinée en un plan d'actions sur dix ans et dotée des moyens d'intervention nécessaires. Le travail doit se dérouler sur 18 mois pour se conclure en février 2019 par l'approbation du programme régional.

Les travaux vont s'organiser en plusieurs ateliers thématiques sur des sujets identifiés en plénière :

- le renouvellement des forêts et la dynamisation de la sylviculture, en s'adaptant aux changements climatiques;
- l'équilibre sylvo-cynégétique;
- la prévention et la lutte contre les risques naturels (incendies, tempête, risques sanitaires, RTM, espaces littoraux);
- l'identification des enjeux écologiques et sociaux et la conciliation des trois axes de la gestion forestière pour une stratégie durable;
- l'identification de nouveaux débouchés pour les produits forestiers et l'adaptation de la sylviculture aux besoins des marchés.

Dans cet objectif de valoriser la ressource forestière à la hauteur des enjeux et des ambitions, le programme régional de la forêt et du bois devra apporter des réponses convaincantes, partagées et assumées, d'abord et dans une logique de marchés, sur la création de débouchés (innovation, politique publique volontariste...), ensuite et dans une logique de gestion forestière durable, sur la disponibilité de la ressource, son accessibilité et, surtout, son renouvellement dans la perspective des changements climatiques.

Quelles forêts pour demain ?

→ *Jean-Louis de Torrès*²⁶

Quelles forêts pour demain ? En tant que président de la « Maison de la forêt du Tarn », voici la réponse que je voudrais proposer.

La « Maison de la forêt du Tarn » est une association qui regroupe – c'est assez exceptionnel pour le signaler – les organismes de la Forêt privée tels que le Syndicat des Forestiers privés du Tarn, la coopérative anciennement Forestarn et aujourd'hui Alliance forêt Bois, le CETEF (Centre d'Études Techniques et d'Expérimentations Forestières), le CRPF (Centre Régional de la Propriété forestière) d'Occitanie et aussi la Chambre d'Agriculture du Tarn.

Pour répondre à cette interrogation, il faut se replacer dans le contexte.

Ces questions, nous nous les sommes vraiment posées après l'épisode d'une sécheresse doublée d'une canicule en 2003.

On observe alors des rougissements et des descentes de cimes sur les Douglas visibles sur les photos aériennes et des mortalités notamment sur l'épicéa. Nos amis du CRPF avaient même renommé la vallée du Dadou en vallée de la mort.

2005 est à nouveau une année de sécheresse. Les dépérissements dus aux scolytes sur l'épicéa deviennent vraiment importants et les derniers Abies grandis finissent par mourir.

Ainsi, le changement climatique annoncé depuis plusieurs années par les scientifiques, nous l'avions sous les yeux.

Plusieurs actions et études sont alors menées sur le territoire.

En 2005, se tient à Aussillon une réunion où tous les acteurs sont présents, CRPF, IDF, DSF, FCBA, Coopérative, Syndicat et Vilmorin, afin de définir les actions possibles.

Cette même année, le CRPF et le DSF éditent, à partir de placettes de référence, une plaquette sur « La place du douglas dans le Tarn » qui fait état de dépérissements identifiés bien avant 2003.

EN 2007, l'étude financée par le Ministère de l'Agriculture sur le « Dépérissement des reboisements résineux du sud Massif central » confirme ces éléments.

Ces documents contiennent plusieurs préconisations : éclaircies sanitaires, pas de reboisement de douglas à moins de 600 mètres d'altitude ni de versant sud, etc.

Aussi, dans ce contexte, comment pouvons-nous envisager l'avenir et comment anticiper la forêt de demain ?

La situation géographique de ce territoire nous met en première ligne de ces changements avec, sur certaines zones, des essences qui ne seront plus adaptées aux données futures du climat. Nos forêts devront changer. C'est inéluctable. Elles ont déjà commencé à changer.

²⁶Président de la Maison de la forêt du Tarn 10 Allée des Auques 81200 Aussillon

Dans les années 1950, c'était tout épicéa et, à partir des années 70, cela a été tout douglas.

Aujourd'hui, post 2003, nous sentons une plus grande recherche d'adaptation de l'essence à la station forestière, avec des essences jugées plus frugales et mieux à même de supporter le stress hydrique estival comme le cèdre ou le pin laricio.

Mais ce n'est pas totalement entré dans les usages.

Changer pour une essence connue et identifiée dans notre territoire ne sera vraisemblablement pas suffisant, et il faudra peut-être envisager d'autres essences encore plus exotiques ou s'appuyer davantage sur les nouvelles variétés. Des travaux sont menés actuellement sur le douglas dans le cadre de France Douglas. On nous promet des variétés plus adaptées, mais il faudra attendre plusieurs années.

D'autres forestiers s'orientent vers la régénération naturelle, régulière ou irrégulière. Or, la forêt de moyenne montagne issue de la vague de plantation du FFN est à son renouvellement.

Quelle est la bonne solution pour son renouvellement ?

À titre personnel, j'avoue ne pas avoir de réponse formelle.

Dans un environnement mouvant emprunt d'incertitude, heureux est celui qui peut dire aujourd'hui : « La solution c'est... ! :

- c'est la régénération naturelle,
- c'est la régénération artificielle avec les essences méditerranéennes,
- c'est la gestion irrégulière,
- c'est... ».

C'est peut-être toutes ces réponses à la fois, à déterminer selon les stations.

Il nous faut penser et agir autrement.

Mais, en tant que forestiers, nous attendons beaucoup des travaux qui sont menés actuellement, je pense notamment aux travaux du Life Foreccast menés dans le cadre du PNR HL et auquel les partenaires de la Maison de la Forêt apportent une large contribution.

Une stratégie forestière partenariale ville-campagne

→ *Francis Cros*²⁷

Nous parlons des changements climatiques et nous avons raison de le faire. Mais nous devons croiser les phénomènes liés aux changements climatiques et le passage d'une civilisation rurale à une civilisation urbaine. Les risques pour l'espace rural et les zones de montagne en sont doublement accrus.

La déprise agricole entraîne l'abandon des terres, cela a pour conséquence un accroissement des risques dû à la fermeture des paysages. Un nouveau couvert végétal occupe alors de grands espaces non gérés. Rapidement la friche apparaît et, progressivement, une formation forestière se constitue. Cet embroussaillage et l'absence de pluie significative durant la période estivale accroissent les risques d'incendies de forêt; les pluies automnales, appelées phénomènes cévenols, avec de fortes intensités d'eau sur une courte durée, entraînent des dégâts humains ou matériels très importants. Les élus communaux et intercommunaux doivent intégrer ces nouvelles problématiques au sein de leurs projets de territoire.

Les territoires ruraux et de montagne sont en perte de représentativité dans les instances décisionnaires : ils doivent trouver de nouveaux alliés. Les conseils généraux ont joué durant des décennies ce rôle de régulateur de solidarité entre un espace rural moins fortuné et un espace urbain plus aisé. Aujourd'hui, avec la Nouvelle Organisation territoriale de la République, les espaces ruraux ont besoin de trouver de nouveaux partenaires et de nouvelles formes de coopération.

Riches de leurs valeurs environnementales préservées, de leurs produits bios de qualité, de leurs grands espaces boisés, de leurs paysages, de leur patrimoine qu'il soit culturel, architectural ou gastronomique, de leurs capacités d'accueil permanentes ou temporaires, les territoires ruraux ont des potentialités non délocalisables à proposer aux populations urbaines. Des contrats de réciprocité doivent être élaborés entre la ville et la campagne. Un premier contrat de ce type est en court d'étude entre Montpellier Méditerranée Métropole et la communauté de communes des Monts de Lacaune et de la Montagne du Haut-Languedoc.

L'entrée forêt, avec le bois énergie et le bois construction certifié Bois des territoires du Massif central, avec la qualité de l'eau ou la chimie verte, permet également d'étendre la réflexion vers le tourisme vert, les résidences secondaires... L'exemple du chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle, appelé la via tolosana, depuis Arles via Toulouse, traversant Montpellier et la communauté de communes, est un vecteur de développement à travailler.

Les territoires ruraux et de montagne ont des potentialités de développement économique, les territoires urbains ont la clientèle. Créer le marché entre les deux dans une démarche « gagnant - gagnant » doit être notre premier objectif.

Nous avons besoin les uns des autres, dans un esprit de complémentarité et non de concurrence. C'est dans cette logique fédérative, concertée et partagée que nous devons construire l'aménagement du territoire de demain.

²⁷Président de l'URCOFOR Occitanie

Pour toutes ces raisons, au sein de l'Union Régionale des Collectivités forestières d'Occitanie, nous avons construit une boîte à outils qui permet de répondre aux différents besoins d'un territoire. Les démarches territoriales traditionnelles, telles que les chartes forestières de territoire ou les plans d'approvisionnement territoriaux, se voient renforcées par les outils :

- Contrat de réciprocité.
- Sylva rural forestier répondant à la problématique agriculture – forêt (travail avec la chambre d'agriculture).
- Schéma directeur d'acquisition foncière (travail avec la Safer).
- Forêt – bois - territoire (solidarité sur un territoire en faveur de la transition énergétique, PLUI, SCOT...).
- Risques (DFCI, inondations, sanitaires...).

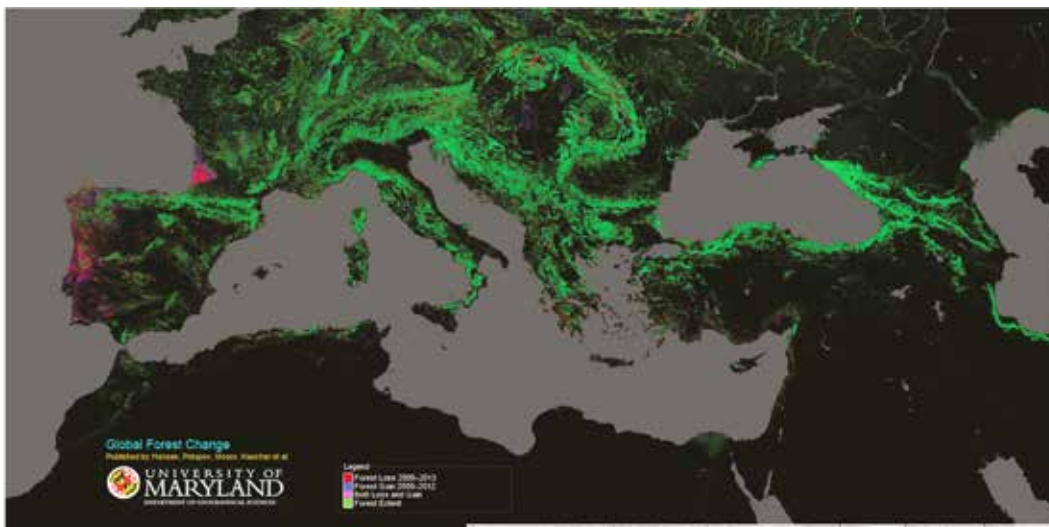
Ces nouveaux outils ont vocation à faciliter la prise en compte de la forêt au sein des conseils municipaux et des dirigeants d'intercommunalités et à répondre pleinement aux attentes des territoires.

Projet de paysage et feux de forêt : penser et agir autrement avec le changement climatique

Démarche prospective pour la forêt varoise

→ *Jordan Szcrupak et Adrien Moreni-Atelier*²⁸

L'Atelier SALTUS – paysagistes dplg, est une agence de paysage spécialisée dans les démarches de projets privés et publics sous climat méditerranéen. Nous orientons notre méthodologie de travail de la connaissance vers l'action. Par ailleurs, nous tenions à adresser nos sincères remerciements au président du Groupe d'Histoire des Forêts Françaises, Charles Dereix, pour l'invitation, ainsi qu'à l'ensemble des organisateurs et participants pour l'accueil et la qualité des échanges lors de ce « Temps du territoire » dans le PNR du Haut-Languedoc. À l'échelle nationale, la forêt compte parmi les premiers indicateurs de l'évolution du climat. Localement, le paysage est souvent perçu comme un résultat, mais plus rarement compris comme vision collective du territoire, et nous avons la conviction que tout projet forestier est de manière indissociable un projet de paysage.



Global forest change (© Hansen, Potapov, Moor, Hancher et al.-University du Maryland)

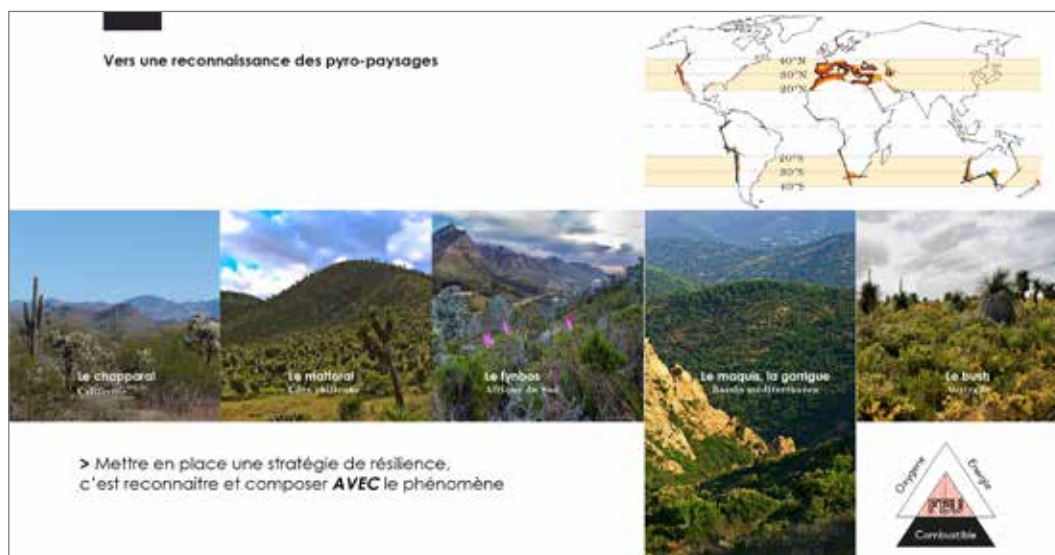
Du point de vue du paysagiste, nous considérons la démarche du projet de paysage avant tout comme *un processus* qui se nourrit de l'analyse des interactions entre l'histoire des sociétés humaines et les logiques naturelles. À des échelles de temps différentes, ce territoire a la caractéristique d'être un espace dynamique réagissant à la diversité des pratiques locales. L'interprétation de cet héritage que nous qualifions collectivement de « paysage », permet alors de partager avec les acteurs, les gestionnaires, mais aussi avec la population, les clefs de lecture de leur territoire afin de mettre en perspective les enjeux d'avenir avec lesquels il doit désormais apprendre à composer.

Avant tout développement, il semble nécessaire de préciser cette notion singulière de « paysage ». Pour les sociétés occidentales, le paysage doit se comprendre comme une construction culturelle du regard. En effet, cette influence provient dans un premier temps du champ pictural, désignant un

²⁸ Paysagistes DPLG, Atelier Saltus, Lambesc (13), www.atelier-saltus.com

de propagation au sein du continuum boisé. Par conséquent, le phénomène incendie représente le risque majeur pour la forêt d'une part, mais surtout pour les sociétés directement au contact des limites de celle-ci. Dès lors, l'arc méditerranéen, en tant que territoire en « première ligne » du changement climatique, se révèle un formidable laboratoire d'expérimentations des futures pratiques de gestion et de diffusion de la qualité des paysages et autres aménités qui participent plus largement à la promotion de la multifonctionnalité des espaces forestiers. Les régions plus septentrionales jusqu'à présent épargnées seront bientôt concernées par les feux de forêts. Elles devront à leur tour apprendre à maintenir autrement l'ensemble des services écosystémiques rendus par les espaces forestiers tels que la protection des sols et des ressources en eau, la lutte contre l'érosion et l'artificialisation, la fixation du carbone, la conservation de la diversité biologique, les produits forestiers non ligneux ou les activités récréatives. Puisque nous habitons le territoire du feu, alors mettre en place une démarche de projet de paysage visant à réduire la vulnérabilité, revient à reconnaître la complexité du phénomène et à composer avec de nouvelles relations culturelles et spatiales.

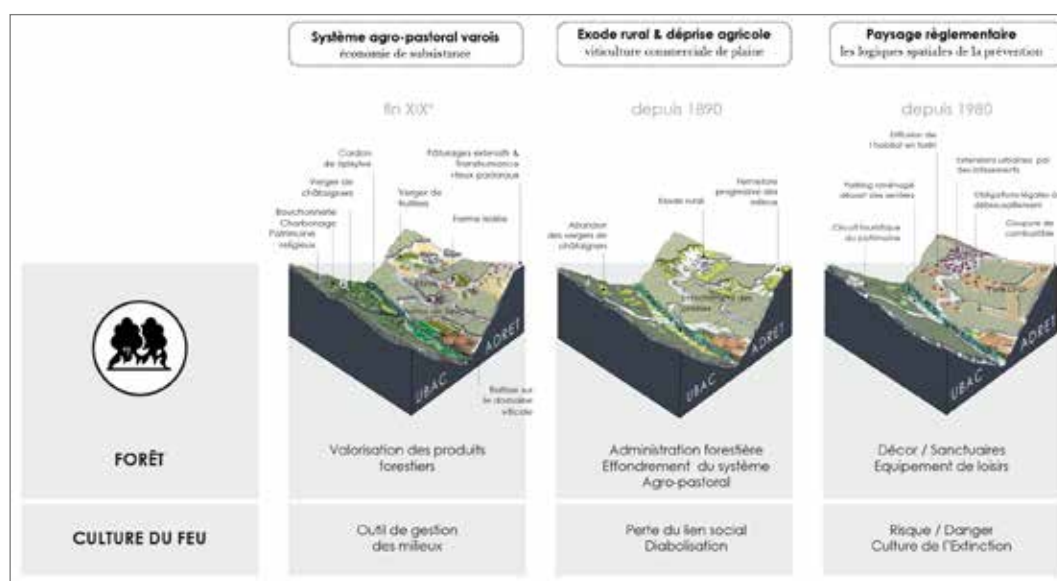
Rappelons, malgré tout, que l'incendie représente un phénomène écologique récurrent du bassin méditerranéen. Cette perturbation majeure se retrouve sur l'ensemble du biome méditerranéen, réparti dans les régions du monde situées sur les façades ouest des continents, entre 30 et 40° de latitude, telles que la région de Californie, le centre du Chili, le Cap en Afrique du Sud, et les zones Sud et Ouest de l'Australie. Dans ce domaine climatique de transition entre les influences océaniques et continentales, la flore a su développer au cours des processus évolutifs, des stratégies d'adaptation à l'incendie à tel point que certaines espèces sont dépendantes de l'action du feu pour accomplir leur cycle biologique. Dans l'ensemble de ces pyro-paysages, tels que les définit Gilles Clément, le feu d'origine naturelle ou utilisé depuis les premiers hommes comme un outil de domestication du territoire a façonné l'un des plus hauts lieux de diversité dans le monde, par sa capacité à ouvrir les milieux.



Photographies de droite à gauche
 (© Martin Labar –East Of The Phoenix, Az ; © Rita Willaert – Flickr ; ©Bruce, watsonia panorama – Flickr ;
 © Moran Mayana Fp-getty Images ; ©Bross Beckley - Yanchep Western Australia)

À chaque paysage du climat méditerranéen correspond un régime spécifique de feu, modelé localement suivant les variations météorologiques, des facteurs écologiques et les pressions d'origine humaine. Cette conjonction conditionne à la fois la fréquence, la saisonnalité, mais aussi l'envergure des incendies. Dans le bassin méditerranéen, le phénomène incendie s'exprime selon le paradoxe suivant : essentiel pour les dynamiques écologiques des milieux méditerranéens, le feu heurte des enjeux urbains avec des envergures de plus en plus préoccupantes et constitue par là une menace pour les populations. L'incendie se caractérise pour les pays du sud de l'Europe par la prévalence de feux d'origine anthropique, accidentelle ou volontaire. Malgré les progrès techniques, aucune société exposée ne parvient à composer avec cet élément. Le constat, que nous partageons tous, est la mutation profonde et rapide des paysages méditerranéens de la rive nord. Les surfaces des zones combustibles se sont accrues de 20 % entre 1975 et 2007 notamment en raison du phénomène de déprise agricole, un processus favorisé par l'abandon des pratiques traditionnelles agro-sylvo-pastorales et l'exode rural entraînant une « remontée biologique » par la colonisation des prairies et pâtures par des ligneux combustibles.

Cette fermeture progressive des paysages, combinée à la diffusion de l'habitat au contact d'espaces forestiers sensibles au feu, est le résultat d'une pression foncière amplifiée par les logiques spéculatives, du fait de la forte croissance démographique des villes du littoral (héliotropisme) qui pousse l'urbanisation à remonter et ainsi transformer progressivement les territoires ruraux de l'arrière-pays en territoires périurbains. À présent, le risque incendie sur ces territoires est à la mesure de l'évolution du regard portée sur la forêt, engendrant une modification significative de l'usage des sols et une transformation des attentes sociales. L'interaction de paramètres politiques, écologiques et sociaux, exacerbe de nos jours les contradictions entre les stratégies de gestion forestière et les dynamiques métropolitaines dans lesquelles sont inclus les massifs forestiers. Dans cette imbrication d'écosystèmes méditerranéens, analyser les transformations spatiales et fonctionnelles du système agro-sylvo-pastoral et l'organisation traditionnelle et actuelle de l'habitat permet de formaliser une stratégie de gestion intégrée pour ces espaces de projet potentiels.



Évolution du rapport entre forêt, feu et société – blocs diagrammes (© atelier SALTUS)

Le feu anime notre désir de paysage

En France, les surfaces brûlées sont en diminution, grâce aux interventions sur feux naissants, aux outils de surveillance des services de lutte et de secours. De nos jours, une commune sur six est classée en risque feux de forêts, soit 6 000 communes françaises. Malheureusement, le phénomène incendie ne pourra que se multiplier avec les effets du réchauffement climatique (sécheresse prolongée, températures élevées, vents violents, épisodes caniculaires, etc.). En effet, dans des conditions météorologiques sévères, l'obsolescence des modèles de lutte contre les *méga-feux* démontre la grande fragilité des conditions d'ancrage de la ville à son territoire, de ses processus d'extension, mais également son incapacité à organiser à long terme des lieux de vie adaptés aux perturbations. À l'inverse, les gestionnaires des forêts privées et publiques sont soumis à des pressions liées à la forte demande sociale en biens et services de qualité tandis que les politiques environnementales, les filières économiques et les autres instruments en place sont souvent mal adaptés à ces problématiques contemporaines en forêt méditerranéenne, car focalisées respectivement sur la protection de la biodiversité, l'exploitation de la ressource en bois et l'application réglementaire de la politique DFCI.

Du point de vue du paysagiste, l'incendie apparaît alors comme une problématique de développement urbain avant d'être une question forestière. Alors, envisager les feux de forêt comme moteur du projet de paysage, implique également d'inclure, de façon croisée, des secteurs tels que l'urbanisme, l'agriculture, l'énergie, le tourisme et la santé étroitement liés aux biens et aux services que procurent les milieux forestiers méditerranéens. Le projet de paysage soutient une vision holistique et envisage les complémentarités entre les territoires. Cette démarche de projet part du principe qu'il n'est ni culturellement ni politiquement possible de s'abstraire du risque incendie; elle fait plutôt de ce dernier une opportunité pour mieux partager les responsabilités, anticiper les situations de crise afin de réduire la vulnérabilité actuelle. Cela nous conduit par ailleurs à penser autrement l'organisation du territoire à la grande échelle, mais aussi à adapter l'urbanisme de demain pour anticiper les effets du réchauffement climatique (îlots de chaleur, artificialisation, érosion de la biodiversité, autonomie énergétique).

En reconnaissant la forêt comme un bien commun du territoire, la solidarité entre acteurs contribue à une meilleure gestion collaborative soutenue par des investissements mutualisés, nécessaires à la bonne gestion de la forêt méditerranéenne; l'amélioration des modes de gouvernance passe par l'adoption d'approches participatives interdisciplinaires. C'est sur ce défi de territoire que le projet de paysage ouvre la réflexion pour un nouvel « *urbanisme de l'inflammabilité* », pour lequel le feu devient le véritable moteur d'un débat de société sur l'aménagement du territoire. Désormais, pour préserver la mosaïque de milieux méditerranéens, il ne faut pas se contenter d'éteindre les feux de forêt, il faut composer avec eux, en ajustant la ville aux processus écologiques.

Partager les valeurs d'un « *jardinage territorial* »

Considérer l'incendie comme une ressource créative pour les territoires permet, d'une part, de dépasser la diabolisation du phénomène en augmentant notre compréhension collective de l'écologie du feu, d'autre part, d'aborder ensuite d'autres thématiques tels que les déplacements, l'agriculture, l'énergie, l'économie locale, mais également l'architecture. En effet, l'acceptabilité de l'évolution des standards architecturaux méridionaux reste une question ouverte qui inaugure le développement d'un secteur innovant : celui de la construction de bâtiments résilients (matériaux bio-sourcés, éco-construction, architecture de terre, etc.). C'est le fait d'être tournés vers la mer Méditerranée, carrefour des civilisations, qui a fait la force des villes et de leurs territoires sous l'influence métissée des cultures du bassin méditerranéen. En tant que paysagiste, nous considérons le jardin comme une

figure complémentaire de la culture urbaine en Méditerranée. C'est un laboratoire sensible hérité d'une logique de terroir. Il emprunte au bon sens paysan l'art de la composition avec le vivant en adéquation avec le génie des lieux, (climat, sol, exposition).

« L'art forestier est un art difficile et délicat, parce qu'il repose essentiellement sur le dosage () c'est pour cela que les forestiers français font preuve d'une admirable prévoyance en généralisant les pratiques de jardinage qui est avant tout un savant dosage destiné à porter le moins de troubles possibles à une ambiance favorable à la régénération. Le jardinage devient ainsi vis-à-vis de la flamme un puissant préventif, parce que le feu n'est point l'ami des forêts bien constituées. Nous avons eu l'occasion d'étudier l'influence du jardinage () c'est un élément stabilisateur de premier ordre. () Nous croyons pouvoir conclure que dans les régions à période xéothermique accusée, il faut étudier les méthodes qui permettront de revenir à une forêt de feuillus mélangée ». Georges Kuhnholz-Lordat, La terre incendiée, essai d'agronomie comparée, Éditions De La Maison Carrée – Nîmes, 1938

Du territoire à la parcelle, le projet de paysage est alors une expérience qui se construit à l'échelle humaine, tout en s'inscrivant dans le temps long. Cette démarche, nous aimons la nommer : *jardinage territorial*.

Elle vise à construire une meilleure lisibilité des phénomènes naturels et dote les expériences de paysage de forces de langages, appropriables par le plus grand nombre. Cette approche méthodologique et sensible des territoires est porteuse d'un nouvel imaginaire de projet et répond à la nécessité de modifier nos usages, pour élaborer de nouveaux modèles d'économie locale et de gestion. Dès lors, penser la résilience territoriale appliquée au projet de paysage revient à privilégier une démarche plus ouverte, plus transversale. Ce renversement du regard sur le feu contribue à passer d'une culture défensive à des expériences de projet qui prennent en compte les effets de l'incendie à court terme sur la vulnérabilité de la ville et qui recomposent dans le temps long une nouvelle résilience territoriale. À la différence de l'ingénierie civile, dont les solutions visent soit à garantir une protection totale des infrastructures urbaines soit à organiser l'intervention des secours en cas de crise, ici, l'objectif du projet de paysage est d'organiser en amont l'ensemble du territoire concerné en proposant d'agir sur les conditions régulant l'intensité du phénomène.

Il s'agit également de s'assurer que les populations fassent partie intégrante des expérimentations via la construction d'une conscience collective du phénomène incendie et des écosystèmes forestiers. La flexibilité de ce jardinage territorial propose de penser la ville comme système socio-écologique capable d'absorber le risque dans sa plus large acception (incendie, inondation, érosion) et apte à se réorganiser entre différents états plus ou moins recherchés, de façon à maintenir son organisation et sa dynamique.



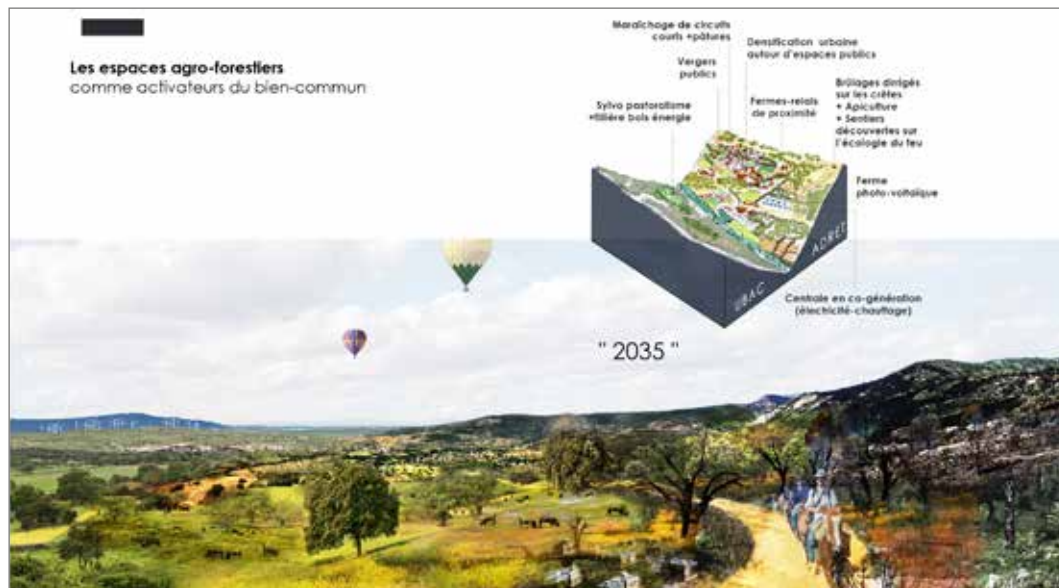
Stratégie du projet de paysage – photographies de droite à gauche (© Photo Mic ; © Victor Manuel Pizarro – Dehesas de Fregenal de la Sierra, Badajoz (Extremadura) ; © Victor Manuel Pizarro – Ciudadad & Dormida)

En renversant la dimension anxiogène par la compréhension des processus écologiques, le projet de paysage se présente comme une méthodologie de projet qui mobilise pleinement le décloisonnement des institutions responsables de la forêt pour laquelle chaque action favorisant la résilience contribue à structurer une diversité de liens inédits au territoire (innovation, valorisation, loisirs, pratiques agroforestières, continuités écologiques) et à créer de nouveaux paysages. En région Provence Alpes Côte d'Azur, la résilience du territoire passe par le projet de transformation progressive du paysage économique et écologique. Les alternatives d'aménagement du territoire et de gestion œuvrent conjointement dans le sens d'une solidarité territoriale, et les organismes, les services de l'État sont aussi bien des acteurs urbains, agricoles que fonciers et bien entendus forestiers (Direction départementale des Territoires et de la Mer, Conseil départemental, Office national des forêts, Centre Régional de la Propriété forestière, Conservatoire du littoral, Société d'Aménagement foncier et d'Établissement Rural, Parc naturel régional, Syndicats mixtes, Association Syndicale Libre de Gestion, etc.). Pour cela, il ne s'agit pas de céder à une vision nostalgique du territoire : la gestion du risque oblige à une vision partagée et à l'excellence dans chacun des domaines d'expertise, afin que le projet de territoire puisse se saisir de cette question. La diminution des dotations publiques demande aux collectivités territoriales de générer de la commande en bonne intelligence. Quels seraient alors les leviers capables de mobiliser les acteurs privés responsables de la forêt ?

Le projet de paysage, en croisant les regards, invente, pour le risque incendie, les nouvelles conditions du débat public. En mutualisant les champs de compétence, il milite pour un nouveau statut d'utilité publique de certaines pratiques provenant des systèmes agro-sylvo-pastoraux et des savoir-faire contextuels éprouvés durant des siècles telles que la conduite de brûlages dirigés ou la valorisation de l'animal comme partenaire de projet, qui assurent un soin saisonnier du territoire. Ces expériences réactivées seraient les véritables moteurs du projet de valorisation territoriale de la gestion intégrée du phénomène incendie.

Réfléchir à cet « *urbanisme de l'inflammabilité* », c'est finalement une façon radicalement différente de penser la politique sectorielle de protection, par la réorganisation des interfaces habitat-forêt et la planification urbaine. Autrement dit, le projet de paysage propose de développer des réponses locales qui prennent en compte les paysages, le contexte urbain, les coupures de combustible, au moyen d'une mosaïque parcellaire composée d'une alternance de milieux ouverts et fermés. Tout en diminuant les coûts d'entretien des ouvrages DFCI, cette démarche de jardinage territorial contribue à sécuriser le territoire grâce au développement de ceintures agro-sylvo-pastorales. Ce sont de véritables « paysages de récolte » qui recomposent un rapport fertile avec le sol, dynamisent l'économie locale par le développement des filières des produits forestiers non-ligneux (champignons, châtaignes, apiculture, élevage, etc.). Ces derniers sont les ressources d'une valorisation économique largement diffusée en Espagne, au Portugal, ou encore en Italie, pour ne citer que les pays les plus proches. Toutefois, ces filières demeurent largement sous exploitées dans les forêts privées et publiques françaises bien que les modalités d'exploitation de ces produits non ligneux soient de puissants leviers pour une valorisation économique basée sur des temps courts des cycles de production.

Le déploiement et la transformation du réseau de pistes DFCI existantes en espaces productifs diversifiés enrichit alors le vocabulaire de l'espace rural par des clairières et des transitions de qualité qui redessinent une trame donnant à voir et à comprendre une gestion intégrée de proximité.



Hypothèse de jardinage territorial pour la forêt varoise – photomontage & bloc diagramme
(© atelier SALTUS)

En conférant une qualité multifonctionnelle à ces nouveaux systèmes productifs, l'objectif est de motiver les élus et les acteurs locaux à réaliser les investissements dans la mise en valeur économique, écologique et sociale de ces nouvelles lisières vivantes. L'accompagnement de ces interfaces revient à appréhender collectivement la gestion des biens communs du territoire, afin d'accroître leur capacité d'adaptation face aux aléas climatiques en valorisant les biens et les services rendus par les forêts méditerranéennes.

En conclusion, le projet de paysage permet le repositionnement des enjeux écologiques et climatiques au centre des problématiques d'aménagement des territoires méditerranéens. Cette vision systémique appréhende l'imbrication d'échelle et le niveau de réponse du projet. Le projet de paysage élabore une vision commune capable de fédérer l'ensemble des acteurs autour d'un objectif commun, celui d'expérimenter pour l'adaptation aux changements climatiques. Finalement, cette éthique du bien commun possède à la fois une fonction méthodologique, technique et sensible reconnaissant pour le feu l'espace géographique légitime dans la construction collective d'un territoire habité.

Enseigner le changement climatique

→ Sylvain Tillier²⁹

Si les forestiers d'aujourd'hui doivent préparer les forêts de demain, les enseignants et formateurs doivent préparer les forestiers de demain qui façonneront les forêts d'après-demain... Lourde et noble tâche ! Et le changement climatique ne la simplifie pas...

Ainsi, la question de l'intégration du changement climatique dans l'enseignement forestier, bien qu'il ne figure clairement dans aucun programme, ne se pose pas. Cependant l'enseignant se trouve alors face à deux interrogations :

- celle de l'objectif et du contenu : quelles connaissances, quelles compétences transmettre en fonction du public ? Quel niveau de précision, d'exigence... ?
- celle de la place à donner : combien de temps y consacrer ? Comment (théorie, pratique, recherche personnel, cours magistral...)? À quel moment de la formation ?

Je vais m'efforcer de balayer ces deux aspects à travers les questions et difficultés qu'ils posent puis en indiquant les réponses que nous apportons au lycée André Alquier.

Enseigner le changement climatique : une gageure ?

L'objectif de l'enseignant dépend avant tout de son public, c'est-à-dire de la classe à laquelle il s'adresse. En vue de simplifier notre réflexion, restreignons-nous à la formation de ceux qui sont susceptibles de faire des choix de gestion et/ou de conseiller des propriétaires à savoir, en ce qui nous concerne localement, les étudiants et apprentis en BTSA Gestion Forestière.

••• Connaître le public

Ces jeunes sont, à quelques exceptions près, âgés de 18 à 20 ans et sont venus chercher une formation pratique, concrète et de terrain. Ce ne sont *a priori* pas des théoriciens, ils sont plus souvent à la recherche de certitudes que de questionnements.

Face à ce public, l'enseignement de la foresterie est déjà un défi en soi, car le forestier doit être capable de se projeter dans un temps long et de s'adapter à des situations très variées.

Or, se projeter dans 50 ou 100 ans est un exercice complexe pour un jeune d'à peine 20 ans... Lorsqu'il s'agit de l'évolution des peuplements, nous pouvons toujours (ou presque) illustrer les évolutions sur le terrain et, donc les rendre concrètes, palpables.

Quant à l'adaptabilité, elle s'acquiert à travers la diversité des situations présentées tout au long de la formation.

²⁹ Enseignant en aménagement forestier, Lycée Forestier André Alquier de Saint-Amans-Soult (81).

Mais le changement climatique propose un nouveau défi à plusieurs niveaux :

- Les connaissances actuelles sont basées sur des hypothèses tant sur les scénarios d'évolution du climat, quelle que soit l'échelle spatiale et temporelle prise en compte, que sur la réaction des essences et des peuplements. Elles sont donc empreintes d'incertitudes et mouvantes;
- Il ajoute de la complexité à une formation qui en est déjà bien pourvue, en introduisant, par exemple, de la variabilité dans un domaine jusque-là considéré comme stable : les potentialités stationnelles;
- Il reste difficile, voire impossible, de l'illustrer sur le terrain même si l'actualité (incendies, cyclones...) nous fournit régulièrement des exemples.

Pour résumer, il nous faut enseigner quelque chose d'incertain, de plus ou moins lointain et très difficilement illustrable, à des jeunes qui recherchent du concret et qui, par essence, ont du mal à se projeter dans le long terme.

••• Fixer un objectif et en déduire le contenu

Qu'entend-on exactement par « enseigner le changement climatique » ?

S'agit-il d'enseigner ses origines, ses mécanismes, ses conséquences, les politiques afférentes et/ou de préparer des professionnels à s'adapter et à anticiper ? Tout aborder serait intellectuellement parfait mais le forestier doit avant tout être pragmatique. Et en la matière, le bon sens nous pousse à dire que c'est impossible. Il faut donc faire des choix clairs en vue de les annoncer aux apprenants ; et, pour cela, il nous faut répondre au questionnement suivant.

Pour résumer, voire caricaturer, devons-nous former des « spécialistes » du changement climatique ou, plus modestement, préparer les futurs forestiers à s'adapter et à faire preuve d'humilité et de bon sens ?

••• Définir sa place dans la formation

Cette question est en fait à double sens :

- quelle importance donner au changement climatique dans la formation par rapport aux autres éléments à aborder ? Doit-on appréhender le changement climatique comme un élément primordial voire central, quitte à passer sous silence ou simplement survoler d'autres aspects, ou, plus simplement, comme un facteur de variabilité supplémentaire ? Des réponses apportées dépendront le temps à y consacrer, le positionnement dans le calendrier de la formation ainsi qu'une bonne partie de la réponse à la question qui suit ;
- où et quand trouver le temps pour l'enseigner sachant que ce sera presque nécessairement au détriment d'une autre notion ?

Enseigner le changement climatique : un témoignage

Notre public étant connu, quels choix avons-nous fait et pourquoi ceux-ci ? Comment mettons-nous en œuvre ces choix ?

Les choix se sont en fait imposés à nous plus qu'ils ne sont le fruit d'une longue réflexion et c'est notre approche de la formation forestière qui nous a guidés. Notre leitmotiv est d'apporter une formation la plus pratique possible, quitte à être moins exigeant sur certains aspects purement théoriques. De ce fait, notre option est de préparer au mieux les futurs forestiers à l'adaptabilité nécessaire et à la prise en compte de tous les facteurs, dont le changement climatique mais aussi, et sans les négliger, la volatilité du marché, des attentes des propriétaires, de la mode...

Cette posture implique que le changement climatique n'est qu'un facteur de variabilité supplémentaire et qu'il doit donc être systématiquement pris en compte quel que soit le thème abordé lors de la séance.

Il n'y a donc pas d'enseignement spécifique du changement climatique mais une implication de l'ensemble de l'équipe tout au long de la formation. Notre objectif est ainsi d'inculquer le réflexe d'intégrer le phénomène dans les activités et choix sylvicoles ou d'aménagement.

Plus concrètement cela nous conduit aux pratiques suivantes :

- aborder et rappeler les éléments connus : les tendances données par les modèles et la recherche mais aussi, et surtout, les incertitudes ;
- évoquer et illustrer si possibles les hypothèses probables de conséquences pour la forêt ;
- citer et présenter les outils et ressources d'aide au diagnostic et à la prise de décisions existants ou en construction ;
- utiliser la proximité de la zone méditerranéenne pour illustrer le futur lointain ;
- profiter des premières manifestations des changements sur les peuplements... mais les forestiers agissent vite et il n'est pas souvent simple de montrer les dépérissements avant les interventions sylvicoles !

Au terme de cette introspection de nos choix et pratiques, une question se fait jour.

●●● Enseignons-nous réellement le changement climatique ?

La réponse est plutôt négative et cela n'est de toute façon pas notre objectif. Nous nous efforçons plus modestement de former de « bons forestiers » qui sauront agir et réagir face à ces changements.

« Nous serons des forestiers climato-concernés »

→ *Ely Jacques-André-Coquin, Alexis Martin, Cédric Azéma, Roseline Labarriere Duchamp*³⁰

Devant la préoccupation que représente le changement climatique pour notre génération et celles à venir, les différents acteurs de la filière « bois » se sont réunis dans le Parc naturel régional du Haut-Languedoc, bien conscients des évolutions dramatiques sur l'ensemble du domaine forestier.

Après une journée sur le terrain avec la présentation d'outils et méthodes en conditions réelles (outils Bioclimsol, méthode ARCHI, réalisation de fosses profondes avec prise en compte du système racinaire, analyse des problèmes sanitaires avec la réflexion sur le choix des essences futures), une seconde journée, à laquelle nous avons participé, fut consacrée à ce phénomène ancien mais pris en compte très récemment.

Les interventions nous ont permis de prendre conscience des enjeux primordiaux que va affronter la forêt dans les années futures; ils ont éveillé chez nous des incertitudes, doutes et interrogations quant au devenir des peuplements et sur le rôle que nous, futurs forestiers, devons jouer.

Les lignes qui suivent aborderont dans un premier temps les principaux enseignements que nous avons tirés des diverses interventions, puis nous ferons part de notre ressenti.

Les enseignements du passé

Les interventions du professeur Gresser et de Hervé le Bouler nous ont permis de replacer le changement climatique dans son historique, tant climatique que forestier.

Les connaissances sur les climats anciens (500 millions d'années) montrent des cycles d'alternance entre phases glaciaires et phases tempérées. Ainsi, lors du dernier millénaire, nous avons pu observer :

- « l'optimum climatique médiéval » : du XI au XIII^e siècle, la température a augmenté dans le monde et il y a eu une baisse de précipitations, les forêts alpines sont montées jusqu'à 2 400 m. L'Europe occidentale a été à son apogée dans tous les domaines, et le climat y a certainement joué un rôle majeur;
- suivi du « petit âge glaciaire » avec une baisse de température d'environ 1 à 1,5 degré, la forêt alpine est redescendue à 2 100 m, avec des conséquences importantes sur la faune, la flore et les hommes.

Aujourd'hui, nous sommes dans une période de réchauffement naturel mais force est de constater que l'action humaine accentue et aggrave ce phénomène.

Dès les premières manifestations des modifications climatiques, notamment les sécheresses de 1946 et de 1976, mais aussi sans doute « les pluies acides » des années 1980, les forestiers se sont penchés sur les problématiques de dépérissements forestiers. Il s'agissait alors d'en rechercher les causes et de proposer des solutions techniques curatives et préventives. De son côté, l'ONF a réagi dès les années 1980 en créant un poste d'interface entre l'ONF et la R&D et en organisant un symposium forestiers/chercheurs. En 2007, un rapport en vue de préparer les forêts françaises au changement climatique a présenté de nombreuses propositions dont la conservation des ressources génétiques.

³⁰ Étudiants en BTSA « Gestion forestière » au Lycée Forestier André Alquier de Saint Amans Sault (81)

Sans le savoir, les forestiers commençaient les recherches sur le réchauffement climatique.

La sécheresse et la canicule de 2003 ont déclenché une prise de conscience « brutale » du phénomène et de ses conséquences forestières potentielles, notamment lorsque les forestiers du sud de la France ont constaté que même les pins sylvestres, les chênes pubescents et verts pouvaient mourir en une seule saison.

Selon Jean Jouzel, climatologue membre du GIEC, « les forestiers sont les pionniers dans l'application et la recherche sur le réchauffement climatique ».

Les forestiers du Haut-Languedoc réagissent et se préparent à faire face

Le Parc naturel régional du Haut-Languedoc est le PNR le plus boisé de France avec un taux de boisement compris entre 60 et 70 %. Sa situation à cheval sur la région méditerranéenne (Hérault) et la région océanique (Tarn) le place aux premières loges du changement climatique. Les scientifiques y prévoient une augmentation de la température entre 1,3 et 5,7° d'ici 2070.

Sur ce territoire historiquement et culturellement terre de douglas, (pour le PNR 10 000 hectares environ...) les forestiers s'interrogent sur son avenir face aux changements climatiques et face à la crainte de perdre une ressource non négligeable. Les réactions face au dépérissement des douglas en dessous de 600 m, la disparition du sapin de Vancouver en 2003, le dépérissement des épicéas (5 à 6 % des surfaces), obligent les intervenants en forêt à réagir et à anticiper.

Face à cette situation les forestiers, les chercheurs et les élus se sont réunis sous l'égide du PNR au sein du projet LIFE FORECCAST présenté par Élise Bourru (PNRHL). Les nombreux partenaires (CRPF, INRA, IDF, IGN, coopérative Alliance Forêt-Bois, ONF, Europe, Départements du Tarn et de l'Hérault...) participent ainsi à l'étude et au suivi des impacts du changement climatique en forêt. L'objectif est la réalisation d'outils d'aide au diagnostic et à la décision afin « d'adapter la forêt aux changements climatiques » suite au bilan qui sera établi à la fin de l'étude.

Une application mobile est déjà en cours de réalisation et intègre les données actuelles, afin d'être un premier outil d'aide à la décision pour les propriétaires forestiers avec les données, topographiques, pédologiques, l'état sanitaire des arbres, etc.

Suite à ce protocole de crise, d'autres outils pédagogiques seront édités.

Quant à savoir ce qu'il convient de faire en forêt aujourd'hui pour minimiser les impacts, les forestiers, qu'ils soient publics (ONF représenté par M. Fleury) ou privés (CNPf représenté par M. Bec), sont globalement unanimes sur les principes à suivre :

- réduire la sensibilité des peuplements à la sécheresse en privilégiant une sylviculture économe en eau;
- prélever, en premier lieu, les arbres dépérissants et privilégier soit la régénération naturelle, soit la plantation de nouvelles essences ou de nouvelles provenances, ou/et aller vers l'irrégularisation. ;
- n'implanter les essences que dans leur optimum stationnel;
- envisager une diminution des âges d'exploitabilité, ce qui est aujourd'hui conforme aux attentes du marché.

Au-delà de ces principes, il sera également important de tester le comportement de nouvelles essences, d'intégrer les autres enjeux que sont le carbone, la biodiversité, les paysages, les risques naturels (incendies, érosion, tempêtes), l'équilibre forêt/gibier et les attentes de la société...

Les propriétaires (représentés par M. de Torres) et les élus (représentés par M. Cros), quant à eux, envisagent des solutions pragmatiques et territoriales vraisemblablement complémentaires :

- faire preuve de bon sens que ce soit sur le plan sylvicole ou de l'aménagement (« ne pas mettre tous ses œufs dans le même panier »);
- privilégier les mélanges d'essence, les renouvellements naturels, les structures irrégulières, l'agroforesterie ou le sylvo-pastoralisme;
- créer une meilleure valorisation commerciale des bois en Occitanie pour susciter l'intérêt des propriétaires dans la gestion de leurs massifs, rechercher une valorisation patrimoniale à travers des projets de territoire, créer une marque collective de certification type « bois des territoires du Massif central »;
- intégrer les résultats de la recherche des scientifiques et les adapter au niveau local.

Suite à ces constats, le sujet qui nous concerne, nous étudiants au Lycée Forestier de Saint Amans Soult : quels forestiers devons-nous être ?

Au terme de cette journée, nous avons bien assimilé qu'au cours de la dernière décennie « la certitude de l'incertitude a fait de grands progrès ».

Il faut d'abord nous former et, pour M. Tillier, « ce n'est pas simple » !

Généralement âgés de 18 à 20 ans, il nous est difficile de nous projeter dans le long terme, et nous préférons le concret au théorique. Mais à travers les enseignements sur le terrain, nous prenons conscience de tous ces enjeux climatiques et sociétaux. Si l'enseignement aborde ces sujets, il ne vise pas à faire de nous des spécialistes du domaine mais à l'intégrer dans nos futures pratiques et raisonnements.

Malgré tout, les communications et échanges de la journée nous ont fait prendre brutalement conscience de la réalité et ont confirmé les enseignements en les étayant et en leur donnant du relief.

Nous constatons que le Haut-Languedoc est aux premières loges, notre forêt est un laboratoire face aux changements climatiques. Les réponses que nous apporterons ici serviront aux autres ailleurs.

Nous avons été interpellés par la faible participation des professionnels forestiers et nous nous questionnons sur leur prise de conscience, leur investissement ou encore leur accès à l'information. Cette attitude nous inquiète car, si tous les acteurs de la filière ne parlent pas le même langage, comment être réactifs et efficaces, demain, face à ces enjeux ?

Nous craignons que le paysage ne se modifie et que l'on ne retrouve que du chêne vert ou du kermès demain sur le Tarn ou les Avant-Monts !

En 2003, la sécheresse a fait des milliers de morts parmi les personnes âgées et les prévisions annoncent que d'ici 30 à 50 ans, un été sur deux sera identique. Le changement est si rapide que nous ne pouvons que nous demander dans quelle mesure l'homme peut trouver des aménagements ou des solutions ?

Nous avons conscience que l'homme est responsable de cet état de fait (réchauffement climatique), et que nous devons tous être acteurs et actifs, pour essayer d'enrayer ce phénomène qui nous paraît, aujourd'hui, dramatiquement inéluctable !

C'est donc l'inquiétude qui domine après cette journée, mais aussi un espoir, une promesse, car nous avons bien l'intention d'intégrer toutes ces informations, et celles à venir, dans nos pratiques futures et d'être des acteurs « climato-concernés ».



RÉSUMÉ

Approche historique, approche culturelle, approche interdisciplinaire par le terrain, ces trois axes de travail du Groupe d'histoire des forêts françaises se retrouvent dans son Cahier n°28 à travers les trois sessions que le GHFF a organisées en 2017.

Ainsi, la deuxième session du cycle triennal «Forêt, arts et culture», toujours dans l'objectif de mieux cerner «tout ce qui met l'âme au cœur de la forêt», s'est intéressée à «la forêt, lieu de récit et esprit des lieux».

La journée de terrain «Dans les pas d'une famille forestière de l'Aisne», sous la conduite de son propriétaire et gestionnaire actuel, a permis de découvrir comment le patrimoine forestier familial s'est constitué, agrandi, conforté durant les 150 dernières années, comment il a été géré et comment il l'est aujourd'hui.

Le quatrième «Temps des territoires» dans le Haut-Languedoc, sur le thème «Les forestiers face aux changements climatiques», a donné un visage à ces changements climatiques, a permis d'apprécier les impacts qu'ils peuvent avoir, de mieux percevoir comment ils peuvent se manifester concrètement, ce que font les forestiers, ce qu'ils peuvent faire, ce qu'ils pourraient faire.

Avec le concours de l'Office national des forêts et du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation

Groupe d'Histoire des Forêts Françaises (GHFF)

Laboratoire ENeC

Université Paris-Sorbonne – Maison de la recherche

28, rue Serpente 75006 Paris

<http://ghff.hypotheses.org>

Réalisation, impression : Imprimerie ONF

Photo de couverture : Serra della Ciavole, huile sur toile, 1 m x 1 m copyright : Gilles Bonin

ISSN : 2498-3470 – ISBN : 2 9088 7411 3

